

**Archives générales du Royaume et
Archives de l'État dans les Provinces**

Rapport annuel 2005-2006
Faits et chiffres en perspective

Bruxelles
2007

AVANT-PROPOS

Mon prédécesseur, Herman Coppens, termina en septembre 2005, la rédaction finale du rapport annuel 2004, une synthèse des rapports de l'ancienne direction générale et des 19 services d'archives. Le rapport annuel 2004 fut complété par les chiffres clés des années 2000 à 2003. L'ouvrage a pu compter sur un grand nombre de réactions positives parce que Herman Coppens avait réussi à reconstituer le fonctionnement des Archives de l'État sur une période de cinq ans.

Les rapports annuels de 2005 à 2006 ont, pour un certain nombre de raisons, été groupés. Pour l'exercice 2007 et les années suivantes, l'option a été prise de publier annuellement un rapport sommaire, qui sera également destiné au public en général et d'émettre tous les deux ans un rapport détaillé sur les évolutions des travaux dans une large perspective. Pour le présent rapport 2005-2006, le schéma uniforme d'Herman Coppens a, en grande partie, été maintenu. Ce rapport n'a pas seulement pour objectif de passer en revue les réalisations et le fonctionnement des deux dernières années, mais il donne surtout l'occasion de fournir une justification des moyens financiers qui sont mis à la disposition des Archives de l'État.

L'année 2005 était une année de transition, mais pas moins importante pour autant. J'ai pris mes fonctions comme haut responsable des Archives de l'État le 1^{er} mai 2005. Au printemps de cette année-là, une vaste consultation a été organisée pour définir les points forts et les points faibles de l'institution, le cadre des valeurs au sein duquel l'institution devait opérer et surtout la mission (*mission statement*) et les objectifs stratégiques et opérationnels des Archives de l'État. Cet échange d'idées, auquel tout le monde participa, amena non seulement toute une série de nouvelles idées et de visions, mais aboutit finalement à la rédaction d'un plan stratégique et d'un plan-cadre triennal 2006-2008. Le plan stratégique a formellement été transmis au président du SPP Politique scientifique le 5 décembre 2005, le plan-cadre triennal (2006-2008) a été approuvé par le Ministre de la Politique scientifique le 20 juillet 2006. En 2005, pour la première fois depuis la suppression des cadres du personnel, on s'est attelé à la rédaction d'un plan du personnel. Un tarif des produits et services des Archives de l'État¹ est paru, de même que le nouvel organigramme de l'institution². Celui-ci, entré en vigueur au 1^{er} octobre 2005, constituait la condition absolue pour l'exécution du plan stratégique et la base légale pour ouvrir la vacance d'emploi de toute une série de fonctions dirigeantes dont l'institution avait un pressant besoin. Mi-2005, quasiment la moitié des postes de chef de département et chef de section était vacant, ce qui hypothéquait lourdement le bon fonctionnement de l'organisation. Celui-ci se composerait désormais d'un certain nombre de service de soutien (ICT, service HR, service prévention, comptabilité et économat, bibliothèque centrale & service de publication, facility & security, service de traduction), de trois services de coordination nationaux ou sections 'transversales' fonctionnant au niveau du pays, respectivement compétent pour la surveillance archivistique (section 1: surveillance de la gestion des archives auprès des producteurs d'archives publics, avis et coordination de la collecte et de la sélection), la digitalisation, numérisation et archivage électronique (section 2) et relations externes et coordination de la communication, de la valorisation et des services au public (section 3) et

¹ Arrêté ministériel du 23 mars 2005 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État dans les provinces (M.B., 15 avril), tel que modifié par Arrêté ministériel du 27 septembre (M.B., 21 octobre; *err.* 26 octobre).

² Arrêté ministériel du 20 octobre 2005 modifiant l'arrêté ministériel du 10 septembre 2002 fixant les organigrammes des établissements scientifiques fédéraux relevant du Ministre qui a la Politique scientifique dans ses attributions (M.B., 4 nov.).

finalement de trois départements qui regroupent les dépôts d'archives (département I: Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans la Région bruxelloise (4 sections); département II: Archives de l'État dans les provinces flamandes (5 sections); département III: Archives de l'État dans les provinces wallonnes et dans la Communauté germanophone (6 sections). L'application du nouvel organigramme ne pu démarrer qu'au cours de l'automne 2006, après la nomination des fonctions dirigeantes des sections 1 à 5.

Pour 2005, quelques temps forts sont à épinglez comme l'inauguration de l'exposition *Liège et la révolution de 1830* (bâtiment ING à Liège, 28 sept.), la visite, le 4 octobre, du Roi Albert II à l'exposition *La Belgique en scène - Symboles, rites, mythes 1830-2005* (AGR), l'inauguration de l'exposition sur l'histoire et le fonctionnement des Services de la Sûreté de l'État (AGR, 7 nov.) et la présentation - avec quelque éclat - de plusieurs publications³. Egalement en 2005, on a assisté à l'achèvement des travaux dans le nouveau dépôt des Archives de l'État à Mons. Une grande vente de stock de plus de 1000 publications des Archives de l'État a été organisée aux AGR à des prix sacrifiés, un événement qui a suscité un grand intérêt (23-24 sept.). Un grand nombre de collègues ont collaboré à la naissance de l'*Association des Archivistes francophones de Belgique asbl*. En ce qui concerne les services au public, on a organisé en 2005, avec le soutien de l'*Observatoire des publics des établissements scientifiques fédéraux asbl* (créé par A.M. du 23 janvier 2003) et l'organisation néerlandaise DIVA, une radioscopie approfondie du service au public dans tous les dépôts des Archives de l'État. Le *Moniteur de qualité du service au public des archives 2005* constituait le reflet des résultats d'une enquête écrite parmi les visiteurs des Archives et comprenait des informations utiles relatives à l'appréciation des visiteurs sur le service au public dans les dépôts des Archives de l'État.

L'année 2006 restera inscrite dans les annales des Archives de l'État comme l'année durant laquelle des progrès ont été réalisés surtout au niveau des *Ressources humaines* : l'exécution du plan du personnel 2005, la nomination de huit nouveaux dirigeants⁴, la mise en œuvre d'une politique de bien-être, l'organisation d'un grand nombre de trajets de formation, l'amélioration de l'atmosphère collégiale (réception de nouvel an pour le personnel au musée BELvue le 2 janvier, barbecue aux confins de Bruxelles le 3 juillet), etc. Sur le plan budgétaire, la préparation du dossier pour l'obtention de moyens récurrents supplémentaires - dans le cadre du 'refinancement des établissements scientifiques fédéraux' - ainsi que des moyens supplémentaires appréciables qui ont pu être consacrés à la digitalisation, étaient de loin les plus importants. Du point de l'organisation, il suffit de se référer à la restructuration de tous les services opérationnels des AGR, intervenue au cours de l'automne 2006, et à deux décisions de principe importantes prises par le staff. Une première décision a trait au déménagement des services des Archives de l'État à Huy vers les Archives de l'État à Liège en attendant la rénovation du bâtiment mis à la disposition par la ville; la seconde décision concerne la (ré)ouverture, aux AGR, d'un atelier pour la conservation et la préservation des documents d'archives. Un assez grand intérêt s'est aussi

³ Des séances académiques se sont tenues à l'occasion de la présentation de l'inventaire des archives personnelles de l'ancien Premier Ministre Harmel (AGR, 24 juin), de l'ouvrage *14-18: une guerre totale* (AGR, 23 sept.), des instruments de recherche sur les archives de l'abbaye Sint-Baafs (Gand, crypte de la cathédrale, 14 oct.).

⁴ Il s'agit des chefs des départements I (Michel Van der Eycken, A.R. 22 août 2006 - entrée en service 4 sept.) et III (Claude de Moreau de Gerbehaye, A.R. 10 juin 2006 - en service 1er juin) et des chefs des sections 1 (Rolande Depoortere - A.R. 22 août 2006 - en service 4 sept.), 2 (Lucie Verachten - A.R. 10 nov. 2006 - en service 1er déc.), 3 (Karin Van Honacker - A.R. 10 nov. 2006 - en service 1er déc.), 4 (Marc Libert - A.R. 10 nov. 2006 - en service 1er déc.), 5 (Pierre-Alain Tallier - A.R. 10 nov. 2006 - en service 1er déc.) et 9 (Chantal Vancoppenolle - A.R. 22 août 2006 - en service 4 sept.).

porté sur le suivi des dossiers relatifs aux bâtiments (par ex. les projets de rénovation et de nouvelles constructions à Tournai, Namur, Bruges, Gand et Anvers). En ce qui concerne les services au public, il faut signaler l'installation de scanners de documents performants dans toutes les salles de lecture (installation à partir du printemps 2006) et l'introduction, le 20 juin 2006, d'un nouveau règlement de la salle de lecture qui a été validé par l'Arrêté ministériel du 20 juillet⁵ et qui avait été précédé d'une longue période de préparation : consultation des groupes de visiteurs, formation du personnel, achat de matériel, affinement des procédures administratives, etc.

En ce qui concerne les temps forts de l'année 2006, je me limite à mentionner l'ouverture officielle du nouveau dépôt des Archives de l'État à Mons, en présence du Vice-Premier Ministre D. Reynders, le 29 mai, l'inauguration, par S.A.R. la Princesse Astrid, de l'exposition *Héros anonymes, Mission héroïque*, consacrée au rôle de la Croix-Rouge de Belgique au cours de la Seconde Guerre mondiale (25 octobre) et la présentation d'un certain nombre de publications comme le cartulaire (et DVD correspondant) de l'abbaye d'Hemiksem (Anvers, 13 janvier), le *Liber Amicorum René Laurent* (AGR, 8 juin) et l'inventaire des archives de la province flandro-belgique des jésuites (Anvers, 26 sept.).

La rédaction d'un rapport annuel est par excellence un travail collectif. Je tiens donc à remercier tout particulièrement les chefs de département et tous les chefs de section et chefs de service pour l'accumulation patiente des faits et chiffres, S. Théate K. pour la mise en pages des textes, des tableaux et du matériel photo, les différents collègues et collaborateurs (B. Boon en particulier) pour prendre les photos, les collègues qui se sont chargés de la traduction⁶, Van Honacker pour la lecture minutieuse du texte et *last but not least* L. Verachten pour l'aide fournie à la rédaction finale des tableaux et du matériel graphique. Finalement je voudrais remercier aussi, conjointement au nom de mon prédécesseur H. Coppens et des membres du staff, le président du comité de direction, les collègues du SPP Politique scientifique (principalement le service HR et le service financier et juridique), ainsi que les présidents et les membres des organes de gestion et d'avis (le Conseil scientifique, la Commission de gestion, le Jury de recrutement et promotion, le Comité de concertation de base). Ce rapport sur les activités de l'institution au cours des deux années écoulées est aussi l'expression de notre considération pour ceux qui ont témoigné leur soutien envers l'institution et moi-même. Ils ont proposé, stimulé et approuvé un grand nombre de réalisations et d'initiatives.

Karel Velle

Archiviste général du Royaume

⁵ M.B., 25 juillet 2006, 2^{ème} édition; addendum M.B., 2 août. 2006.

⁶ François Antoine, Luis Angel Bernardo y Garcia, Claude de Moreau de Gerbehaye, Bernard Desmaele, Laurent Honnoré, Marc Libert, Alfred Minke, Wilfried Ost, Michel Trigalet.

1. MISSIONS

1.1. SURVEILLANCE DES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLICS ET COLLECTE DE LEURS ARCHIVES

La compétence en matière de surveillance de la conservation des archives par les producteurs d'archives publics a été confiée à l'Archiviste général du Royaume par la Loi sur les Archives de 1955 (art. 5). En même temps, la destruction de documents d'archives sans son autorisation formelle a été interdite (art. 6).

Au cours des ans, la forme de cette surveillance a subi des évolutions diverses. L'accent, mis tout d'abord sur les inspections occasionnelles, s'est porté sur des visites plus systématiques de producteurs d'archives publics au cours desquelles des instructions et des avis étaient fournis en vue d'améliorer la gestion des archives, conjointement avec les producteurs d'archives, des tableaux de tri ont été dressés et des formations sur la gestion des archives et la gestion moderne des documents étaient offertes aux agents. De plus, les Archives de l'État s'impliquent fortement ces dernières années dans la protection du patrimoine archivistique appartenant au domaine public de l'État. Les Archives de l'État considèrent que c'est leur devoir de veiller sur l'intégrité du patrimoine archivistique en décelant les archives publiques égarées et en les faisant restituer au propriétaire légitime.

Début septembre 2006, R. Depoortere, chef de la section 1 "Surveillance, avis et coordination de la collecte des archives" a été chargée de la coordination de la surveillance archivistique et de la collecte des archives publiques. Peu après sa nomination, une circulaire a été approuvée par le staff dans sa réunion du 18 octobre 2006. Cette circulaire comprenait une description claire des objectifs de la "surveillance", des informations sur les procédures, sur les répartitions des tâches entre la section 1, les archives de l'État dans les provinces et les groupes de travail thématiques (finances, administrations locales (communes, CPAS), provinces, secteur enseignant, etc.). La section a commencé par la rédaction de modèles uniformes de rapport d'inspection, une liste de contrôle des données à collecter au cours d'une visite d'inspection, un tableau de tri, un tableau de gestion, etc. En outre, le fonctionnement des soi-disant 'groupes de travail' a été activé et les archivistes sous mandat ont suivi un certain nombre de sessions de formation sur la surveillance. A la réunion de département du département II (5 octobre 2006), il a été décidé que Chantal Vancoppenolle se consacrerait à la surveillance dans le domaine de l'enseignement de la Communauté flamande. Des contacts ont été établis avec un certain nombre de producteurs d'archives, qui sont du ressort du Département Enseignement, pour dresser un tableau de tri (Centra voor Leerlingenbegeleiding / Centre pour l'encadrement des élèves (successeurs en droit des centres PMS), écoles moyennes et un certain nombre de département de l'Université de Gand).

1.1.1. ACTIONS GÉNÉRALES

1.1.1.1. Instructions générales et avis en matière de gestion d'archives

Les Archives de l'État exercent la **surveillance** sur la bonne conservation des archives qui ont été créées et sont gérées par une administration. Elles donnent à ce propos des instructions et des recommandations, effectuent des visites ou des actions de contrôle coordonnées vis-à-vis de certaines catégories de producteurs d'archives (pouvoir judiciaire, services extérieurs de l'Administration du Patrimoine du SPF Finances, administrations régionales, CPAS et fabriques d'églises, etc.), organisent des cours pour les agents et

interviennent en tant que conseiller dans la construction et l'aménagement de dépôt d'archives et dans l'organisation de la gestion d'archives au sein d'une administration publique. Derrière le terme général "inspection" se cache un large éventail d'activités. La principale reste l'inspection au sens strict (constater l'état des archives et leurs conditions de conservation en exécution de la loi sur les archives de 1955) mais ces inspections sont de plus en plus l'occasion de fournir aux producteurs d'archives des avis sur la gestion de documents, le records management, l'évaluation et le tri des archives et les exigences minimales en matière d'espace de conservation et d'ouverture à la recherche. S'y joint étroitement le souci d'équiper les producteurs d'archives de tableaux de gestion et de tableau de tri pour améliorer de cette façon la qualité de la gestion d'archives dans les administrations. D'autres prestations sont un peu plus liées à la collecte d'archives et leur transfert aux Archives de l'État. En ce qui concerne la surveillance archivistique, les Archives de l'État se concentrent sur le niveau administratif fédéral.

1.1.1.2. Surveillance orientée sur certaines catégories de producteurs d'archives

Dans le courant de 2005, il n'y pas eu de nouveau secteur d'actions coordonnées, mais les grandes lignes suivies par le passé ont été poursuivies. La surveillance de la gestion d'archives auprès des cours et tribunaux et auprès des services extérieurs du SPF Finances est restée une priorité importante dans tous les ressorts. En ce qui concerne la première catégorie, la collaboration s'est poursuivie avec ce qu'on appelle les équipes archivistiques mobiles, qui ont été créées par le SPF Justice pour combler les retards en matière d'ouverture à la recherche et de versements. Les archivistes de l'État prennent à leur compte la coordination et l'encadrement de ces équipes. Une attention particulière a été accordée à la préparation des transferts des registres de l'état civil et des registres de commerce, qui depuis la création de la Banque Carrefour Entreprises (BCE) ont perdu leur utilité administrative.

Dans un certain nombre de ressorts, les inspections des divers producteurs d'archives publics effectuées en 2004, ont donné lieu à un nombre important de transferts. Ainsi, les Archives de l'État d'Arlon ont pu noter le transfert des archives de diverses instances judiciaires (e.a. des tribunaux de première instance à Neufchâteau et à Arlon et de la justice de paix à Florenville), ainsi que des archives notariales et des archives de la province de Luxembourg.

Pour sonder les retards en matière de tri et de transfert des archives publiques auprès des services publics fédéraux, P.-A. Tallier a organisé une enquête auprès des présidents des différents services publics fédéraux. Il ressort de cette enquête achevée en avril 2006, que l'administration fédérale gère, d'après les estimations, 400 km d'archives qui doivent encore être traitées. En 2005, les Archives de l'État ont été confrontées à la demande d'aide urgente pour des déménagements de grande envergure et pour la restauration de dépôts d'archives de l'administration centrale, plus spécialement auprès du SPF Intérieur (Direction générale pour la Sécurité civile), du SPF Finances et du SPF Affaires économiques. Grâce au soutien des fonctionnaires dirigeants, à l'engagement des archivistes de l'État et au recrutement de personnel temporaire exécutant pour l'ouverture à la recherche primaire et surtout le conditionnement des documents d'archives, ces opérations ont pu être menées à bonne fin, la destruction non contrôlée des documents a pu être évitée et plus de 3,5 km d'archives ont pu être transférées en toute sécurité aux Archives de l'État avec l'intention de les mettre à la disposition d'un public intéressé.

Entre-temps, le groupe de travail 'Finances', composé d'E. Bodart (Archives de l'État Namur), P.-A. Tallier (AGR), M. Preneel (Archives de l'État Beveren), M. Trigalet (Archives de l'État Bruxelles (Anderlecht)), C. Vancoppenolle (Archives de l'État Beveren) et (depuis le 1^{er} juillet 2006) L. Vandeweyer (AGR), a continué l'action coordonnée des inspections auprès des bureaux de l'enregistrement et des domaines, des bureaux des hypothèques, des directions régionales et des comités d'acquisition. La concertation organisée en octobre 2005 avec le staff de Monsieur Debrone, administrateur général de l'administration patrimoniale, donna une nouvelle dynamique à la collaboration entre les Archives de l'État et le SPF Finances. La rédaction commune de tableaux de tri a été avancée comme priorité absolue, plus spécialement le tableau de tri concernant les archives des directions du cadastre (M. Preneel). En novembre 2005 une convention a été signée avec le *Musée National et Archives des Douanes et des Accises* relative à la conservation des archives de l'administration concernée.

En 2005 prit fin le projet "Instellingenstudie en archiefbeheer Vlaamse administratie" (Etude des institutions et gestion des archives de l'administration flamande), en un mot IAVA, qui avait pour objectif d'effectuer une action coordonnée de surveillance auprès des départements et des services extérieurs du Ministère de la Communauté flamande. Le projet IAVA a abouti à une grande série d'instruments de gestion (tableaux de gestion et tableaux de tri), dont une grande partie a effectivement été implémentée. Le dépôt par contrat d'un grand nombre de fonds d'archives aux Archives de l'État à Beveren était aussi le résultat direct du projet IAVA. Durant le second semestre de 2005, diverses tentatives ont été effectuées pour convaincre le Ministère de la Communauté flamande de poursuivre le travail. Malheureusement, aucun accord de collaboration ni aucun financement structurel de ce projet n'a jamais vu le jour. La philosophie de IAVA a par contre bien été reprise dans le projet de modernisation *Anders gaan werken* (Une autre manière de travailler) du Ministère de la Communauté flamande.

A l'exception des arrondissements judiciaires de Huy et de Bruxelles, plus aucune action systématique n'a été entreprise pour la période 2005-2006 vis-à-vis des archives des administrations locales (communes, CPAS, fabriques d'église). Par contre, les dossiers problématiques ont bien été traités et suivis dans les ressorts respectifs. La visite effectuée par L. Druetz aux archives des fabriques d'église de l'arrondissement de Huy lui permit de dresser la situation des conditions de conservation de ces archives. Les inspections n'ont jusqu'à présent pas encore abouti à des transferts. E. Bodart (Archives de l'État Namur) a prospecté les archives de la ville de Namur et des communes fusionnées, avec pour résultat, la mise en dépôt provisoire des archives de la commune de Beez aux Archives de l'État à Namur, et l'échange d'informations avec le responsable des archives de la ville de Namur qui ont permis de retrouver les archives des communes de Wierde et Wépion et de l'école communale de La Plante. En outre il faut signaler les nombreux contacts de M. Libert (jusqu'à oct. 2006: Archives de l'État Bruxelles (Anderlecht)) avec les communes, les zones de police et les CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale. Lors de ces contacts, on a commenté les tableaux de tri et donné des conseils sur l'élimination des archives.

En ce qui concerne le notariat, il faut signaler l'actualisation des instructions. Les "instructions et les recommandations pour la mise en dépôt, la communication et la reproduction des minutes notariales et des répertoires" ont été rédigées par H. Coppens et ensuite traduites par M. Trigalet (français) et par H. Montag et A. Minke (allemand). L'ouvrage a été diffusé par le biais de la Fédération royale du Notariat belge et des sections provinciales le 31 octobre 2006. Conjointement à ces instructions, qui entraînent en vigueur

au 1^{er} novembre 2006, une “instruction interne” a été diffusée aux dépôts des Archives de l’État.

1.1.1.3. Éducation et formation des responsables archivistiques

L’éducation et la formation des fonctionnaires est une manière efficace de rehausser la qualité de la gestion des archives par les producteurs d’archives publics. Les séances d’information sur l’implémentation des tableaux de gestion qui étaient organisées pour les responsables archivistiques départementaux et pour les diverses sections du Ministère de la Communauté flamande ont, par la force des choses, progressivement cessé.

En 2005, 12 activités ont été organisées au total en matière d’éducation et de formation pour les gestionnaires d’archives publics (329 participants au total) : 4 activités concernaient les provinces et les administrations régionales, 7 les communes, CPAS et les polders et waterings, 1 les services extérieurs et institutions publiques de l’administration fédérale. Ces 12 activités ont représenté plus de 50 heures de formation. 13 collègues y ont été impliqués.

P. Drossens et M. Vandermaesen ont organisé en 2005 et en 2006 diverses séances de formation pour les nouveaux membres des équipes archivistiques mobiles du pouvoir judiciaire. H. Van Isterdael s’est entretenu avec Bruno Cappelle de l’IFA propos de l’organisation d’un cours de gestion de documents pour les fonctionnaires. Finalement, l’IFA a choisi d’autres formateurs parce que le temps et le personnel disponible constituait un problème pour les Archives de l’État. Une réunion a été organisée le 17 mars 2005 aux Archives de l’État à Saint-Hubert par P. Hannick, chef de section, pour les secrétaires des CPAS de la province du Luxembourg. L. Honnoré (Archives de l’État Mons) et M. Libert (Archives de l’État Bruxelles (Anderlecht)) y présentaient les instructions.⁷

1.1.2. APERÇU DES ACTIVITÉS D’INSPECTION ET DE TRI

Aperçu général des activités en 2004-2006

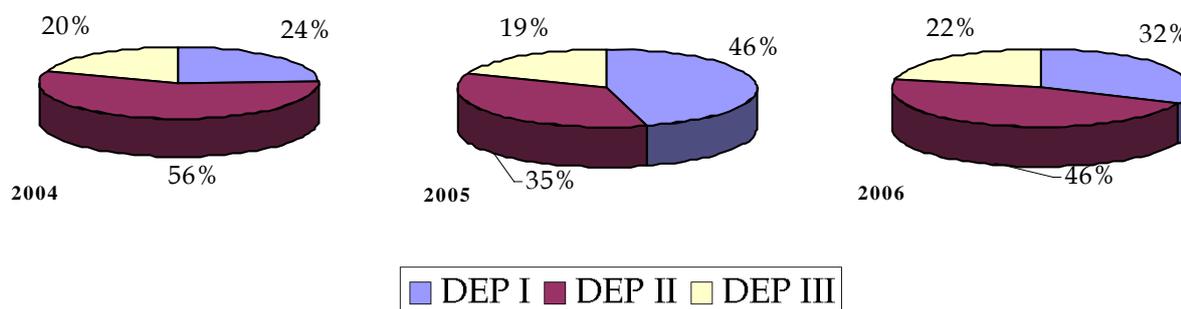
Activités et personnes concernées	2004	2005	2006
Visites d’inspection effectuées	718	651	399
Dép. I	173 24,1%	316 49%	128 32,1%
Dép. II	403 56,1%	204 31%	185 46,4%
Dép. III	142 19,8%	131 20%	86 21,5%
Nombre de membres du personnel concernés	54	51	41
Dép. I	16	20	12
Dép. II	23	19	18
Dép. III	15	12	11

⁷ HONNORE L., LIBERT M., NUYYTENS M., *Archives produites par les centres publics d'action sociale: plan de classement et tableau de tri*, Bruxelles, 2005, 36 p. (*Tableaux de gestion et tableaux de tri*) ; HONNORE L., LIBERT M., NUYYTENS M., *Archief gevormd door de Openbare Centra voor Maatschappelijk Welzijn: selectielijst en ordeningsplan*, Brussel, 2005, 36 p. (*Archiefbeheersplannen en selectielijsten*).

Nombres de jours effectifs	1809	746	502
Dép. I	480	295	251
Dép. II	1149	326	157
Dép. III	173	125	94

En 2005, le nombre d'inspection effectuée a sensiblement diminué par rapport à l'année 2004 (de 718 à 651 activités). Cette baisse est principalement due à la préparation du plan stratégique qui a absorbé beaucoup de temps et d'énergie durant quelques mois. La nouvelle orientation qui serait donnée à la surveillance et surtout la réorganisation de la surveillance qui s'annonçait (cf. l'organigramme du 20 octobre 2005), ont aussi fait que certaines missions d'inspection ont temporairement été suspendues. Le recul se voit surtout dans le nombre de jours investi dans cette activité. Le nombre d'archivistes concernés est resté relativement constant. Cette tendance a continué en 2006 (recul à 399 activités). Cette tendance à la baisse est due à la réorganisation tardive de la surveillance, qui n'a pu être réalisée que vers la fin de l'année, avec la fin du projet IAVA qui avait mené, jusqu'à la mi 2005, à des dizaines de contacts avec des services du Ministère de la Communauté flamande, et à la priorité qui était donnée en 2006 à l'ouverture à la recherche (introduction des données dans le système de gestion d'archives Archeion). Un enregistrement vers le bas du nombre d'activités n'est sans doute pas étranger à cette tendance. Des campagnes ont été organisées à grande échelle durant des mois en 2006 pour la collecte des archives des prédécesseurs en droit des SPF Affaires économiques et Intérieur. En outre, trois archivistes sous mandat sont entrés en service au 1er juillet 2006, dont deux ont été joints à la section 1 ("surveillance & avis") à partir de septembre 2006. Ces trois collègues ont été chargés d'importantes tâches de surveillance. Leurs contacts hebdomadaires (et donc leurs activités) n'ont vraisemblablement pas toujours été scrupuleusement enregistrés.

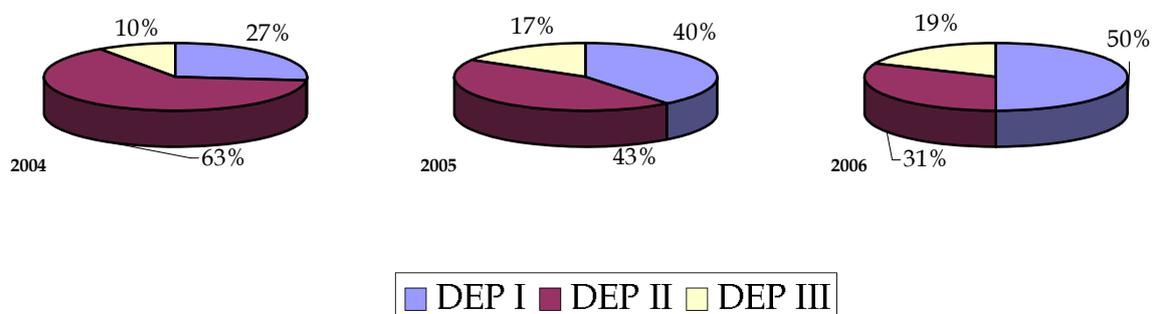
Au total 651 activités ayant trait à l'inspection, l'acquisition, l'évaluation et au tri des archives ont été notées en 2005. Près de la moitié des activités a été réalisée par le département I, qui a assuré la coordination des inspections de l'administration fédérale jusque fin 2005. En 2006, nous notons une proportion de 32,1 % (dépt I), 46,4 % (dépt II) et 21,5 % (dépt. III).



Activités surveillance archivistique – proportions par département 2004 - 2006

746 journées prestées ont été consacrées en 2005 à l'activité "surveillance", qui se répartissent, entre les départements, comme suit : 40 % département I, 43 % département II et 17 % département III. Le déséquilibre relatif entre d'une part les départements I et II et le département III d'autre part, trouve surtout son explication dans le manque de personnel scientifique d'expérience. Sous la direction de Pierre-Alain Tallier, chef de service de

l'ancienne section 2 des Archives générales du Royaume (archives de la période contemporaine), chargé de la coordination de la surveillance archivistique auprès de l'administration fédérale jusqu'en septembre 2006, 400 journées ont été consacrées au total en 2005 à des tâches relatives à la surveillance, dont 236,4 journées sur place dans les différentes administrations. En 2006, au moins 502 journées ont été consacrées à la surveillance, dont la moitié par les archivistes du département I.

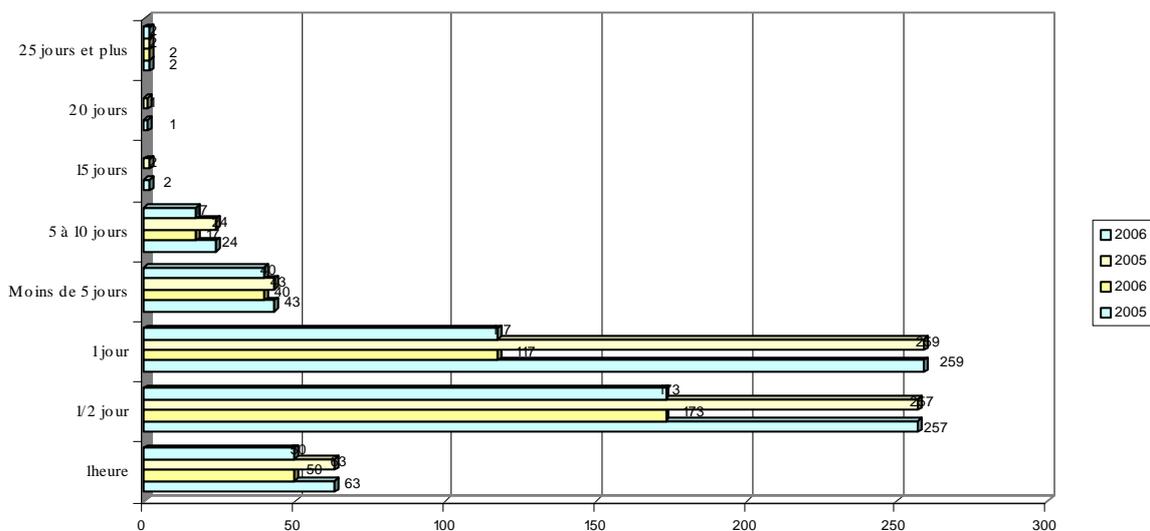


Surveillance archivistique: rapport journées par département 2004-2006

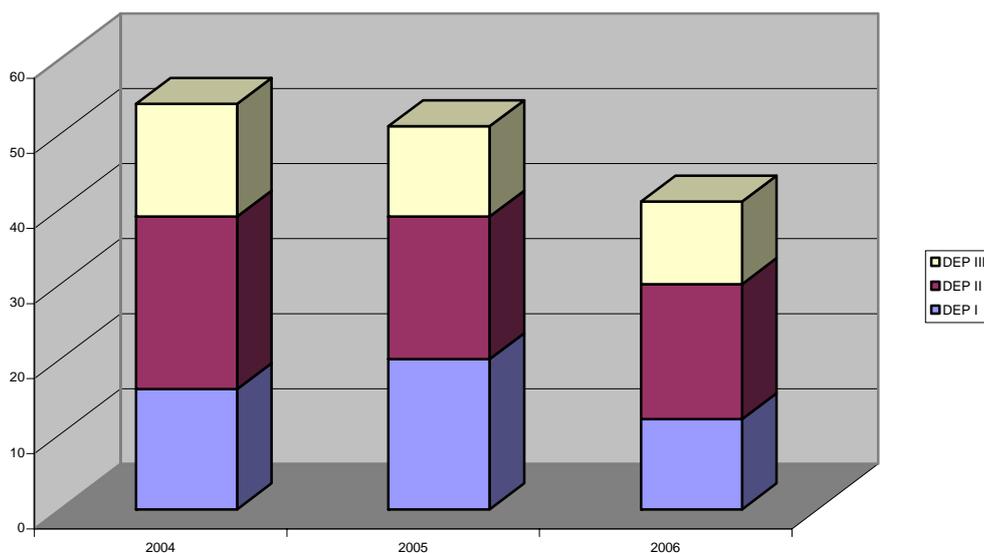
Pour le gros des tâches de surveillance, on compte une demi-journée à une journée complète, la rédaction du rapport ou la préparation d'une lettre de confirmation des rendez-vous fixés y compris.

Durée des activités dans le cadre de la surveillance

Durée des activités	2005	2006
1 heure	63	50
1/2 jour	257	173
1 jour	259	117
Moins de 5 jours	43	40
5 à 10 jours	24	17
15 jours	2	
20 jours	1	
25 jours et plus	2	2



En 2005, 51 archivistes, statutaires ou contractuels, étaient au total concernés ; ceux-ci se répartissent de manière plutôt proportionnelle entre les départements.

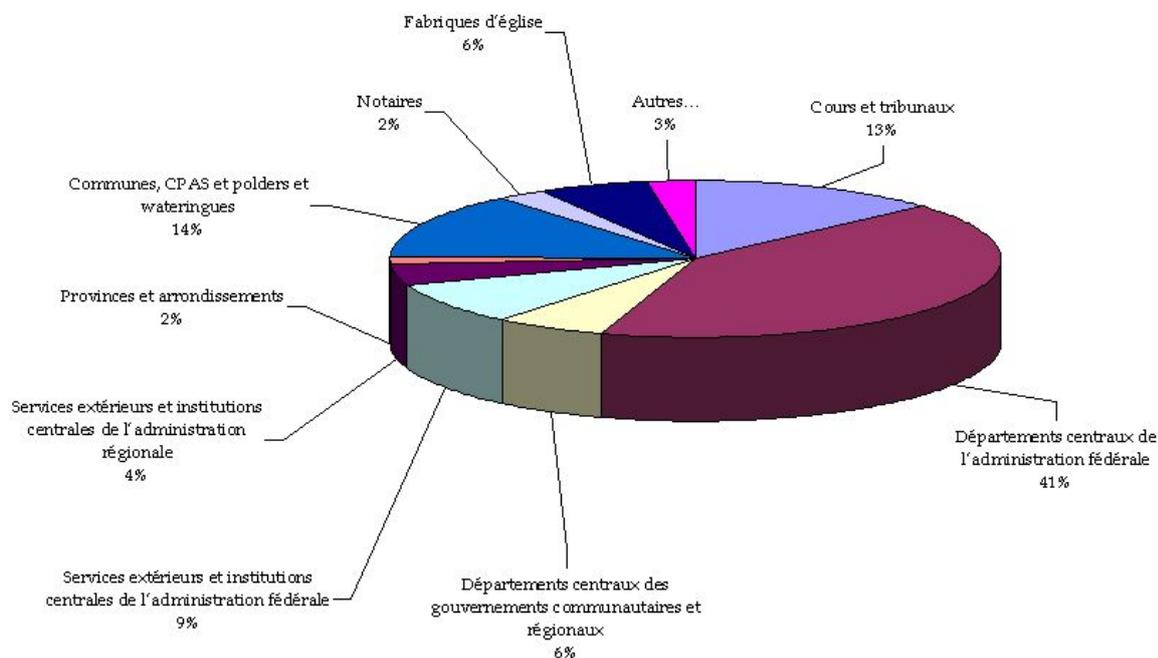


Surveillance archivistique: rapport nombre d'archivistes concernés par département 2004-2006

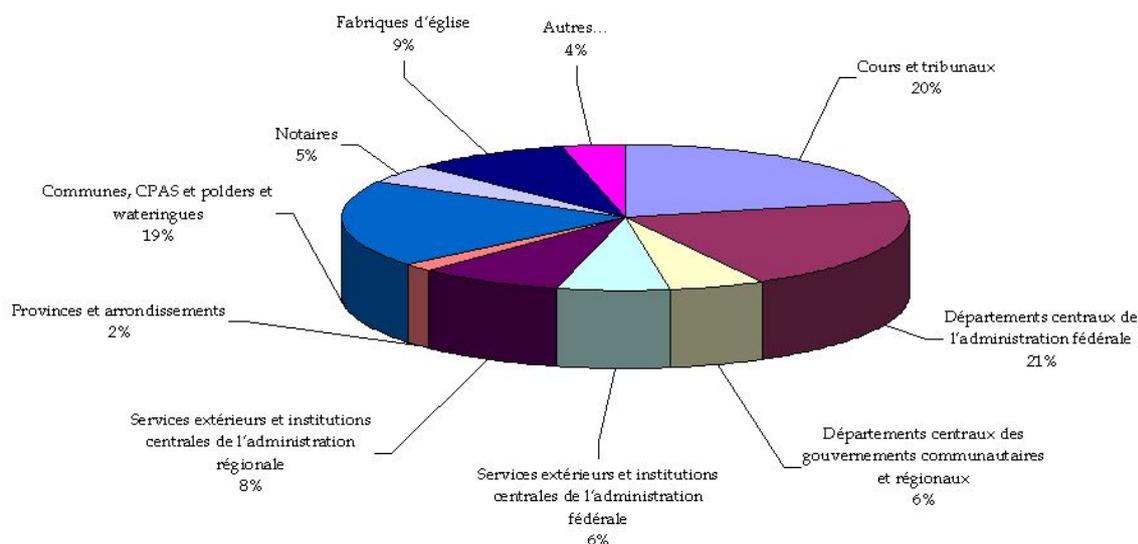
Lorsque nous faisons la ventilation des activités "surveillance" d'après la nature des formateurs d'archives, nous constatons qu'en 2005, l'administration fédérale constituait la principale source d'intérêt : 41,63 % des activités se situent au niveau des SPF et des SPP, 13,4 % au niveau des services extérieurs de l'administration fédérale et 13,4 % au niveau des cours et tribunaux du pouvoir judiciaire. La part des communautés et des régions se situait en 2005 à 9,99 % de nos activités de surveillance. En 2006, le centre d'intérêt était surtout dirigé sur la gestion d'archives auprès des cours et tribunaux (21,3 %), auprès des directions générales de l'administration fédérale (20,5 %) et auprès des administrations locales (19,0 %) et fabriques d'église (9,0 %)

Activités d'inspection, d'évaluation et de tri en 2004-2006 selon le type de producteur d'archives

Type de producteur d'archives	2004		2005		2006	
	Nb. d'act.	%	Nb. d'act.	%	Nb. d'act.	%
Cours et tribunaux	119	16,6	87	13,4	85	21,3
Départements centraux de l'administration fédérale	74	10,3	271	41,63	82	20,5
Départements centraux des gouvernements communautaires et régionaux	77	10,7	38	5,84	23	5,8
Services extérieurs et institutions centrales de l'administration fédérale	169	23,5	58	8,91	25	6,3
Services extérieurs et institutions centrales de l'administration régionale	77	10,7	27	4,15	33	8,3
Provinces et arrondissements	11	1,5	11	1,69	7	1,8
Communes, CPAS et polders et waterings	87	12,1	88	13,52	76	19,0
Notaires	53	7,4	16	2,46	18	4,5
Fabriques d'église	49	6,8	38	5,84	36	9,0
Autres...	2	0,3	17	2,56	14	3,5
Total	718	100,0	651	100,0	399	100,0



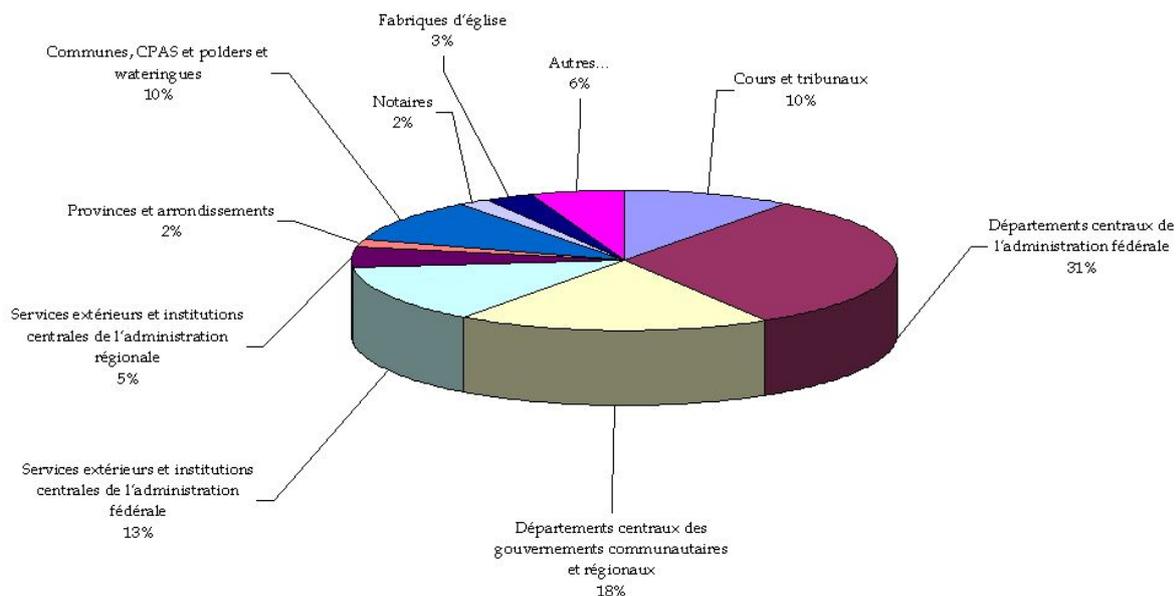
Surveillance archivistique: activités 2005 selon le type de producteur d'archives



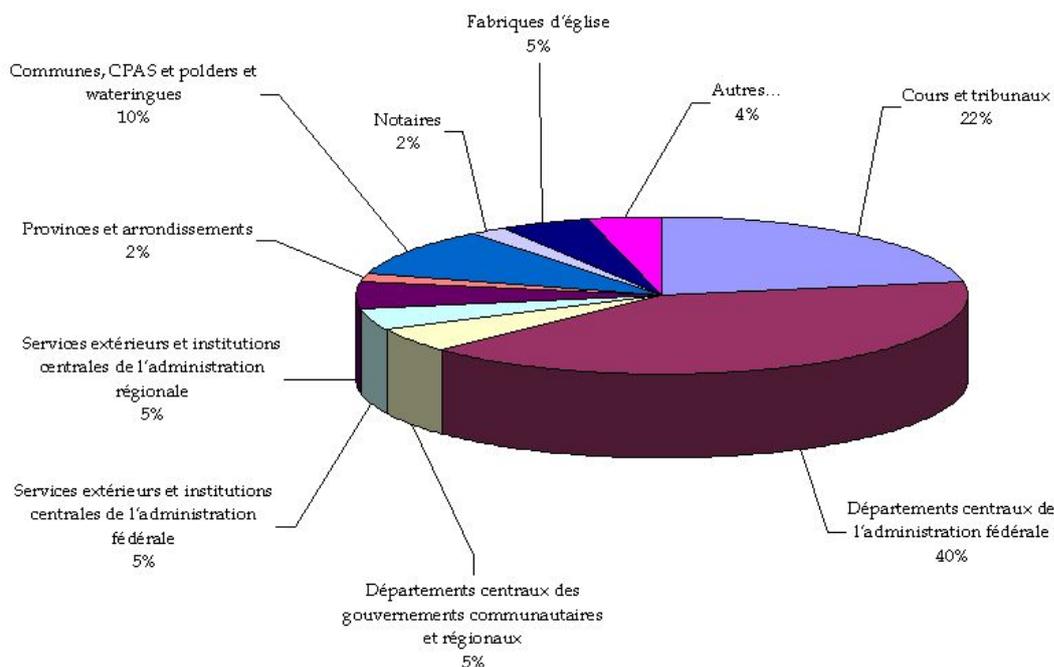
Surveillance archivistique: activités 2006 selon le type de producteur d'archives

Lorsque l'information disponible est ventilée sur le nombre de jours ouvrables investis d'après le type de producteur d'archives, nous obtenons une image relativement semblable : les Archives se consacrent à leurs tâches essentielles, notamment les inspections et la collecte d'archives du niveau administratif fédéral. Que les fabriques d'églises par ex. enregistrent un résultat à la baisse (2,79%) par rapport à 2004 (6,8 %) est surtout dû au fait que les campagnes systématiquement menées ont été abandonnées et qu'à partir de 2006, le choix s'est porté sur des réunions d'information pour des groupes de délégués des fabriques d'église, plutôt que sur des visites systématiques aux dépôts d'archives. Ces réunions d'information ont été organisées en 2005-2006 dans différents doyennés, en collaboration avec le 'FoKav' (Forum pour les archives ecclésiastiques).

Type de producteur d'archives	2005		2006	
	Nb. de jours ouvrables	%	Nb. de jours ouvrables	%
Cours et tribunaux	73,7	9,88	111	22,11
Départements centraux de l'administration fédérale	235,76	31,60	204	40,64
Départements centraux des gouvernements communautaires et régionaux	137,91	18,49	25	4,98
Services extérieurs et institutions centrales de l'administration fédérale	98,71	13,23	23	4,58
Services extérieurs et institutions centrales de l'administration régionale	36,05	4,83	27	5,38
Provinces et arrondissements	14,65	1,96	9	1,79
Communes, CPAS et polders et wateringues	73,38	9,84	50	9,96
Notaires	13,91	1,86	10	1,99
Fabriques d'église	20,79	2,79	23	4,58
Autres...	41,1	5,51	20	3,98
Total	746	100	502	100



Surveillance archivistique : nombre de jours ouvrables en 2006 selon le type de producteur d'archives



Surveillance archivistique : nombre de jours ouvrables en 2006 selon le type de producteur d'archives

Nature des activités en 2005-2006

Comme déjà mentionné ci-dessus, le terme 'surveillance archivistique' couvrait jusqu'en 2005 différentes charges et un large éventail d'activités. Depuis la réforme de la structure interne des Archives de l'État (organigramme de 2005) et la nomination de R. Depoortere comme chef de la section 1 "Surveillance, avis et collecte des archives", la surveillance archivistique s'est surtout concentrée sur la rédaction de tableaux de gestion et de tableaux

de tri afin d'améliorer de cette manière la qualité de la gestion d'archives de l'administration, sur la mise à la disposition de divers groupes-cibles au sein de l'administration d'instruments et de bonnes pratiques qui doivent les aider à réaliser certains objectifs, sur les avis à émettre et sur la formation des fonctionnaires concernés par la politique d'information, les opérations de déménagement, etc.

Les différents types d'activités réalisés dans le cadre de la surveillance archivistique, se résument comme suit :

Nature des activités	2005		2006	
Constat de bon état, ordonné et accessible, auprès du gestionnaire d'archives et rapport	357	55 %	156	39 %
Avis en matière d'amélioration de la gestion des archives	401	62 %	189	47 %
Projet tableau de tri/tableau de gestion (fixer les délais de conservation, l'évaluation et la destination définitive)	187		151	38 %
Communiquer les modalités de transfert	233	36 %	157	39 %
Suivi des versements (rédaction des bordereaux de versement, coordination des équipes d'archives, contrôle de la qualité des versements)	227	35 %	173	43 %

Le tableau ci-dessus diffère du tableau repris au rapport annuel 2004 (p. 10). Il est fortement simplifié. Le moyen par excellence pour enrayer de manière précoce le flot de documents aux administrations publiques et de limiter, par la même occasion, à des archives ayant une valeur historique et sociale l'accès aux Archives de l'État, est de fournir des instructions claires et de bons tableaux de tri et de gestion. Ces activités représentaient 29 % des interventions en 2005, 38 % en 2006. 62 % des activités s'accompagnaient en 2005 de l'émission d'avis sur l'amélioration de la gestion des archives et sur l'assainissement des dépôts d'archives, suite souvent à des déménagements; en 2006 ces activités représentaient 38 %. En 2005, dans plus de la moitié des cas, l'inspection était placée sous le signe du constat de bons points pour la gestion d'archives et de points susceptibles d'être améliorés; en 2006 encore pour seulement 39 % des cas. Le fait de signaler la situation à l'Archiviste général du Royaume et à l'autorité compétente faisait également partie de cette activité. Les inspections ont souvent pour conséquence que le gestionnaire d'archives décide de transférer, après tri éventuel, une partie des archives aux Archives de l'État. La préparation de ces transferts se doublant du contrôle de la qualité, représentait 35 % des activités en 2005, 43 % en 2006.

Il n'y eut pas de préparation ou de publication de nouvelles instructions en 2005. Après de nombreux contacts avec la Chambre nationale des Notaires, l'*Instruction pour le versement, la communication et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires* était diffusé dans les trois langues nationales le 31 octobre 2006. Cet ouvrage a été rédigé par H. Coppens en collaboration avec M. Trigalet (Archives de l'État Bruxelles (Anderlecht)). En 2006 a débuté la révision de l'*Instruction relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableau de tri et délai de conservation* qui a été imposée par le Ministre de la Justice à l'ensemble des cours et tribunaux en 2002.

1.1.3. PROTECTION DES ARCHIVES APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC

Les Archives de l'État ont fourni de gros efforts pour restituer les documents publics qui se trouvaient indûment dans les mains de personnes privées, aux propriétaires légitimes. Les documents d'archives mis en vente sur le marché, étaient identifiés plus en détail. Lorsqu'il s'agissait de documents appartenant au domaine public, le propriétaire légitime était averti (par ex. les communes) ou des tentatives furent faites pour revendiquer ces documents (éventuellement après plainte auprès du parquet compétent). Quelques succès purent ainsi être remportés en 2005 et 2006.

2005

Une quinzaine d'actions furent ainsi entreprises en 2005. Dans dix dossiers, les actions aboutirent au versement / à la restitution des pièces aux Archives de l'État.

Erik Houtman (Archives de l'État Anvers) a entrepris des actions pour récupérer deux importantes pièces d'archives, mises en vente à une vente aux enchères et qui manifestement appartenaient au domaine public. Les deux documents ont été retirés par les commissaires-priseurs. Une pièce d'archives précieuse fut cédée par le propriétaire aux Archives de l'État, l'autre a disparu "à l'étranger". M. Nuyttens et Maurice Vandermaesen (Archives de l'État Bruges) ont pu obtenir qu'une charte de 1353 de la "Groeningeabdij" à Courtrai, mise en vente le 8 octobre 2005 par un antiquaire de Bruges, fût transmise par 'un don anonyme' aux Archives de l'État à Courtrai. L'administration communale d'Oostkamp a été mise au courant de la mise en vente d'un atlas cadastral de l'ancienne commune de Oeleden par un autre antiquaire de Bruges. L'administration communale a entrepris des démarches judiciaires. D'autre part, un rôle de fermage d'un impôt indirect et des moyens généraux de la 'Verge de Menin', des années 1587-1588 a été revendiqué avec succès chez un troisième antiquaire de Bruges. Le document a été mis en sécurité aux Archives de l'État à Courtrai.

Grâce à l'action de H. Van Isterdael (Archives de l'État à Louvain), la société de musique "De Vereenigde vrienden" à Vilvorde a cédé une série de lettre reçue par l'administration municipale de Vilvorde et le registre de l'état civil "mariages" du canton municipal de Herent (an 7 du calendrier français) a été saisi par la police fédérale chez un antiquaire de Louvain. Sur l'indication de H. Van Isterdael, le parquet de Dinant a saisi deux registres chez un particulier de Soignies (le registre "*Extractum ex registris Baptizatorum, conjugatorum, defunctorum ecclesia parochialis de Rhodes Sti petri ab anno 1780 usque ad 1786*" et le registre intitulé "*Index et copia registrarum baptizatorum 1672-1804, matrimonio junctorum 1672-1804 et defunctorum 1779-1804 in Rhodio Sti petri*"), qui par après ont tous les deux été joints à la collection des registres paroissiaux des Archives de l'État à Louvain. Pour finir, la restitution de la charte qui accordait des privilèges communaux à Scherpenheuvel, a été revendiquée au bénéfice de l'administration municipale.

Les Archives de l'État à Arlon ont su récupérer 16 chartes de la période 1214-1653, qui avaient été dérobés par un soldat allemand au cours de la Seconde guerre mondiale. Ces documents, tous en rapport avec la province de Luxembourg (abbaye d'Orval et de Saint-Hubert, la seigneurie et le prieuré du Val-des-Ecoliers à Houffalize, le Conseil du Luxembourg et juridictions inférieures), furent remis le 1^{er} février 2005, grâce à l'entremise du directeur de la 'Landesarchiv von Niedersachsen' au Minister Marc Verwilghen de la Politique scientifique et à Pierre Hannick, chef de section des Archives de l'État à Arlon. Six chartes furent transmises après avoir été contrôlées par Pierre Hannick aux Archives de l'État à Saint-Hubert.

B. Dumont des Archives de l'État à Liège mit en octobre 2005 son expertise à la disposition de la police judiciaire lors d'une perquisition chez divers collectionneurs. Il dressa en outre des inventaires des documents qui avaient été saisis dans le courant de 2004 au cours des diverses perquisitions par les services judiciaires de Liège. Grâce à la vigilance de B. Dumont, la vente de documents de droit public chez les libraires de la région put être évitée. La vente d'une cinquantaine de documents, par le biais d'internet, n'a toutefois pas pu être déjouée. La décision du parquet de Liège de remettre les documents saisis dans le cadre de l'affaire « Leodiphilex » (mai 2004) aux services d'archives respectifs était par contre fort positive (plus de 1.000 documents). On a en outre demandé la restitution de documents saisis pendant l'année 2004 aux parquets de Bruxelles et de Liège.

A signaler encore que des contacts furent établis avec la famille d'un visiteur des Archives de l'État à Namur en vue de la restitution d'un registre paroissial de l'Ancien Régime, toutefois sans résultats concrets. Par contre, la prise de contact au sujet de la restitution des archives de l'échevinat de Fenal à Furnaux a bien été couronnée de succès : les documents ont été remis le 27 juillet 2005 aux Archives de l'État.

2006

Au cours de la période février à juin 2006, M. Carnier (Archives de l'État à Gand) a examiné un lot de documents d'archives, mis en vente par un antiquaire de Goeij (Anvers). Il est arrivé à la conclusion qu'une partie des documents mis en vente appartenait au domaine public. Ces documents ont été cédés, après négociations, aux Archives de l'État. D'autre part, il fut convenu que les Archives de l'État achèteraient les documents les plus intéressants ne faisant pas partie du domaine public. Les documents réclamés et achetés furent répartis, selon le ressort des producteurs d'archives, entre les différents dépôts des Archives de l'État. En ce qui concerne le domaine public, les Archives de l'État à Gand ont acquis par exemple deux registres : '*akten en contracten*' de la cour féodale de Sint-Baafs (1726-1743) et '*civiele enkwesten*' de l'échevinat de la seigneurie de Saint-Bavon (1783-1790). A Louvain, H. Van Isterdael a reçu, en présence de la presse, le registre (voir ci-dessus) du président du CPAS de Holsbeek. En février 2006, des entretiens eurent lieu avec le prof. Dr. J. Roegiers de la KULeuven à propos de la restitution d'un certain nombre de pièces originales des Archives de l'État et qui se trouvaient donc à tort dans le 'Fonds Philippen' de la KULeuven.

Le 27 juin 2006, V. Pirlot (Archives de l'État à Arlon) a rendu visite au *Musée ducal* à Bouillon dans le but de récupérer des documents d'archives originales de la justice de paix de Bouillon et des prédécesseurs en droit. Les documents concernés (3 mètres courant) ont été cédés le 7 novembre aux Archives de l'État à Arlon. V. Pirlot profita de l'opportunité pour se concerter avec l'administration communale de Bouillon à propos du versement des archives de l'Ancien Régime (plus spécialement les registres de la *Cour souveraine de Bouillon*). La visite d'inspection aux archives et à la bibliothèque de l'abbaye d'Orval (1^{er} juillet 2006) avait aussi pour objectif de donner des archives aux Archives de l'État en vue de leur conservation.

Après une inspection à la paroisse de la commune de Thommen, A. Minke a réussi à faire transférer quatre registres de l'ancien échevinat de Thommen des années 1718-1785 aux Archives de l'État à Eupen.

B. Dumont a terminé, en collaboration avec S. Denoël, l'inventaire des documents qui, au cours des différentes saisies de l'année 2004, avaient temporairement été donnés en conservation par la Justice aux Archives de l'État à Liège. B. Dumont accorda sa

collaboration à la rédaction d'un article, paru dans « Le Soir » du 6 septembre 2006 et consacré au vol de documents d'archives et au rôle des Archives de l'État dans la sauvegarde du domaine public de l'État.

E. Bodart mit en novembre 2006 le chef de département au courant de la présence probable dans les archives de l'évêché de Namur de diverses archives appartenant au domaine public de l'État. Le 5 mai 2006, des archives de la commune de Feschaux furent versées aux Archives de l'État à Namur par la direction des Archives départementales des Ardennes. Grâce à l'entremise d'E. Bodart, les archives des prédécesseurs en droit de l'*Institution publique de Protection de la Jeunesse* à Saint-Servais (Namur), qui avaient été remises à tort à l'UCL, étaient versées le 10 février 2006 aux Archives de l'État à Namur. Il en allait de même le 21 avril 2006 avec les archives du tribunal de la jeunesse à Namur.

Le 26 septembre 2006, Th. Scholtes (Archives de l'État à Saint-Hubert) a constaté que 3 registres de jugement (18 mai-7 oct. 1811, 11 jan.-29 oct. 1812 et 4 jan. 1830-5 oct. 1831), originaire de la justice de paix du canton de Durbuy, étaient mis en vente par un libraire à Liège (*Catalogue de livres anciens et modernes en vente à La Sirène, automne 2006*, réf. 106-108). Malgré la demande formelle de verser les pièces concernées aux Archives de l'État, celles-ci furent quand même vendues, à la suite de quoi le parquet de Marche-en-Famenne a ouvert un dossier à charge du libraire. A la suite d'une inspection à la justice de paix de Durbuy effectuée le 10 octobre 2006, il est apparu que les documents mis en vente devaient en principe faire partie d'un versement datant de 1959.

En ce qui concerne la sauvegarde des archives appartenant au domaine public, on s'est préoccupé en 2005 et 2006 de la rationalisation de la communication interne. Toutes les informations reçues sur des archives menacées ou des archives mis en vente étaient centralisées chez C. de Moreau de Gerbehaye (chef du département III depuis le 1^{er} juin 2006). C. de Moreau de Gerbehaye a organisé le 31 janvier 2006 une concertation avec les représentants des différents groupes de collectionneurs (principalement des collectionneurs de timbres-poste et de marques postales) et, avec L. Janssens, deux après-midi d'étude pour les représentants de la police fédérale et les parquets. L'objectif est de répéter ces sessions d'information tous les deux ans. Dans le cadre de la restitution de documents, des services d'archives publics de Belgique et de l'étranger ont également été contactés. Le suivi des dossiers constitue une nouvelle mission que les Archives de l'État comptent parmi leurs tâches essentielles.

Lors du colloque international sur '*La revendication du patrimoine écrit*', organisé les 15 et 16 juin 2006 par le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel (Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud 11) et C.N.R.S), C. de Moreau de Gerbehaye a présenté un état de question dans une communication intitulée '*Droit et pratique de la revendication en Belgique*'.

1.2. AVIS AUX PRODUCTEURS D'ARCHIVES PRIVÉS ET COLLECTE DE LEURS ARCHIVES

Les Archives de l'État n'ont évidemment pas de compétence d'inspection vis-à-vis des producteurs d'archives privés. Dans ce secteur, les archivistes se concentrent sur l'avis, la prospection et la collecte. Il ressort du tableau ci-dessous que les Archives de l'État pratiquent une politique active : au total, 27 personnes ont effectué 88 prestations en 2005, qui ont consacré ensemble environ 68 jours ouvrables à cette mission. En 2006, 17 personnes étaient concernées (69 actions) par la collecte d'archives d'origine privée.

Aperçu général des activités en 2004-2006

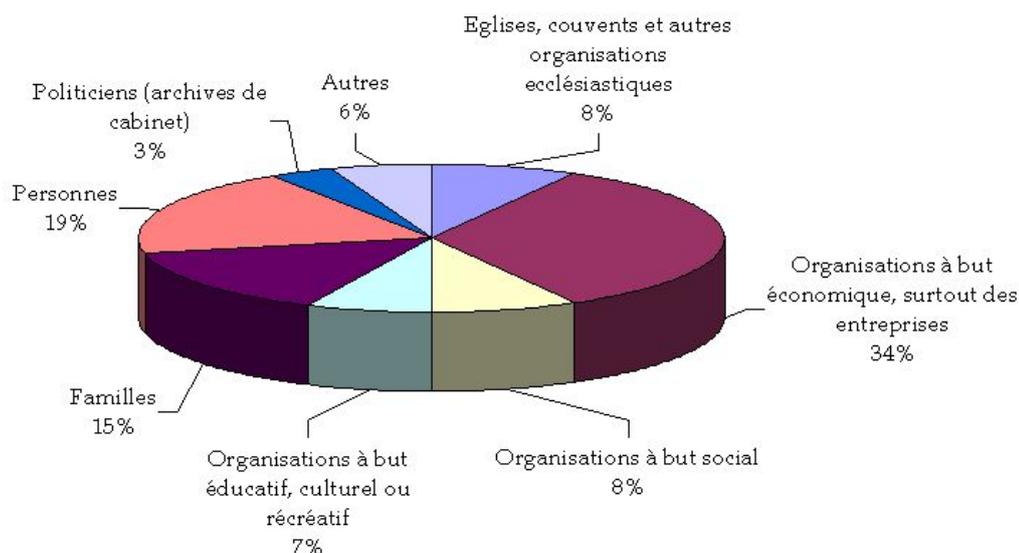
Activités et personnes concernées	2004	2005	2006
Nombre de prestations	120	88	69
Dép. I	29	15	8
Dép. II	53	38	28
Dép. III	38	35	33
Nombre d'agents concernés	28	27	17
Dép. I	5	4	4
Dép. II	13	12	7
Dép. III	10	11	6
Nombre de journées	201	68	66,91
Dép. I	116	19	14,50
Dép. II	42	33	35,05
Dép. III	43	16	17,36

Fournir des avis à des producteurs d'archives privés a principalement pour objectif la collecte d'archives. En 2005, 34 % des activités était orienté sur la collecte d'archives d'organisations ayant un but économique (surtout des entreprises), 20 % des activités concernaient la collecte d'archives de personnes, 15 % des archives de famille. Les églises et les institutions ecclésiastiques⁸, principalement des paroisses dont le producteur d'archives a un statut mixte de droit public et de droit privé, représentent 8 % des activités.

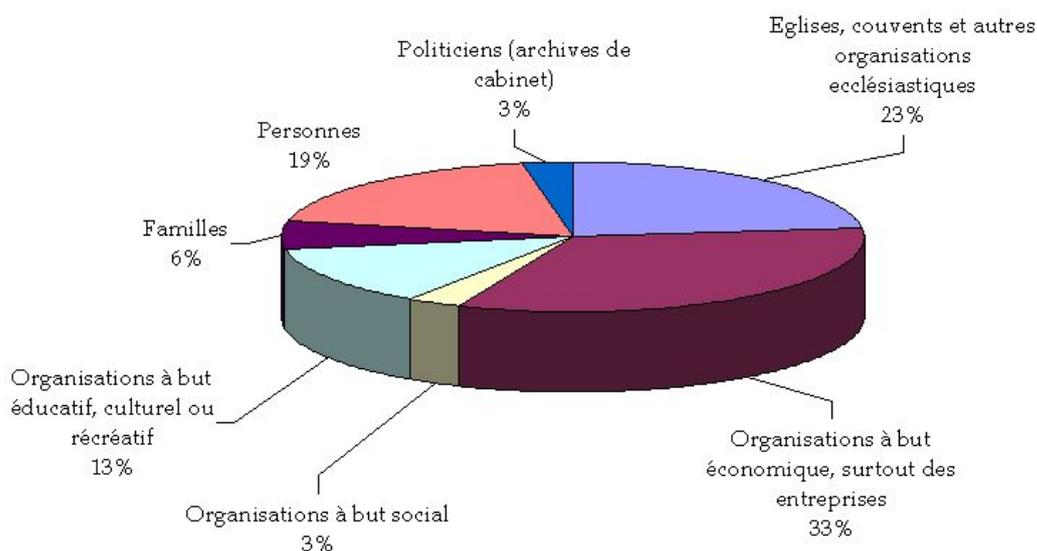
Activités pour les producteurs d'archives privés en 2004-2006 selon le type de producteur d'archives

Type de producteur d'archive	2004		2005		2006	
	Nb. d'act.	%	Nb. d'act.	%	Nb. d'act.	%
Eglises, couvents et autres organisations ecclésiastiques	18	15,0	7	7,95	16	23,19
Organisations à but économique, surtout des entreprises	24	20,0	30	34,09	23	33,33
Organisations à but social	10	8,3	7	7,95	2	2,90
Organisations à but éducatif, culturel ou récréatif	2	1,7	6	6,82	9	13,04
Familles	10	8,3	13	14,77	4	5,80
Personnes	20	16,7	17	19,32	13	18,84
Politiciens (archives de cabinet)	20	16,7	3	3,41	2	2,90
Autres	2	1,7	5	5,68		
Total	120	100,0	88	100,0	69	100,0

⁸ Les archives ecclésiastiques sont pratiquement toutes des églises de paroisse. Leurs archives sont toutefois de droit public (les archives des fabriques d'église) et de droit privé (les archives du curé et des associations paroissiales). Les visites aux fabriques d'église portent le caractère d'une inspection mais l'archiviste remplit simultanément son rôle de conseiller pour les archives de droit privé. Les rapports ont donc trait aux deux facettes. Etant donné qu'en raison de principes archivistiques, il a été décidé de traiter ces deux parties comme une unité, un choix devait être fait et elles sont désormais traitées sous le chapitre "Avis aux producteurs d'archives privés". En faisant cela, nous n'ôtons naturellement rien au caractère de droit public des archives des fabriques d'église.



Activités selon le type de producteur d'archives privé 2005



Activités selon le type de producteur d'archives privé 2006

Les contacts avec les entreprises sont très intensifs (34 %). *L'association pour la valorisation des archives d'entreprise* dans laquelle l'ancien archiviste général D. Van Overstraeten joue un rôle très actif, a également son importance dans la collecte et l'ouverture à la recherche des archives d'entreprise. Ainsi s'est réalisé en 2005 le versement des archives de l'Intercommunale SIBELGA et de ses prédécesseurs en droit (Asvergaz, Asverlec, Electrodistribution, Interdyle, Intergaz, Iverlec, Sobragaz, Sobralec, ...) (période 1920-1988, 105 m.)

Il faut également signaler le projet "Prospection, acquisition et valorisation des archives d'entreprise de la Flandre occidentale" des Archives de l'État à Bruges (Joachim Derwael). Ce projet, commencé en 2004, a pour objectif de rédiger un guide des archives d'entreprises conservées sur le territoire de la province de Flandre occidentale et de sensibiliser les entrepreneurs de bien gérer les archives de leur entreprise et de les verser éventuellement aux Archives de l'État. Un autre objectif de ce projet est de mettre en sécurité les archives des entreprises en faillite. En 2004, l'intérêt s'est surtout porté sur les entreprises du secteur textile, alimentaire et métallurgique. En mars 2005, une enquête fut menée auprès des entreprises du port de Zeebrugge. Dans le courant de 2005 et 2006, des contacts furent établis avec différentes organisations patronales ('VOKA Kamer van Koophandel West-Vlaanderen', 'VKW West-Vlaanderen' et 'Association of Port of Zeebrugge Interests' (APZI asbl), avec la Société de Développement régional de Flandre occidentale, avec les greffiers en chef des divers tribunaux de commerce de la province et avec un certain nombre de curateurs. La renommée du projet s'accrut constamment par ces divers contacts. L'imprimerie Strobbe d'Izegem a proposé en janvier 2006 les archives de l'entreprise Castel-Vandeghen NV d'Ingelmunster. Cette entreprise mit fin à ses activités en 1969. Les archives furent transférées aux Archives de l'État à Beveren (environ 15 mètres courants). Après la publication de l'inventaire des archives de l'imprimerie Danneels NV de Poperinge, une partie des archives d'entreprises de l'imprimerie Danneels et Multisac NV et des archives de famille sont encore resurgies à la surface (environ 7 mètres courants). Ce fonds a été versé le 12 juillet 2006 aux Archives de l'État à Bruges. Le 20 novembre 2006, les archives du garage Vandeginste NV furent versées, après une visite sur place, aux Archives de l'État à Bruges (12 mètres courants). Grâce à l'entremise de Marc Constandt, archiviste communal de Middelkerke, les Archives de l'État sont entrées en possession des archives de la Société Anonyme Ostendia, un fabricant de poisson en conserve de Bredene (0,5 mètre courant). Les archives de l'atelier de tissage de velours Plush NV de Wevelgem furent versées le 27 novembre. Les archives comportaient entre autres un album photo, un dossier relatif à l'histoire de l'entreprise, des contrats se rapportant aux bâtiments, des bilans annuels, des polices d'assurance, etc.

Après plusieurs visites sur place, un certain nombre d'archives d'entreprise purent être transférées en 2005 aux Archives de l'État à Arlon (Usine d'Athus, entreprise de construction Cousset à Dampicourt), ainsi que les archives de famille de P. Hannick.

Un groupe important d'archives dans le profil d'acquisition des Archives de l'État sont les archives des politiciens, des directeurs d'entreprise et de hauts fonctionnaires. En 2005, Les Archives générales du Royaume (ancienne section 3 : L.A. Bernardo y Garcia) ont établis des contacts qui furent conclus avec succès par des versements, e.a. de la part de G. Steenkiste (dépôt, 26 m.), R. Nols (donation, 2 m.), H.P. Henri-Jaspar (donation, 0,40 m.), Comte H. Pierlot (donation, 4 m.).

La section 5, qualifiée pour l'acquisition des archives contemporaines, fut chargée d'actualiser les instructions de 2003 relatives au tri et à la collecte des archives de cabinet. L. Bernardo y Garcia a réalisé, en collaboration avec les Archives de la ville de Bruxelles, une brochure qui a été diffusée parmi les membres de l'administration municipale de Bruxelles⁹

⁹ BERNARDO Y GARCIA L. A., COUMANS V., *Archives des cabinets du bourgmestre et des échevins de la Ville de Bruxelles. Versement des archives des cabinets du bourgmestre et des échevins aux Archives de la Ville de Bruxelles. Modalités pratiques à l'attention du mandataire donateur et de ses collaborateurs*, Bruxelles, Ville de Bruxelles, 2006, 16 p.; BERNARDO Y GARCIA L. A., COUMANS V., *Archief van de kabinetten van de burgemeester en de schepenen van de Stad Brussel. Overdracht van het archief van de kabinetten van de*

un mois avant les élections communales d'octobre 2006. Une brochure semblable destinées aux membres du gouvernement fédéral a également été préparée et ceci en vue des élections fédérales du 10 juin 2007.

1.3. CONSERVATION

1.3.1. ÉTAT DES COLLECTIONS AU 31.12.2006

La répartition des tâches entre les différents dépôts des Archives de l'État a été établie dans l'arrêté d'exécution de 1957. Les Archives générales du Royaume acquièrent et conservent les fonds d'archives des producteurs nationaux et puis fédéraux. Les dépôts des Archives de l'État sis dans les chefs-lieux de province conservent les archives produites par les provinces. Ensuite les dépôts des Archives de l'État acquièrent et conservent les archives formées par les producteurs d'archives établis dans leur ressort. En ce qui concerne les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), c'est la Région de Bruxelles-Capitale. Les provinces forment le ressort pour les Archives de l'État à Anvers, Louvain, Hasselt, Louvain-la-Neuve et Namur. Le territoire administratif des Archives de l'État à Bruges, Courtrai Gand, Renaix, Beveren, Tournai, Mons, Huy, Liège, Saint-Hubert et Arlon s'étend sur un ou plusieurs arrondissements judiciaires.¹⁰ Le *Gerichtsbezirk Eupen* constitue le ressort des Archives de l'État à Eupen.

1.3.1.1. Aperçu des archives conservées aux Archives de l'État

Les Archives de l'État gèrent à la fin de l'année 2006 au total 215 km d'archives. Plus d'un quart de ceux-ci reposent aux Archives générales du Royaume (58km ou 29,96 %)¹¹ ; près d'un cinquième est conservé aux Archives de l'État à Beveren (41 km ou 19 %), suivis par les dépôts d'archives qui ont une capacité de stockage entre 15 et 17 km, à savoir les Archives de l'État à Liège (7,99 %), les Archives du Palais royal (7,36 %) et les Archives de Mons (7,02 %). Suivent successivement par ordre décroissant de grandeur, les Archives de l'État à Arlon (4,24 %), Hasselt (3,58 %), Namur (3,41 %), Gand (3,26 %), Bruges (3,13 %) et Anvers (2,45 %).

burgemeester en de schepenen aan het Archief van de Stad Brussel, Bruxelles, 2006, 16 p.; BERNARDO Y GARCIA L. A., COUMANS V., *Archives des conseillers communaux de la Ville de Bruxelles. Versement des archives des conseillers communaux aux Archives de la Ville de Bruxelles. Modalités pratiques à l'attention du mandataire donateur*, Bruxelles, Ville de Bruxelles, 2006, 16 p. ; BERNARDO Y GARCIA L. A., COUMANS V., *Archief van de gemeenteraadsleden van de Stad Brussel. Overdracht van het archief van de gemeenteraadsleden aan het Archief van de Stad Brussel*, Bruxelles, 2006, 16 p.

¹⁰ Avec l'établissement des dépôts d'arrondissement des Archives de l'État en 1963 l'arrondissement administratif a été pris comme ressort. Vu que les activités des dépôts des Archives de l'État étaient étroitement liées aux arrondissements judiciaires (versement des doubles des registres de l'état civil, des doubles des répertoires des notaires, archives des tribunaux, des bureaux d'hypothèque, etc.), fut au début des années 1990 reconverti vers les arrondissements judiciaires.

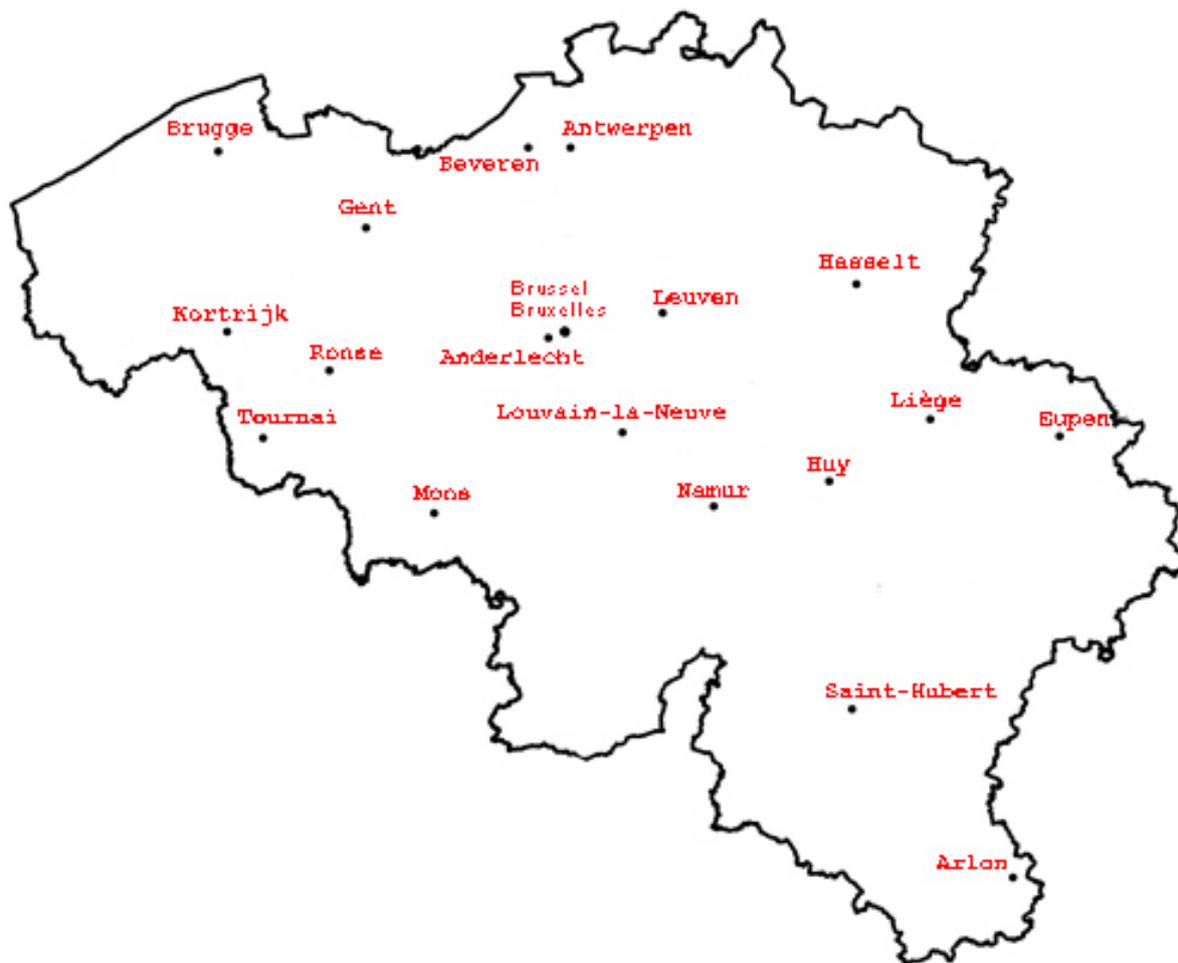
¹¹ Dans ce chiffre, est repris le volume des fonds et collections entreposées au dépôt auxiliaire de Haseldonckx (rue du Houblon - rue Vandenbrandestraat).



Leurs fonds et collections varient entre 7 et 14,5 km. Totalisent moins que 7 km les les Archives de l'État à Saint-Hubert (2,27 %) et à Bruxelles (Anderlecht) (1,41 %), les nouveaux dépôts des Archives de l'État à Louvain (0,59 %) et Louvain-la-Neuve (1,23 %)¹², les Archives de l'État des arrondissements de Courtrai (1,77 %), Renaix (1,19 %), Tournai (1,38 %) et Huy (0,93 %) et enfin les Archives de l'État à Eupen (0,62 %).

Le Département I (Archives générales du Royaume et Archives de l'État à Bruxelles) conservent 76,8 km d'archives ou 35,73 % des fonds et collections. Le Département II (Archives de l'État en Flandre) gère près de 75, 7 km ou 35,18 %. Le Département III (Archives de l'État en Wallonie et dans la communauté germanophone) héberge 62,6 km ou 29,10 %.

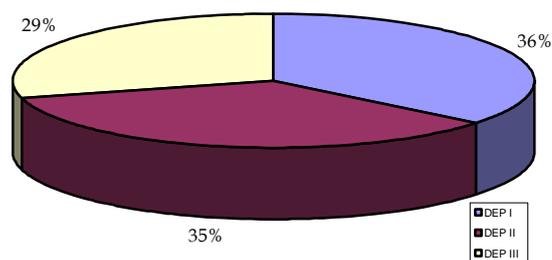
¹² Les collections des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve se trouvent temporairement aux Archives générales du Royaume ainsi que dans les Archives de l'État à Anderlecht, Beveren et Saint-Hubert. Au contraire du *Rapport annuel 2004* ils ont été repris séparément dans les tableaux pour 2006.



Les relativement grandes différences entre le relevé des chiffres pour les années 2004 et 2006 sont à attribuer à quantité de facteurs. Grâce à l'introduction de données relatives à la longueur des tablettes et l'occupation des platines dans les magasins (dans le cadre de la préparation du système de gestion d'archives Archeion) le comptage a été largement affiné. La longueur des tablettes fut comptabilisée en 2004 à un mètre alors que la mesure variait entre 86 et 92 cm. Les facteurs complémentaires sont les conséquences des opérations de déménagements, du traitement et reconditionnement des archives (conditionnement en boîtes versus portefeuilles) et les opérations de transfert internes (déplacement dans les magasins). En outre, le chiffre des fonds d'archives conservés à la « rue du Houblon » (à présent plus connu comme les Archives de l'État à Bruxelles II - Haezeldonkx) n'a pas été ajouté. Les grandes différences qui ont été constatées sont en lien avec les Archives de l'État à Mons par rapport aux données en date du 31 décembre 2004. Elles sont dues au conditionnement des archives en vue du déménagement, au cours de la première moitié de 2006, vers le nouveau dépôt d'archives et à l'implantation des fonds dans les nouveaux espaces de dépôt.

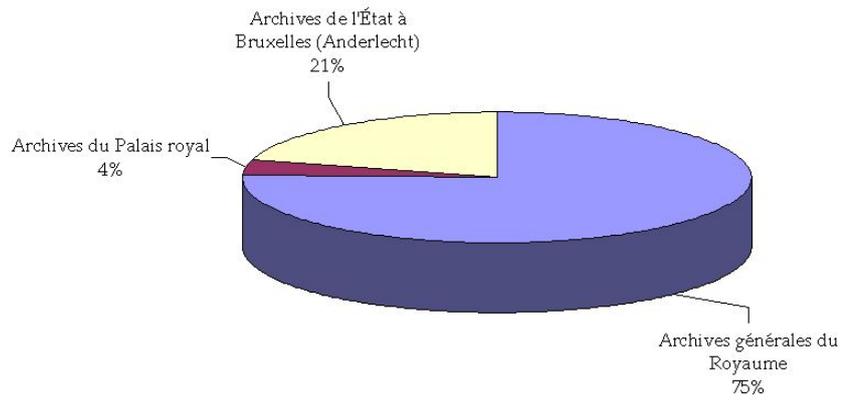
Aperçu des archives conservées par lieux de conservation

Lieu de conservation	Métrage linéaire	% département	% Archives de l'État
Dép. I Bruxelles			
Archives générales du Royaume ¹³	58011,90	75,46	26,96
Archives du Palais royal	3040,00	3,95	1,41
Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht)	15829,49	20,59	7,36
Total	76881,39	100	35,73
Dép. II Provinces flamandes			
Anvers	5281,89	6,98	2,45
Beveren	41313,56	54,57	19,20
Bruges	6740,69	8,90	3,13
Gand	7010,05	9,26	3,26
Hasselt	7709,62	10,18	3,58
Courtrai	3812,64	5,04	1,77
Louvain	1264,00	1,67	0,59
Renaix	2569,74	3,39	1,19
Total	75702,19	100	35,18
Dép. III Provinces wallones			
Arlon	9135,10	14,59	4,24
Huy	1999,27	3,19	0,93
Liège	17191,23	27,45	7,99
Louvain-la-Neuve	2655,98	4,24	1,23
Mons	15111,75	24,13	7,02
Namur	7332,00	11,71	3,41
Saint-Hubert	4889,55	7,81	2,27
Tournai	2977,5	4,76	1,38
Eupen	1325,39	2,12	0,62
Total	62617,77	100	29,10
Total général des Archives de l'État	215201,40		100

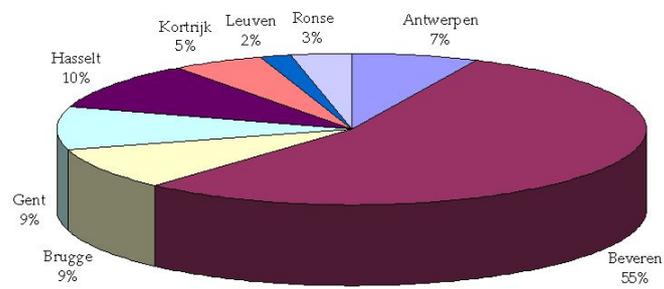


Répartition des archives par départements

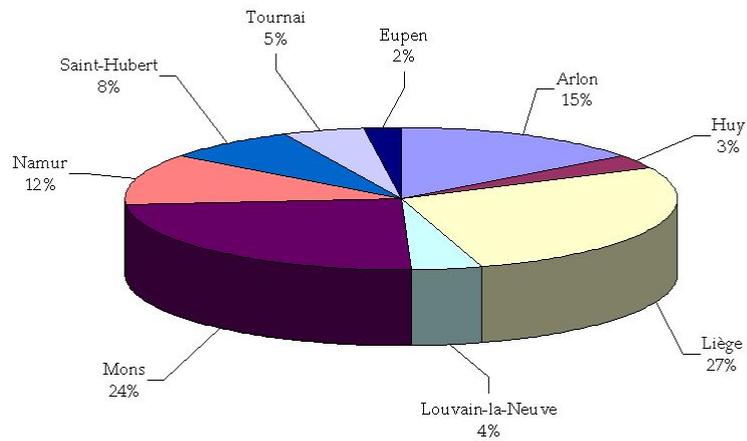
¹³ Le chiffre mentionné pour les Archives générales du Royaume se rapporte également aux fonds qui sont stockés dans le 'dépôts auxiliaire' de la rue du Houblon. L'importance totale des fonds d'archives conservés dans ce dépôt comporte environ 6,6 km.; nous y trouvons, entre autres, les archives d'entreprises, les archives d'associations, les archives du séquestre, les archives du cabinet et les dommages de guerre.



Répartition au sein du département I



Répartition au sein du département II

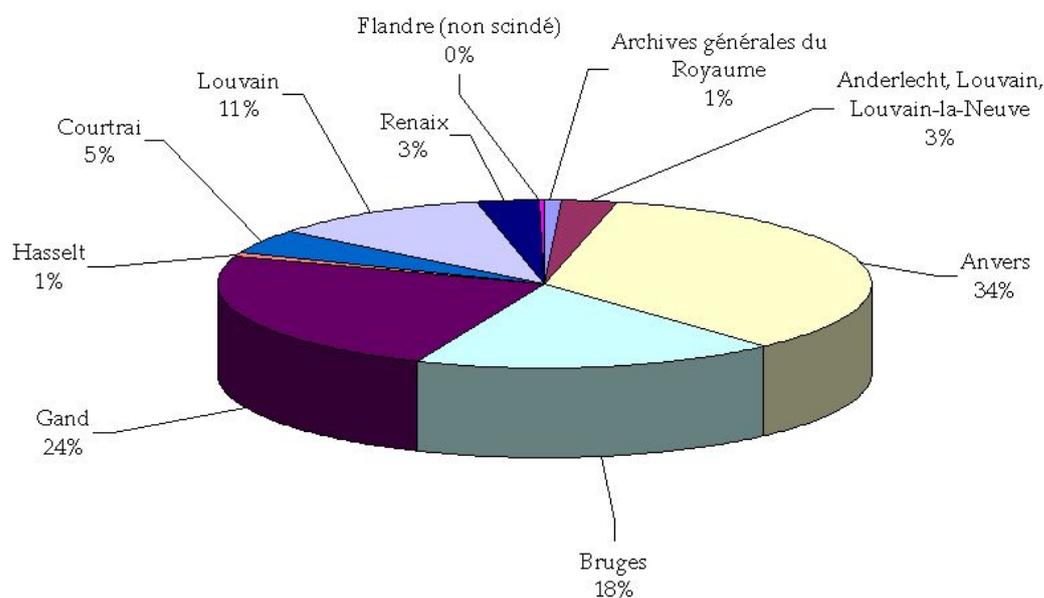


Répartition au sein du département III

En Flandre, les Archives de l'État à Beveren remplissent une fonction particulière. Hormis les Archives générales du Royaume pour l'arrondissement de Termonde, elles font office de dépôt auxiliaire pour les Archives de l'État en Flandre et de dépôt central de conservation de registres paroissiaux et de registres d'état civil pour l'ensemble de la Flandre.

Aperçu des archives conservées aux Archives de l'État à Beveren par ressort d'archives en 2006

Archives de l'État	RP et ÉC	Autres fonds d'archives	Métrage linéaire total	%
Archives générales du Royaume	0	255	255	0,72
Bruxelles (Anderlecht), Leuven en Louvain-la-Neuve.	1009	0	1009	2,84
Anvers	788	11556	12344	34,78
Bruges	1111	5301	6412	18,06
Gand	828	7649	8477	23,88
Hasselt	314	0	314	0,88
Courtrai	188	1421	1609	4,53
Louvain	142	3773	3915	11,03
Renaix	221	846	1067	3,01
Flandre (non scindé)		93	93	0,26
Total	4601	30894	35495	100,00



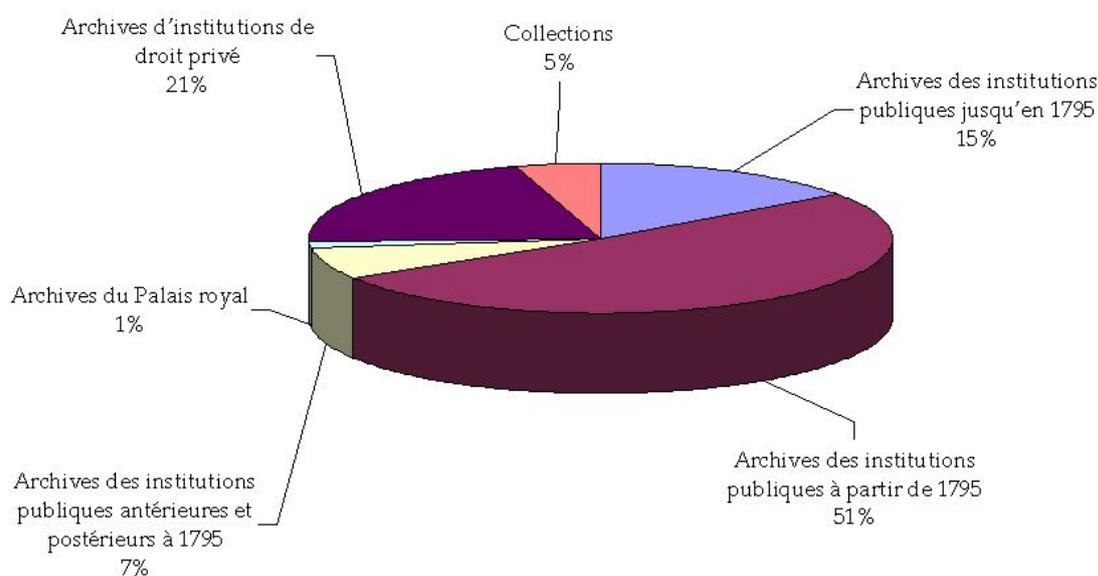
Aperçu des archives du département II gérées par les Archives de l'État à Beveren

En Wallonie, la fonction de dépôt auxiliaire à Saint-Hubert ne fut pas développée après la construction de nouveaux bâtiments à Arlon et Liège. Il fait office avec les Archives de l'État à Liège de stockage temporaire pour le département III. Dans le courant de l'année 2006 un certain nombre de fonds a été versé à Mons.

*Aperçu des archives gérées par les Archives de l'État au 31 décembre 2006
par type de producteur d'archives*

Archives par type de producteur	Métrage linéaire	Pourcen- tage par producteur d'archives	Pourcen- tage du total
Archives des institutions publiques jusqu'en 1795			
Autorités centrales	9695,11	30,25	4,51
Autorités régionales et supralocales	11304,33	35,27	5,25
Autorités locales	11054,24	34,49	5,14
Total	32053,68	100,00	14,89
Archives des institutions publiques à partir de 1795			
Cours et tribunaux	31794,1	28,80	14,77
Départements centraux du gouvernement national/fédéral	23117,05	20,94	10,74
Départements centraux des gouvernements communautaires et régionaux	1237,93	1,12	0,58
Services extérieurs et institutions publiques du pouvoir fédéral	27624,57	25,02	12,84
Services extérieurs et institutions publiques des pouvoirs fédérés	1803,73	1,63	0,84
Province	14440,23	13,08	6,71
Autorités régionales et supralocales	1239,66	1,12	0,58
Communes et autres autorités locales	9140,06	8,28	4,25
Total	110397,3	100,00	51,30
Archives des institutions publiques antérieures et postérieures à 1795			
Polders et wateringues	358,27	2,46	0,17
Notaires	14198,08	97,54	6,60
Total	14556,35	100,00	6,76
Archives du Palais royal	3040	100,00	1,41
Archives d'institutions de droit privé			
Institutions religieuses	6453,24	14,39	3,00
Organisations privées, associations, entreprises	25371,34	56,56	11,79
Familles et personnes	13033,44	29,05	6,06
Total	44858,02	100,00	20,84
Collections			
Registres paroissiaux et répertoires	1897,72	18,43	0,88
État-civil et tables	5156,89	50,09	2,40
Autres collections documentaires	3241,36	31,48	1,51
Total	10295,97	100,00	4,78
Total des archives gérées	215201,4		100,00

Le panorama des fonds et collections en 2006 est le résultat de plus de 200 ans d'histoire archivistique. Elle trouve son origine dans les archives des couvents supprimés par Joseph II et les documents nationalisés pendant la période française provenant des églises et couvents, des cours de justice, des tribunaux, des seigneuries, des greffes scabinaux, châtelainies et quartiers, qui par la suite via les tribunaux de première instance et les gouvernements provinciaux ont abouti aux Archives de l'État. Ces archives d'Ancien régime, qui font encore toujours partie du corpus, formaient jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle le cœur des dépôts des Archives de l'État. Un changement définitif de profil survint après la loi des archives de 1955 par laquelle les autorités nationales et provinciales furent chargées de verser leurs archives de plus de 100 ans aux Archives de l'État. Aussitôt une masse de jeunes archives et d'archives d'institutions telles que les communes et institutions publiques qui jusque là n'étaient pas obligées de verser, trouva le chemin des Archives de l'État.¹⁴



Cinquante ans après la loi des archives, les cours et tribunaux et les administrations publiques ont à leur tour trouvé le chemin des Archives de l'État. Ils constituent plus de la moitié de la totalité des collections d'archives (110 km ou 53,3 %). Au sein du groupe des archives contemporaines 31,7 km ou 14,7 % proviennent des cours et tribunaux et 50,7 km ou 23,58 % des autorités nationales et fédérales (départements centraux et services extérieurs). Les provinces ont versé 14,4 km soit 6,71 %. Les archives des autorités régionales et locales occupent 10,3 km (4,8 %). Les régions et communautés, des autorités relativement jeunes, ont déjà donné en dépôt aux Archives de l'État 3 km (1,42 %). Les polders et wateringues occupent 358 m (0,17 %) et les minutes de notaires 14,1 km (6,6 %). De ces chiffres il semble clair que la conservation restante des archives des autorités constitue la mission première des Archives de l'État.

¹⁴ Rapport annuel 2004, p. 19.

Les archives des institutions de droit privé (et ce compris les fabriques d'églises de droit public) occupent 44,8 km de platines soit 20,84 %. Le 1,5 % restant est constitué d' « autres collections documentaires » à caractère mélangé. Déjà au XIX^{ème} siècle, les Archives de l'État avaient un grand intérêt pour l'acquisition d'archives privées essentiellement les archives nobiliaires. Après la promulgation de la loi des archives de 1955 l'acquisition des archives des personnes de droit public connut une accélération. Les Archives de l'État furent en effet dotées par la loi du pouvoir d'acquérir des archives non publiques. En 2006 furent recensés 44,8 km d'archives privées aux Archives de l'État. Certaines d'entre elles ont une origine de droit privé mais furent nationalisées (archives d'églises et de couvents) ou ont été mises sous séquestre (certaines archives de familles et d'entreprises) : 6,4 km sont d'origine ecclésiastique ; 25,3 km proviennent d'associations et d'organisations privées, principalement des entreprises, et 13 km ont été données ou déposées par des familles et des particuliers.

Parmi les collections, les registres paroissiaux et les registres de l'état civil constituent une composante importante. Au cours des années, ils augmentèrent jusqu'à 7 km (3,28 % des archives totales). Différentes collections de manuscrits et des pièces d'archives rassemblées par des tiers totalisent 3,24 km.

Ce profil général est établi dans les grandes lignes au sein des trois départements. De la sorte, la part des archives publiques contemporaines (après 1795) oscille entre 34 et 38%. La différence de pourcentage est principalement imputable aux circonstances historiques. Une plus grande part des archives d'Ancien Régime des départements I et II (40,55 et 42,23 %) peuvent être attribuées à la présence d'archives gouvernementales des Pays-Bas et des cours et administrations centrales des plus grandes principautés de Flandre et de Brabant. La grande part des archives privées du département I (55,13 %) est due à la relativement grande importance matérielle des archives d'entreprises, de familles et d'archives personnelles aux Archives générales du Royaume. Sur ce plan le département II affiche également de hauts résultats suite aux récentes acquisitions d'imposantes archives d'entreprises en Flandre. Les 19,7 % du département III sont à attribuer à la grande part des archives d'entreprises et de familles dans les dépôts wallons des Archives de l'État.

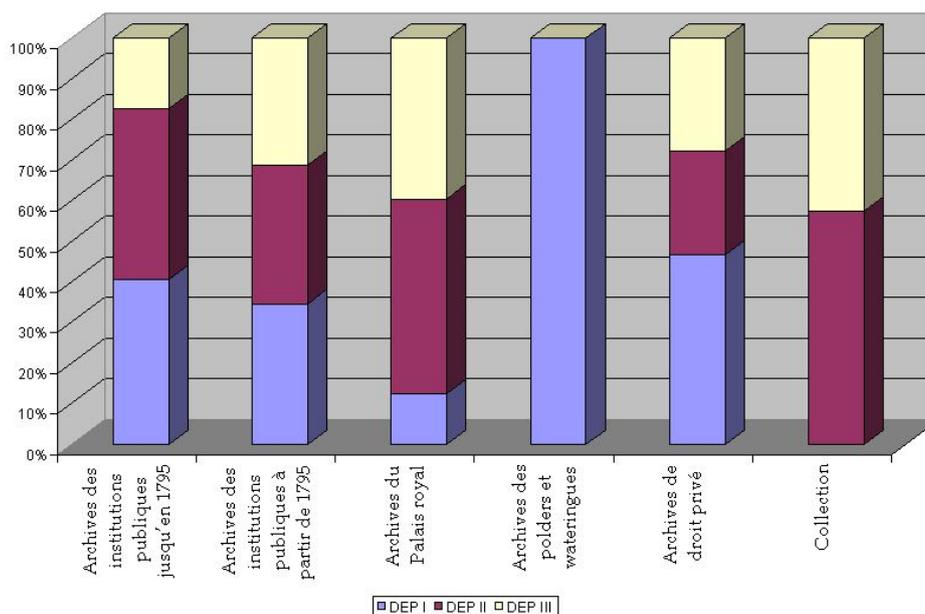
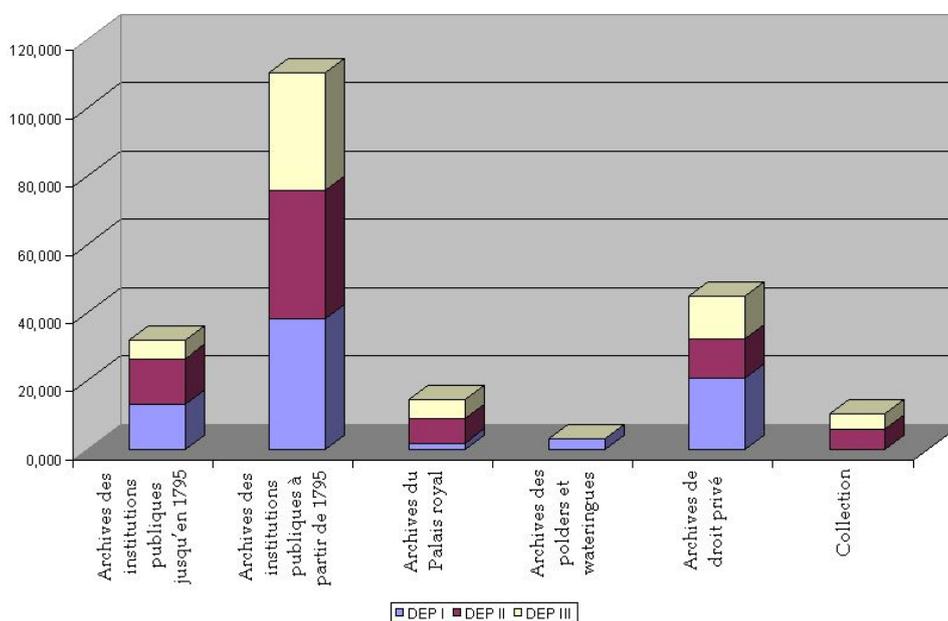
*Aperçu au 31 décembre 2006 des archives gérées par les Archives de l'État (en mètres linéaires)
d'après les producteurs d'archives et répartis par département.*

Type d'archives	Dép. I	%	Dép. II	%	Dép III	%
Archives des institutions publiques jusqu'en 1795						
Autorités centrales	8600	88,70	20,91	0,22	1074,2	11,08
Autorités régionales et supralocales	4017	35,54	6047,73	53,50	1239,6	10,97
Autorités locales	380,5	3,44	7466,45	67,54	3207,29	29,01
Total	12997,5	40,55	13535,09	42,23	5521,09	17,22
Archives des institutions publiques à partir de 1795						
Cours et tribunaux	7046,15	22,16	14954	47,03	9793,95	30,80
Départements centraux du gouvernement national/fédéral	22886	99,00			231,05	1,00
Départements centraux des gouvernements communautaires et régionaux	37	2,99	535,83	43,28	665,1	53,73
Services extérieurs et institutions publiques du pouvoir fédéral	6562,6	23,76	12131,38	43,92	8930,59	32,33
Services extérieurs et institutions publiques des pouvoirs fédérés	0	0,00	287,41	15,93	1516,32	84,07
Province	1434,95	9,94	5447,34	37,72	7557,94	52,34
Autorités régionales et supralocales	105	8,47	896,76	72,34	237,9	19,19
Communes et autres autorités locales	83,6	0,91	3477,39	38,05	5579,07	61,04
Total	38155,3	34,56	37730,11	34,18	34511,92	31,26
Archives des institutions publiques antérieures et postérieures à 1795						
Polders et wateringues			358,27	100,00		
Notaires	1786,3	12,58	6647,09	46,82	5764,69	40,60
Total	1786,3	12,27	7005,36	48,13	5764,69	39,60
Archives du Palais royal	3040	100,00				
Archives d'institutions de droit privé						
Institutions religieuses	463,39	7,18	3219,65	49,89	2770,2	42,93
Organisations privées, associations, entreprises	13987,3	55,13	6386,21	25,17	4997,83	19,70
Familles et personnes	6448,5	49,48	1924,31	14,76	4660,63	35,76
Total	20899,19	46,59	11530,17	25,70	12428,66	27,71
Collections						
Registres paroissiaux et répertoires	3,1	0,16	626,81	33,03	1267,81	66,81
État civil et tables			4675,84	90,67	481,05	9,33
Autres collections documentaires			598,81	18,47	2642,55	81,53
Total	3,1	0,03	5901,46	57,32	4391,41	42,65
Total des archives gérées	76881,39	35,73	75702,19	35,18	62617,77	29,10

*Aperçu au 31 décembre 2006 des archives gérées par les Archives de l'État (en mètres linéaires)
suivant le type de producteur d'archives et réparties par département (synthèse)*

Type de producteur d'archives	Dép. I	Dép. II	Dép. III	Total
Archives des institutions publiques jusqu'en 1795	12998	13535	5521	32054
Archives des institutions publiques à partir de 1795	38155	37730	34512	110397
Archives des polders et wateringues	1786	7005	5765	14556
Archives de droit privé	3040			3040
Collection	20899	11530	12429	44858

Pourcentage des archives par producteur d'archives et par département 2006



Aperçu des collections en 2006

Type de collection	Nombre de pièces
Microfilms	158381
Microfiches	15059
Total	173440
Cartes et plans	72887
Dessins et illustrations	16630
Total	89517
Collection photographique	15045
Media audio-visuels	5859
CD-ROMs	181
Autres	37856

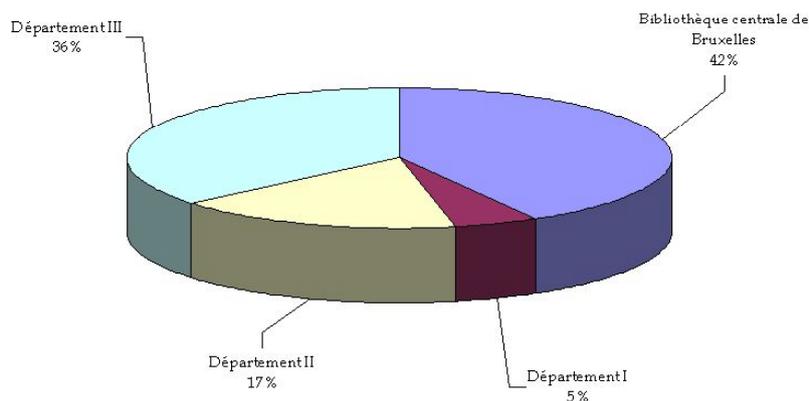
Les Archives de l'État conservent 173.440 bobines de microfilms et microfiches. Cette collection constitue la colonne vertébrale du service aux généalogistes qui de cette façon, à quelques exceptions près, peuvent consulter la totalité en libre-accès. Les cartes et dessins d'un certain format – les plus petites cartes restent à leur emplacement d'origine dans leurs chemises ou dossiers – sont abritées dans la collection des cartes et dans les collections iconographiques, représentant un ensemble de 89.517 pièces. En 2004, les collections audiovisuelles et digitales étaient relativement réduites. Depuis lors les choses ont évolué suite à la digitalisation des fonds et des parties de fonds (respectivement 5859 et 181 pièces). Dans le cadre du plan d'investissement des prochaines années, un plus grand intérêt sera accordé aux collections de photographies et aux médias audiovisuels.

Bibliothèque et archives imprimées au 31 décembre 2006

Les bibliothèques sont un moyen d'aide incontournable tant pour l'archiviste que pour le chercheur. Environ un dixième du total des collections, à savoir 27,5 km (11,4 %) sur un total de 242,7 km, est composé de livres et de périodiques¹⁵. La bibliothèque centrale de Bruxelles est spécialisée en littérature archivistique, en travaux d'histoire et en périodiques relatifs à des sujets historiques au niveau national et international. Ces publications constituent une fonction d'appui pour l'ensemble du pays. Les bibliothèques respectives des dépôts des Archives de l'État se concentrent sur leur région et tentent autant que possible d'acquérir toutes les publications relatives aux institutions et aux personnes de leur ressort.

Bibliothèques	Métrage linéaire
Bibliothèque centrale de Bruxelles	11500
Département I	1393
Département II	4719
Département III	9967
Total	27579

¹⁵ Au nombre des collections de la bibliothèque, on retrouve les bibliothèques des associations locales et régionales qui ont donné temporairement en dépôt aux Archives de l'État leurs livres et périodiques (cf. les dépôts de Courtrai, Tournai, Huy et Eupen), ainsi que les bibliothèques administratives (archives imprimées).



Synthèse

Les Archives de l'État à la fin de l'année 2006 gèrent quelque 242.780 mètres linéaires d'information historique.

Total des archives (en mètres linéaires)	215201	88,6 %
Total des collections des bibliothèques (en mètre linéaire)	27579	11,4 %
Total général des archives et bibliothèques	242780	100,0 %

1.3.1.2. Aperçu des archives des Archives de l'État données en prêt de longue durée et restituées aux provinces et communes

Entre 1988 et 1999 différentes archives de châtelainies, de greffes scabinaux, de polders, communes et d'églises ont été mises en dépôt pour une longue durée à des communes et dans un cas à une province. Le propos était d'inciter les communes de cette manière à mettre sur pied un bon service d'archives professionnel, outillé et disposant de personnel. Les archives communales contemporaines en dépôt aux Archives de l'État retournèrent à cette occasion vers leurs lieux de conservation d'origine respectifs¹⁶. Au total, 1.813 mètres linéaires d'archives sont sorties des Archives de l'État : 211 mètres d'archives communales contemporaines ont été définitivement restituées et 1.602 mètres (parmi lesquelles 624 mètres d' « anciennes archives communales » et 450 mètres d'archives provenant d'autorités régionales) furent données à titre temporaire¹⁷. Le 29 juin 1999, une procédure similaire a été convenue avec la province de Flandre occidentale dans le cadre d'un dépôt d'une partie des archives provinciales. Puisque cette convention était tout à fait illégale – les provinces sont tenues de verser leurs archives aux Archives de l'État après 100 ans (art. 1, §

¹⁶ Les communes suivantes ont accédé à cette proposition : Alost (1994), Termonde (1994), Duffel (1999), Geel (1998), Herentals (1992), Ypres (1992), Kontich (1994), Lierre (1999), Lokeren (1992), Malines (1993), Mol (1997), Ninove (1988), Saint-Nicolas (-), Tirlemont (1992) et Tongres (1990). En 2004, les archives de Lubbeek et Beersel retournèrent dans leurs communes d'origine.

¹⁷ Voir plus loin *Rapport annuel 2004*, p. 23.

1 Loi des Archives) – et qu’aucune solution n’était possible dans le cadre de la législation en vigueur¹⁸, cette convention du 3 janvier 2006, après avis du Conseil scientifique, a été annulée, par écrit recommandé adressé au gouverneur. Les pièces qui furent mises en dépôt au service d’archives provincial (à tort), n’ont toujours pas été retournées aux Archives de l’État. En 2005 les Archives de l’État à Hasselt mirent en dépôt 158,6 mètres linéaires d’archives d’institutions locales à la Ville de Tongres.

Outre les archives qui reposent dans leur propre lieu de conservation aux Archives de l’État, les fonds qui ont été donnés en dépôt durant les années nonante par l’Archiviste général à des services d’archives provinciaux et communaux font partie intégrante des collections des Archives de l’État. La situation est établie au 31 décembre 2006. Les services d’archives qui à l’époque reçurent des archives en conservation furent inspectées de façon approfondie au cours de l’année 2006.

Le propos de l’inspection était de contrôler de quelle façon les accords établis dans les conventions, ont été observés sur une série de points (souscription d’une assurance, désignation d’un archiviste, rédaction d’un rapport annuel, état de l’ouverture à la recherche des archives, fonctionnement de la salle de lecture, traitement matériel des archives données en dépôt, etc.).

1.3.2. ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS

1.3.2.1. Acquisitions

Comme l’indique Herman Coppens dans le rapport annuel de 2004, les Archives de l’État ont pu planifier par des actions ponctuelles et la mise en place de profil d’acquisition l’accroissement des archives, mais dans la pratique il semble que des facteurs externes ou plutôt occasionnel sont à l’origine de l’acquisition d’archives. Concernant les archives provenant d’institutions de droit public, le volume d’acquisition d’archives est influencé fortement notamment par les opérations de déménagement en préparation, plus précisément auprès des services publics fédéraux à Bruxelles, auprès des services extérieurs des SPF Justice et Finances (cf. la construction de nouveaux palais de justice et de centres administratifs), par la bonne volonté des services publics pour effectuer les opérations de sélection et de versement des archives qui n’ont plus d’utilité administrative (SPF Finances, SPF Intérieur, etc.), par la bonne volonté des notaires pour le versement aux Archives de l’État de leurs minutes et répertoires de plus de 50 ans (le versement obligatoire n’est en vigueur qu’après 75 ans), par l’effet de campagne de sensibilisation depuis plusieurs années qui « soudainement » produisent leurs effets. Concernant les acquisitions d’archives de droit privé, la prospection active des archives d’entreprise (cf. rôle de l’Association de Valorisation des Archives d’Entreprises, le projet « Prospection, acquisition et valorisation des archives d’entreprise de la Flandre occidentale ») joue un rôle dans l’augmentation des fonds, mais également des « offres » fortuites spontanées (dons).

Acquisition 2005

En 2005, la section « Services généraux » des Archives générales du Royaume (sous la direction de L. De Mecheleer), qui était encore compétente en matière d’enregistrement,

¹⁸ Il s’agit plus précisément de la modification apportée à l’A.R. du 12 décembre 1957 (complément à l’art. 4, § 1, de 1 à 4 (4^o) « les services de la Province de Flandre occidentale ») et de l’invocation de l’incontestable intérêt administratif, comme cela a été formulé dans l’art. 4, § 2 de l’A.R. de 1957 précité.

inscrivit des dizaines d'acquisitions de divers services du SPF Économie et ses prédécesseurs en droit. Il s'agissait de fonds relativement petits totalisant ensemble 1.196,3 mètres linéaires. Plus tard, ont été aussi acquis des fonds d'archives d'origine publique, provenant du Secrétariat général de l'ancien ministère des Finances, des archives des anciens ministères de la Santé publique et de la Famille, de la Prévoyance sociale et des Affaires sociales, de la Justice et de l'Intérieur. Au nombre des acquisitions importantes, nous pouvons relever les archives de la Commission bancaire, financière et des Assurances (CBFA) (1993-2004, 56 m), de l'Office Belge du Commerce Extérieur (OBCE) (1885-2004, 75 m) et de l'Institut belge d'Information et de Documentation (Inbel) (1955-2003, 46 m). La section 3 « Archives privées » des Archives générales du Royaume (L. Janssens) a pu, par l'intermédiaire de l'Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises asbl, avec laquelle les Archives de l'État ont conclu un accord de coopération le 10 février 2006, se réjouir du versement sous forme de don d'une série d'importantes archives d'entreprises de l'Intercommunale SIBELGA et des prédécesseurs en droit (1920-1988, 105 m, de la Société Générale de Belgique (4^{ème} versement, 300 m), CBR (200 m), Philips Belgium et la Manufacture belge de Lampes et de Matériel électronique. Sous la catégorie des archives d'associations il faut remarquer l'acquisition des archives du Fonds des plus grands Mutilés et Invalides de Guerre, asbl (don de 36 m) et du Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes-Archiefcentrum voor Vrouwengeschiedenis (AVG-Carhiff, 40 m). Grâce à la prospection systématique des archives de personnalités belges depuis 1999 entreprise par L.A. Bernardo y Garcia, les archives de Guido Steenkiste (26 m) ont été déposés, les archives de Roger Nols (2 m), du comte Hubert Pierlot (4 m) et de l'Amicale laekenoise des Anciens combattants (1939-2005, 0,40 m) ont été données et des archives de Henri P. Henri-Jaspar (0,40 m) ont été reprographiées aux Archives de l'État.

Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont réalisé des versements de notaires, de tribunaux et des services extérieurs du SPF Finances. En raison du manque aigu de place les versements d'archives notariales restent cependant limités aux documents de plus de 75 ans. Pour les mêmes raisons, de futures actions en vue de l'acquisition d'archives notariales aux Archives de l'État à Anvers ont été reportées et ont été seulement acceptées les demandes de dépôt de notaires formulées avec insistance. Tous les versements d'archives judiciaires – en 2005 pour 1.040,25 mètres linéaires – furent directement transférés aux Archives de l'État à Beveren.

Parmi les archives acquises en 2005 par les Archives de l'État à Beveren, les archives des services extérieurs du SPF Justice et du SPF Finances prennent une place importante. Les parquets, cours et tribunaux et les institutions pénitentiaires constituent 1.450 mètres soit 60 % de la totalité des archives acquises. La plus grande partie de ces versements (environ 68 %) résulte du transfert des registres de commerce d'Anvers, Ypres et Furnes¹⁹. Les bureaux de l'enregistrement et des hypothèques constituent pour l'année 2005 15 % des archives acquises. Parallèlement, les Archives de l'État à Beveren acquièrent en 2005 un grand nombre d'archives provenant du Ministère de la Communauté flamande dans le cadre du projet Instellingenstudie en Archiefbeheer Vlaamse Administratie (IAVA) (6 %). Dans le cadre de la politique d'acquisition, les archives d'entreprises ont également pris une place significatives (deux fonds, 12 %).

¹⁹ En raison du manque cruel de place dans les dépôts de Bruges, Courtrai, Gand, Renaix, Anvers et Louvain, les récentes acquisitions d'archives des tribunaux, des archives contemporaines et d'entreprises ont été transférées provisoirement aux Archives de l'État à Beveren.

La plus importante acquisition des Archives de l'État à Bruges en 2005 fut un versement complémentaire substantiel aux archives de la famille Gillès de Pelichy. Les archives de l'Église anglicane de Bruges ne sont pas aussi importantes mais recèlent par contre des informations intéressantes relatives à une institution peu connue. En outre un notaire déposa ses archives. Les Archives de l'État à Bruges entrèrent en possession via un don anonyme d'un certain nombre de documents de la fabrique d'église de Heist et les archives de la commune de Ruiselede y furent également déposées. D'importantes archives d'entreprises, qui furent acquises dans le cadre du projet « Archives d'entreprises de Flandre occidentale », furent en raison du manque de place à Bruges déplacées aux Archives de l'État à Beveren et à Courtrai ainsi qu'aux archives des Villes d'Ypres et de Roulers.

Un manque aigu de place contraignit les Archives de l'État à Gand à faire systématiquement verser dans le courant de l'année 2005 les archives des tribunaux, des services extérieurs de l'autorité fédérale et de la Communauté flamande ainsi que des archives d'entreprises du ressort des Archives de l'État à Gand aux Archives de l'État à Beveren. Les minutes et répertoires des notaires constituent la plus grande partie des archives nouvellement acquises.

Les acquisitions les plus remarquables des Archives de l'État à Hasselt ont concerné principalement les registres de commerce de Tongres et de Hasselt, versés par les tribunaux de commerce respectifs (total 523,3 mètres). À l'occasion du déménagement de l'ancienne prison de Hasselt a été encore versée une série de documents d'archives. Le même cas de figure s'est présenté lors du déménagement des anciens services des mines. Les documents de ces services ont déjà l'objet précédemment de deux versements. En 2005, trois fonds d'archives de notaires ont été versés. Cette faible quantité est liée à la campagne systématique qui avait été menée au cours des années précédentes.

En ce qui concerne les Archives de l'État à Courtrai les acquisitions les plus importantes pour l'année 2005 ont trait aux archives d'entreprises (21,46 m), aux archives ecclésiastiques (19,5 m) et aux archives de notaires (10,71 m)²⁰. En outre peuvent encore être relevées comme acquisitions dans la catégorie des archives des autorités locales antérieures à 1795 (0,07 mètres linéaires), des archives de personnes et de familles (0,55 mètres linéaires), les collections de cartes, plans et illustrations (1 numéro d'inventaire : photographie grand format) et une collection de CD-roms (5 pièces). En raison du manque aigu de tablettes, les Archives de l'État à Louvain n'ont pas incité les notaires de verser leurs archives. Des dépôts occasionnels d'archives paroissiales concernent principalement seulement de petits fonds.

Les Archives de l'État à Arlon acquièrent en 2005 des archives judiciaires (tribunal de première instance de Neufchâteau), archives notariales et archives de l'état civil du ressort (tables de l'arrondissement d'Arlon (1891-1920) et tables et registres du même arrondissement jusques y compris 1950. En outre fut acquis une série d'archives d'entreprises qui ont joué un rôle important dans le développement économique et architectural de la province (Couset à Dampicourt, usine d'Athus). Pour les Archives de l'État à Huy il s'impose de signaler que, vu le manque aigu de place, aucun versement important n'a été réalisé en 2005, sans parler d'une prospection systématique organisée. Les archives notariales ont dû être refusées. Durant un tour d'inspection des archives de

²⁰ Les Archives de l'État à Courtrai ont fourni dans le passé un gros effort en faveur des archives de notaires. A la fin 2004, tous les notaires du ressort, qui avaient l'obligation de déposer, se sont exécutés.

fabriques d'églises, les responsables ont été approchés afin de mettre en dépôt leurs archives aux Archives de l'État. Cette démarche n'a pas livré de résultats tangibles. Les Archives de l'État à Mons peuvent se réjouir de l'acquisition de six fonds d'archives des services judiciaires, du dépôt d'archives des communes de Jurbise et Honnelles et de deux fonds d'archives de CPAS, suite à une tournée d'inspection qui a été menée par L. Honoré les années précédentes. En plus, deux bureaux d'enregistrement versèrent des archives et trois notaires ont versé les minutes de leurs prédécesseurs. Enfin une collection de procès-verbaux de la députation permanente du conseil provincial et des archives de la prison de Mons ont été acquises.

Afin de pouvoir accepter le versement d'archives de la Cour d'assise de Namur et de la justice de paix de Namur Nord et le dépôt des minutes de deux études, le personnel des Archives de l'État à Namur a organisé un déménagement interne pour libérer de la place pour le stockage des archives. Le manque structurel de place dans les dépôts exclut toute politique d'acquisition active. A la fin de l'année 2005, une grande opportunité se présenta : le dépôt d'un fonds d'archives de famille qui contient aussi des documents en relation avec la gestion de la seigneurie et le domaine de Beauraing. Ce fonds d'archives fut temporairement transféré aux Archives générales du Royaume. Divers producteurs d'archives du pouvoir judiciaire attendent depuis plusieurs années de pouvoir verser leurs archives aux Archives de l'État. Certains fonds d'archives furent, après l'ouverture du nouveau dépôt d'archives des Archives de l'État à Mons en 2006, conservées provisoirement là-bas.

La plus grande part des versements aux Archives de l'État à Saint-Hubert étaient en 2005 la conséquence d'offres occasionnelles de diverses autorités, donateurs et déposants. Il n'y a pas eu de politique d'acquisition active menée. Une même attitude fut prise aux Archives de l'État à Tournai, qui se trouvent avec un même manque de place.

Acquisitions 2006

Les Archives générales du Royaume peuvent se réjouir du versement en 2006 de quelques centaines de mètres d'archives (598 m) provenant de différents SPF dont des dossiers thématiques du SPF Chancellerie du Premier ministre (1944-1991, 5 m), les dossiers du service de contrôle de la gestion des cultes reconnus par l'État provenant de la Direction des Cultes, donations, legs et fondations (SPF Justice) (1820-2002, 90 m), les « dossiers wallons » des services centraux du ministère des Travaux publics (1960-1990, 62 m) ainsi qu'une collection iconographique des portraits des différents ministres des Travaux publics puis de la Régie des Bâtiments (1837-1989, 2,1 m), différentes séries provenant de l'ancien ministère des Finances, qui ont été découvertes au cours de l'année 2006 à l'occasion d'une prospection approfondie des dépôts d'archives du Quai de Willebroek (1828-1980, 340 m, dont : e.a. les dossiers du personnel du Service d'imposition, 1918-1920, 108,7 m ; les archives de la Commission de coordination des lois fiscales, 1933-1934, 30 m, etc.), ainsi que de plusieurs séries d'archives provenant du Directeur général de la Sécurité civile conservés dans le dépôt de la rue Pasteur (SPF Intérieur).

Les fonds d'archives suivants ont été acquis par don : le répertoire des *curricula vitae* du Fonds national de la recherche scientifique (1920-2006, 16 m), les archives de la Commission bancaire, financière et des assurances (1933-2004, 56 m), les « papiers Ghislaine De Bièvre » (1945-2002, 12 m), les archives du holding Crediethold (s.d., 1 m) et les archives de la SA Résidence Palace (1923-1947, 19 m). Les archives du Palais royal ont acquis en 2006 des archives du premier conseiller diplomatique du chef de cabinet, du service de presse et de l'ancien département du grand maréchal de la Cour (totalisant 12 m) et reçut en don, via

l'ambassade de Belgique à Londres, des archives de Lord Keyes Jr. (10 m). Les Archives de l'État à Bruxelles ont enregistré le versement des archives des prédécesseurs des notaires Willocx, Vanneste, Neyrinck, Van Isacker, Neven et Carly (totalisant 124,5 m) et une série d'archives de notaires qui ont été versées par les Archives de l'État à Louvain (7 m). Dans le cadre d'un échange entre les Archives de l'État à Louvain et les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, les « archives ecclésiastiques du Brabant » ont connu un accroissement de 1,49 m..

Aux Archives de l'État à Anvers, en raison du manque aigu de place, l'acquisition d'archives notariales de plus de 75 ans, a été différée et ne furent acceptés que les dépôts demandés avec insistance. Tous les versements d'archives judiciaires furent directement transférés aux Archives de l'État à Beveren. La moitié des acquisitions qui ont été réalisées au sein des Archives de l'État à Beveren était originaire des cours et tribunaux (340 m ou 55 %). Les équipes d'archivistes du SPF Justice, sous la direction de l'Archiviste général du Royaume, étaient responsables du conditionnement et de l'inventoriage. L'organisation des versements, le contrôle des listes et des dossiers et l'étiquetage ont été réalisés à Beveren et à l'extérieur. En outre les tribunaux ont aussi déposé 88 m linéaires de registres de l'état civil. Les services extérieurs du SPF Justice (principalement le secteur pénitentiaire) ont transféré 52 m d'archives (8 %).

Les services extérieurs du SPF Finances ont réalisé, suite à la grande opération de versement de 2004-2005 des bureaux de l'enregistrement et des hypothèques, au total 26 m ou 4 % des acquisitions. Les services centraux de la Communauté flamande ont mis en dépôt 15 m, les services extérieurs de l'autorité flamande 12 m. L'acquisition d'archives d'entreprises a atteint avec 48 m presque 8 % du total. En ce qui concerne les archives de leur propre ressort, les Archives de l'État à Beveren ont enregistré 37 m d'archives de notaires (provenant de 4 producteurs d'archives) et 37 m d'archives communales contemporaines en provenance de la commune de Bazel.

En 2006, deux notaires ont versé des archives de leurs prédécesseurs aux Archives de l'État à Bruges. En dépit d'avertissements répétés, il reste néanmoins une cinquantaine de notaire défaillants. Ils n'ont pas prêté l'oreille à l'obligation légale de déposer leurs minutes de plus de 75 ans. En outre la Chambre des notaires de l'arrondissement de Bruges a cédé une partie de ses archives. L'objectif est que les Chambres de notaires de tous les arrondissements de Flandre occidentale versent leurs archives aux Archives de l'État (début 2007). L'acquisition la plus importante pour l'année 2006 fut sans aucun doute les archives du géomètre-expert J. Vanrobays de Saint-André, complétées de celles du géomètre Henneman. En plus des cartes, les archives comprennent un matériel intéressant pour l'étude de l'évolution des prix des terrains. Pas moins important était également le don des archives de la famille Van Sieleghem et des familles alliées. En ce qui concerne les acquisitions plus petites, il convient de signaler les documents suivants : un registre de l'abbaye de Messines (originaires d'Allemagne et de l'évêché de Gand venus en notre possession). L'évêché de Bruges incita les fabriques d'églises et les paroisses où il n'existait plus de prêtres résidents, à déposer leurs archives dans une institution d'archives publique. On s'attend à ce que cette initiative porte ses fruits dans le courant de l'année 2007. Dans le cadre du projet « Archives d'entreprises de Flandre occidentale » quelques belles acquisitions ont pu être réalisées. Ces acquisitions furent dirigées en partie à juste titre vers les Archives de l'État à Bruges ; le reste a été versé aux Archives de l'État à Beveren et Courtrai. Finalement, il convient de relever le versement des archives communales et ecclésiastiques de Pittem (aux Archives de l'État à Courtrai) et les archives de l'ancien ministère de l'Industrie (primes à la construction) (aux Archives de l'État à Beveren).

En dépit du manque aigu de place, les Archives de l'État à Gand ont réalisé en 2006 le versement de quelques fonds d'archives de notaires, aux côtés de versements complémentaires d'archives déjà présents et de petits versements sous forme de dons. Outre les archives du tribunal de première instance de Courtrai, qui ont été versées aux Archives de l'État à Beveren, ont été acquises exclusivement des archives d'organisations privées (e.a. les archives de la *Sociale Huisvestingsmaatschappij* «*Goedkope Woning*» à Courtrai), aux côtés d'archives de familles et d'archives personnelles. Il convient de relever aussi pour les Archives de l'État en 2006 quelques versements occasionnels et dépôts (e.a. des archives paroissiales).

Aux Archives de l'État à Arlon, l'attention se porte surtout sur l'ouverture à la recherche et le service au public, et en raison du manque criant de personnel (un archiviste sous mandat exerce la direction du dépôt d'archives) aucune politique systématique d'acquisition n'a pu être menée en conséquence. Aux Archives à Huy ont versées en 2006 quelques archives notariales. Le nombre d'acquisitions aux Archives de l'État à Mons fut également limité en raison du déménagement du service dans ses nouveaux locaux. Les Archives de l'État à Mons peuvent aussi se réjouir de l'acquisition des archives du Conseil de prud'hommes de Charleroi (1904-1970) et de la Commission d'arbitrage des accidents du travail des charbonnages du bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre (1906-1963), versées par le Tribunal du travail de Charleroi, et les archives du parquet de police de Mons, versées par le parquet du procureur du Roi. Dans l'attente de la mise en route d'une campagne systématique d'acquisition d'archives notariales dans les arrondissements judiciaires de Mons et de Charleroi (prévu pour 2007), le dépôt d'un fonds d'archives de notaires a pu être notée. A l'occasion des inspections des administrations locales, au cours des années 2004-2005, les communes de Jurbise, Fleurus et Mons et le CPAS de Mons ont mis en dépôt une partie de leurs archives. Dans la catégorie des producteurs d'archives de droit privé, nous notons le dépôt des archives de l'ancien couvent des Augustines de Saint-Ghislain (1454-1992).

Les Archives de l'État à Namur ont noté la restitution, par le Centre d'histoire du droit et de la justice (UCL), des archives de l'IPPJ de Saint-Srvais et des archives du tribunal de la jeunesse de Namur. Le versement des archives de la prison de Dinant et celles de l'inspection régionale des eaux et forêts de Namur, qui avait déjà été annoncé depuis longtemps, a été finalement mené à bien. Ces fonds d'archives ont pu être acceptés grâce au déménagement temporaire des archives des justices de paix de Florennes (dépôt de 2003) et de Namur-Nord (dépôt de 2005) vers les Archives de l'État à Bruxelles (section Houblon). Les Archives de l'État à Saint-Hubert ont enregistré le dépôt des archives des fabriques d'église de Mormont, Fanzel et Smuid, ainsi qu'une série d'archives personnelles et de la documentation du curé Voz (paroisse de Mormont). Enfin trois notaires ont versés des archives de leurs prédécesseurs et les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert et du prieuré du Val des Écoliers de Houffalize qui avaient été dérobés par un soldat allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale retournèrent à Saint-Hubert via les Archives de l'État à Arlon. Les Archives de l'État à Tournai ont enregistré, tout comme précisément en 2005, quelques dépôts d'archives de notaires, mais durent, en raison du manque de place, refuser d'autres versements.

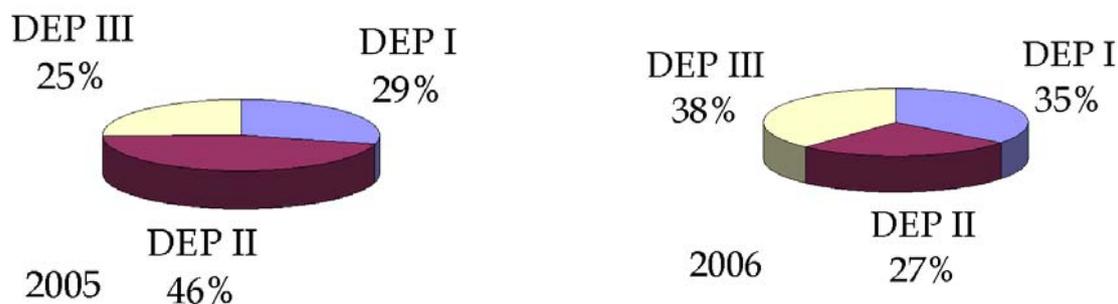
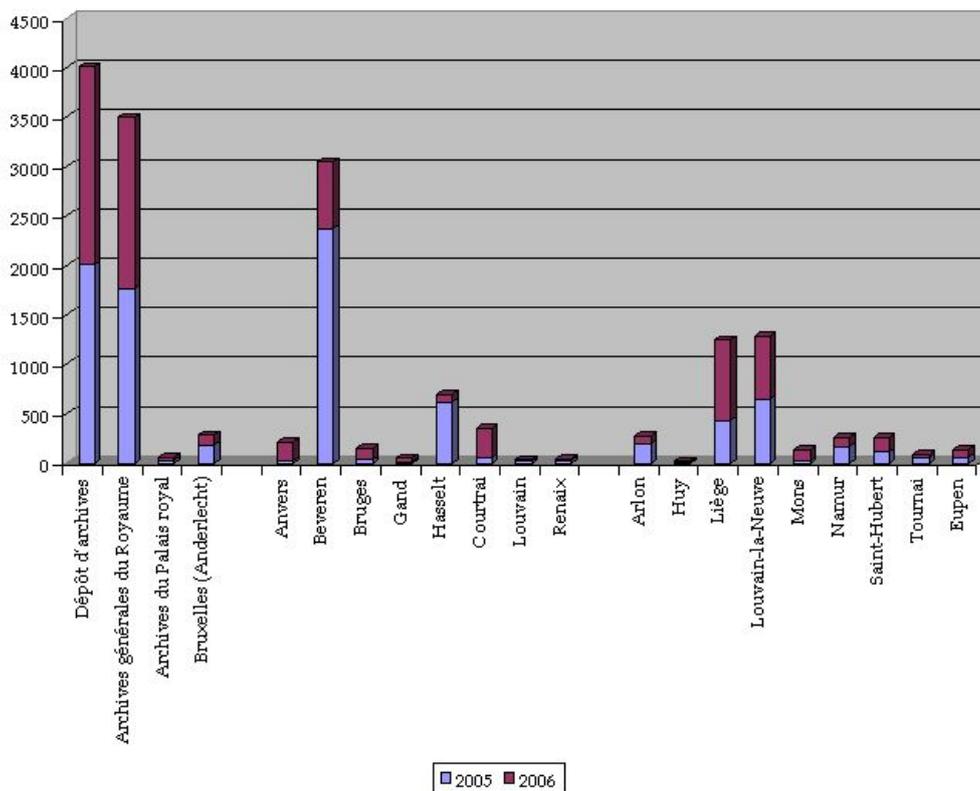
*Acquisition par dépôts d'archives en 2005-2006
(les transferts entre les Archives de l'État non compris)*

Dépôt d'archives	2000-2004		2005		2006	
	Nombre d'acquisitions	Métrage linéaire	Nombre d'acquisitions	Métrage linéaire	Nombre d'acquisitions	Métrage linéaire
Dép. I Bruxelles						
Archives générales du Royaume	39	956	98	1763	31	1735
Archives du Palais royal	5		4	28	4	25
Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ²¹	[18]	[546]	4	182	21	99
Total	51	1175	106	1973	56	1859
Dép. II Provinces flamandes						
Anvers	24	145	10	16	14	198
Beveren	83	2516	82	2370	31	677
Bruges	21	126	5	35	12	117
Gand	8	39	5	8	9	38
Hasselt	83	557	17	612	13	76
Courtrai	37	83	2	51	7	299
Louvain	15	264	12	16	14	16
Renaix	14	51	3	25	6	16
Total	283	3752	133	3108	100	1421
Dép. III Provinces wallones						
Arlon	17	96	13	199	13	72
Huy	2	50	1	1	3	17
Liège	30	557	7	431	15	814
Louvain-la-Neuve	35	545	29	644	21	643
Mons		39	2	28	3	103
Namur	17	49	18	162	19	96
Saint-Hubert	4	61	9	110	9	150
Tournai	6	66	4	53	5	37
Eupen	14	156	4	55	4	75
Total	124	1581	87	1708	92	2007
Total général des Archives de l'État	458	6547	326	6789	248	5287

Pour le calcul du nombre de mètres linéaires d'acquisitions, il n'a pas été tenu compte des versements entre les Archives de l'État qui ne peuvent pas être considérés comme des acquisitions à proprement parler (opération de déménagement internes). Ainsi des dépôts des Archives de l'État ont acquis en 2005 et 2006 respectivement 53 et 377 mètres d'archives provenant d'autres dépôts. Aussi en conséquence de l'application en 2005 de l'affectation des ressorts des Archives de l'État, un certain nombre de documents furent versées par les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve (22 mars), Louvain (10 juin) et Anvers (28 novembre). En raison du manque de place, ce dernier dépôt d'archives a versé deux fonds d'archives d'entreprises aux Archives de l'État à Beveren. Lors du classement et de la description des blocs d'archives « varia », un certain nombre de documents furent découverts aux Archives de l'État à Gand, qui provenaient d'ailleurs, et qui par conséquence retournèrent dans leurs dépôts d'archives respectifs. Les Archives de l'État à Saint-Hubert ont versé aux Archives de l'État à Namur cinq registres de la commune Laforêt, et des juridictions qui en dépendaient Naomé, Membre et Laforêt. Le même dépôt d'archives a versé aux Archives de l'État à Arlon un livre de sentence de 1806 et un rôle de l'an IX, originaire du tribunal de Neufchâteau.

²¹ Moyenne de 2003 et 2004

La bibliothèque centrale des Archives de l'État a connu en 2005 un accroissement de 6067 livres et de 600 périodiques et séries courants et en 2006 de 6005 nouveaux titres, aux côtés des publications périodiques courantes (totalisant environ 300 mètres linéaires).



1.3.2.2. Cession et élimination

Les Archives de l'État à Namur a restitué en 2005 les archives du Comité central de Wallonie qui avaient été déposées par le Centre d'archives de la Région wallonne de Beez. Le centre avait reçu des archives de la même association et avec ce versement la collection pouvait être complétée. Quelques archives communales contemporaines du ressort des Archives de l'État à Louvain retournèrent en 2005 aux services d'archives communales. Il s'agit de services d'archives qui satisfont à une série d'exigences de qualité en matière de conservation sécurisée et d'encadrement scientifique. Cela concerne des archives des communes de Oudenaken (Leeuw-Saint-Pierre), Herent, Hal (1,8 m.), Buizingen (3 m.) et Lembeek (1,8 m.) (versement aux archives de la ville de Hal). Un registre (cote d'inventaire 11) des archives communales contemporaines de Lubbeek a été transmis par les Archives de l'État à Louvain et versé immédiatement au service d'archives communal. Les autres documents d'archives étaient cependant déjà retournés en 2004.

En 2006 les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont enregistré une diminution de 1,2 m d'archives. Cela concernait des pièces provenant de la série Archives ecclésiastiques du Brabant qui furent rendues à une demi-douzaine de dépôts des Archives de l'État. Suite à l'enquête menée par Claude de Moreau de Gerbehaye en rapport avec l'application des ressorts des dépôts d'archives respectifs (cf. la réforme de la division cantonale : loi du 22 mai 1999), il a été décidé de verser les registres paroissiaux des paroisses de Bagimont, Pussemange et Sugny conservés par les Archives de l'État à Arlon aux Archives de l'État à Namur. V. Pirlot (Archives de l'État à Arlon) prit dans le courant de l'année 2006 l'initiative de déplacer le service extérieur de la Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne (DG ATLP) afin de récupérer 595 m d'archives provenant des services urbanismes, données en dépôt précédemment aux Archives de l'État à Arlon. Le déménagement des archives est prévu en 2007. Afin de faire de la place pour l'acquisition d'importants fonds d'archives, quelque 100 mètres linéaires des archives des tribunaux, conservés par les Archives de l'État à Namur, furent hébergés provisoirement au dépôt de la rue du Houblon à Bruxelles. Les Archives de l'État à Saint-Hubert enregistrèrent en 2006 la cession des archives de la mine de Ressaix (90 m) et du tribunal de première instance de Mons, qui ont été versées aux Archives de l'État à Mons le 27 juin. Le transport d'autres archives de mines suit la même direction. Trois registres paroissiaux de My et Noville-sur-Méhaigne ont été cédés aux respectivement d'Arlon vers Huy et de Louvain-la-Neuve vers Namur.

En 2005, il a été décidé aux Archives de l'État à Beveren d'éliminer 864 mètres linéaires d'archives des services extérieurs du SPF Finances qui ont donné leur accord pour ce faire. De la sorte est provisoirement mis un terme à l'assainissement des magasins d'archives qui avait été entamé en 2003. Cela concernait 226 blocs d'archives des bureaux de contrôle de la TVA et d'archives qui suivant la dernière instruction pour les bureaux de TVA (20 avril 2005) peuvent être détruites, à savoir les dossiers de la série 605. Au sein des Archives de l'État à Arlon et à Mons a été menée, avec l'autorisation du producteur d'archives, l'élimination respective de 48 et 371 mètres d'archives de la TVA. La même chose s'est produite en 2006 aux Archives de l'État à Anvers où 40 mètres d'archives d'IMALSO furent détruites. Au fur et à mesure que le classement des archives de la province de Luxembourg avance, il été procédé aux Archives de l'État à Arlon à l'élimination d'archives, qui ne sont pas sujettes à une conservation permanente, toujours avec l'accord du greffier de la province.

1.3.3. LA GESTION DES FONDS

Dans le rapport annuel de 2004, peu d'attention a été porté aux différents aspects de la gestion des fonds. Parce que durant les années 2005 et 2006 le temps a été plutôt investi dans l'implémentation du système de gestion d'archives Archeion et parce que les activités de quelques collaborateurs de niveau D et C ont été peu mis en évidence de par le passé, il a été opté de rassembler dans ce chapitre toutes les informations utiles qui apportent un éclairage sur toutes les activités menées par le personnel des Archives de l'État dans le cadre de la gestion des fonds et collections. Ensuite, des relevés des fonds, des récolements, la gestion du dossier central des producteurs d'archives et blocs d'archives (gestion de la documentation relative aux fonds précités) et finalement la gestion des magasins ont été entamés au sein des différentes sections.

1.3.3.1. Le relevé de fonds

Afin de garantir la gestion efficace de leurs fonds, les Archives de l'État veillent à une actualisation régulière de l'information archivistique relatives aux archives et aux producteurs d'archives. Cette actualisation doit en principe être poursuivie (cf. acquisitions, pertes, éliminations, opérations de déménagement internes). Chaque dépôt des Archives de l'État garde des dossiers des fonds avec la documentation relative au producteur, la correspondance concernant la surveillance et l'acquisition, les rapports d'inspection et les instruments de recherche (éventuellement complété d'un instrument de recherche alors non automatisé).

Aux Archives générales du Royaume le dernier relevé complet des fonds a eu lieu à la fin des années 1980-début des années 1990, et cela en préalable à l'implémentation du système d'archives Archeion. Dans les dépôts des Archives de l'État dans les provinces, le relevé des fonds, mené à partir de 2004, constituait la préparation à la rédaction du guide des fonds et collections ou la liste des fonds. Les contrôles des fonds à Namur ont aussi servi à compléter les dossiers des fonds. En octobre 2005 par exemple, un guide des fonds et collections a été réalisé aux Archives de l'État à Bruxelles pour toutes les archives données en communication au public. Cet aperçu formait la pierre angulaire pour l'introduction des données de gestion dans le système Archeion. Mais à la fin de l'année 2006, il a été établi que la liste devait être mise à jour. Le dernier relevé de dépôt aux Archives du Palais royal date de décembre 2006. Le relevé de dépôt réalisé aux Archives de l'État à Anvers par E. Houtman et mis à jour annuellement depuis lors a été contrôlé et complété en 2005 par G. Dierckx, en préparation de l'implémentation d'Archeion (avec indication du type de rayonnage). Les contrôles furent poursuivis en 2006. En 2005 et 2006, il n'y pas eu de relevé de dépôt exécuté aux Archives de l'État à Beveren, étant donné que ce dépôt dispose déjà d'un guide des fonds et collections (M. Preneel²²) dans lequel est repris pour chaque fonds la dénomination, l'importance matérielle et l'emplacement dans le dépôt. Une mise à jour des blocs d'archives a été mise à l'œuvre tout au long de l'année aux Archives de l'État à Bruges en fonction du lancement du système de gestion d'archives Archeion. Aux Archives de l'État à Gand, fut réalisé un nouveau relevé de dépôt en préparation de l'implémentation d'un programme de gestion d'archives Archeion. Cette opération a été clôturée en décembre 2005 et il en résulte une liste adaptée des dépôts. Dans le cadre de l'application d'Archeion et le complément du « dossier central », fut mené au cours des mois d'août à décembre 2005 aux Archives de l'État à Hasselt un relevé complet des fonds d'archives. La même chose s'est produite aux Archives de l'État à Louvain. La dernier relevé complet de dépôt aux Archives de l'État à Courtrai date de la période 2000-2002 et était en rapport avec la réalisation d'un guide sommaire des fonds et collections publié en 2002 (H. Van Isterdael). À Renaix le dernier relevé de dépôt complet s'est effectué au cours des mois de mars-avril 2004.

Le dernier relevé complet des fonds mené au sein des Archives de l'État à Arlon date de 1995 et se plaçait sous le signe de la publication du guide des fonds et collections de P. Hannick²³. Un relevé des fonds actualisé a été mené en 2005-2006 de concert avec la mise en œuvre de la dite première phase du projet Archeion, à savoir l'introduction de toutes les informations relatives à la gestion en lien avec les blocs d'archives. L'entrée de 986 blocs d'archives a été réalisée en 2006. Cette tâche a été confiée à Ch. Piron, attaché contractuel

²² PRENEEL M., *Overzicht van de archieven in het Rijksarchief te Beveren : Archiefoormers van het ressort Vlaanderen*, Brussel, 2006 [Archievenoverzichten, 7].

²³ HANNICK P., *États des fonds et des collections*, Brussel, 1996, 95 p. [Guides, 25].

(en service du 1^{er} décembre 2005 au 30 novembre 2006). Pour les Archives de l'État à Huy fut réalisé un relevé des fonds en février 2005. En 2006, les données de gestion en rapport avec les fonds conservés sur place et des collections ont été introduites par J. Lentz, attaché contractuel, dans Archeion, à l'exception des cotes d'emplacement en magasin (cf. le déménagement annoncé du service vers Liège). Au mois de mars 2004 a été établi pour les Archives de l'État à Liège un aperçu des fonds à l'intention du rapport annuel ; depuis lors l'entrée des données de base dans Archeion (ca 5000 blocs d'archives encodés) a été mise en œuvre. En 2006, ont été encodés 50 % des données relatives aux blocs d'archives et données sur emplacements. Le relevé de dépôt aux Archives de l'État à Mons a été mené à bien fin 2004 et sert comme base à l'aperçu des fonds publié par L. Honnoré²⁴. Au cours des mois de juin à novembre F. Romano, attaché contractuel, a été chargé de l'entrée des données des blocs d'archives dans le système Archeion. À la fin de l'année 2006 a débuté l'entrée des données relatives aux instruments de recherche.

Dans le cadre de la publication du guide des fonds et collections des Archives de l'État à Namur (guide publié par E. Bodart en 2004, la liste des blocs d'archives dans le système Archeion²⁵) a été établie à l'automne de 2005. Cette liste a été actualisée au cours de l'année 2006. Le dernier relevé de dépôt systématique mené aux Archives de l'État à Saint-Hubert date de 1975. La réalisation d'un pareil aperçu des fonds est sérieusement hypothéquée par le fait que depuis les années 1970 aucun registre des acquisitions et des pertes n'a été tenu, ni de dossiers de gestion archivistique (dépôts par obligation légale, dons, dépôts). Aux Archives de l'État à Tournai, a été élaboré un relevé de dépôt complet au cours des années 1998-1999 en vue de la rédaction d'un guide des fonds et collections qui parut en 2000²⁶. La liste des fonds est actualisée tous les ans et les données ont été intégralement encodées dans Archeion. En ce qui concerne le Staatsarchiv Eupen, le dernier relevé de dépôt date de 2005. L'information de gestion relative à tous les blocs d'archives a été introduite en 2006 dans le système Archeion.

1.3.3.2. Récolement

Un contrôle approfondi des fonds est mené annuellement dans chaque dépôt des Archives de l'État durant la période dite « semaine de recollement ». A cette occasion, il est vérifié si toutes les pièces prêtées et consultées sont remises à leur place. Une partie des collections sont contrôlées numéro par numéro. Le responsable du dépôt est garant du placement et le déménagement interne des archives. Il ou elle actualise progressivement les fonds ou les listes des dépôts.

En 2005, le récolement s'est effectué aux Archives générales du Royaume durant la semaine du 30 mai au 3 juin. Les fonds suivants furent l'objet d'un contrôle approfondi : le Comité de la Caisse de Religion, l'Audience, certaines parties de fonds du Grand Conseil de Malines, les séries de dossiers de naturalisation et les pièces exceptionnelles dans des armoires fermées. En outre, l'ancienne section 3 (« archives des administrations centrales »), par la suite section 5 (« archives contemporaines »), opéra durant les périodes 30 mai - 3 juin 2005 et 29 mai - 2 juin 2006 un relevé des fonds pour les archives gérées par la section. En mai 2006 aux Archives générales du Royaume la série *Grand Conseil pour les Pays-Bas, Procès en première instance* fut récolée numériquement (34 mètres linéaires, 3983 numéros). Au mois

²⁴ HONNORÉ L., *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Mons*, Brussel, 2006 [Guides, 61].

²⁵ BODART E., *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Namur. II*, Brussel, 2004 [Guides, 60].

²⁶ DESMAELE B., *Guide des sources d'Archives concernant l'histoire de la ville de Tournai conservées aux Archives de l'État en Wallonie*, Brussel, 2000 [Guides, 47].

de juillet 2006, ce fut le tour de la série *Procès du Conseil privé, Période espagnole* en tenant compte de l'inventoriage d'une partie de ces dossiers de procès (398 boîtes d'archives de l'ancien modèle, 12 mètres). Le relevé des fonds effectué aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) (5-9 septembre 2005) s'est placé sous le signe du contrôle des fonds d'archives suivants : administration centrale du département de la Dyle, le Conseil de Brabant (reclassement d'une partie du fonds), bureaux de l'enregistrement et des hypothèques de Bruxelles, bibliothèque de la salle de lecture (contrôle de l'étiquetage et installation d'un système anti-vol). Un récolement fut également réalisé aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) au cours de la période du 4 au 9 septembre 2006. L'accent fut mis à l'époque sur le récolement des archives ecclésiastiques du Brabant. Cette opération mena à la restitution d'une série de numéros aux Archives de l'État à Anvers, Gand, Louvain, Louvain-la-Neuve (rue de Ruysbroeck), Mons et Namur. Aux Archives du Palais royal a eu lieu le récolement (26-30 juin 2006) sous le signe du contrôle des archives du secrétariat des « Commandements du Roi » (1865-1909) et des états mensuels de la Liste civile (1894-1909).

Au cours du relevé de dépôt, mené aux Archives de l'État à Anvers (23-26 mai 2005), 4.500 numéros du notariat et les 1.200 registres de milice ont été déplacés et contrôlés. Un certain nombre de fonds « anciennes archives communales » ont été vérifiées et les instruments de recherche adaptés et imprimés. Toutes les archives des couvents, chapitres, etc. et les archives d'églises et de paroisses ont été vérifiées partiellement et partiellement reconditionnées. En outre, l'existence et l'état matériel des répertoires au sein des registres paroissiaux et de l'état civil ont été contrôlés et les ouvrages endommagés restaurés ou remplacés. Un contrôle général de tous les dépôts a été aussi réalisé sur les manquements visibles. Au cours du récolement du 28 mars au 1^{er} avril 2006 les inventaires, instruments de recherche et répertoires dans les salles de lecture ont été mis en ordre et les exemplaires usés remplacés, les unités des fonds « anciennes archives communales » ont été enregistrées en vue d'un nouveau conditionnement par des étudiants jobistes (été 2006) et une liste des étiquettes à imprimer a été établie. Des documents endommagés de ces séries ont été aussi enregistrés et partiellement retirés des dépôts et mis en quarantaine dans un local aménagé à cet effet. En ce qui concerne les archives ecclésiastiques, les dossiers non étiquetés ont été pourvus de nouvelles étiquettes et il a été trouvé une place de déménagement de quelque centaines de mètres d'archives afin d'assurer une mise à disposition optimale des dépôts. En outre, les numéros manquants ont été recherchés pour une partie des séries « notariat », anciennes « archives communales » et « archives communales contemporaines », la collection des microfilms a été contrôlée et les instruments de recherche d'un certain nombre de fonds « anciennes archives communales » ont été adaptés ou remplacés.

Les récolements aux Archives de l'État à Beveren pour l'année 2005 ont été répartis dans le temps. Les résultats des récolements de 2004 ont été intégrés dans les guides des archives et collections. En janvier 2005, les prêts de longue durée par divers services de l'Administratie Waterwegen en Zeewezen et ont été vérifiés par S. De Smet. Au mois de février 2005, les mêmes opérations ont été réalisées pour la collection des microfilms (D. Vandaele en T. Haeck). Au cours de la semaine de récolement du 3 au 7 octobre 2005, ont été menées un certain nombre d'activités qui se plaçaient sous le signe de l'introduction de données dans Archeion : (re)numérotation des fonds ou parties de fonds, vérification et classement des microfilms, classement des instruments de recherche dans la salle des inventaires, étiquetage des publications des Archives de l'État pour la bibliothèque en libre accès de la salle d'études et le reclassement des archives de l'administration provinciale de Flandre orientale. Le récolement du 2 au 6 octobre 2006 a eu lieu à Beveren dans le cadre du contrôle des fonds afin de vérifier les manquements et les dégâts matériels. Durant cette période les fiches de mutations, acquisitions et pertes furent contrôlées, les instruments de recherche de

la salle de lecture et de la salle des inventaires vérifiés et complétés le cas échéant, les instruments de recherche digitaux ont été classés selon la structure des dossiers, la collection des microfilms contrôlée, un aperçu des fonds, qui pourraient faire l'objet d'une recotation et d'un conditionnement, établi, la bibliothèque en libre accès dans la salle de lecture classée, les archives des Archives de l'État classées et la deuxième phase d'Archeion préparée. Après que l'archiviste du service d'archives provincial a achevé la sélection des archives de plus de 100 ans, 28 blocs d'archives de la province de Flandre orientale furent à partir des mois de juillet à décembre 2006 mis bout à bout (*continue berging*). Les différents blocs d'archives ont été à nouveau balisés, les cotes contrôlées et les instruments de recherche annexes identifiés.

Le récolement aux Archives de l'État à Bruges a eu lieu du 3 au 7 octobre 2005. Les collections et fonds suivants ont fait l'objet d'un contrôle approfondi : les archives de la Ville de Tielt (avec l'établissement d'une liste de concordance), les archives du Franc de Bruges (période autrichienne), les archives non classées de la 3^{ème} section de la province. Il a été mené en outre de multiples contrôles en fonction de la mise en place du système de gestion d'archives Archeion. Parallèlement à une révision globale de tous les rayonnages dans les dépôts, a été entrepris, au cours de la période du 2 au 6 octobre 2006, aux Archives de l'État à Bruges, un contrôle approfondi de toutes les cotes manquantes éventuelles dans les inventaires et les instruments de recherche à tirage limité. Un contrôle qualité des étiquettes dans les dépôts a également été effectué. Une attention particulière a été portée aux archives de la fondation St-Dominique à Bruges et de la châtelanie de Furnes (recotation, digitalisation, conditionnement). Un contrôle des parchemins « avec des cotes bleues », en insertion des parchemins des Jésuites. Enfin les liasses des procès non classés du Franc de Bruges ont été pourvues d'une cote.

Dans le cadre du récolement des Archives de l'État à Gand (du 17 au 20 mai 2005), les activités suivantes ont été menées : contrôle de la collection des ordonnances imprimées volantes (M. Carnier), réalisation d'un nouveau tableau des dépôts (W. Buntinx), contrôle des collections de chartes du Prieuré de Sainte-Marguerite de Bethléem, recherche des cotes « égarées » et contrôle de la collection « cartes et plans ». Au cours du récolement du 18 au 21 avril 2006, des pièces des archives de Saint-Bavon-Évêché de Gand ont été classées et décrites par M. Carnier et des pièces « égarées » ont été identifiées. Des contrôles ont été réalisés au sein des chartes des archives du prieuré de Sainte-Marguerite de Bethléem, des cotes manquantes recherchées, des blocs d'archives déplacés et une partie des imprimés qui ne sont pas à conserver retirés pour élimination. Aux Archives de l'État à Hasselt, le récolement s'est déroulé au cours de la dernière semaine de janvier 2005 et 2006. A cette occasion, les collections de microfilms et des registres paroissiaux ont été contrôlées et remises en place. Ensuite un récolement des archives des greffes scabinaux et des communes a été réalisé. La « semaine du récolement » des Archives de l'État à Courtrai (14 et 18 février 2005) s'est placée sous le signe du contrôle et du reconditionnement des états des biens détachés de la ville et de la châtelanie de Courtrai enregistrés et de la relocalisation, l'évaluation (par bloc d'archives) et la rédaction de listes d'emplacements des archives notariales (397 mètres linéaires). Dans la semaine du 20 au 24 février 2006, des contrôles furent menés à Courtrai dans les archives des familles d'Ennetières (partiellement) et Limburg-Stirum, ainsi que dans la collection des acquisitions.

Aux Archives de l'État à Louvain, le récolement a été réalisé durant la période du 17 au 21 janvier 2005 pour les archives ecclésiastiques du Brabant flamand, ainsi qu'un contrôle élargi des chartes du chapitre de Léau (1574 cotes). Durant le récolement du 23 au 27 janvier, les archives ecclésiastiques du Brabant flamand furent à nouveau conditionnées.

A Renaix, au cours de la période du 5 au 9 septembre 2005, une partie des anciennes archives communales, des archives de familles et de personnes et les archives des CPAS et de leurs prédécesseurs en droit ont fait l'objet d'un contrôle approfondi ; durant le récolement de 2006 (4 au 8 septembre) a eu lieu le contrôle des archives paroissiales (périodes d'ancien régime et contemporaine).

Le récolement mené aux Archives de l'État à Arlon (période du 26 au 30 septembre 2005) s'est placé sous le signe du contrôle des fonds « état civil » (avec le déplacement des registres des arrondissements de Neufchâteau et d'Arlon) et des séries « Usines et ateliers » et « Distribution d'eau » des archives provinciales. Au cours de la « semaine de récolement » (25-30 septembre 2006), le personnel a été mobilisé pour la sélection et le classement de la série « Bâtiments communaux », versée par l'administration provinciale. Le récolement aux Archives de l'État à Huy (20-25 juin 2005) a eu principalement trait aux archives notariales et aux microfilms qui sont donnés en communication dans la salle de lecture. Durant le récolement de 2006 (19-24 juin), la présence et le classement des registres paroissiaux et des registres de l'état civil furent contrôlés ainsi que les microfilms, des archives notariales, les archives des greffes scabinaux, les archives ecclésiastiques et les successions. Durant la période du 3 au 7 octobre 2005 furent menés aux Archives de l'État à Liège le contrôle, le regroupement et le déménagement vers les niveaux 2 et 3 des fonds « archives provinciales » qui avaient été transférés de Saint-Hubert en 1993 (674 m). En 2006, du 2 au 6 octobre a eu lieu un récolement systématique dans les dépôts en vue de l'introduction de données dans Archeion. Différentes pièces mal rangées furent alors identifiées.

Aux Archives de l'État à Mons, le récolement (24 au 29 octobre 2005 et 23 au 27 octobre 2006) s'est placé exclusivement sous le signe de la préparation du déménagement du service et la résorption de l'arriéré en matière d'emplacement des fonds suite au déménagement. Aux Archives de l'État à Namur, au cours de la « semaine de récolement » du 30 mai au 4 juin 2005, a été réalisé le classement des minutes qui avaient été versées par les notaires Compère (Rochetfort) et Kesteloot (Namur), ainsi que les archives du bureau du receveur de l'enregistrement de la province de Namur et le fonds « de Woelmont ». Au cours de la période du 12 au 16 juin 2006, quelques petits fonds d'archives de familles et la « Bibliothèque namuroise » ont été à nouveau classés, la salle de lecture a été réaménagée dans le cadre de la mise en application du règlement de la salle de lecture et une partie des archives « Secours d'Hiver » furent mises en sécurité.

Au cours de la période du 17 au 22 octobre 2005, il n'a pas eu de récolement aux Archives de l'État à Saint-Hubert, mais un déménagement de mobilier de bureau et de la bibliothèque administrative. Au cours du récolement du 16 au 21 octobre 2006, un contrôle a été mené sur deux fonds d'archives : les juridictions subalternes et le fonds du château de Mirwart, au sein duquel une partie (la comptabilité, 15 portefeuilles, 16^{ème}-18^{ème}) fut de nouveau ouverte à la recherche.

Le récolement aux Archives de l'État à Tournai qui a eu lieu du 19 au 24 septembre 2005 s'est dirigé vers le contrôle des archives de notaires et de familles et de la bibliothèque de la salle d'études, et au cours de la période du 13 au 23 septembre 2006, vers le contrôle des archives des paroisses et communes.

Aux Archives de l'État à Eupen, un récolement général a eu lieu du 5 au 10 septembre 2005 et du 4 au 9 septembre 2006, au cours duquel le conditionnement et l'étiquetage furent systématiquement contrôlés et au besoin des remplacements ont été opérés.

1.3.3.3. Gestion de la documentation des fonds

Dans ce chapitre, la gestion du dossier central des producteurs d'archives et des blocs d'archives pour les différents dépôts des Archives de l'État sera brièvement présentée.

En 2006, les Services généraux (L. De Mecheleer) se sont chargés de la gestion de la documentation des fonds d'archives, qui est partiellement conservées sous forme digitale et partiellement sous forme papier (classement suspendu). Un contrôle approfondi a été réalisé pour les dossiers relatifs aux fonds d'Ancien Régime (inventaires partiels complétés). Les dossiers d'acquisitions ont été systématiquement contrôlés et complétés (fiches d'enregistrement correspondantes, rapports d'inspection, instruments de recherche, etc.). Vu que le dossier central des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) a été complètement mis en ordre, une simple mise à jour a eu lieu en 2005-2006. Aux Archives de l'État à Anvers, de nouvelles données en rapport avec des acquisitions ont été systématiquement enregistrées et retravaillées. Aux Archives de l'État à Beveren, le dossier central des producteurs d'archives et des blocs d'archives a été tenu par J. Buyle (base de données en Access). Au sein du dossier central, la documentation sur les producteurs d'archives fut tenue à jour, la correspondance relative à la surveillance et l'acquisition fut centralisée, les rapports d'inspection actualisés et la référence aux différents instruments de recherche des fonds d'archives a été conservée. La base de données Access offre un accès à près 6.253 dossiers. Aux Archives de l'État à Bruges, M. Vandermaesen a travaillé en 2005-2006 de façon constante à la rédaction de la quatrième et dernière partie de l'aperçu des fonds en rapport avec la collection des archives ecclésiastiques, des archives des couvents et abbayes, des archives de familles, des collections des archives paroissiales. Aux Archives de l'État à Gand, les dossiers des fonds transférés des Archives de l'État à Beveren ont été complétés au cours de l'année 2005 par des données des nouvelles acquisitions. Au fur et à mesure que le guide des fonds et collections avançait, les dossiers traités étaient adaptés et corrigés. Aux Archives de l'État à Hasselt, a été poursuivie en 2005 la mise en place du dossier central. A l'occasion de l'introduction des données dans Archeion, de nouveaux dossiers ont été élaborés et les chemises existantes ont été complétées avec e.a. les instruments de recherche et des données plus précises relatives aux fonds. Le dossier central totalise à la fin 2005 35 mètres linéaires de dossiers suspendus, complété de près de 2.300 chemises de fonds. Aux Archives de l'État à Courtrai, a été ouvert systématiquement un dossier par chaque acquisition de fonds. Les anciens ont été complétés. Tous les déclarations de don et contrats de dépôts de producteurs d'archives privées encore à retrouver ont été rassemblés, fait l'objet d'une copie et les originaux ont été envoyés aux Services centraux (secrétariat de direction) où elles seront conservées. Les dossiers centraux des Archives de l'État à Louvain, Renaix, Tournai, Arlon et Eupen sont aussi scrupuleusement conservés et actualisés (ex. par l'addition de rapports d'inspection et d'instruments de recherche). Jusqu'en 2002, aux Archives de l'État à Huy, il n'existait pas de dossier central des producteurs et blocs d'archives pour l'arrondissement judiciaire. Le classement a débuté en 2005 à contrecœur et a été complété au fur et à mesure que les inspections des services progressaient (principalement des fabriques d'église, CPAS, communes). Aux Archives de l'État à Liège, il manque également un dossier central des producteurs d'archives, des fonds et des blocs d'archives. Aux Archives de l'État à Mons, l'actuel dossier central fut contrôlé en 2006 et mis à jour en vue de la rédaction finale du guide d'archives (L. Honnoré). Aux Archives de l'État à Namur, a débuté en 2005 le reconstruction de ce qui devait être le début d'un dossier central. Suite à la promotion de D. Van Overstraeten au poste d'Archiviste général faisant fonction, la tenue des dossiers a été suspendue. Les archives du secrétariat ont été classées par C. Happé, sous la direction d'E. Bodart. Ce travail a été poursuivi en 2006. Aux Archives de l'État à Saint-Hubert, le dossier central a aussi pris forme depuis

2002, au fur et à mesure que les données nécessaires pour l'implémentation d'Archeion étaient disponibles.

1.3.3.4. Gestion des dépôts

En tout premier lieu, une grande attention a été portée dans le rapport annuel à la gestion quotidienne des dépôts d'archives et des activités qui y sont liées. Cette attention est liée au fait que des dizaines de collaborateurs sont quotidiennement impliqués dans les opérations de conditionnement des archives récemment acquises, dans la résorption de l'arriéré en matière de conditionnement, dans l'aplatissement des archives, dans l'étiquetage des boîtes et chemises, dans la préparation des archives destinées à être déménagées ou prêtées. Il est dès lors normal que ces activités trouvent leur place dans le rapport annuel, bien que la tenue systématique de données chiffrées ne soit pas toujours aisée.



Dans le cours de l'année 2005 et 2006, eut lieu la réorganisation des dépôts des Archives générales du Royaume, à savoir la recherche d'un système de classement satisfaisant afin d'accueillir de nouvelles acquisitions prioritaires prévues à l'agenda.

De nombreuses réunions furent consacrées à cette problématique, des plans élaborés et des propositions avancées. Déjà en 2005, une série de décisions de principe importantes ont été prises afin de soulager les besoins les plus urgents en matière de surface de dépôt complémentaire. Aussi, le dépôt de l'étage -1, qui était jusqu'alors attribuée à la bibliothèque centrale, a été libéré afin de faire office à nouveau d'espace de rangement pour les archives. Les ouvrages ont été déménagés vers quelques compactus, qui ne convenaient plus au rangement des archives. Les archives conservées dans les compactus déménagèrent vers les dépôts afin d'éviter de nouvelles détériorations. Le transfert vers les Archives de l'État à Bruxelles (Haseldonckx) de fonds qui ne sont pas consultables à long terme, a été prévu. A la lumière de l'implémentation de l'organigramme d'octobre 2005, en ce qui concerne Bruxelles, un texte de vision a été établi au printemps 2006 en rapport avec la répartition des fonds entre les AGR et les Archives de l'État à Bruxelles. En outre, un nouveau format de boîte a été défini. Les boîtes étaient de format plus réduit et les gestionnaires de dépôts devaient être en mesure d'utiliser plus de tablettes par travée. La Régie des Bâtiments fut priée de faire le nécessaire afin de mettre en ordre la climatisation du dépôt +1 et surtout celle du niveau 0, qui en grande partie fut libéré après le démantèlement partiel de la bibliothèque en accès direct, d'installer un espace de tri pour 4 à 5 archivistes (installation de cloisons, adaptation du câblage) et un espace prévu pour les activités d'entretien de l'atelier. En dépit de demandes réitérées auprès de la Régie et de dizaines de contacts (également par courrier et e-mail) les simples travaux d'adaptation au niveau 0 ne furent pas réalisés, ce qui constitua un sérieux obstacle au travail de nombreux collaborateurs. Les améliorations à la climatisation dans le dépôt +1 furent partiellement apportées. En 2006, trois collaborateurs mi-temps et deux étudiants jobistes furent chargés d'aplatir, de dépoussiérer en profondeur et de reconditionner dans des chemises et boîtes non acides de 290 mètres de dossiers de procès et de pièces diverses du fonds du Grand Conseil pour les Pays-Bas, Appels de Flandre (séries partielles Particuliers et Divers) et Mélanges. Étant donné qu'il s'agissait d'archives non inventoriées, l'étiquetage n'a pas encore été exécuté. Grâce à l'apport d'étudiants jobistes, la section 5 (archives contemporaines) a pu durant l'été 2006 conditionner 400 mètres d'archives et en reconditionner autant.

La collaboratrice administrative et technique à temps partiel qui est entrée en service aux Archives du Palais royal le 14 mars 2006, fut chargée entre autre des opérations de (re)conditionnement. Au total, quelque 185 mètres linéaires ont été conditionnés par ses soins en 2006 dans des chemises et des boîtes non acides. Les partitions de musique (14 m) provenant de la collection de la reine Élisabeth furent conditionnées dans des portefeuilles d'archives. Lorsque des documents qui ne se trouvaient pas dans des chemises et des boîtes d'archives, étaient demandés en consultation dans la salle de lecture, ceux-ci étaient conditionnés avant leur retour dans les dépôts.

Un kilomètre d'étagères supplémentaires a été acheté à destination des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), qui, comme de nombreux autres dépôts des Archives de l'État, sont confrontés à un manque structurel de place dans les dépôts. En 2005, près de 176 m d'archives furent reconditionnés, principalement des archives de notaires, et 206 mètres d'archives qui furent acquises récemment ont été dépoussiérés et reconditionnés et de cette manière préparés pour une conservation à long terme. Au cours de la période de septembre

à décembre 2006, plus de 202 m d'archives furent conditionnées et divers fonds d'archives resserrés afin de gagner de la place dans les dépôts.

En 2005, au sein des Archives de l'État à Anvers, les fonds récemment acquis ou inventoriés (notariat, archives de la famille Blommaert e.a.) furent conditionnés et étiquetés. Un grand nombre de fonds « anciennes archives communales » disposant d'un très ancien et mauvais conditionnement fut avec l'aide d'étudiants jobistes reconditionné et étiqueté. Au total, 548 m d'archives furent reconditionnés dans 6.900 boîtes et dotés de 19.500 étiquettes. Ce travail fut prolongé durant l'été 2006. Au total 710 m d'archives ont été reconditionnés dans 6.200 boîtes et dotés de 21.500 étiquettes. Toutes les étiquettes furent réalisées par G. Dierckx et K. Van Honacker. L'enregistrement des données des hygromètres fut réalisé par K. Van Honacker.

Aux Archives de l'État à Beveren, l'attention s'est portée d'une part sur la gestion des dépôts et la gestion des fonds et d'autre part sur le (re)conditionnement des fonds. Le guide des fonds et collections du ressort de la Flandre (base de données MS Access) a été tenu jusqu'au 1^{er} mai 2005 par T. Haeck, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2005 par D. Vandaele et depuis le 1^{er} novembre 2005 par S. De Smet. Il s'agit d'une base de données MS Access. Les archives du ressort de la Flandre représentent à la fin 2005 1.241 blocs (35.872,93 m). Le guide des fonds et collections du ressort de Beveren a été tenu par J. Buyle et S. De Smet (263 blocs, 2.704,88 mètres). M. Preneel s'est chargée de la gestion du fonds en rapport avec les archives qui ont été données temporairement en conservation à Beveren par les Archives de l'État à Louvain (17 blocs, 2.116,25 m). Les guides des fonds et collections du ressort de la Flandre et du ressort de Beveren ont été tenus à jour par S. De Smet jusqu'au 12 mars 2006. Le 13 mars 2006, M. Preneel a repris la guide des fonds et collections du ressort de la Flandre. Les archives du ressort de la Flandre totalisaient fin 2006 1.335 blocs d'archives. A partir du 12 novembre 2006, la gestion des fonds d'archives a été complètement gérée par Archeion. Depuis lors, M. Preneel est chargée de l'introduction dans Archeion des blocs d'archives du ressort de la Flandre ; J. Dambruyne en fait de même depuis le 1^{er} octobre pour le ressort de Beveren.

En préparation à l'introduction des blocs d'archives dans Archeion, les aperçus des fonds du ressort de la Flandre et du ressort de Beveren ont été complètement vérifiés quant à leur intégrité et leur uniformité. Pour le ressort de Beveren, un nouveau guide des fonds et collections devrait être réalisé, étant donné que l'ancien guide était établi par producteur d'archives et non par bloc d'archives. Un planning a été établi par M. Preneel et des directives ont été élaborées en rapport avec l'accessibilité. J. Buyle et L. Heerwegh ont été en charge du comptage de toutes les travées dans les espaces des dépôts et avec l'adaptation des listes des travées. Les données ont été encodées à partir d'octobre 2005 dans Archeion par J. Buyle, K. De Graef et J. Vercauteren. Au 31 décembre 2005, 831 blocs ont été introduits. M. Preneel et S. De Smet se sont chargées de l'accompagnement des opérations d'encodage. Au 15 mars 2006, tous les 1570 blocs ont été introduits. M. Preneel s'est chargée de l'introduction de toutes les acquisitions/mutations/pertes dans Archeion, plus précisément en ce qui concerne les blocs d'archives du ressort de la Flandre ; S. De Smet (jusqu'au 30 septembre 2006) et J. Dambruyne (en service depuis le 1^{er} octobre 2006) firent la même chose pour le ressort de Beveren. Les 18 fonds d'archives (1.075 m) du ressort du Brabant flamand (archives communales, greffes scabinaux, notariat, etc.) n'ont pas encore été introduits. Depuis le 8 décembre 2006, les visiteurs dans la salle de lecture des Archives de l'État à Beveren ont pu demander via Archeion tous les documents d'archives, à l'exception des pièces produites par les producteurs d'archives locaux du Brabant flamand. Pour l'enregistrement des acquisitions, mutations et pertes, leur procédure en usage a été

actualisée en 2005 (chaque acquisition, mutation ou perte est enregistrée par l'archiviste compétent sur une fiche d'acquisition-, de mutation- ou de perte). Ces fiches servent de base à l'adaptation du guide des fonds et collections. Une fois établies, la conservation des fiches a été centralisée, d'une part comme élément-contrôle et d'autre part comme base pour la collection de données statistiques. J. Buyle se charge du traitement et de la gestion des fiches établies.



Archives sonores de la VRT, conservées aux Archives de l'État à Courtrai

Les archives provenant des services extérieurs du SPF Finances et des cours, tribunaux et institutions pénitentiaires ont été versées aux Archives de l'État la plupart du temps conditionnées et étiquetées soigneusement. Les archives provenant d'autres producteurs d'archives publiques ont été, après accord des institutions versantes, conditionnées contre paiement. Tous les fonds d'archives versés au cours de l'année 2005 ont été conditionnés fin 2005 ou étaient en cours de conditionnement fin 2006. En ce qui concerne les producteurs d'archives privées, le conditionnement se fait encore aux frais des Archives de l'État et par leurs soins. Le conditionnement de ces archives était moins prioritaire. En 2005, une attention particulière a été portée à l'élimination de l'arriéré relatif au conditionnement. Dans une première phase, les opérations de conditionnement des années précédentes relatives aux archives des bureaux de l'enregistrement et des hypothèques se sont poursuivies. Au cours de l'année 2005, quelque 575 mètres d'archives furent reconditionnées. En outre, en 2005, a débuté le reconditionnement des archives des

institutions locales de l'arrondissement judiciaire de Termonde. Ces archives étaient encore conditionnées dans d'anciennes boîtes d'archives. Les grands formats n'étaient même pas conditionnés. Au cours de l'année 2005, 538 mètres ont été reconditionnés ; l'année suivante 353 m. En 2006, a été réalisé le conditionnement de 768 m d'archives de l'état civil et de 171 m d'archives d'entreprises.

En 2005, les Archives de l'État à Bruges ont mené des opérations de reconditionnement (par M. Vandersyppe) des archives du Franc de Bruges (2.748 boîtes ou 247 m) et de la châtelainie de Furnes (201 boîtes ou 20 m). D. Moenaert et J.-P. Lecluyse ont conditionné les archives de la commune et de la seigneurie d'Oostkamp (408 boîtes ou 40 m) et la collection « notariat » (505 boîtes ou 50 m). En 2006, les archives récemment acquises ont été empaquetées par M. Vandersyppe. Le reconditionnement dans les dépôts d'archives a été réalisée par M. Vandersyppe, G. Cleirbaut (engagés pour un an dans le cadre de l'art. 60 de la loi CPAS) et quatre étudiants jobistes : T. Vandermaesen, M. Zwartjes, S. Van Huele et K. Vandenbroucke. M. Vandersyppe s'est surtout occupé du reconditionnement des archives des fabriques d'église (720 boîtes). Quelque 350 m d'archives notariales ont été reconditionnées par G. Cleirbaut. M. Zwartjes et T. Vandermaesen s'est chargé du reconditionnement de 128 m d'anciennes archives de la Ville de Nieuport (407 articles des 6.187) et des archives de la famille Renynghe de Voxvrie (8 m, 1017 articles) et van der Beke de Cringhen (7 m, 247 articles). K. Vandenbroucke et principalement S. Van Huele ont reconditionné la partie restante des anciennes archives de la Ville de Nieuport. Les archives de la Ville de Tielt ont aussi (2.610 articles) ont été à nouveau complètement conditionnées. Elles ont été aussi à nouveau classées en fonction d'une liste de concordance établie à cet effet.

Des archives acquises récemment ont été aussi conditionnées aux Archives de l'État à Gand et pourvues d'étiquettes : les archives du notaire J.P. De Jaeger, une partie des archives de Saint-Bavon-Évêché de Gand. Série K (complément), la collection F. De Clercq, les archives du Comité de Secours et d'Alimentation de Waarschoot (243 articles, 6,9 m). Le remplacement systématique des anciennes boîtes d'archives et chemises par des boîtes d'archives non acides, de nouvelles étiquettes et des chemises non-acides a été poursuivi : les archives communales contemporaines de Moerbeke, Zulte et Nevele, les archives de l'abbaye de Saint-Pierre (Division I et II (*partim*)), les archives du Métier de Maldegem et du Métier de Waarschoot, les archives de Saint-Bavon-Évêché de Gand. Série B (cotes 2591-5697) (totalisant près de 7.000 articles, 208,5 m). Environ 2.000 cartes et plans ont été mis dans de nouvelles chemises non-acides. En outre, une partie des périodiques non reliés a été conditionnée dans des boîtes d'archives non-acides. En 2006, le conditionnement des archives acquises récemment a été poursuivi : les archives des notaires Van Damme et Nève (4) et de l'école normale de Gand (totalisant 1.079 cotes ou 51,95 m, dont 674 articles ou 14,5 m par un étudiant jobiste). Le remplacement des anciennes boîtes d'archives, portefeuilles et chemises par de nouvelles boîtes d'archives non-acides, étiquettes et chemises non-acides a été également poursuivi en 2006 : abbaye de Saint-Pierre II (continuation de 2005), Évêché de Gand série K (supplément), Métier de Waarschoot, Métier d'Ursel, greffe scabinal Zaffelare, commune de Zaffelare, Conseil de Flandres, Indaginge Gent, suppléments des chartes (inventaire Lavaut) (Chartreux, Abbaye de Saint-Pierre, Nieuwenbos) (ensemble de 14.994 articles ou 428 m, dont 10.897 articles ou 271,5 par des étudiants jobistes). Quelques archives non classées (Duermael, Eggermont, Delva, Dubois, de Nève, etc.) ont été transférées dans des boîtes et chemises non-acides (22 m). La même procédure a été réalisée pour environ 1.000 cartes et plans. En raison du manque de place dans les dépôts, il est nécessaire de faire preuve de créativité avec les espaces disponibles face au

reconditionnement des fonds et des récentes acquisitions. Le déplacement des fonds a été souvent nécessaire.

Dans le cadre de la préparation de l'introduction des fonds d'archives dans Archeion, certains d'entre eux ont été réaménagés aux Archives de l'État à Hasselt dans le courant de l'année 2005. Les institutions judiciaires locales d'Ancien Régime (dépôt 01) ont été complètement ouvertes à la recherche (classement continu). En même temps, la liste d'emplacements des fonds a été complétée. Les listes d'emplacement ont été aussi contrôlées et complétées dans les autres dépôts. Ces données ont été encodées par fonds au dossier central. En outre, les Archives de l'État à Hasselt ont acquis une série de fonds importants tels que les registres de commerce d'Hasselt et Tongres ainsi que quelques archives de notaires. Celles-ci furent conditionnées dans des boîtes d'archives qui toutes furent pourvues d'étiquettes. Les fonds de la prison d'Hasselt et des Services des Mines furent intégralement conditionnés. En outre, des étiquettes furent appliquées sur les fonds précédemment conditionnés. Le total d'étiquettes employées peut être évalué à environ 7.500. La collection des cartes a été intégralement conditionnée dans des chemises non-acides et dans les armoires conçues à cet effet (900 cartes). Il en a été de même pour la collection des affiches. En outre, les nouvelles cartes des Services des Mines furent conditionnées (110 pièces). Les collections des parchemins des greffes scabinaux, communes, églises et seigneuries ont été si nécessaire reconditionnées dans des boîtes non-acides. En 2006, les archives acquises furent aussi conditionnées dans des chemises et boîtes non-acides. Les anciens conditionnements furent remplacés.

Aux Archives de l'État à Courtrai, diverses activités utiles ont été menées dans les dépôts par le collaborateur technique R. Despiegelaere, par les deux membres du personnel d'entretien S. Mehra et S. Kerkhove (à temps partiel) et deux étudiants jobistes. En ce qui concerne le conditionnement dans des chemises et boîtes d'archives non-acides récemment acquises, il faut souligner les archives de Claessens N.V. (12,9 m) et les archives de notaires A. et G. Coppin (4,21 m) (au total 17,11 m). Un certain nombre de fonds, qui étaient présents depuis longtemps aux Archives de l'État, furent à nouveau conditionnés. Il s'agit au total de 455,4 mètres linéaires : partie des « archives modernes » de la Ville de Courtrai (147,95 m) ; orphelinat de Courtrai, états de bien enregistrés (159,13 m) ; architecte Jozef Jan De Meyere (11,40 m) ; partie des archives de la famille d'Ennetières (57,19 m, uniquement placée dans des boîtes non-acides, mais pas encore dans des chemises non-acides) ; listes des bourgeois et francs-bourgeois (8,5 m) ; l'orphelinat de Courtrai, registres des orphelins (37,94 m) ; PMS de Courtrai (1,55 m) ; PMS Waregem (0,24 m) ; Commission médicale provinciale du Sud de la Flandre occidentale (6,69 m) ; Centrale du textile de Courtrai (1,6 m) ; collection iconographique et photographies retirées des fonds d'archives (3 m) ; partie non classée « anciennes archives de la Ville de Courtrai » (4,82 m) ; partie des « anciennes archives communales de Courtrai » (4,82 m) ; partie des archives communales de Kooigem (15,39 m). En outre, 177,28 m d'archives ont été étiquetées (2.732 étiquettes). Pour être complet, il convient de mentionner que la partie non classée des « anciennes archives de la Ville de Courtrai » (4,82 m) a été dépoussiérée et conditionnée, que les archives acquises récemment de la fabrique d'église et de la paroisse Notre-Dame de Courtrai ont été contrôlées au niveau des dégâts éventuels et conditionnées (19,5 m) et qu'une partie des archives communales modernes de Kooigem ont été nettoyées et conditionnées (15,39 m). En 2006, 9,69 m d'archives acquises récemment et 235,45 m d'archives qui étaient présentes depuis longtemps aux Archives de l'État à Courtrai ont été conditionnées dans des chemises et des boîtes non-acides, 14.605 étiquettes furent apposées sur des chemises et boîtes et 10,13 m d'archives nettoyées.

Aux Archives de l'État à Louvain en 2005, les archives définitivement inventoriées furent reconditionnées, numérotées et munies d'étiquettes. Quatre-vingt mètres seulement d'archives conditionnées des greffes scabinaux de Louvain ont été contrôlés et mis à jour par R. Schoofs. A. Boonyong et M. De Letter ont occasionnellement aplati des archives, toujours en prévision de la demande de boîtes d'archives en salle de lecture et suite à la constatation de l'état lamentable dans lequel se trouvaient les archives dans leurs boîtes. Deux étudiants jobistes ont veillé en juillet 2006 au reconditionnement dans des chemises non-acides des archives ecclésiastiques du Brabant flamand (312,33 mètres).

Aux Archives de l'État à Renaix, des archives récemment acquises ont été conditionnées en 2005 (104 boîtes, 9,92 m) et une partie de l'arrière concernant le conditionnement fut résorbé (1.126 boîtes, 131,41 m). En 2006, 327,93 mètres d'archives furent placées dans de nouvelles boîtes non-acides.

En 2005, différents travaux furent également menés aux Archives de l'État à Arlon qui ont un lien avec la conservation matérielle des fonds. L'étiquetage des archives du Conseil de Luxembourg (4.223 articles, 27,4 mètres linéaires), a été mené à bien par l'assistant administratif A. Croughs. Ce dernier inséra des dossiers dans différentes séries, formées par l'administration provinciale (Bâtiments communaux, Distribution d'eau, Stations d'épuration, Usines et ateliers) (4 m.). Il conditionna également quelques plus petites séries et collections (statistiques (acquisitions - 18 boîtes), coupures de presse de P. Hannick (acquisitions) (12 boîtes), une partie des archives du Conseil de Luxembourg (23 boîtes) et il a été chargé de la reliure des reproductions des registres paroissiaux de la paroisse de Rosières. S. Krier a classé une partie de la bibliothèque administrative. Le classement et le conditionnement des archives du tribunal de première instance de Neufchâteau (1800-1970) ont été finalisés (350 m) et dans le cadre de la réorganisation du dépôt, les archives de l'état civil des arrondissements judiciaires d'Arlon (1060 articles, 174 m) et de Neufchâteau (2.169 articles, 103 m) furent déplacées du 2^{ème} étage à l'étage -1. En 2006, l'accent fut mis sur la sélection, le classement, la description, le conditionnement et l'étiquetage de diverses séries des archives provinciales (environ 300 m). Cette opération a été menée par C. Piron, T. Bister, A. Croughs, S. Krier, C. Moïis et les étudiants jobistes J.-B. Steffen et J. Goedert. S. Krier et A. Croughs se sont chargés de l'étiquetage et le rangement de 346,5 m d'archives provenant du parquet du procureur du Roi et du tribunal de Neufchâteau (inventaire par V. Pirlot), du conditionnement et de l'étiquetage des archives de la justice de paix du canton de Florenville (1795-1984) (inventaire de V. Pirlot, en collaboration avec C. Piron et B. Petitjean 39,3 m). En outre, le bordereau de versement des archives de la justice de paix d'Arlon (1900-1986) fut contrôlé par S. Marchal, étudiante jobiste, une partie des archives du département des Forêts fut conditionnée et étiquetée (141 articles) et une série d'opérations de déménagement fut réalisée (archives de l'ONEM (140 m) et du tribunal d'Arlon (49 m).

Aux Archives de l'État à Huy, les archives des paroisses et du château de Modave ont été conditionnées et étiquetées en 2005 et l'espace du dépôt a été aménagé pour l'introduction des collections dans le système Archeion (indication des numéros de tablettes). En outre, des étudiants jobistes ont procédé à une séparation matérielle dans la bibliothèque entre les imprimés qui appartiennent au patrimoine des Archives de l'État et ceux qui font partie du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts. En outre, quelques fonds de l'Ancien Régime (archives ecclésiastiques et judiciaires) qui ont subi des dégâts des eaux, ont été transférés dans un autre dépôt. En 2006, les suivants fonds d'archives ont été conditionnés : archives judiciaires (169 m) et les archives de la famille Robiano (château de Marchin) (10 m). Les

archives paroissiales et registres paroissiaux ont été conditionnés en vue du déménagement du service vers Liège.



Boîtes d'archives neutres

Les activités au sein des Archives de l'État à Liège se sont déroulées en 2005 sous le signe de conditionnement de récentes acquisitions d'archives notariales, le reconditionnement des séries « Nominations d'instituteurs » des archives provinciales (33 boîtes) et le regroupement, à l'étage +2, d'archives d'origine privée (archives de personnes et archives de familles) (512,2 m). La réorganisation des espaces des magasins d'archives a été approfondie en 2006. On a commencé à regrouper les archives d'entreprises au niveau +3 (déménagement de 772,20 m par G. Hendrickx, T. Noiroux et quelques étudiants jobistes). Des étudiants jobistes ont conditionné plusieurs collections de journaux (« Journal d'Aubel », « Aubeler Journal », « Journal de Dalhem-Visé », « Le Plateau de Herve », « Arloner Zeitung », « Feuille dominicale » (23,40 m)) et ont placé et réaménagé une série entière de fonds d'archives dans des rayonnages : les annexes aux actes de mariage de l'arrondissement judiciaire de Liège (1802-1850) (75,60 m), les registre des hypothèques de Liège (1^{er} bureau : *Transcriptions, Inscriptions*, 2^{ème} bureau : *Tables alphabétiques, Répertoires, Transcriptions*) et de Malmedy (totalisant 330 m), les archives du tribunal de commerce (356,4 m) et du tribunal de première instance de Liège (3,6 m), les dossiers de réduction de peine du parquet général de Liège (13,5 m), les archives de différentes justices de paix (Liège II, Fléron, Limbourg, Louveigné, Malmedy, Spa, Stavelot, Hollogne-aux-Pierres (201,6 m), les archives du tribunal de première instance de Liège (7,2 m) et le parquet du procureur du Roi de Verviers (14,4 m.), les archives du comte P. Clerdent (supplément) (10,8 m.) et enfin les registres de l'état civil de l'arrondissement de Verviers (307,8 m.). A. Henin, N. Hendrickx et A. Puma ont conditionné des acquisitions récentes d'archives notariales (130,16 m).

L'année 2005 s'est placée pour le personnel des Archives de l'État à Mons sous le signe du (re)conditionnement d'archives dans le cadre du déménagement du service, au mois d'avril 2006, dans ses nouveaux locaux. Au cours de l'été 2005, de nombreux fonds d'archives ont été reconditionnés et étiquetés par quatre étudiants jobistes. Certains parties de fonds non classés ont été seulement dépoussiérées et mises dans des caisses de déménagement : Ville de Mons (303 m), urbanisme (220 m), château de Beaumont (Caraman-Chimay) (50 m), les mines du Grand Hornu (240 m, 4050 n°s), Strépy-Bracquegnies (26 m, 458 nos), Bois-du-Luc (521 n°s) en Mariemont-Bascoup (250 m, 872 n°s), Forges de la Providence (conditionnement dans 150 boîtes et liasses), bibliothèque du barreau de Mons, bibliothèque historique et bibliothèque administrative (au total 349 caisses de déménagement), collection de publications officielles (1840-1950, 350 caisses de déménagement), les archives de Plétain,

avocat à Mons (32 caisses de déménagement), pièces non classées provenant des fonds français et hollandais (149 caisses de déménagement), prévôté de Sirault (21 boîtes) et les archives du Conseil de guerre du Hainaut (1914-1927, ouverture à la recherche et conditionnement, 118 boîtes). Tous les fonds et collections ont été transférés au cours de la période janvier-avril 2006 de l'ancien dépôt d'archives de la place du Parc vers ses nouveaux locaux (Grands Prés). Les opérations de déménagement ont constitué le début d'une gestion rationnelle des espaces des magasins d'archives : les archives ont été transférées suivant une répartition thématique dans les 17 dépôts. Les fonds d'archives qui étaient éparpillés dans les dépôts ont été rassemblés. Les fonds d'archives qui sont demandés le plus souvent en consultation, ont été transférés dans les dépôts qui se situent à proximité de la salle d'études. On a commencé à conditionner les archives de notaires et des communes.

Aux Archives de l'État à Namur a été réalisé en 2005 le reconditionnement des fonds d'archives suivants : des parties des archives provinciales (155 m), les archives des bureaux de réception de l'enregistrement (100 m), les archives Carton de Wiart (0,7 m), la collection de registres paroissiaux (5 m), les archives du tribunal de commerce de Namur (21 m) et des tribunaux de première instance de Namur (50 m) et de Dinant (25 m), et ultérieurement les archives de la commune de Marche-les-Dames (6 m), de la famille Piette (5 m), de la paroisse d'Evrehailles (0,1 m), du greffe scabinal et de la commune de Furnaux (0,5 m) et du notaire Kesteloot (35 m). En 2006 a été réalisé le conditionnement des archives du conservateur des hypothèques de Dinant (20 m), de la province (en partie) (100 m), de la prison de Dinant (10 m), du tribunal de première instance et du parquet du procureur du Roi à Dinant (50 m), du tribunal de la jeunesse de Namur (7 m), de l'IPPJ de Saint-Servais (13 m), de la collection « Petites archives de familles » (20 m), de l'orfèvre Fallon (4 m.) et du comité provincial et des comités locaux du Secours d'Hiver (40 m.).

En 2005, aux Archives de l'État à Saint-Hubert, quelques fonds d'archives qui avaient déjà été précédemment versés, furent reconditionnés : diverses séries produites par le tribunal de première instance de Marche-en-Famenne, les archives des notaires Gomez et Caprasse, les archives des paroisses de Ny, Melreux et Fronville et les archives particulières du curé Dartois. En 2006, l'élan est poursuivi avec le reconditionnement des archives des greffes scabinaux, des registres de mariages, des archives personnelles Mailleux et Louis Doutreloux (premier receveur de l'enregistrement), des archives judiciaires (tribunal de première instance de Saint-Hubert (1807-1839), du parquet et du tribunal de première instance de Marche-en-Famenne, du tribunal de commerce et du conseil des prud'hommes de Marche-en-Famenne, des justices de paix de Durbuy et d'Erezée), du fonds des curés-notaires et finalement des archives des notaires Douny, Jentges, Bourguignon et Dumoulin. V. Fleurquin et P. Hubaut (Archives de l'État à Tournai) se sont attachés en 2005 au dépoussiérage, ç l'estampillage et au conditionnement des archives de notaires versées (15 m) et au conditionnement des archives judiciaires (20 m). L'aplatissement et le reconditionnement des cartes et plans furent finalisés en 2005. En 2006, 14 m au total d'archives notariales ont été dépoussiérées, estampillées et conditionnées et 6 m d'archives paroissiales conditionnées.

Grâce au travail d'étudiants jobistes, les espaces des dépôts des Archives de l'État à Eupen ont été réorganisés en juillet 2005 (installation de nouvelles travées, aménagement d'une nouvelle salle de lecture de la bibliothèque). Dans le cadre du projet Archeion, tous les dépôts et travées ont été numérotés. En 2006, quelque 2.000 cartes et plans de la ville de Eupen (15 m) ont été classés, décrits et conditionnés par des étudiants jobistes et encodés

dans Archeion. Quelques petites collections ont été aussi classées. Une partie de la bibliothèque et des fonds d'archives fut déplacée, classée et numérotée.

1.3.4. SÉCURITÉ

Cette section fait le bilan des mesures qui ont été prises dans les différents dépôts d'archives de l'État pour améliorer la sécurité des archives dans les magasins, dans les salles de lecture ainsi que dans d'autres espaces publics. Une série de mesures générales permet d'améliorer à terme la sécurité des documents. Parmi celles-ci, relevons en premier lieu l'implémentation d'un système de gestion d'archives (Archeion) qui contient entre autres des informations détaillées sur les fonds (ampleur, nombre d'unités archivistiques, emplacement dans le dépôt, etc.). Sans ces données de gestion, qui ont été recueillies depuis le début des années 2005 pour les AGR, depuis 2003 pour les provinces flamandes et depuis 2005 pour les dépôts restants, on ne peut parler véritablement de protection. Quand le système Archeion sera opérationnel dans toutes les salles de lecture (exécution dans le courant de 2007), l'enregistrement systématique des demandes offrira la possibilité de savoir qui a consulté un document et à quelle date.

Ensuite, il faut mentionner différentes dispositions du règlement de la salle de lecture, qui est entré en vigueur le 20 juin 2006. Pour renforcer la sécurité des documents, on a introduit le principe selon lequel un lecteur ne peut recevoir en consultation plus d'un numéro d'inventaire en même temps. En d'autres termes, le lecteur ne reçoit en principe qu'un seul numéro d'inventaire sur sa table et ne peut en obtenir un autre lorsqu'il a retourné celui qu'il a fini de consulter (art. 14, § 2). Il ne peut demander que 25 articles par jour au maximum (art. 11, § 2). Le temps de conservation en salle (délai de mise en réserve) a été réduit de manière drastique. L'entrée en vigueur du nouveau règlement de la salle de lecture a donné lieu à d'importantes interventions logistiques et matérielles au niveau du back office. Derrière le comptoir des salles de consultation, l'espace consacré au rangement provisoire des documents demandés en consultation a été agrandi ou réorganisé. Pour pouvoir appliquer le règlement de salle de lecture, les Archives de l'État à Beveren ont même fait un passage et ont établi une réserve à côté de la salle de lecture. Les Archives de l'État à Liège ont créé une nette séparation entre les tables destinées à la consultation des documents originaux et celles destinées à la consultation des collections de reproductions.

Le règlement de la salle de lecture prévoit en outre que les effets personnels tels que les porte-monnaie, les étuis à lunettes, etc., doivent être placés dans un sac en plastique transparent, disponible au comptoir. Le lecteur le restitue avant son départ. Tous les autres effets doivent désormais être déposés au vestiaire ou dans des consignes : veste, parapluie, sacs à main, mallette d'ordinateur portable, scanner, stylo scanner, flash, appareils d'éclairage, appareils audio avec écouteurs, nourriture et boissons et plus généralement tout ce qui pourrait endommager les archives, même involontairement, comme des ciseaux ou un coupe-papier, de la colle ou du liquide correcteur, un marqueur, une agrafeuse ou une perforatrice, taille-crayon, etc. (art. 4, § 4). Le lecteur doit produire une pièce d'identité valable lors de l'enregistrement. On prend d'abord une photo d'identité digitale du lecteur, puis on lui remet une carte d'accès et un formulaire d'enregistrement sur lequel il indique ses données personnelles (art. 5). Le lecteur doit présenter sa carte d'accès à chacune de ses visites. La carte est conservée jusqu'au départ du lecteur. À chaque visite, le lecteur inscrit son nom et son numéro de carte dans le registre de salle de lecture et y appose sa signature. Cette mesure est aussi appliquée aux lecteurs qui consultent exclusivement les collections de reproductions ou la bibliothèque (art. 6). Le règlement prévoit également que la consultation des originaux ne peut avoir lieu que dans la salle de lecture des documents ou

aux tables qui sont réservées à cet usage (art. 14, § 1). L'usage du crayon est obligatoire aux tables qui sont réservées à la consultation des originaux (art. 14, § 5).

Lors des sessions de formation du personnel sur le règlement de la salle de lecture, on a insisté sur l'importance de la surveillance en salle de lecture et on a indiqué les mesures qui pouvaient augmenter le niveau de protection des archives. Ainsi, le rétablissement des salles d'étude (locaux où se trouve un comptoir surélevé pour le personnel de salle) contribue à une meilleure surveillance. La salle de lecture du nouveau dépôt des Archives de l'État à Mons et celles des Archives de l'État à Beveren et à Bruxelles (Anderlecht) ont été équipées de nouveaux comptoirs. Des investissements sont également prévus pour les AGR dans le cadre de la rénovation de la salle de lecture. Une autre règle adoptée dans le cadre du renforcement de la sécurité est le transfert systématique d'archives sur d'autres supports (collections de doubles), le marquage sélectif des documents (on appose le cachet « Rijksarchief / Archives de l'État sur les documents sans endommager le support²⁷) et l'augmentation du personnel qui assure la surveillance en salle²⁸. La fermeture systématique des accès entre les espaces publics et les magasins d'archives (contrôle d'accès automatique) est un projet qui sera étudié en 2007.

En 2005, L. De Mecheleer a prêté son concours à un audit de la firme Möbius, commandée par le SPP Politique scientifique, en vue de la mise sur pied d'un service de garde interne. Après que l'étude a été présentée le 30 mai 2006 au Comité de direction, il est apparu que le recrutement de personnel supplémentaire pour une surveillance accrue dans les salles de lecture n'était pas possible à court terme pour les Archives de l'État, pour des raisons budgétaires.

1.3.5. CONSERVATION ET RESTAURATION

L'absence d'un atelier de restauration et d'un plan d'action pluriannuel de « traitement » des archives pèse toujours sur la politique de conservation de l'institution. Jusqu'en 2004, l'expertise en matière de traitement matériel était rassemblée par W. Rombouts (Archives de l'État à Beveren). Après son départ à la retraite, R. Nijssen a repris cette tâche. Dès 2005, on a pris la décision de principe d'aménager au niveau 0 des AGR un espace où l'on pourrait mener de petites opérations de traitement. La Régie des Bâtiments était prête à se charger des travaux d'adaptation minimaux, mais le dossier est resté en sommeil jusque dans le courant de l'année 2007.

²⁷ Les minutes du notaire Compère de Rochefort ont été estampillée en 2005 par le personnel des Archives de l'État à Namur. Dans d'autres dépôts d'archives de Wallonie, les archives sont encore estampillées. Cette pratique n'est plus en usage dans le département II.

²⁸ Dans la plupart des salles de lecture des Archives de l'État, on trouve en permanence deux assistants administratifs. La personne qui est chargée d'aller chercher les documents en magasin n'est pas comprise dans ce décompte. Dans certains dépôts, il manque encore de personnel pour atteindre cette norme, comme aux Archives de l'État à Courtrai et à Arlon, par exemple, où on a pu engager une personne supplémentaire en novembre 2006.



1.3.5.1. Traitements réalisés par le personnel

Le personnel d'entretien (niveau D) joue un grand rôle dans la création et le maintien d'un environnement favorable à la conservation d'archives. Normalement, le sol de tous les dépôts est nettoyé à l'eau une fois par an et les boîtes, les portefeuilles, les volumes et les tablettes libres doivent rester exempts de poussière. Ce programme minimum s'est vu compromis dans certains dépôts en raison du manque de personnel et de l'obligation d'affecter ce personnel au service de la salle de lecture. En 2005, un audit a été réalisé sur l'entretien dans les Archives de l'État. Plusieurs points noirs ont été mis en évidence, parmi lesquels l'absence d'un planning, l'affectation fréquente du personnel d'entretien à des tâches diverses, sans rapport avec l'entretien des bureaux et des espaces accessibles au public mais plus proches de celles du personnel de niveau C, le manque de formation (directives, BEPS), le manque de matériel, les risques en matière de sécurité, etc. En 2006, on a tenté d'améliorer le statut social et les conditions de travail du personnel d'entretien. Certains membres du personnel de niveau D ont été placés dans des familles de fonctions univoques (accueil, fonction technique), ce qui leur a donné la possibilité d'obtenir une prime de compétence. Dans plusieurs dépôts, on a recruté du personnel supplémentaire ou bien l'on a augmenté le nombre d'heures de travail. On a demandé aux chefs de service de consacrer leur attention à l'organisation du travail et à tirer parti d'un partage des tâches clair, qui tienne compte des besoins du service et des compétences du personnel. Plusieurs membres du personnel ont eu l'opportunité de suivre une formation BEPS ou de participer à des formations internes sur la gestion d'un dépôt et le traitement matériel des archives (dépoussiérage, conditionnement, étiquetage, etc.) organisées par certains chefs de service. L'horaire a été adapté aux besoins sociaux et familiaux (ainsi le début de journée à 6 heures appartient-il au passé). Quelques services ont fait l'acquisition de machines automatiques de dépoussiérage et de postes de travail mobiles. Une clarification du partage des tâches a été négociée fin 2006 entre le personnel d'entretien affecté au département I et les collaborateurs du service *Facility, Safety & Security* (E. Deweerdt). On a accordé une

attention particulière au personnel d'entretien qui exécute des tâches dans les magasins (dépoussiérage et conditionnement d'archives) et qui intervient aussi dans les déménagements ; il est plus exposé à la poussière et à la saleté que les autres catégories de personnel. En 2006, on a acheté un aspirateur professionnel pour les AGR et deux aspirateurs industriels (à grand débit) pour les départements II et III qui se trouvent aux Archives de l'État à Mons et à Beveren (investissement total : 8.062 €) (voir ci-dessous). Les Archives de l'État à Bruges ont acheté un aspirateur de type musée ainsi que du matériel destiné au traitement des archives (e. a. des boîtes non acides pour la conservation des documents cartographiques).



Dans le cadre du monitoring des conditions climatologiques dans les magasins d'archives, on a poursuivi l'acquisition d'hygromètres pour tous les dépôts (investissement de 16.876 € en 2005 et de 2.279 € en 2006).

Les trois tableaux ci-dessous donnent un aperçu des actions en matière de préservation et de conservation des fonds d'archives. Les chiffres se rapportent au dépoussiérage et au nettoyage des archives, à l'étiquetage des chemises et des boîtes d'archives et au conditionnement.

Le nettoyage, la mise à plat et le dépoussiérage des archives ont été réalisés par le personnel d'entretien d'une part et d'autre part grâce aux étudiants qui ont été engagés dans plusieurs dépôts durant l'été. Les Archives de l'État à Mons ont fourni un effort important dans ce domaine. Dans l'ensemble des dépôts, on s'est efforcé de dépoussiérer l'extérieur des boîtes, des portefeuilles et des registres une fois par an. Les Archives de l'État à Anvers, par exemple, ont acheté en 2005 un aspirateur pour archives grâce auquel l'extérieur de plus de 0,5 km d'archives en portefeuilles a été dépoussiéré soigneusement. Le reste des magasins a été dépoussiéré sommairement grâce à des nettoyages réguliers. Les Archives de l'État à Louvain ont axé leurs efforts sur le dépoussiérage des fonds nouvellement ouverts à la

recherche. En mai 2006, un aspirateur avec filtre HEPA a été acheté par les dépôts flamands. Il est conservé à Beveren. Les fonds les plus poussiéreux (principalement des fonds d'Ancien Régime) seront dorénavant systématiquement aspirés avant d'être placés dans un conditionnement non acide.

Aperçu du nombre de mètres linéaires d'archives dépoussiérées et nettoyés en 2005-2006

Dépôt d'archives	2005		2006	
	Dépoussiérage	Mise à plat	Dépoussiérage	Mise à plat
Dép. I Bruxelles				
Archives générales du Royaume			400	
Archives du Palais royal				
Bruxelles (Anderlecht)	206	2	530	2
Total				
Dép. II Provinces flamandes				
Anvers				
Beveren				
Bruges				
Gand				
Hasselt	123			
Courtrai	24			
Louvain	1185	2,60	385	25,20
Renaix				
Total				
Dép. III Provinces wallones				
Arlon		4,00		
Huy				
Liège	51			
Louvain-la-Neuve	1300		100	
Mons	70		85	10
Namur			280	
Saint-Hubert	5		14	
Tournai	2300	10	2100	50
Eupen				
Total				
Total général des Archives de l'État				

En 2005, l'étiquetage des fonds a fait l'objet d'importants efforts, plus particulièrement aux AGR (117.863 étiquettes) et aux Archives de l'État à Anvers (19.500), de Beveren (72.934), de Gand (11.500), de Hasselt (7.500) et d'Arlon (5.884). Le chiffre très élevé des AGR s'explique par le conditionnement des dossiers individuels de la police des étrangers (77.500 articles) et par le conditionnement et l'étiquetage des archives des séquestres. En 2005, plus de 5,4 km d'archives ont été étiquetées; en 2006, 6,2 km. En 2006, les efforts en matière d'étiquetage aux AGR se sont portés une nouvelle fois sur les dossiers individuels de la police des étrangers (118.298 n^{os}), à côté des archives des séquestres et d'archives d'entreprise. Malheureusement, le nombre total d'étiquettes utilisées en 2006 dans un certain nombre d'Archives de l'État n'est pas connu. Sur base du nombre de mètres linéaires, ce sont les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), à Anvers, à Beveren, à Gand et à Arlon qui occupent les premiers rangs.

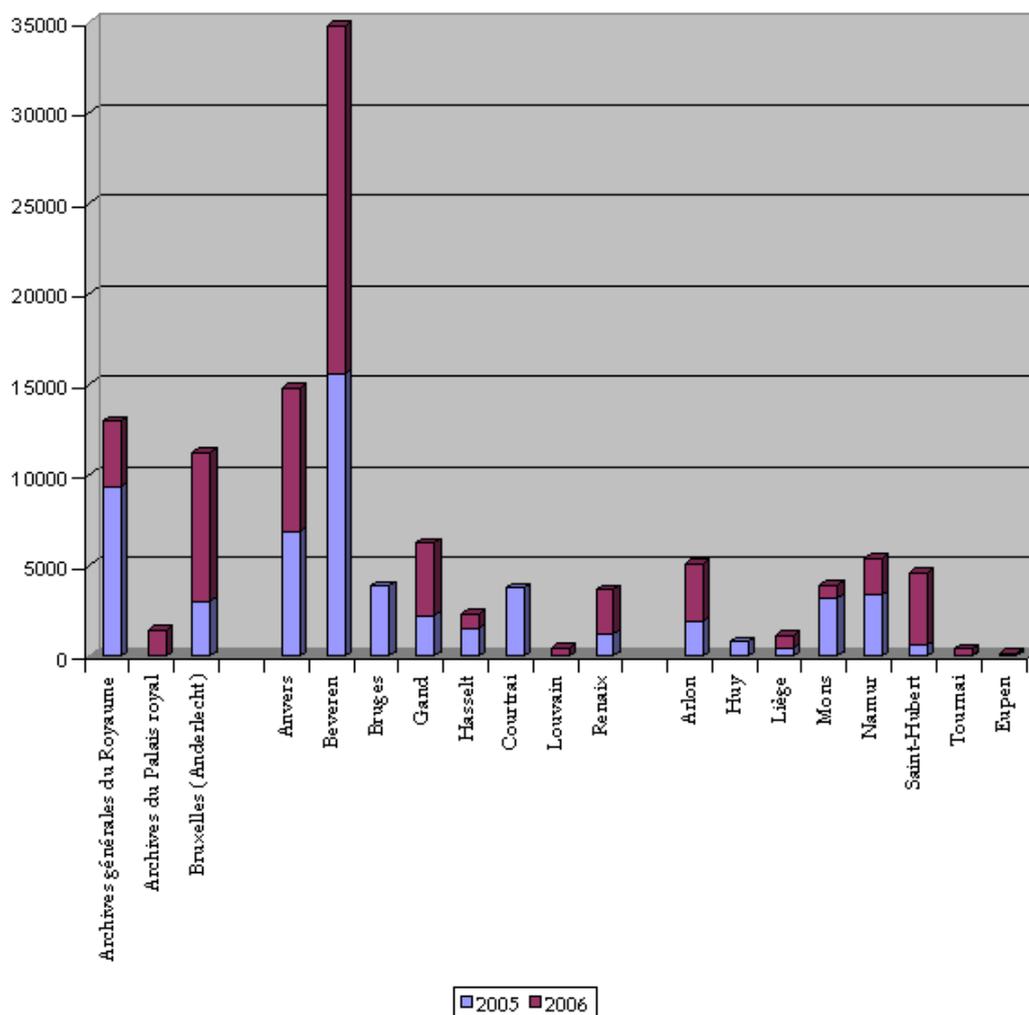
*Aperçu de l'activité d'étiquetage des chemises et des boîtes d'archives aux Archives de l'État,
2004-2006 (mètres linéaires et nombre d'articles)*

Dépôt d'archives	2004		2005		2006	
	En mètres linéaires	En nombre d'unités	En mètres linéaires	En nombre d'unités	En mètres linéaires	En nombre d'unités
Dép. I Bruxelles						
Archives générales du Royaume	250	3500		117863	450	
Archives du Palais royal Bruxelles (Anderlecht)	213	1940	382		1029	
Total	463	5440				
Dép. II Provinces flamandes						
Anvers		10000	548	19500	910	21900
Beveren	4097	250000	1983	72934	1734	
Bruges	200	8258				
Gand	230	9000	215	11500	308	16820
Hasselt	190	7000	637	7500	100	
Courtrai	330	185787	177	2732		
Louvain	90	7500	685		22	155
Renaix	142	1272	110	1347	211	1935
Total	5279	311617				
Dép. III Provinces wallones						
Arlon	231	7294	64	5884	545	8958
Huy	66	428	73	483		111
Liège	24	216				
Louvain-la-Neuve						
Mons	1500		1000		500	3500
Namur	14	2951	90	2674		2266
Saint-Hubert	122	729	87	613	450	4000
Tournai	100	600	15	105	6	
Eupen	10	42	5		10	
Total	2067	12260				
Total général des Archives de l'État	7809	329317	5497	243135	6275	

Un aspect particulier de la préservation peut être évalué de manière très précise, à savoir l'importance des archives conditionnées (en mètres linéaires ou en nombre d'articles). Les boîtes d'archives peuvent être époussetées plus facilement ; elles offrent en outre une meilleure résistance au feu et à l'eau que les portefeuilles. On a donc concentré les efforts en matière de politique de conservation sur le reconditionnement d'archives dans des chemises et des boîtes non acides. Ce projet doit nécessairement être réparti sur plusieurs années. Les chiffres en italique dans le tableau ci-dessous sont calculés en fonction d'une moyenne de 8 articles par mètre linéaire. Le résultat montre clairement qu'en 2005 et en 2006 le département I a produit un effort important en vue de réduire l'arriéré en matière de conditionnement. En 2005, on a utilisé deux fois plus de boîtes que l'année précédente. Le nombre de mètres linéaires conditionnés a presque quadruplé. Les chiffres de 2005 ont été encore dépassés en 2006 (1,6 km d'archives conditionnées et 13.312 boîtes utilisées). Le recul en termes de volume du département II (2005-2006 par rapport à 2004) s'explique vraisemblablement par les opérations à caractère exceptionnel effectuées en 2004. Avec ses 3,4 km d'archives conditionnés et ses 34.927 boîtes utilisées en 2006, le département II se situe loin au-dessus des réalisations des départements I et III. Dans les dépôts de Wallonie, on constate une augmentation remarquable par rapport à 2004. En 2005, 1,2 km d'archives ont été conditionnés (10.550 boîtes) et en 2006 1,4 km (11.126 boîtes) contre 0,8 km (9.890 boîtes) en 2004.

*Aperçu de l'activité « conditionnement d'archives » aux Archives de l'État,
2004-2006 (mètres linéaires et nombre d'articles)*

Dépôt d'archives	2004		2005		2006	
	En mètres linéaires	En nombre d'unités	En mètres linéaires	En nombre d'unités	En mètres linéaires	En nombre d'unités
Dép. I Bruxelles						
Archives générales du Royaume	205	1429	1242	9377	450	3600
Archives du Palais royal	50	3500			185	1480
Bruxelles (Anderlecht)	188	1440	382	3056	1029	8232
Total	443	6369	1624	12433	1664	13312
Dép. II Provinces flamandes						
Anvers	127	1020	548	6900	910	7900
Beveren	4097	60000	1983	15570	1734	19227
Bruges	200	3366	386	3862		
Gand	228	1836	215	2220	308	4046
Hasselt	400	5345	168	1524	100	800
Courtrai	381	3459	472	3776		
Louvain	90	900			63	490
Renaix	142	867	110	1230	280	2464
Total	5665	76793	3882	35082	3395	34927
Dép. III Provinces wallones						
Arlon	231	7294	247	1976	454	3176
Huy	71	463	22	837		
Liège	14	122	51	474	83	716
Louvain-la-Neuve						
Mons			400	3200	100	700
Namur	62	408	403	3360	244	2033
Saint-Hubert	122	729	87	613	450	4000
Tournai	100	600	8	50	37	381
Eupen	225	274	5	40	15	120
Total	825	9890	1223	10550	1383	11126
Total général des Archives de l'État	6490	93052	58065	6442	59365	58065



1.3.5.2. Restaurations exécutées par des ateliers privés

En l'absence de service de restauration professionnel aux Archives de l'État, les restaurations sont confiées à des ateliers extérieurs, dans les limites des possibilités financières. Dans les trois anciennes sections des AGR, quelques restaurations ont été effectuées pendant la préparation de l'exposition 175/25, ouverte solennellement le 4 octobre 2005 par S.M. le Roi. On a ainsi restauré un projet de colonne du Congrès et une affiche du 75^e anniversaire de la Belgique. Les deux documents ont été placés sur un nouveau support.

Quelques dépôts ont pu financer des projets de restauration limités grâce aux revenus exceptionnellement élevés qu'ils avaient générés en 2004. Les Archives de l'État à Anvers ont confié à un atelier de restauration néerlandais le nettoyage, la mise à plat et le renforcement de 20 cartes. Un important volume contenant des protocoles de notaires a été désacidifié, renforcé et relié. La sélection des fonds d'archives traités a été opérée par E. Houtman. Les Archives de l'État à Courtrai ont fait restaurer quatre registres de l'orphelinat de la ville et châtellenie de Courtrai par un relieur-restaurateur de Saint-André-lez-Bruges. Les pièces ont été nettoyées, les déchirures et les fragments détachés ont été réparés, les restes de bande adhésive enlevés, les écornures aplaties, les blocs de cahiers recousus là où c'était nécessaire, les pages abîmées renforcées et les lacunes dans le papier colmatées. Ce projet a débuté en 2004 pour s'achever en 2005. Dans le courant de 2005 un relieur-

restaurateur de Deurne a restauré les dos des reliures de parchemin de six volumes de registres des orphelins de la ville et châtellenie de Courtrai. Ce même relieur avait effectué auparavant une restauration gratuite des dos des reliures de trois autres registres d'orphelins aux Archives de l'État à Courtrai. En 2005, les Archives de l'État à Gand ont fait traiter 14 volumes précieux (abbaye Saint-Pierre, Métier de de Maldegem, Conseil de Flandre).



Carte de la "Sint-Michielsabdij" à Anvers restaurée en 2005

Les Archives de l'État à Liège ont fait restaurer six pièces en 2005 : trois registres du fonds des échevinages de Liège (ca. 500 folios, gravement endommagés par le feu) ont été dépoussiérés, nettoyés, mis à plat, restaurés et renforcés. Une affiche de la ville de Liège

relative aux événements de 1830 a été nettoyée, désacidifiée, mise à plat et consolidée au papier Japon. Une carte du prince-évêque de Liège datant du XVIII^e siècle a été dégraissée, colmatée, doublée et placée derrière une vitre anti-UV renforcée par un fond de carton neutre. Un dessin du retable de l'abbaye de Stavelot-Malmedy a été mis sur un passe-partout et sous un verre anti-UV. Les Archives de l'État à Namur ont confié à la restauratrice Stéphanie Lippus (Bruxelles) le compte du mambour de l'église Saint-Martin à Monceau-Saint-Vaast (France, département du Nord), ainsi que des pièces extraites des archives de la famille Monge, acquises en 2005 par donation.

En 2006, les Archives de l'État à Anvers ont fait restaurer sept volumes et liasses de documents des échevinages et communes (nettoyage, désacidification, colmatage et consolidation), ainsi qu'un recueil contenant la correspondance de missionnaires jésuites. À la demande des Archives de l'État à Hasselt, un registre des archives de la fabrique d'église de Kanne a été nettoyé, désacidifié et colmaté. La reliure a été nettoyée, mise à plat et renforcée. Deux chartes de la paroisse de Schullen (versement de 2003) ont été mises à plat et assouplies, nettoyées et conditionnées (les sceaux sont conservés, la charte placée dans une enveloppe et dans une boîte non acide). On a réservé le même traitement à une charte issue des archives de la fabrique d'église de Genendijk (versement de 2006). Une charte des archives de la paroisse de Kozen a été nettoyée, mise à plat et ses déchirures renforcées. Un plan du presbytère venant des archives de la fabrique de Niewerkerken a été nettoyé et renforcé, puis placé dans une enveloppe. Les restaurations des pièces mentionnées ci-dessus ont été payées par les propriétaires des archives. Les Archives de l'État à Hasselt ont fait également restaurer un atlas terrier en plusieurs volumes conservé dans les fonds d'Alden Biessen (n° 2113) et de l'abbaye de Saint-Trond (n° 271). Toujours en 2006, les Archives de l'État à Liège ont restauré deux registres importants du fonds des échevins de Liège (XV^e siècle). Une charte de 1137 (« Bulle d'or ») venant du fonds de l'abbaye de Stavelot-Malmedy a été nettoyée soigneusement et la toile qui la recouvrait a été retirée. Aux Archives de l'État à Namur, on a restauré les photocopies de 192 tables de registres paroissiaux qui étaient mises à la disposition des lecteurs.

À l'occasion de l'ouverture de l'Open Monumentendag (Journées du Patrimoine), le 10 septembre 2005, Karel Velle a appelé à une synergie dans le domaine de la restauration de documents d'archives à Bruges. Il a notamment suggéré la constitution d'un atelier de restauration pour tous les acteurs du secteur du patrimoine de la ville et de ses environs. Cet atelier pourrait notamment se voir confier : l'exécution de diverses tâches de conservation comme la restauration de collections fragiles et de grande valeur, de cartes et de plans, d'images et de livres, la consultance, contre paiement, pour les institutions et pour les particuliers. Pour réaliser cette idée, on a donné la préférence à un partenariat public-privé, sous une forme à déterminer. Des consultations menées par M. Nuyttens et B. Roos ont débuté dans le courant de 2006 avec les principaux acteurs du secteur du patrimoine à Bruges (Archives de la Ville, Archives du CPAS, bibliothèque publique, section des manuscrit, Archives de l'évêché et séminaire, cellule patrimoine et Archives de la Province).

1.3.5.3. Reliure d'archives et de publications exécutées par des relieurs privés

En 2005, la reliure des comptes des recettes du comté de Namur (Domaines du comté, n° 1), en très mauvais état, a été restaurée par la société Kamps à Liège. Les Archives de l'État à Eupen ont fait relier 15 volumes et registres. Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont fait relier 114 ouvrages de la bibliothèque de recherche. Les Archives de l'État à Arlon ont fait relier les revues d'histoire locale par la prison de l'arrondissement (38 volumes). Les Archives de l'État à Beveren ont fait relier 105 livres (ouvrages de généalogies) pour la salle

de lecture. Il n'y a pas eu d'actions similaires dans les autres dépôts. En 2006, il a été décidé de ne procéder qu'à des travaux de reliure urgents. On constituera une provision et on rédigera un cahier des charges (avec différents lots, en fonction du nombre de dépôts d'archives), dont on tirera parti dans les opérations de reliure de l'année prochaine.

1.3.6. CONSERVATION SUR UN AUTRE SUPPORT

1.3.6.1. Microfilmage

En 2005, le service de microfilmage des AGR (Bart Boon) a microfilmé les archives d'Albert Guislain (7 m, 2809 n°s, 110 microfilms) et celles de Snoy d'Oppuers (26 m, 1240 n°s, 16 microfilms). En 2006, il a mené à terme le microfilmage des archives d'Achille Van Acker, conservées aux Archives de l'État à Bruges (371 n°s, 35 microfilms), ainsi que celui des procès verbaux des conseils des ministres (26 films, 1200 vues par film) et des archives d'Albert Guislain (1166 n°s, 62 films). En plus des 305 films (623 développements), on a réalisé en 2005 38 films et copies pour le compte de tiers ; en 2006, on en a produit 40.

Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont fait microfilmer en 2005 une série de documents notariaux en mauvais état. Les matrices sont conservées comme copies de sécurité. Une copie a été mise en salle de lecture à la disposition du public. Les pièces qui sont prêtées pour une exposition sont d'abord microfilmées. Les Archives de l'État à Courtrai ont organisé le prêt des registres de population (années 1900-1920, avec les index) par les communes de leur ressort, afin de les faire microfilmer par la Genealogical Society of Utah (GSU), avec laquelle les AGR ont depuis longtemps une convention (préparation à partir de septembre 2005, exécution à partir d'octobre 2005). Ce projet a été achevé en 2006. En Brabant flamand, un projet similaire a été lancé en 2005. Les microfilms des registres de population seront achetés par les Archives de l'État. V. Pirlot (Archives de l'État à Arlon) a entamé des démarches en vue du microfilmage par le GSU (atelier de Mons) des tables et des registres de l'état civil des arrondissements d'Arlon et de Neufchâteau. Les tables et les registres de ce dernier arrondissement ont été microfilmés (1881-1900), celle de l'arrondissement d'Arlon numérisés (1891-1900). Les microfilms ont été décrits et numérotés par A. Croughs (168 microfilms). Le microfilmage systématique des registres paroissiaux et des registres d'état civil s'est poursuivi en 2005-2006, en collaboration avec le GSU. Il a été exécuté dans les ateliers des Archives de l'État à Beveren, Mons, Liège et Anvers.

En 2006, les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont remplacé des microfilms endommagés. Plusieurs films manquants de l'état civil ont été commandés auprès du GSU. Le microfilmage d'archives notariales, effectué par une firme privée, a été poursuivi. Trente volumes du Notariat général de Brabant ont été microfilmés²⁹.

Pour être complet, il faut aussi mentionner le microfilmage des dossiers généraux de la police des étrangers (deuxième versement), financé par l'*Holocaust Museum* à Washington et exécuté par une firme étrangère (376 n°s, 12 m.). En échange de l'autorisation de microfilmer les originaux, les AGR ont reçu une copie.

²⁹ Notaire Nicolas Quaresme (1720-1743), 7 volumes ; notaire Martin de Ghorain (1734-1746), 8 volumes ; notaire Josse De Coster (1722-1735), 15 volumes.

1.3.6.2. Numérisation

La numérisation des documents d'archives n'est pas une numérisation au sens strict, soit la transformation d'un document en fichier numérique grâce à un scanner, mais elle inclut également la préparation des documents (sur les plans matériel et du contenu), la collecte des métadonnées, le contrôle, le couplage des images et des métadonnées, etc. La préparation et les descriptions (métadonnées) sont faites par le dépôt en charge des documents. Autant que faire se peut, la description détaillée des documents est faite avant la numérisation. Dans certains cas, notamment pour les projets en collaboration avec le GSU, les métadonnées sont ajoutées après la numérisation (voir plus loin). Dans le cadre de l'exécution du plan stratégique et opérationnel, on a fixé la priorité en matière de numérisation de fichiers et de parties de fichiers. Ces priorités sont au nombre de quatre : la numérisation des registres paroissiaux de toutes les communes et des registres de l'état civil avec leurs instruments de recherche détaillés, la numérisation des sources statistiques du XIXe siècle, la numérisation des cartes et plans et enfin la numérisation de la collection de moulages de sceaux des AGR (environ 32.000 sceaux).

La numérisation des registres paroissiaux qui sont sous la garde de l'institution devrait être continuée dans le cadre du projet de numérisation de la Politique scientifique fédérale. Par A. M. du 25 novembre 2005, un montant de 3.151.192,50 € a été attribué aux Archives de l'État pour la période 2005-2008. Cela permet à l'institution de procéder aux investissements nécessaires, mais surtout d'engager le personnel pour l'exécution de la numérisation et le stockage. Les tâches préparatoires (saisir les métadonnées dans une base de données Access) ont été faites par R. Willockx (Archives de l'État à Beveren) et par F. Baptiste (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve), tous deux détachés de l'enseignement. En 2005-2006, les métadonnées des registres paroissiaux de la province du Brabant wallon (546 registres, 4284 descriptions), de Namur (1126 registres, 11.111 descriptions) et de Flandre orientale (1185 registres, 4971 descriptions) ont été saisies dans une base de données. L'arrondissement de Termonde (1316 registres, 4732 descriptions) a été achevé par R. Willockx.

La numérisation est faite en partie grâce au scanner de documents des AGR. Une autre partie du travail est externalisée (voir ci-dessous : *Mouvement de la population*) et les Archives de l'État reçoivent aussi des documents numérisés par le GSU. Le GSU numérise surtout l'état civil à partir de 1880/1890. Les projets de numérisation forment un complément aux projets de microfilmage qui ont été poursuivis aux Archives de l'État depuis de nombreuses années. Aux Archives de l'État à Gand, on a continué à travailler à l'ouverture à la recherche des registres paroissiaux de l'arrondissement de Gand. F. Baptiste a réalisé l'ouverture à la recherche des registres paroissiaux des provinces de Brabant wallon, de Namur et de l'arrondissement de Huy. L'expérience montre qu'il faut quatre fois plus de temps pour la description des registres et des folios que pour la prise de vue (y compris le contrôle de qualité).

Pour la réalisation de la numérisation des registres de l'état civil, une convention a été passée avec le GSU, selon laquelle cet organisme s'engage à fournir aux Archives de l'État sur une base régulière (tous les deux mois) des copies digitales des matrices des microfilms qui ont été produits dans le passé. Les Archives de l'État s'engagent en retour à décrire sommairement les images numérisées (ajout de métadonnées) et de les mettre à la disposition du GSU pour la réalisation de la deuxième phase, en collaboration avec le GSU et d'autres partenaires (bénévoles, associations de généalogie), à savoir la description au niveau de l'acte. Ce projet fera également l'objet d'une convention avec le GSU.



Numérisation avec le bookscanner

Il faut en outre rappeler que les Archives de l'État continuent à remplir leur mission d'acquisition des registres de l'état civil, y compris ceux de la période 1900-1910, bien que ces derniers ne doivent être déposés qu'après 100 ans, selon la loi relative aux archives. Les Archives de l'État agissent proactivement pour garantir l'accès aux registres d'état civil de la première décennie du XXe siècle dès 2011. Les registres doivent ainsi être déposés dès maintenant aux Archives de l'État pour que le GSU puisse en faire un double numérique. On a donc déposé en 2005 les registres d'état civil de l'arrondissement de Hasselt pour la période 1905-1910 aux Archives de l'État à Beveren, où ils ont été numérisés par le GSU. Les

Archives de l'État à Courtrai ont organisé en 2005 le prêt temporaire des registres d'état civil (période 1900-1920 et index) par les communes du ressort en vue de leur numérisation par le GSU (préparation depuis septembre 2005, exécution à partir d'octobre 2005). La collaboration des communes était nécessaire car les registres de l'état civil destinés au tribunal de première instance (deuxième exemplaire) avaient été en grande partie détruits dans un incendie. On a également travaillé à la réduction de l'arriéré. Les Archives de l'État à Arlon ont acquis le 14 décembre 2005 les tables et les registres de l'arrondissement d'Arlon (1891-1900, tables jusqu'en 1920), qui ont été mis sur un support numérique par le laboratoire du GSU, établi alors aux Archives de l'État à Mons. Aux Archives de l'État à Saint-Hubert, de gros efforts ont été faits en 2006 pour reclasser la collection des annexes aux actes de mariage en vue de leur numérisation. Le 31 décembre 2006, les annexes pour les communes de A à M (5991 pièces, 1795-1900) étaient classées et décrites.

1.3.6.3. État d'avancement de la numérisation de documents d'archives au 31 décembre 2006

Origine	Accroissement 2005	Accroissement 2006	Situation 31 décembre 2006
GSU			
État civil: Arrondissement judiciaire ARLON	19501	43359	62860
État civil: Arrondissement judiciaire CHARLEROI	106366	5335	111701
État civil: Arrondissement judiciaire EUPEN		104695	104695
Burgerlijke stand: arrondissement DENDERMONDE		238613	238613
Burgerlijke stand: arrondissement GENT	125176	19533	144709
Burgerlijke stand: arrondissement HASSELT	64359		64359
Burgerlijke stand: arrondissement IEPER	16052	19030	35082
Burgerlijke stand: arrondissement KORTRIJK		83611	83611
Burgerlijke stand: arrondissement EEKLO		9385	9385
Burgerlijke stand: arrondissement MECHELEN	180607		180607
Burgerlijke stand: arrondissement OUDENAARDE		32709	32709
Parochieregisters arrondissement GENT	26595	199491	226086
Parochieregisters arrondissement TONGEREN		91192	91192
INTERNE			
Registres paroissiaux Namur		21602	21602
Registres paroissiaux Brabant wallon		51814	51814
Laisser passer Première Guerre mondiale		9754	9754
EXTERNE			
Parochieregisters Provincie Antwerpen			220356
Total	538656	930123	1.689.135

La numérisation des sources statistiques du XIXe siècle a commencé par la collection unique connue sous le nom de *Mouvement de la population et de l'état civil*, conservée aux AGR (1841-1976, 717 vol., environ 43 m, environ 260.000 vues). La numérisation a été préparée par Marij Preneel³⁰. Il était urgent d'agir, car les plus anciens registres (1851-1885, 43 vol.) se trouvaient dans un très mauvais état de conservation. Après une étude de marché approfondie, la numérisation a été confiée à la firme IRIS (Louvain-la-Neuve), en partenariat avec la firme française Infotechnique pour ce projet. La numérisation a commencé à l'été 2006 et devrait durer un an.

La numérisation des collections de cartes (surtout celle des AGR) n'a pas commencé. L'équipement nécessaire n'a pu être commandé en raison du manque d'espace disponible aux AGR. Tant que la Régie des bâtiments n'aura pas exécuté les travaux nécessaires dans la bibliothèque centrale des AGR, au niveau 0, le déménagement de l'atelier de restauration ne pourra avoir lieu et le nouvel équipement ne pourra être mis en fonction. Des contacts ont été pris avec différentes sociétés spécialisées pour la numérisation des sceaux, mais il a été finalement décidé de la faire en interne dès que les conditions logistiques et matérielles seront remplies. La collection, qui est conservée dans de mauvaises conditions climatologiques, doit d'ailleurs être déménagée. Là encore, on attend des adaptations relativement légères de la part de la Régie des bâtiments.

Outre ces projets, les salles de lecture des Archives de l'État ont été équipées de scanners de documents performants. Dix-huit ont été achetés en 2005 pour un montant de 417.304 € (financement sur fonds propres, section 1). Ces appareils ont été installés dans le courant du premier semestre 2006. En 2006 toujours, un scanner de document supplémentaire a été acheté pour les Archives de l'État à Huy (23.183 €). Suite au déménagement de ce service à Liège, il sera affecté au nouveau dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Les scanners autorisent la délivrance en salle de lecture de reproductions de bonne qualité sur papier ou sous forme de fichier numérique et aussi la réalisation de petits projets de numérisation au sein des services³¹. Le résultat de ces projets sera intégré au projet de « salle de lecture numérique » (mise à disposition d'images numérisées). La mise en service de ces appareils a eu des conséquences importantes sur le travail quotidien en salle de lecture, pour le personnel qui utilise ces outils (formations) comme sur les procédures à suivre pour traiter les demandes de reproductions. Le règlement des reproductions a été adapté et intégré au règlement de la salle de lecture, en vigueur depuis le 20 juin 2006. Les machines sont utilisées exclusivement par le personnel et non par les lecteurs. En 2006 a débuté l'utilisation de « webrepro ». Il s'agit d'une application « web-based » grâce à laquelle des reproductions au format numérique peuvent être téléchargées sur un site sécurisé des Archives de l'État. Le grand avantage de l'introduction des scanners réside dans le fait que des parties substantielles de fonds et de collections peuvent désormais être numérisées par les Archives de l'État elles-mêmes et que les images peuvent être ajoutées à une base de données, y compris celles qui ont été commandées par les lecteurs.

Un deuxième achat important a été celui du NAS (Network Attached Storage), fin 2006. Pour la première fois, on a pu stocker les résultats de différents projets de digitalisation sous une forme structurée.

³⁰ <http://www.demo.ucl.ac.be/cq05/Textes/Preneel.pdf>.

³¹ Les anciennes photocopieuses ne convenaient pas pour la reproduction des documents fragiles et des documents reliés, ce qui entraînait le refus d'un grand nombre de demandes de copies.

L'approbation du projet « Numérisation des documents » est peut-être encore un événement plus important. Le projet est financé par le SPP Politique scientifique (ref. SPP Politique scientifique DI/00/3). Le 15 septembre 2006, trois nouveaux agents sont entrés en service, suivi par un autre agent le 15 novembre et par un autre le 1^{er} décembre. Le projet prévoit aussi bien le financement des agents que la sous-traitance de la numérisation. Environ 40% du budget total est prévu pour l'engagement du personnel, 26% pour la sous-traitance et 26% pour l'achat du matériel et des applications informatiques. Les 7% restants couvrent les frais de fonctionnement et les frais généraux.

En plus des projets pluriannuels de numérisation et de la mise au point de la banque d'images via les salles de lecture (à la demande des lecteurs), on numérise également des documents lors de l'organisation d'événements ou dans le cadre d'un prêt pour une exposition. La numérisation par le personnel ne peut être effectuée que le lundi, car les scanners sont réservés au service des lecteurs dans la plupart des dépôts. En 2005, les Archives de l'État à Gand ont fait numériser par le laboratoire des AGR³² trois chartes, un cartulaire enluminé et les statuts de la Léproserie, dans le cadre de la présentation de l'inventaire des archives de Saint-Bavon et de l'évêché de Gand, qui s'est déroulée avec faste le 14 octobre 2005 dans la crypte de la cathédrale. En 2006, à la demande du Vakgroep voor geschiedenis van de moderne tijd de l'université de Gand, neuf volumes des *criminele examen* du Conseil de Flandre ont été numérisés et mis sur DVD pour être exploités par les étudiants. Une collaboration entre les Archives de l'État à Louvain et l'archevêché de Malines a également vu le jour. En 2006, onze registres relatifs à la nomination des curés et des vicaires (de l'Ancien Régime aux environs de 1940), conservés à Malines, ont été numérisés par le personnel des Archives de l'État à Louvain. Les Archives de l'État ont reçu une copie des clichés en rapport avec les paroisses de Flandre orientale (avant 1800), du Brabant et d'Anvers (après 1800). En 2005 et en 2006, comme les années précédentes, les AGR (L. De Mecheleer) ont également facilité la réalisation de photographies numériques des acquits de la Chambre des comptes concernant Grave et ses environs, par un groupe de chercheurs locaux du Brabant septentrional. Les pourparlers concernant un projet analogue pour Bois-le-Duc ont échoué car il n'a pas été possible de fournir des images remplissant les critères de qualité exigés.

1.4. L'OUVERTURE DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE A LA RECHERCHE

L'ouverture des archives à la recherche se déroule sur trois niveaux : le niveau du fonds par les aperçus des fonds, le niveau des unités archivistiques par les diverses sortes instruments de recherche et le niveau des pièces par les inventaires analytiques³³. L'ouverture à la

³² Le seul scanner couleurs se trouve aux Archives générales du Royaume.

³³ Les aperçus des fonds indiquent quels sont les fonds d'archives présents dans un service d'archives et quelles sont leurs possibilités d'utilisation. Ils donnent peu d'information au sujet de chaque article individuellement. L'ouverture au niveau des unités archivistiques se fait par les instruments de recherche. La forme la plus détaillée et scientifiquement étayée est l'inventaire. Il est divisé systématiquement, muni d'une introduction dans laquelle le producteur d'archives et le fonds sont décrits synthétiquement. De semblables instruments ne sont pas disponibles pour toutes les archives bien que ce soit souhaitable. *L'état des fonds et collections* est un terme général pour tous les instruments de recherche qui ne répondent pas à tous les critères d'un inventaire, comme les bordereaux de versement ou les listes de placement. Ils ont un caractère temporaire mais ils peuvent devenir inventaire après révision. Les inventaires analytiques forment finalement le troisième niveau d'ouverture, le plus détaillé. Ils rendent accessibles les actes séparés ou les dossiers à l'aide de répertoires, index et listes des registes.

recherche des fonds d'archives est une des missions principales du personnel scientifique de l'institution. Des rapports annuels et mensuels des archives de l'État, il ressort également que des techniciens et des collaborateurs volontaires fournissent aussi une contribution dans ce domaine. Les archivistes portent toutefois la responsabilité finale pour les produits livrés. Mis à part les archivistes sous mandat qui sont chargés, dans le cadre de leur stage, de la réalisation d'un inventaire scientifique d'un ou plusieurs fonds d'archives, beaucoup d'archivistes, aussi bien statutaires que collaborateurs contractuels se sont impliqués ces deux dernières années dans le rassemblement de tous les fondements nécessaires à l'administration des blocs et des fonds d'archives. Dans les services d'archives où il existait de bons travaux préliminaires (aperçus des fonds, listes de dépôts, etc.), l'introduction des données dans le système ABS-Archeion s'est déroulée plus rapidement que dans les services où il n'y avait aucun travail préparatoire ou lorsqu'ils étaient de mauvaise qualité. Dans le système de gestion des archives, le nom du bloc d'archives est accompagné de sa taille, son emplacement dans les magasins, et les renvois aux instruments de recherche. Un lien est également établi entre les blocs et les producteurs d'archives.

1.4.1. VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS D'OUVERTURE

Vue d'ensemble des activités d'ouverture en 2004-2006

Les activités et personnel impliqué	Dép. I Bruxelles	Dép. II Flandre	Dép. III Wallonië	Total Ar chives de l'État
Nombre de projets d'ouverture				
2004	34	321	86	424
2005	17	216	61	294
2006	60	214	89	363
Nombre de personnes impliquées (ETP)				
2004	23	26,6	27	71,65
2005	9	29,2	25	63,2
2006	22	24,2	34	80,2
Nombre de jours consacrés à l'ouverture				
2004	705	4010	1040	5455
2005	543	3519	958	5020
2006	1640	2606	1079	5325

Le rapport annuel 2004 donne le nombre d'accès réalisés au cours de la période 2000-2004 classés par type. Durant cette période, 767 accès ont été produits, soit une moyenne annuelle de 153,4. Étant donné que les archives de l'État, tout comme d'autres services des archives belges ou étrangers, veulent passer aussi rapidement que possible des instruments de recherche sur papier à des instruments digitalisés (format XML), nous nous sommes limités dans ce rapport annuel à donner un aperçu du nombre de publications par type et non à calculer la production annuelle moyenne des instruments par département³⁴. La liste complète des publications qui ont été réalisées en 2005 et 2006, classée par numéro de publication (l'ordre numérique), est reprise en annexe. Il ressort, du tableau ci-dessous, que le nombre d'instruments publiés a reculé drastiquement au cours des années 2005 et 2006. Les instruments de recherche à tirage limité n'ont pas été pris en considération. Le nombre d'aperçus des fonds, guides et inventaires est passé, en moyenne, de 62 unités par an (2000-2004) à 41 en 2005 et 35 en 2006. La raison principale est la grande énergie qui a été

³⁴ *Rapport annuel 2004*, p. 32.

déployée pour l'introduction des données dans le système ABS/Archeion, mais aussi d'autres missions principales (prestation de services p.ex.) qui ont entravé la préparation à l'impression de certains textes qui ont ainsi été reportés.

Les chiffres repris dans le tableau ne reflètent pas correctement l'activité d'ouverture et de la productivité des archivistes des archives de l'État. D'innombrables instruments sommeillent. Ils sont parfois déjà utilisés ou déjà présents dans les salles de lecture avant qu'ils ne soient sous presse ou publiés. Le contrôle de qualité des instruments est un travail de longue haleine. Avant que l'Archiviste général du Royaume soit d'accord avec la publication d'un instrument, beaucoup de collègues ont été impliqués dans le projet (le chef de section ou de service, le chef de département et le responsable du service de publication). Les activités importantes d'ouverture, qui rendent service dans la pratique quotidienne des salles de lecture, ne mènent pas à des publications mais à des bases de données XML, difficilement reproductibles, et qui sont, petit à petit, reprises dans le système d'administration informatisé des archives de l'État. Quelques exemples illustrent ce qui vient d'être avancé. Les Archives de l'État à Bruxelles disposaient, fin 2005, de 7 instruments non publiés dont trois seulement étaient sous presse.

Dans deux cas, il s'agissait des bases de données qui étaient disponibles dans la salle de lecture pour le service au public, dont une base de données réalisée par M. Trigalet qui offrait l'accès à toutes minutes et répertoires de notaires qui ont été versées (19.250 descriptions). Avec l'aperçu sommaire publié du notariat bruxellois et la liste succincte des notaires (close le 1^e mai 2005), la base de données contribue indéniablement à un excellent service au public³⁵. Les deux autres instruments étaient des bordereaux de versement, sous forme digitale, contenant des données personnelles et qui, par conséquent, ne sont pas entrés sous cette forme en ligne de compte pour une publication, vu la législation en vigueur relative à la protection de la vie privée³⁶.

1.4.2. LES APERÇUS DES FONDS ET L'IMPLEMENTATION D'ARCHEION

En principe, chaque dépôt des archives de l'État doit disposer d'un aperçu détaillé de ses fonds et collections. Les aperçus des Archives de l'État à Anvers (E. Houtman)³⁷, à Mons (L. Honnoré) et à Beveren (fonds du ressort de la Flandre conservés à Beveren) (M. Preneel) sont parus en 2006. Le tome IV de l'aperçu des Archives de l'État à Bruges. (M. Vandermaesen) est proche de l'achèvement. Ceux des Archives de l'État à Gand (W. Buntinx)³⁸ et à Hasselt (R. Nijssen)³⁹ sont encore en cours. À Anderlecht (R. Depoortere, à partir de sept. 2007 L. Janssens), Courtrai (H. Van Isterdael et M. Therry) et Louvain (H.

³⁵ Michel TRIGALET, *Archives notariales de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale. Accroissements 2000-2005, nos 21969-21976 et 41035-44770*, 135 p.; Michel TRIGALET, *Archives notariales de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale. Liste sommaire des notaires au 1er mai 2005. Notariële archieven van het arrondissement Brussel-Hoofdstad. Beknopte lijst op 1 mei 2005*, 35 p.

³⁶ Francis VANDERLIN (personeelslid van de rechtbank van eerste aanleg te Brussel), *Inventaire des archives produites entre 1971 et 1975 par le tribunal correctionnel de Bruxelles*, 4337 nrs, Excel-table; Francis VANDERLIN, *Inventaire des archives produites entre 1919 et 1960 par le tribunal de première instance (tribunal civil) de Bruxelles (2e partie), n°s 2479-2698*, tableau Excel.

³⁷ L'aperçu des fonds d'Eric Houtman (description d'environ. 2.070 producteurs d'archives et d'environ 2.500 anciens blocs d'archives) a été terminé en 2005 et est paru sous forme de 'preprint' (1.677 p. - 3 vol.) en septembre de la même année.

³⁸ Fin 2006, l'aperçu concernait 682 producteurs d'archives.

³⁹ Fin 2006, l'aperçu concernait 2500 producteurs d'archives et 2226 blocs d'archives. Y. Bingolo s'est chargé de l'introduction des données et des vérifications.

Van Isterdael), on travaille encore avec des aperçus sommaires, mais les données sont mises à jour continuellement. Il en va de même pour l'aperçu des archives du palais royal, actualisé en permanence et qui devrait sortir de presse en 2007 (G. Janssens). En 2005-2006, L. Druetz s'est occupé de la préparation d'un guide des fonds et des collections conservés aux Archives de l'État à Huy.

La préparation des aperçus des fonds a donné l'impulsion à la mise en route du système d'administration des archives ABS/Archeion dans les archives de l'État dans les provinces. En guise de préparation à l'introduction d'Archeion, la capacité de stockage a été métrée, les queues non inventoriées de certains blocs d'archives ont été prises en main et, au besoin, les instruments ont été divisés et munis d'un numéro unique. Le plan par étapes relatif à la réalisation de la salle de lecture digitale a été commenté ci-dessus.

1.4.3. LES GUIDES ET JALONS DE RECHERCHE

En 2005, est parue, sous la plume de Luis-Angel Bernardo y Garcia (AGR), une actualisation d'un jalon de recherche concernant les archives privées importantes pour l'histoire contemporaine de la Belgique (*Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine conservées aux Archives générales du Royaume. Deuxième édition revue et augmentée* - 12 p.). H. Callewier (archives de l'État à Anvers) a fourni les notices destinées au répertoire des écoles latines dans les Pays-Bas méridionaux (projet des Archives de l'État à Louvain) et relatives aux collèges des Jésuites d'Alost, Anvers, Bruxelles, Hal et Gand (voir plus loin). W. Lefebvre (jusqu'au 31 août 2005), C. Matthys (à partir du 1^{er} septembre 2005) (AGR, puis Archives de l'État à Louvain) et E. Martens (à partir du 1^{er} octobre 2006) (Archives de l'État à Louvain) ont été chargés de la rédaction d'un guide d'archives dans le cadre du projet de recherche pluriannuel 'L'agriculture belge en effervescence. Prospection, inventariage et valorisation des archives et des témoignages agricoles (1800-2000)' associant les Archives de l'État et le Centre interuniversitaire d'histoire agraire (ICAG - K.U.Leuven)) (sous la direction des professeurs E. Aerts et Y. Segers). Ce projet a un triple but : effectuer une prospection vers les archives liées à l'agriculture et conservées par des institutions d'archives publiques et privées, des services publics, des centres de recherche et d'éducation et des syndicats, la recherche des archives de l'agriculture chez les particuliers et l'élaboration d'une base de données de témoignages oraux afin de combler les lacunes existants dans les documents d'archives. Le premier volet de ce projet s'est déroulé de janvier 2004 à décembre 2005 et a été consacré en grande partie à l'établissement d'un guide des archives de l'agriculture. En janvier 2006, un deuxième volet du projet a débuté dans lequel la recherche et l'acquisition des archives de particuliers et la prise d'interview ont été centralisées. En octobre 2006, le dernier volet a commencé: le rassemblement, la transcription et la contextualisation des témoignages oraux.

En 2004, un projet a été mis en place aux Archives de l'État à Louvain, pour élaborer un guide de recherche scientifique pour l'étude des archives des collèges du début des temps modernes, sous la direction d'E. Put (Archives de l'État à Louvain), promoteur, et du Prof. Dr M. D'hoker (co-promoteur). J. Van der Eycken a travaillé à la rédaction du *Répertoire des écoles latines et de leurs archives dans les Pays-Bas méridionaux (environ 1500 - 1795)*. Il s'agit d'un projet Max Wildiers dont le financement a été continué, à partir du 1^{er} octobre 2004 par le SPP Politique scientifique (fin: 30 septembre 2006). L'objectif de ce projet est le répertoire systématique aussi bien des écoles latines des Pays-Bas méridionaux que des documents d'archives qu'elles ont laissés.

Ceci doit aboutir à la réalisation d'un ouvrage de référence qui comprendra un répertoire institutionnel et un guide d'archives. J. Van der Eycken a continué, en 2006, la rédaction des notices. E. Put a rédigé l'introduction et, avec M. d' Hoker , a soigné la rédaction définitive (environ 3 mois). D. Moors, jobiste étudiant, a uniformisé les textes. Le manuscrit a été déposé pour le 31 décembre 2006. Le livre paraîtra au plus tard dans l'arrière-saison de 2007.

1.4.4. LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE BASÉS SUR LES FONDS ET UNITÉS ARCHIVISTIQUES

L'objectif le plus important de l'ouverture des archives à la recherche est la réalisation d'instruments globaux au niveau des unités archivistiques (dossiers, chemises avec des pièces de contenu semblable et volumes) et non au niveau des pièces. Pour cette dernière option, nous renvoyons au paragraphe suivant au sujet des accès analytiques.

Pour rendre des archives accessibles, un processus d'opérations spécifiques précède la rédaction d'un instrument de recherche. Les archives sont d'abord classées en tenant compte du principe de provenance (respect du fonds). C'est un processus de longue durée qui exige beaucoup de patience et de persévérance, mais qui n'est pas tout de suite perceptible dans le produit fini. Étant donné que dans la (courte) période 2005-2006 on a manifestement publié moins d'instruments de recherche sur les fonds d'archives, une analyse approfondie de la production annuelle⁴⁰ par rapport à la période 2000-2004 n'a pas été reprise dans ce rapport annuel. Il est souhaitable de répartir et d'analyser cette information sur une plus longue période (p. ex. 10 ans). En outre, la réalisation des instruments n'est pas l'apanage unique du personnel des Archives de l'État. De plus en plus - et c'est un grand mérite des archivistes et des collaborateurs scientifiques contractuels de l'institution - les services publics sont invités à dresser des bordereaux de versement corrects qui peuvent être dans certains cas pourvus d'une introduction et que les archivistes peuvent ensuite retravailler pour fournir des inventaires de qualité. Il suffit ici de se référer au travail des équipes d'archives du Ministère de la Justice (plus tard SPF Justice) qui depuis 2001 sont actives dans les greffes et les parquets et qui sont, grâce à un solide accompagnement, en mesure de livrer d'excellents instruments. Une même évolution est perceptible dans les services extérieurs du Ministère des Finances (plus tard SPF Finances). Dans ce secteur aussi, on réussit à offrir des bons instruments aux Archives de l'État. Tout comme cela arrive dans le domaine de la surveillance (les administrations investissent dans la rédaction de listes de tri), de plus en plus d'administrations publiques comprennent l'utilité de l'établissement d'accès aux archives qu'elles gèrent et qu'elles souhaitent transférer aux archives de l'État. Cette évolution positive est perceptible auprès de toutes les autorités, donc pas seulement du gouvernement fédéral, et est liée surtout à l'attention qui est consacrée à la bonne gestion et au contrôle qualitatif général.

Aux Archives de l'État à Beveren, un nouvel inventariage de tous les fonds des services extérieurs du SPF Finances (s. dir. C. Vancoppenolle) a débuté en 2001. Les listes d'archives existantes ont été retravaillées pour en faire des inventaires qui ont été complétés avec une introduction concernant l'organisation et les tâches du producteur d'archives, la structure et l'utilisation des archives. Dans les inventaires, une numérotation continue est adoptée et les

⁴⁰ Fluctuations par département, le nombre d'instruments réalisés répartis par services des archives de l'État et par nature des fonds, le nombre de mètres courants ouverts, le nombre de descriptions ou de cotes d'articles nouvellement créées, le volume en mètres courants des archives ouvertes, l'ampleur des instruments comptabilisée en nombre de pages A4 standardisées. Voir Rapport annuel 2004, p. 33-39.

descriptions groupées sont reprises. Ce projet a été continué en 2005. A côté, les activités d'ouverture effectuées en 2005 se sont concentrées principalement sur les anciens fonds des cours et des tribunaux et sur les transferts récents des archives du Ministère de la Communauté flamande. En 2005, M. Preneel a mis la dernière main à l'aperçu des fonds qui appartiennent au ressort Flandre. Ce travail a entre-temps été publié. Les Archives de l'État à Bruges ont réalisé un inventaire, 5 inventaires sommaires et la traduction (en français) de 4 inventaires régulièrement consultés par les nombreux visiteurs francophones. M. Vandermaesen s'est occupé ensuite de la dernière partie de l'aperçu des fonds. En 2006, 5 inventaires ont été terminés aux Archives de l'État à Bruges.

Pour le ressort des Archives de l'État à Courtrai, J. Derwael a terminé son inventaire des dossiers de sociétés du bureau du contrôle des sociétés 2 à Courtrai (1904-2001) (Archives de l'État à Courtrai. Inventaires, 13), (1236 n°s, 73 m). L'inventaire de H. Van Isterdael et A. Vansteelant concernant les archives notariales de l'arrondissement judiciaire de Courtrai, y compris les archives du tabellionage d'Izegem, a été terminé et publié (8487 cotes d'inventaire, 396,86 m) et on a pu se réjouir de la publication de l'inventaire des archives du fabricant de toiles Claessens V.A. S.A. à Waregem (1906-2004) (151 n°s, 12,9 m) (J. Derwael). L'inventaire des archives de François Augustin Joseph Van Ruymbeke, propriétaire foncier et homme d'affaires à Courtrai (1821-1846 [1678-1820]) et l'inventaire des archives du compositeur Peter Leie (pseudonyme d'Adolphe Tiberghien, 1900-1976), n'ont pas été publiés mais sont disponibles sous forme digitale (respectivement 4 n°, 0,12 m. et 23 n°s, 2,4 m.) (auteur : M. Therry).

D'autres instruments n'ont pas été publiés mais sont disponibles sous forme digitale: l'inventaire d'Eric Huys intitulé *Oud Stadsarchief Kortrijk, serie Processen* (1000 n°s, 4,8 m) qui a remplacé les descriptions manuscrites existantes sur fiches, l'instrument réalisé par le président du VVF, Edgard Seynaeve (bénévole), *Oud gemeentearchief Outrijve, disrekeningen* (32 n°s, 0,36 m), l'instrument sur une partie du fonds de la *Châtellenie de Courtrai, fonds Colens* (145 n°s, 2,44 m) (H. Van Isterdael), l'inventaire analytique de M. Therry, fait à la demande et en collaboration avec Annelies de Nevejans du centre pour les archives d'architecture flamandes (CVAa), des archives de l'architecte Jozef Jan le Meyere (environ 1938- environ 1968, 33 m. l.), l'instrument de D. Therry (jobiste étudiant) d'une partie importante de la collection iconographique (2345 n°s, 3 m.) et finalement la liste des 6910 microfilms qui sont mis à disposition aux archives de l'État à Courtrai établi par E. Huys (avec la collaboration d'A. Vansteelant et M. Therry). En 2006 également, certains instruments sous forme digitale ont été finalisés aux Archives de l'État à Courtrai : M. Therry, avec la collaboration de S. Kerkhove, *Overdrachtslijst Verzameling Karel Gaeremynck, 1983-1970* (0,5 m, ouverture d'une donation de 2004), M. Therry, avec l'aide de S. Kerkhove, *Plaatsingslijst Familiearchief de Limburg-Stirum. Archiefbescheiden verzameld door en historische, genealogische en heraldische aantekeningen van graaf Thierry de Limburg-Stirum* (12 m), E. Huys s'est occupé de compléments de quelques inventaires d'archives communales, H. Van Isterdael, le volontaire le plus actif du samedi dans la salle de lecture de Courtrai, a réalisé environ 4000 descriptions de comptes de villages et de pièces provenant de diverses collections concernant la Châtellenie de Courtraiet, et pour finir l'instrument de recherche d'Y. Dejaegere (volontaire) d'environ 1200 disques des archives de Radio 2 Flandre occidentale.

B. Augustyn (Archives de l'État à Renaix) a réalisé, en 2006, trois instruments donnant accès à des fonds de l'Ancien Régime : Inventaris van het archief van het leenhof (1626-1795) en de schepenbank van Ename en Nederename (1562-1796), Inventaris van het archief van de heer (1687-1794) en de

schepenbank van Mullem (1678-1791) et Inventaris van het archief van de heer (1741-1792) en de schepenbank van Nokere (1575-1793).

En ce qui concerne les activités dans le département III, quatre inventaires ont été réalisés aux archives de l'État à Arlon en 2005: *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. V. Affaires politiques et administratives* (P. Hannick – sous presse), *Inventaire de la collection de journaux bruxellois d'Eugène Bourger (1773-1890)* (V. Pirlot)⁴¹ et *Inventaire des archives du parquet du procureur du roi et du tribunal de première instance de Neufchâteau (généralités, tribunal civil, tribunal faisant fonction de tribunal de commerce, tribunal des enfants et tribunal correctionnel) (1800-1970)* (V. Pirlot). Avec l'aide d'une jobiste étudiante, V. Pirlot a réalisé un tableau Excel qui offre l'accès aux archives des notaires (5198 descriptions, 423 m). L'équipe des collaborateurs des Archives de l'État à Arlon a continué en 2006 sur le même élan. Au printemps et été de cette année, quatre instruments de recherche ont été soumis pour appréciation au chef de département, mais ils n'ont toutefois pas encore été publiés⁴². Deux accès sont restés provisoirement uniquement disponibles sous forme digitale⁴³. L'*Inventaire des archives des notaires Ernest Jacquier (1869-1906) et Edmond Franken (1906-1907)* qui ont été versées le 27 juin 2006 aux Archives de l'État a été intégré dans l'instrument global du notariat. La même chose s'est passée pour les descriptions de 11 registres paroissiaux de la commune de Mabompré (1808-1816) (transfert du 2 mars 2006) qui ont été ajoutés à l'instrument global des registres paroissiaux. En 2005, aux Archives de l'État à Mons, 9 instruments ont été finis, et 13 dont six inventaires ont été terminés aux Archives de l'État à Namur 13 sous lesquelles six inventaires. Les Archives de l'État à Mons ayant déménagé en 2006, aucun instrument n'a été fini, tandis que les archives de l'État à Namur terminaient six instruments dont 5 inventaires. Aux archives de l'État à Liège, Huy, Eupen et Tournai, pour la période 2005-2006, aucun instrument de recherche n'a été terminé. Dans ces derniers services, toute l'attention s'est portée sur la préparation d'Archeion et sur la rédaction, dans le cas de Huy, de l'aperçu des fonds.

L'ancienne section des AGR (Archives privées) a réalisé, en 2005, un instrument donnant accès aux arrêtés royaux du secrétaire général du ministère de l'Emploi et du Travail (1897-1970) (L. Janssens). Il s'agit d'une série impressionnante de documents qui a été trouvée dans les caves du ministère des Affaires sociales au cours d'une inspection. L'inventaire des archives de (Lucien) Jules Vannérus (1877-1959), du à la plume de L. Janssens, est paru cette même année 2005. G. Coppieters a ouvert environ 180 mètres : les archives de W. Martens (divers transferts), les archives de l'Institut royal des Élités du Travail en Belgique, d'Inbel/Service fédéral d'Information, du Conseil des Ministres fédéral (les dossiers thématiques) et du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. M. Libert (Archives de l'État à Bruxelles) s'est occupé de l'inventaire des procès des procureurs généraux du Conseil de Brabant (18^e siècle). M. Trigalet a retravaillé le bordereau de versement des archives de la Direction régionale de l'Enregistrement de Bruxelles (1899-1965) et a classé les archives du Commissariat belge pour le Rapatriement (1944-1963).

⁴¹ La collection a été transférée entre-temps aux AGR.

⁴² PETITJEAN Bernadette, PIRLOT Vincent, PIRON Christophe, *Inventaire des archives de la justice de paix de Florenville (1795-1984)*, 42 p., PIRLOT Vincent, *Inventaire des archives du parquet près le tribunal de première instance de Neufchâteau (1800-1984)*, 130 p., PIRLOT Vincent, *Inventaires des archives du tribunal de première instance de Neufchâteau (généralités, tribunal civil, tribunal correctionnel et tribunal des enfants) (1800-1973)*, 260 p. en BISTER Tamara, PIRLOT Vincent, PIRON Christophe, *Inventaire des archives du fonds des bâtiments communaux*, 185 p..

⁴³ MOÏS Christian, PIRLOT Vincent, PIRON Christophe, *Inventaire des archives du fonds des architectes provinciaux (1834-1967) (21 nrs.)* en CROUGHS Alfred, *Inventaire de la série d'archives provinciales relatives aux complexes sportifs communaux (154 nrs.)*.

Les Archives de l'État à Anvers ont réalisé au total 45 projets d'ouverture en 2005 qui ont impliqué 3,75 équivalents temps plein. K. Van Honacker a dirigé l'ouverture des archives des tribunaux anversoïis et soigné la rédaction définitive de quatre inventaires édités. Après description, ces fichiers ont été directement transmis aux Archives de l'État à Beveren. Elle a accompagné la poursuite de l'ouverture des archives de la « NV Zeekanaal vergunningen, zichten en toegangen » par G. Dierckx. L'inventoriage a été continué par ce dernier uniquement. E. Houtman a inventorié un certain nombre d'accroissements, surtout des protocoles et répertoires de notaires, et il a accompagné les projets d'ouverture mentionnés ci-dessous et réalisés par des collaborateurs bénévoles. H. Callewier a finalisé l'inventaire de l'église Saint-Jacques à Louvain, terminé l'inventaire des archives de la province jésuitique flandro-belgique (4.200 cotes d'archives) avec introduction et index. Il a commencé l'ouverture des archives des paroisses Saint-André et Saints-Philippe-et-Jacques à Anvers (environ 420 cotes d'archives). E. Aerts (ayant quitté le service depuis le 1^{er} oct. 2004) a fourni l'introduction de l'inventaire des dossiers du personnel de la « Bijzondere Verrekenkas voor Gezinsvergoedingen ten bate van de arbeiders der Diamantnijverheid ». Les collaborateurs volontaires D. Kennivé et M. Schilders ont inventorié les états de biens et documents apparentés des archives des échevinages et administrations locales de Houtvenne, de Grobbendonk, de Halle et Berendrecht (en cours : ensemble 8,07 m et 3.342 descriptions introduites). Les collaborateurs bénévoles G. Ceurvels et G. De Lille ont décrit 20.500 actes de 17 notaires (14 m). Les collaborateurs bénévoles G. Van Antwerpen et K. Van Baelen ont décrit respectivement 1.700 faire-part de décès (0,75 m) et 3.000 inscriptions de volontaires de 1816.

Dans le courant de 2006, les Archives de l'État à Anvers ont continué le travail à ce rythme. Au total, 37 projets d'ouverture ont été commencés ou continués, impliquant 3,45 ETP. K. Van Honacker a supervisé l'ouverture des archives des tribunaux anversoïis et terminé la rédaction définitive de six inventaires et listes d'emplacements pour les blocs d'archives suivants : La Cour d'Assises d'Anvers 2006, le Parquet du Procureur du Roi d'Anvers 2006, le Tribunal civil d'Anvers 2005 et 2006, le Tribunal correctionnel et le Tribunal de la Jeunesse d'Anvers 2005, le Tribunal de Commerce d'Anvers 2005 et le Tribunal de Commerce à Anvers, Registre de Commerce 2005 A-B-C-D. Elle a suivi ensuite l'inventaire, par H. Callewier, des archives de la province jésuitique flandro-belgique et plus tard des archives d'Imalso S.A. En guise de préparation de l'ouverture à la recherche elle a effectué ensuite une première sélection drastique dans le fonds des archives de la famille Caters-de Bosschaert. E. Houtman a inventorié un nombre d'accroissements, surtout des protocoles de notaires et des répertoires et a accompagné les projets d'ouverture ci-après mentionnés, qui ont été réalisés par des collaborateurs bénévoles.

H. Callewier a finalisé, en 2006, l'inventaire des archives de la province jésuitique flandro-belgique (4.200 cotes d'archives) avec introduction, index finalisé des faire-part de décès, professions et contrats avec les novices et leur famille dans les archives des maisons jésuitiques conservés aux Archives de l'État à Anvers et l'inventoriage des archives des jésuites d'Anvers, Lierre et Malines. Il a parachevé l'instrument de recherche des archives des paroisses Saint-André et Saints-Philippe-et-Jacques à Anvers (environ de 420 cotes d'archives). Il a inventorié, pour finir, la grosse partie des archives d'Imalso N.V. (60 m, 40 m élagués, 2.239 n^{os}), tâche qui a été continuée par J. Verfaillie. Cette dernière a ouvert la série non consultable « B » des archives de la Cour supérieure de Zandhoven. Les collaborateurs volontaires D. Kennivé et M. Schilders ont inventorié ensemble les états de biens et documents apparentés des archives de l'échevinage et de l'administration locale de Berendrecht (en cours, 8,07 m et 3.342 descriptions introduites). Leur collègue, R. le Bie, a encodé les descriptions des actes scabinaux d'Olmén (suite) et Deurne-Borgerhout (en

partie) (2,2 m et environ 3.500 actes) et G. Ceurvels, G. le Lille et M. Backs, également bénévoles, ont réalisé les descriptions de 26.000 actes de 17 notaires (30 m) et ont inventorié la collection de photos et des dossiers de vente des archives d'Imalso. G. Van Antwerpen et K. Van Baelen ont, pour terminer, décrit respectivement 1.700 faire-part de décès (0,75 m.) et 1.400 inscriptions des volontaires de 1816-1817 (0,2 m.).



Dépliant de la séance académique qui s'est tenue à Anvers à l'occasion de la présentation du nouvel inventaire des archives des jésuites flamands (H. Callewier) (accord de collaboration avec 'UCSIA vzw)

En 2006, 66 projets d'ouverture qui ont mobilisé 5 ETP ont été réalisés aux Archives de l'État à Beveren. À côté des 21 instruments qui ont été préparés pour l'impression en 2006 ou qui ont été édités durant cette année (11 instruments ; voir l'annexe de ce rapport annuel), 20 instruments à usage interne ont été réalisés. Il n'est pas exclu que ceux-ci ne

soient pas développés dans un avenir proche pour devenir des inventaires à part entière, mais, dans un premier temps, l'ouverture rapide pour améliorer le service a été le critère du choix. Fin 2006, quatre fonds étaient terminés; dix fonds étaient encore en cours le 31 décembre 2006. Les projets d'ouverture de 2006 concernent essentiellement les archives des cours et des tribunaux (19), entreprises (11), services centraux de la Communauté flamande (9), producteurs d'archives locaux de l'arrondissement judiciaire de Termonde (9) et les registres de l'état civil (7). À Bruges, dans le même temps, 4 projets ont été mis en route, impliquant autant les membres du personnel, à Gand 5 projets (2 ETP), à Hasselt 73 projets (1,25 ETP) et Courtrai 3 projets (2,5 ETP).

En 2005, H. Van Isterdael (Archives de l'État à Louvain) a publié, à côté d'un aperçu des archives de notaires (Archives de l'État à Courtrai - voir ci-dessus), deux instruments concernant des archives d'ancien régime : *Inventarissen van het archief van de heer (15^e eeuw-1793), van het leenhof (1604-1796) en van de schepenbank (1604-1797) van Sint-Lievens-Esse en Schonenberge en van de heerlijkheid Ter Varent (1704-1789)*, 2005 et *Inventarissen van de archieven van de heer (1325-1670), het leenhof (1482-1683), de schepenbank (1675-1796) en het laathof van Sint-Pieters-Rode (1792-1795)*, 2005. En 2005, l'inventaire de H. Callewier est paru : *Inventaris van het oud archief van de Sint-Jacobskerk te Leuven (1273-1803) met inbegrip van het archief van de rentmeester van het Sint-Pieterskapittel te Leuven (1552-1797)*, 2005. M. Tuyls, sous la direction de H. Van Isterdael, a réalisé un instrument donnant accès à des dizaines d'archives de notaires mais il n'était pas encore sous presse en 2005⁴⁴. H. Van Isterdael s'est penché sur l'ouverture des archives de l'association musicale "De verenigde vrienden te Vilvoorde" et de l'Harmonie Sint-Pieter Grimde à Tirlemont, a intégré les accroissements des archives des gildes et métiers du Brabant flamand (49 n^os) dans l'inventaire existant (par H. Van Isterdael) et a entamé l'ouverture des archives personnelles de P. Verachtert, des archives des municipalités de canton de Herent et Grimbergen et de 106 chartres de la Cour censale de Ten Berge (partie des archives de l'abbaye de Ninove). Les Regestes des chartres de l'abbaye de Ninove (partie des archives de l'abbaye de Ninove) ont été élaborés par C. Peersman, doctorante de la KUL (230 numéros). E. Put a établi une liste d'emplacement des archives de la paroisse de Sint-Martens-Tielt (52 n^os) et des suppléments aux 'Archives ecclésiastiques du Brabant flamand'. L'ouverture des archives de l'abbaye de Ninove a été arrêtée en septembre 2005 par E. Put afin de pouvoir se concentrer sur l'importation des données dans Archeion. D. Notredame a travaillé sur les archives paroissiales contemporaines de Bertem (478 n^os), un travail dont F. Sente (entre-temps ayant quitté le service) avait été chargé, de même que les archives de la paroisse de Rotselaar (270 n^o). Tous ces projets ont été continués ou finis dans le courant 2006. Le nombre de projets courants à Louvain s'est élevé, en 2006, à 23 dans lesquels 4,2 ETP ont été impliqués.

En 2006, aux AGR (y compris les archives du Palais royal), différents projets d'ouverture ont démarré ou ont été continués. Plus de 10 stagiaires (archivistes sous mandat) et collaborateurs de projet contractuels ont été chargés de l'ouverture d'archives essentiellement contemporaines (au moins 53 projets en cours - 19 ETP). M. Oosterbosch a continué

⁴⁴ Il concerne les notaires: Dassis Ludovicus, Léau; Dassis Ludovicus, Tirlemont; De Cordes Léon, Tirlemont; De Meyer Leopold, Kampenhout; De Ro Carolus Ludovicus, Kampenhout; De Valkeneer Adelin, Kampenhout; Everaert Polydore, Kampenhout; Hennin Johannes Robertus, Vorsen et Hoegaarden; Lintermans Joannes Henricus, Hoegaarden, Lintermans Renier Josephus, Hoegaarden; Putzeijs Henricus, Boutersem et Hoegaarden, Putzeijs Arthurus Josephus, Hoegaarden; Putzeijs Ludovicus Alexander, Hoegaarden; Schepers Joannes Franciscus Leonardus, Hoegaarden; Sweerts Joannes Franciscus, Hoegaarden; Swolfs Gabriel Joseph, Kampenhout; Van Autgaerden Joannes Baptist, Hoegaarden; Van Nerum J[oaannes], Hoegaarden; Van Bellinghen Edmond, Kampenhout.

L'ouverture des procès du Grand Conseil de Malines et L. De Mecheleer a terminé la rédaction définitive de l'inventaire des quittances de la Chambre des comptes à Lille. On peut résumer le nombre projets d'ouverture en cours dans le département III (en 2006) comme suit :

Archives de l'État	Nombre de projts réalisés	Membres du personnel impliqués (en ETP)
Arlon	11	5
Eupen	22	8
Huy	4	1
Liège	3	5
Louvain-la-Neuve	0	0
Mons	25	6
Namur	6	3
Saint-Hubert	17	5
Tournai	1	1

1.4.5. LES INSTRUMENTS ANALYTIQUES

Aussi longtemps que toutes archives n'ont pas été ouvertes selon des normes minimales, les instruments analytiques, dans lesquels les actes ou les dossiers séparés sont décrits dans le détail, ne sont pas une priorité pour l'institution, mais les instruments analytiques sur des parties des fonds sont le moyen par excellence, pour les archives, d'améliorer l'accès aux fonds comme par exemple l'instrument sur les archives du Grand Conseil des Pays-Bas par M. Oosterbosch (Archives générales du Royaume) et l'accès analytique, non publié, sur les archives du Conseil de Luxembourg par P. Hannick (Archives de l'État à Arlon). Aux Archives de l'État à Liège, le projet d'indexer les actes et contrats passés devant l'échevinage de Liège, démarré en 2003, a été continué en 2005 et 2006 (voir ci-dessous projets de recherche). Aux archives de l'État, le personnel administratif et technique participe à la réalisation des instruments analytiques, mais des volontaires sont également associés à ce travail utile. Les groupes de volontaires aux Archives de l'État à Anvers et à Bruges ont déjà mérité dans ce domaine. Le premier groupe se focalise sur la rédaction d'instruments analytiques sur des archives sérielles comme les descriptions de successions, les déclarations de successions, les comptes de tutelle, les actes scabinaux et certaines séries d'archives communales et provinciales ; le second groupe se consacre à l'ouverture approfondie des sources généalogiques et des procès du Franc de Bruges. Aux Archives générales du Royaume, un groupe de volontaires encode les données des actes notariés de différents notaires dont la résidence administrative est Nivelles.

1.4.6. LA PRÉPARATION SUR LE PLAN DU CONTENU DES PROJETS DE MICROFILMAGE ET DE DIGITALISATION

Les projets de numérisation exigent une préparation minutieuse du contenu. L'identification et la description archivistique est surtout très importante pour le succès de toute l'entreprise. Comme décrit ci-dessus dans la section « numérisation », R. Willockx et F. Baptiste, enseignants détachés et adjoints aux Archives de l'État à Beveren et à Louvain-la-Neuve, introduisant les métadonnées dans des bases de données Access. En 2006, L. Verachten a tout préparé afin d'implémenter et réaliser l'encodage des données dans les autres dépôts des Archives de l'État. L'encodage pour les provinces du Babant wallon et de Nemur a été réalisé par F. Baptiste.

1.4.7. LA NUMÉRISATION DES INSTRUMENTS

Services numériques et accès aux documents

En 2005-2006, beaucoup d'attention a été consacrée à la numérisation des archives. Les services numériques et l'accessibilité constituent en effet l'un des objectifs opérationnels de l'institution. Le 8 août 2005, un projet de circulaire a été approuvé. Il a été diffusé à dater du 1^{er} septembre 2005. Il donne les lignes de force en vue de la réalisation d'une salle de lecture numérique. Les services numériques aux Archives de l'État concernent aussi bien le service en salle de lecture que ceux fournis via internet. Ils sont offerts sous plusieurs formes : recherche dans les inventaires, commande et paiement de reproductions numériques, réservation des documents en salle de lecture, etc. Depuis 2000, de petits projets ont été lancés en matière de numérisation et de rétroconversion. À la lumière de ces expériences, on a élaboré une stratégie. Elle inclut la numérisation ou la rétroconversion de documents analogiques ainsi que la publication et la conservation de documents numériques. La diffusion de l'information historique par tous les moyens disponibles aujourd'hui compte parmi les tâches principales des Archives de l'État. En 2005, on a établi une liste de priorités et la planification des phases. La réunion du staff du 8 août 2005 a permis de définir les priorités en matière de publication des inventaires sur internet. L'objectif est de mettre à court terme sous forme numérique toutes les données en rapport avec les fonds d'archives gérés par les Archives de l'État, de les intégrer dans des bases de données et de pouvoir les interroger via une interface web. La priorité absolue a été donnée à cet aspect de la salle de lecture numérique et par conséquent, des projets d'inventaires en cours ont été temporairement arrêtés.

Les chefs de service et tous les collaborateurs concernés ont été priés de prendre leurs responsabilités. La première priorité concernait la mise sur Internet d'inventaires, plus précisément les aperçus des fonds d'archives, les aperçus des producteurs d'archives, la livraison des nouveaux inventaires sous une forme structurée, la mise en ligne des inventaires existants et enfin la mise en ligne d'inventaires plus détaillés.

La réalisation de ces cinq objectifs devrait permettre de disposer de toutes les données de gestion des fonds sous une forme numérique et de les intégrer dans une base de données interrogeable via un interface web. Ces données doivent être fournies par les dépôts d'archives. Les chefs de département déterminent quels inventaires en cours doivent être temporairement arrêtés pour assurer la réalisation des priorités. Fin 2006, le premier objectif a été atteint, à savoir la mise à disposition de l'aperçu des blocs d'archives (fonds d'archives) dans tous les dépôts flamands. Aux Archives de l'État à Bruxelles et aux AGR, cet objectif était déjà atteint, mais des corrections restaient nécessaires. Dans le département III, les Archives de l'État à Tournai, à Mons, à Namur et à Arlon ont bien progressé dans la numérotation des magasins, des étagères et des armoires, l'attribution d'un numéro unique à tous les inventaires (les inventaires « collectifs » doivent être séparés en plusieurs inventaires indépendants, dans lesquels les cotes sont uniques), l'établissement d'une liste complète et correcte de toutes les données utilisées pour l'encodage (nom et dates extrêmes des blocs d'archives, accès, importance matérielle, code de rubrique, instrument de recherche, nombre d'articles et emplacement en magasin).

Dans le département III, on a commencé dès 2006 à réaliser le deuxième objectif, soit la publication numérique de l'aperçu des producteurs d'archives. L'information de base sur les producteurs (nom, dates extrêmes et code de rubrique) a été enregistrée dans ABS Archeion, ainsi que le couplage avec les unités archivistiques. Les données importantes

tirées des aperçus d'archives (histoire des producteurs, bibliographie, ...) ont été saisies dans une base de données. La rétroconversion des données a été effectuée par les collaborateurs du projet de la direction centrale « Rétroconversion » (sous la direction de Lucie Verachten). On a tenté d'atteindre la plus grande uniformité possible. Entre-temps, les membres du personnel scientifique ont été priés de fournir les nouveaux inventaires sous une forme structurée, de sorte qu'ils puissent être directement intégrés dans la base de données. En attendant l'introduction de modèles d'inventaires adaptés, il a été décidé que les inventaires seraient livrés sous deux formes : sous une forme structurée pour l'encodage dans une base de données et en Word pour la publication. G. Janssens (chef de section et jusqu'en août 2006 chef de département faisant fonction), H. Coppens (chef du département II) et C. de Moreau de Gerbehaye (chef du département III depuis juin 2006° ont été désignés responsables du contrôle de qualité des instruments de recherche. Dans le courant de 2007, on a mis au point une procédure pour le dépôt des nouveaux inventaires et la conversion dans une forme structurée des inventaires réalisés sur traitement de texte. Les collaborateurs du projet « Rétroconversion », renforcés durant l'été par des étudiants jobistes, se sont investis dans la réalisation des quatrième et cinquième objectifs, c'est-à-dire la rétroconversion des inventaires existants et des inventaires analytiques⁴⁵.

Instruments de recherche en ligne

L'application avec laquelle les utilisateurs peuvent effectuer des recherches dans les fonds d'archives était déjà disponible au début de 2005, mais elle a été développée encore en 2005-2006. La base en est le standard ISAD(G) : International Standard on Archival Description. On a opté pour un codage des données en XML et pour EAD (Encoded Archival Description) comme DTD (Document Type Definition). Pour le *backoffice*, on utilise, outre des applications communes, un programme de gestion d'archives basé sur Oracle, ABS Archeion. L'aperçu des blocs d'archives (fonds d'archives), les instruments de recherche et les articles sont saisis localement dans les différents dépôts d'archives. Dans plusieurs dépôts, l'encodage de ces données a entraîné une profonde réorganisation : attribution d'un numéro unique de magasin et d'étagère, nouveau mesurage des magasins et des étagères, attribution d'un numéro unique à tous les inventaires, l'établissement et le contrôle de la liste complète de tous les blocs d'archives, y compris le nombre d'articles, les dates extrêmes, les instruments de recherche, la consultabilité, etc. Dans une deuxième phase, on intégrera les producteurs d'archives et on les couplera avec les unités archivistiques.

Archeion était en usage aux AGR depuis 1992 ; pour ce dépôt, il fallait donc surtout contrôler les données. Les chiffres qui figurent dans le tableau ci-dessus donnent une indication de l'effort d'encodage en 2005-2006. Les chiffres des différents dépôts sont difficilement comparables. Dans certains dépôts, on a traditionnellement attribué un bloc d'archives à chaque producteur (par exemple, pour chaque notaire), tandis que d'autres services ont préféré définir un bloc d'archives de type collection, dans lequel figurent les unités archivistiques de plusieurs producteurs (par exemple, les notaires du ressort). Comme les différents dépôts ont encore beaucoup d'archives à encoder, il est difficile de dire quelle proportion du total a déjà été saisie.

⁴⁵ Il s'agit d'inventaires très utiles qui contiennent beaucoup de noms de personnes et d'informations géographiques.

Saisie de données dans Archeion. Situation au 31 décembre 2006

Dépôt d'archives	Bloc d'archives	Unités	Toegangen	Archiefvormers
Dép. I Bruxelles				
Archives générales du Royaume	2031	2893801	1397	
Archives du Palais royal	138		66	
Bruxelles (Anderlecht)	294	258407	344	
Total	2463	3152208	1807	7153
Dép. II Provinces flamandes				
Anvers	673	127856	500	
Beveren	1561	577660	1657	
Bruges	650	294937	655	
Gand	282	186235	311	
Hasselt	2223	163521	1874	
Courtrai	346	10687	333	
Louvain	155	49700	165	
Renaix	855	136379	850	
Total	6745	1546975	6345	5604
Dép. III Provinces wallones				
Arlon	893	52958	565	
Huy	1001	30104	803	
Liège	2658	121257	5	
Louvain-la-Neuve	623	125964	84	
Mons	446	136261	336	
Namur				
Saint-Hubert	280	58744	87	
Tournai	135	39123	109	
Eupen	575	62054	574	
Total	6611	626465	2563	1
Total général des Archives de l'État	15819	5325648	10715	12758

Au sein de la direction centrale des Archives générales du Royaume, le projet « Rétroconversion » est en marche depuis des années et, depuis 2005, fait partie intégrale du grand projet national de digitalisation qui vise, entre autres, à offrir de manière digitale, tous les instruments de recherche des Archives de l'État. Ce projet est conduit par L. Verachten (Chef des services centraux et responsable du service TIC jusqu'en octobre 2006 et, depuis le décembre 2006, chef de la section Digitalisation et archivage électronique).

Les instruments sont fournis par chaque service des Archives de l'État et sont ensuite remaniés pour devenir des documents EAD compatibles xml. Les instruments sont présentés dans des formats très différents par les Archives de l'État: sous forme digitale, imprimée, dactylographiée et manuscrite. Le temps moyen pour la rétroconversion varie très fort et est découpé en différentes phases. Pour le lancement du projet 'numérisation', mi-septembre 2006, deux membres du personnel à temps partiel avaient été chargés de la rétroconversion. Fin 2006, 939 inventaires des Archives générales du Royaume et 245 inventaires des Archives de l'État dans les provinces étaient traités. Les descriptions des inventaires ne peuvent être chargées dans la base de données EAD que lorsque la première phase (importation des blocs d'archives et des unités archivistiques) est accomplie par les Archives de l'État.

Pour pouvoir, à l'avenir, intégrer les nouveaux instruments d'une manière rapide et simple dans la base de données EAD, le développement d'un outil pour les archivistes a été lancé. Cet outil sera développé ensuite en 2007.

À côté des inventaires classiques, la conversion des accès analytiques a aussi débuté. Le projet « Actes de mariage de la Flandre occidentale » soit 262.984 actes (1.337.339 noms) est utilisé comme projet pilote.

Dans les services des Archives de l'État, des efforts ont été consentis pour introduire les instruments manuscrits. En 2005 par exemple, l'action a été opérée pour les accroissements de l'ancien département III (A. Bordin), pour les archives des chemins de fer vicinaux (M. Vandevoorde et Renaud Hanon dit Jauquet), pour les archives de Philippe Van Isacker (R. Hanon dit Jauquet) et pour les fiches du « vieux musée » (R. Hanon dit Jauquet). Les instruments déjà sous forme électronique (fichiers WP5.2, Excel) ont également été convertis, éventuellement via quelques étapes transitoires. Ainsi, en 2005, I. Sottiaux (s. dir. de L. Janssens) a mis l'instrument de recherche (en Excel) sur les dossiers des comités paritaires des années 1919-1983 en format Word, après quoi le fichier a été repris dans la base de données.

1.4.8. AUTRES ACTIVITÉS POUR L'OUVERTURE DES ARCHIVES

Dans le cadre du contrôle qualitatif permanent, les archivistes dirigeants se sont investis dans le contrôle de qualité des instruments : vérification des plans d'inventoriage déposés ou présentés, schémas d'archives ou inventaires de jeunes collègues et collaborateurs, bordereaux de versement des services versants, listes de dépôt, traduction des plus vieux inventaires ou traduction d'instruments de recherche dans le cadre de la prestation de service public, etc. Le temps qui a été consacré par les différents collègues à cette activité dans le courant de 2005-2006 est difficilement quantifiable, mais il est clair que cet investissement ne peut pas être sous-estimé. Une donnée relativement nouvelle est apparue dans ces deux dernières années : des collègues ont libéré du temps pour effectuer le contrôle des anciens inventaires qui ont été préparés par les collaborateurs du projet « rétroconversion » (Archives générales du Royaume).

Les chefs de département et de service se sont impliqués dans la préparation et l'accompagnement des projets d'ouverture, la fourniture de directives, la relecture des projets d'inventaires, etc. Quelques exemples. En 2005, P.-A. Tallier (chef de service de l'ancienne section 2, à partir de nov. 2006 chef de la section 5) a établi des directives dans le cadre des projets d'ouverture de sa section. L. Janssens (chef de service de la section 3) a vérifié les inventaires de ses collaborateurs B. D'Hoore, F. Plisnier, L. - A. Bernardo y Garcia et C. Six. En 2006, L. Janssens a évalué le schéma de gestion des archives de cabinets (L. - A. Bernardo y Garcia). M. Oosterbosch a accompagné et suivi le stage de H. Deceulaer chargé de l'inventaire des archives de l'Audience (janvier-juin 2006) (y compris le contrôle des versions intermédiaires). M. Trigalet (Archives de l'État à Bruxelles) a surveillé et jugé la qualité des instruments réalisés par les collaborateurs sur les dossiers de procès du Tribunal correctionnel de Bruxelles (1796-1896, 813 portefeuilles)(O. Van Weyenbergh) et sur les archives des notaires Depuyt (124 n°) et Vincke (366 n°s)(P. Haustrate).

L'importation des données dans Archeion aux Archives de l'État à Anvers (en 2005: 87 blocs d'archives, 42.176 cotes, en 2006: 700 blocs d'archives) (G. Dierckx), l'indication des cotes d'unités archivistiques non communicables dans la base de données, la complétion du catalogue de la collection microfilms, copies et doubles des registres paroissiaux et

l'actualisation de la liste des registres de la population et des recensements (F. Verheeke), la coordination de la dactylographie des catalogues des diverses collections iconographiques a exigé une surveillance et un contrôle permanents de la part du chef de service (K. Van Honacker, à partir du 1^{er} février 2006 E. Houtman).

Des dizaines de bordereaux de versement des services versants (essentiellement les services extérieurs des SPF Justice et Finances) ont été contrôlés dans le courant de 2005 et de 2006 par différents archivistes et collaborateurs scientifiques contractuels des Archives de l'État à Beveren. Dans le cadre de l'importation des données dans Archeion, des fonds ont été renumérotés. Tous ces contrôles, effectués par M. Preneel, S. Desmet et L. Heerwegh, ont eu trait à 20.123 n^os ou 1744,97 m en 2005 et à 36.192 n^os ou 1808,93 m en 2006. P. Drossens a été responsable, en 2005, du contrôle de sept inventaires réalisés par les collaborateurs des Archives (numéros de publication 4471-4477 : voir l'annexe à ce rapport annuel). M. Preneel a surveillé, durant l'été 2006, le classement primaire, par une jobiste étudiante, des archives non classées du CPAS de Hal et des archives communales contemporaines de Vilvorde (ressort des Archives de l'État à Louvain).

M. Nuyttens (Archives de l'État à Bruges) a été occupé en 2005 au contrôle des inventaires des archives de la famille Gillès de Pelichy (B. D'hoore), du bordereau de versement des archives du notaire Vanbeylen et de l'église anglicane à Bruges et il a effectué le contrôle et la traduction des plus vieux inventaires (entre autres le Franc de Bruges et les cartes Mestdagh). M. Vandermaesen (Archives de l'État à Bruges) a revu l'inventaire du Tribunal civil de Furnes (P. Drossens), a contrôlé les inventaires (et les activités) de l'équipe volante du SPF Justice (inventaire du Tribunal du Travail de Gand et du registre de commerce d'Ypres et Furnes) et des conseils de prud'hommes (H. Vanden Bosch). En 2006, la supervision aux Archives de l'État à Bruges s'est portée essentiellement sur les inventaires des archives communales contemporaines de Blankenberge et Pittem, des archives de l'architecte J. De Wulf et de l'imprimerie Danneels, des archives communales d'Aartrijke et du supplément aux archives du Département de la Lys. La traduction de l'inventaire des archives van der Beke de Cringen a été contrôlée et les inventaires numérisés (après rétroconversion) ont été révisés et, au besoin, traduits (Loker, de Spot, Kervyn de Lettenhove et Renesse-Breidbach). M. Vandermaesen a effectué, en 2006, le contrôle de l'inventaire du Tribunal de première Instance de Louvain (Archives de l'État à Beveren). Il a réalisé l'inventaire des archives du polder de Damme et il a surveillé la qualité des bordereaux de versement de l'état civil de Bruges, du parquet et du registre de Commerce de Bruges. Nous ajoutons à cette longue liste, pour être complet, la supervision par M. Nuyttens du « projet actes de mariage de la Flandre occidentale » qui a pour but d'offrir l'accès à toutes les sources généalogiques en ce qui concerne le ressort des Archives de l'État à Bruges (état de l'importation au 31.12.2006: environ 2.000.000 noms et références connexes).

Pour les Archives de l'État à Gand, les activités suivantes peuvent être mentionnées : la révision de l'instrument relatif aux archives de l'abbaye Saint-Pierre (série I, divers) (M. Carnier), le contrôle des inventaires sur les collections, les microfilms et les cartes et plans (W. Buntinx), le contrôle et l'identification des pièces confisquées dans le cadre de l'affaire « Fiey » (W. Buntinx), l'identification et le classement de pièces désordonnées ou mal classées (W. Buntinx et M. Carnier), l'inventaire des divers accroissements (M. Carnier), l'examen des inventaires des stagiaires qui effectuent un stage dans le cadre du master en archivistique (archives communales anciennes et contemporaines de Zaffelare et archives de l'école normale de Gand) (M. Carnier et W. Buntinx). En 2006, M. Carnier a continué, aux Archives de l'État à Gand, l'inventaire des archives de l'abbaye Saint-Pierre (série I, divers),

a adapté et complété continuellement les listes de magasin et d'inventaires. Les données relatives aux blocs d'archives, aux inventaires, aux unités archivistiques et aux emplacements ont été contrôlées sous la direction de W. Buntinx et elles ont été encodées dans Archeion. Les inventaires des stagiaires en archivistique ont été vérifiés (archivise du Land van Gavere et archives Indaginge) (M. Carnier et W. Buntinx) et les bordereaux de versement de deux versements d'archives de notaires ont été validés (W. Buntinx).

R. Nijssen et M. Van der Eycken (Archives de l'État à Hasselt) ont contrôlé en 2005 les bordereaux de versement de 17 fonds qui ont été transférés cette année là et ont coordonné l'importation des données dans Archeion. M. Therry (Archives de l'État à Courtrai) a lu et corrigé, en 2005, le projet d'inventaire de H. Van Isterdael et A. Vansteelant relatif aux archives notariales du ressort, le projet d'inventaire de Joachim Derwael (collaborateur aux Archives de l'État à Bruges) concernant les dossiers de société du Bureau contrôle des sociétés 2 à Courtrai (1904-2001) et les archives du fabricant de toiles Claessens V.A. N.V. à Waregem (1906-2004). En 2006, les activités de contrôle se sont surtout concentrées sur l'importation des données dans le système de gestion des archives (par A. Vansteelant). Les contrôles ont été effectués par tous les collaborateurs et c'est M. Therry qui les a coordonnés.

E. Put (Archives de l'État à Louvain) s'est concentré, en 2005, sur le contrôle des inventaires des archives paroissiales : partie contemporaine de la paroisse de Bertem (D. Notredame), paroisse de Rotselaar (D. Notredame), paroisse de Herent (D. Moors), Dames blanches à Louvain (R. Artoos) et les registres des chartres de l'abbaye de Ninove (C. Peersman). En 2006, H. Van Isterdael a relu les inventaires des archives de la Chambre des métiers et du négoce (D. Notredame), des notaires (M. Tuyls), des archives de l'abbaye de Ninove (Eddy Put) et des échevinages de la ville de Landen (P. Verhulst). E. Put a contrôlé les inventaires des archives paroissiales de Herent et Nossegem (D. Moors), des archives de la province jésuitique flandro-belgique (H. Callewier), des registres des diplômes de l'abbaye de Ninove (C. Peersman), des archives de la section Musique, Lettres et Arts scéniques du Ministère de la Communauté flamande (G. Leloup) et d'une partie des archives contemporaines de la commune d'Asse (J. Ockelely, bénévole). A Renaix, en 2006, les contrôles ont été effectués uniquement sur les bordereaux de versement des archives de notaires.

En ce qui concerne les activités dans le département III, V. Pirlot (Archives de l'État à Arlon) a traduit, en 2005, l'inventaire des *Arrêtés ministériels des autorisations et recours concernant le règlement général de la protection du travail, titre 1 (1982-1983)* (L. Janssens). Il a aussi contrôlé les bordereaux de versement dressés par les membres de l'équipe volante du SPF Justice, actifs au sein du ressort. En 2006, les bordereaux de versement des archives de la Justice de Paix d'Arlon, de la Province de Luxembourg et de l'Athénée royal d'Arlon ont été validés. En 2005, B. Dumont (Archives de l'État à Liège) a contrôlé les transferts de différentes archives de tribunaux (Justices de paix de Spa, de Stavelot et de Malmedy, et des tribunaux du commerce et de première instance de Verviers). En 2006, le chef de section, a poursuivi le contrôle du versement des protocoles des notaires Charles-Henri Le Roux (Saive), Robert Meunier (Seraing), Alain Meunier (Dalhem), Maurice Corne (Verviers), Labé (Liège) et de diverses archives judiciaires (justices de paix de Malmedy et Stavelot, tribunal de première instance à Verviers, cour d'appel à Liège (dossiers pénaux), parquet général (dossiers d'exécution des peines, des dossiers personnels)). B. Dumont a surveillé les activités de l'équipe volante du SPF Justice, supervisé l'ouverture par N. Hendrickx, A. Henin et A. Puma des archives notariales récemment versées. L. Druez (Archives de l'État à Huy) a validé les bordereaux de deux versements, en 2006, d'archives de notaire (P. Carrette (Huy) et B. Lecomte (Ouffet)). A Saint-Hubert T. Scholtes a, en 2005, contrôlé les bordereaux de versement des archives de deux bureaux de l'Enregistrement (Rochefort II et

Saint-Hubert), des archives du notaire Cottin (Vielsalm) et de quelques archives judiciaires (Justices de paix de Marche-en-Famenne et Nassogne, Parquet du Procureur du Roi et Conseil des Prud'hommes de Marche-en-Famenne). En 2006, il a supervisé l'ouverture, par R. Guillaume, des archives du notaire Henry Dumoulin (24 n°s) et de la Justice de Paix de Marche-en-Famenne (63 n°s). Les contrôles des bordereaux de versement ont aussi été effectués, en 2006, aux Archives de l'État à Mons (versement des archives de la Prison, du CPAS et du Parquet du Procureur du Roi à Mons). Pour les Archives de l'État à Namur, nous mentionnons les activités de contrôle en ce qui concerne l'ouverture des archives du Tribunal de première Instance de Dinant (contrôle du bordereau de versement par N. Bruaux et B. Petitjean), du Parquet de Dinant (B. Petitjean), des Justices de Paix de Philippeville et Florenville (B. Petitjean) et des archives du notaire Lambinet de Ciney (B. Petitjean).

1.4.9. L'ÉTAT DE LA QUESTION EN CE QUI CONCERNE LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES IMPRIMÉES

Avant d'aborder plus en détail l'ouverture des vastes collections de livres et périodiques de l'institution, il nous faut donner, en guise d'introduction, un court commentaire sur le fonctionnement d'un des services centraux principaux des archives de l'État, à savoir la bibliothèque centrale (direction Roland Van der gracht) qui joue non seulement le rôle important de soutien au travail scientifique des archivistes et des collaborateurs scientifiques qui sont liés à l'institution, mais aussi un service important au public. La riche collection et les services nombreux que la Bibliothèque centrale, accessible au public, peut offrir, sont appréciés fortement, même à l'étranger.

Pour faire face aux besoins urgents de places de travail pour les archivistes des AGR, un plan a été établi, en mai 2005, pour libérer une partie de la salle de lecture de la bibliothèque et du magasin à l'étage - 1 de la bibliothèque. Pour exécuter ce plan, il a été décidé de fractionner en deux parties la salle de lecture de la bibliothèque: la première partie (en avant) abritera désormais une bibliothèque d'ouvrages usuels (dictionnaires, biographies, bibliographies, ouvrages de référence et bibliothèque juridique (= 642 mètres linéaires)), la deuxième partie devait héberger le dossier central, le service de restauration et une salle de travail pour le traitement d'archives. En juin 2005, la bibliothèque centrale s'est lancée dans une prestation de services interne pour fournir aux membres du personnel scientifiques, des copies de la littérature archivistique (essentiellement les articles les revues). Les documents sont maintenant scannés et fournis électroniquement. Au cours de la période septembre-octobre 2005, le personnel a réuni dans deux compactus une partie importante de la bibliothèque administrative (codes A4P, D4P, E4P, A8P) qui était éparpillée dans plusieurs magasins. Un effort important a été fait pour mettre en valeur cette collection (complétion des collections, reliure). Fin 2005, une démarche a été adressée à des firmes afin de formuler une proposition en ce qui concerne l'organisation de deux magasins (compactus 0 et - 1) destinés à l'entreposage de la collection de livre précieux. Les offres ont été transmises à la Régie des Bâtiments, mais elles sont toutefois restées sans suite. En avril 2006, le Service de documentation et la Bibliothèque du Sénat ont fait une proposition de reprise du mobilier et du matériel de la bibliothèque. Les listes de matériel offert ont été révisées et une proposition de reprise a été adressée au Sénat. En mars 2006, une partie de la salle de lecture de la bibliothèque a été libérée ainsi qu'une partie du magasin - 1. Une partie importante des rayonnages ainsi libérés a été transférée aux Archives de l'État à Mons et le reste a été provisoirement entreposé à la Rue du Houblon. Dans la salle de lecture de la bibliothèque, la partie postérieure a été complètement libérée (= 1368 mètres linéaires). La collection des inventaires, des séries, des périodiques et des études relatives à

l'archivistique a déménagé vers un magasin à l'étage 0. Également en exécution de ce plan, la collection complète des périodiques portant la cote 4R (1660 mètres) a déménagé du magasin - 1 vers le magasin 0. En juin et août 2006, une collection de doubles de la Bibliothèque de la guerre (première guerre mondiale) a été offerte au service de documentation du Musée de l'Armée et au CEGES qui ont pris un nombre important d'ouvrages. Dans la deuxième moitié d'août, les AGR ont acquis une collection de publications administratives provenant de la commune de Kraainem. Celle-ci a été recueillie et intégrée dans nos propres collections. En octobre 2006, la partie de la collection de livres destinée à la Bibliothèque de Bruxelles qui était conservée non classée aux Archives de l'État à Beveren, a été superficiellement ouverte et préparée pour un traitement ultérieur à Bruxelles. Dans le cadre d'économies fin 2006, une sélection de 313 périodiques et séries a été opérée dont l'abonnement a été arrêté pour diverses raisons. Cette action est le résultat d'évaluations internes, mais également de consultations dans les différents dépôts des Archives de l'État et d'un tour de table dans les départements.

Pour terminer ce qui précède, il faut préciser que le personnel de la bibliothèque centrale assure l'achat, la commande et le catalogage des accroissements, suit les dossiers des abonnements aux séries et périodiques, maintient les contacts avec les relieurs et restaurateurs⁴⁶ ainsi qu'avec les membres du réseau des bibliothèques du gouvernement fédéral (cf. <http://www.bib.belgium.be>).

Pour être complet, il faut aussi signaler que les Archives de l'État dans les provinces disposent souvent d'une riche bibliothèque scientifique et parfois aussi d'une bibliothèque administrative et que le personnel administratif et technique dans ces services déconcentrés s'occupe de la gestion de ces collections. Mais nous devons admettre que l'administration et la valorisation de ces collections de livres ne jouissent pas de la priorité qu'elles mériteraient. En principe, chaque dépôt des Archives de l'État devrait pouvoir disposer d'un membre du personnel uniquement occupé par la gestion des livres, aussi bien ceux de la bibliothèque usuelle dans la salle de lecture que ceux de la bibliothèque scientifique et/ou administrative. Il faudra certainement encore beaucoup de temps avant que les catalogues de bibliothèques des Archives de l'État dans les provinces soient consultables en ligne. Un bref tour d'horizon du degré d'ouverture des bibliothèques des Archives de l'État dans les provinces met en évidence le temps qui sera encore nécessaire pour y parvenir.

70% de la bibliothèque des Archives de l'État à Anvers se trouve décrits sur les fiches classiques et, depuis 1994, la gestion de tous les accroissements est automatisée (dans un fichier Word). Il n'y a aucune collection d'archives imprimées, seulement quelques publications du Gouvernement provincial d'Anvers (rapports imprimés, mémoriaux, ...) pour laquelle il n'y a aucun catalogue. La bibliothèque des Archives de l'État à Beveren se trouve sur fiches traditionnelles jusqu'en 1985. Depuis lors, il existe un fichier qui peut être consulté via le réseau local. Il n'existe aucun catalogue des archives imprimées et de la bibliothèque administrative. La collection des publications des Archives de l'État n'est pas reprise dans le catalogue. La collection de la bibliothèque des Archives de l'État à Gand a été mise sur fiches jusqu'en 1988, puis un catalogue sous forme de fichier WP5 a été tenu à jour (1988-1997) et depuis une dizaine d'année, la gestion se fait via une base de données Access. Il existe un catalogue sommaire pour les archives imprimées et la bibliothèque administrative. Le catalogue des Archives de l'État à Hasselt consiste aussi en fiches (jusqu'en 1993) et à partir de 1992 également en un fichier informatisé WordPerfect. Pour la

⁴⁶ En 2005, 2800 volumes ont été reliés et 23 livres précieux restaurés. En 2006, ces chiffres étaient respectivement de 3020 volumes et 44 livres précieux.

période 1992-2004, ce fichier a été intégré par le personnel des services centraux des AGR dans le catalogue général au format VUBIS. Les accroissements de 2004 (partiellement) et de 2005 (entièrement) doivent encore être introduits. Un membre du personnel devrait suivre une formation spécifique afin de pouvoir incorporer les accroissements au catalogue général. Aux Archives de l'État à Courtrai, un accès au catalogue informatisé BIBLIUS est disponible dans la salle de lecture. Il offre également des connexions avec les collections du *Koninklijke Geschied- en Oudheidkundige Kring van Kortrijk* et *De Leiegouw*. La bibliothèque des Archives de l'État à Louvain a été cataloguée via Biblius5. A Renaix, on dispose d'un système classique de fiches.

La même chose vaut pour les Archives de l'État à Arlon (système de 18 000 fiches, tenu à jour jusqu'en 1990 environ). L'importante bibliothèque administrative n'est pas encore décrite ou accessible. La bibliothèque des Archives de l'État à Huy est, elle aussi, uniquement accessible via un catalogue sur fiches. Au cours de l'été de 2005, les jobistes étudiants ont mis de l'ordre dans la bibliothèque et opéré une séparation entre les monographies et les revues qui appartiennent à l'institution et celles qui sont la propriété du *Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*.

Les Archives de l'État à Liège sont un des rares services des Archives de l'État dans les provinces qui dispose d'un catalogue entièrement informatisé de ses collections de bibliothèque. Il tourne sous le système CD/ISIS qui offre l'accès à deux bases de données : BIBLIO pour les monographies, les brochures et les tirés à part, PERIO pour les revues et périodiques. Depuis 2003 le système n'est plus actualisé ou entretenu. La rétroconversion vers le système VUBIS est en cours et elle sera continuée en 2007. Le catalogue de la bibliothèque des Archives de l'État à Namur (essentiellement les travaux au sujet de l'histoire de la province) se trouve certes encore sous la forme analogue (fiches), mais il est actualisé et par conséquent fiable. Les archives imprimées et la bibliothèque administrative ne sont pas accessibles par un système de fiches. Une meilleure administration matérielle de la bibliothèque est provisoirement exclue à cause des circonstances matérielles dramatiques subies dans les magasins. On a constaté en 2005, aux Archives de l'État à Saint-Hubert, que le catalogue informatique a été perdu et, par conséquent, les chiffres donnés pour Saint-Hubert ne sont pas fiables. Le catalogue de la bibliothèque des Archives de l'État à Tournai se trouve également uniquement sur fiches.

1.4.9.1. Le catalogue informatisé de la bibliothèque

La description des titres de la bibliothèque centrale des Archives de l'État (AGR, chef de service : R. Van der gracht) se fait entièrement avec le système de bibliothèque informatisé VUBIS. En attendant la commutation de toutes les Archives de l'État sur ce système, il faut s'accomoder de vieux systèmes de plus de dix ans - parfois conçu en interne (WP et plus tard Word et Access), avec des programmes non intégrés (ISIS et Biblius5) ou le système classique des fiches. L'introduction généralisée de VUBIS et la conversion des systèmes de fiches informatisées ont été préparées en 2004 par R. Van der gracht en collaboration avec L. Verachten, mais le projet n'a pas été continué en 2005 car la priorité a été donnée à l'introduction des données dans Archeion. En revanche, dans la deuxième moitié d'août 2005, la conversion du catalogue de bibliothèque 'VUBIS for Windows' vers le format UNIMARC a été effectuée avec la mise en application de l'OPAC adapté. Le contrôle de la version de test et des corrections ont durés un mois et demi. Dans le cadre de cette conversion, la possibilité d'introduire tous les périodiques jusqu'au numéro a été incorporée et mise en application.

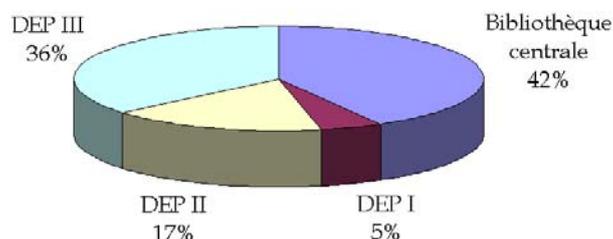
1.4.9.2. L'état de la collection gérée par la bibliothèque

La bibliothèque centrale des Archives générales du Royaume et les bibliothèques des Archives de l'État dans les provinces disposent d'une importante collection d'ouvrages essentiellement historiques, administratifs et juridiques. Vu le faible pourcentage accessible déterminé dans certains dépôts des Archives de l'État, nous avons trouvé utile de fournir un état du catalogage de l'ensemble des livres et périodiques. En outre la vérification récente de l'indication du nombre de titres mentionnés dans le rapport annuel précédent⁴⁷ est pour le moins sous-estimée étant donné que certaines parties des bibliothèques sont à peine accessibles. Nous nous limiterons donc, par conséquent, à fournir, depuis 2004, uniquement une indication de l'étendue des collections et des accroissements des bibliothèques des Archives de l'État en mètres courants.

État, par dépôt, des collections des bibliothèques au 31.12.2006

Dépôt d'archives	Taille des collection en mètres linéaires	
	Mètres linéaires	%
Bibliothèque centrale	11500	41,70
Dép. I Bruxelles		
Palais royal	313	1,13
Bruxelles (Anderlecht)	1080	3,92
Total	1393	5,05
Dép. II Provinces flamandes		
Anvers	523	1,90
Beveren	471	1,71
Bruges	871	3,16
Gand	713	2,59
Hasselt	861	3,12
Courtrai	752	2,73
Louvain	181	0,66
Renaix	347	1,26
Total	4719	17,11
Dép. III Provinces wallones		
Arlon	1934	7,01
Huy	185	0,67
Liège	1314	4,76
Louvain-la-Neuve	1636	5,93
Mons	358	3,78
Namur	1043	4,18
Saint-Hubert	1152	1,30
Tournai	280	1,02
Eupen	2065	7,49
Total	9967	36,14
Total général des Archives de l'État	27579	100,00

⁴⁷ Rapport annuel 2004, p. 40



La bibliothèque centrale, qui est pratiquement complètement cataloguée, héberge un peu plus de 41 % du total des collections des bibliothèques de l'institution, ce qui représente 11,5 km. de livres, périodiques et ouvrages précieux. Il a aussi été déterminé que l'étendue des collections des bibliothèques est plus importante dans les Archives de l'État dépendant du département III (36 %) que dans celles du département II (17 %). L'importance des bibliothèques des Archives de l'État à Arlon et à Eupen représente presque 15 % du total. Les archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) qui sont seulement ouvertes depuis le 22 octobre 2002, disposent déjà d'une collection de plus d'1 km. de livres et périodiques.

La croissance des collections des bibliothèques est essentiellement due, depuis 2004, à la bibliothèque centrale (achat, abonnements, périodiques). En 2005, 6067 nouvelles descriptions ont été introduites, en 2006, 6005. En 2005, les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont pu se réjouir d'un accroissement important de ses collections de livres grâce à quelques donations, entre autres celle de la commune de Saint-Gilles. Des 535 monographies, 389 ont été offertes (dont 320 par la commune précitée), 49 ont été achetées en librairie et 97 chez des antiquaires. La bibliothèque s'est accrue ultérieurement de 62 périodiques dont 37 offertes. Le service reçoit quotidiennement un exemplaire des publications officielles des organes de la Région bruxelloise (procès-verbaux intégraux des séances du Parlement, des commissions du conseil de la Commission communautaire flamande, projets de décrets, etc.). En 2006, la collection de la bibliothèque des archives de l'État à Bruxelles a fortement augmenté (1080 titres, 9,63 % des accroissements). Depuis quelques années, A. Minke, le chef de section du Staatsarchiv Eupen, fournit des efforts importants pour compléter systématiquement la bibliothèque scientifique. Pour 2005, les accroissements (2129) ont représenté presque 19 % de la croissance totale, en 2006 (596 accroissements) 5,31 %. Dans certains dépôts des Archives de l'État, les accroissements en 2005 et 2006 ont été faibles parce que certains chefs de service ont plutôt préféré consacrer le budget attribué à la reliure ou la restauration d'ouvrages. Aux Archives de l'État à Namur, p. ex., le budget a été utilisé essentiellement pour la reliure des copies des tables des registres paroissiaux destinées au public dans la salle de lecture. La bibliothèque administrative a été augmentée de 75 travaux relatifs au droit commercial cédés par le Tribunal de première Instance de Dinant. Les Archives de l'État à Saint-Hubert ont pu, le 22 décembre 2006, accueillir les annexes du *Moniteur belge*, une donation du Tribunal de Commerce de Marche-en-Famenne.

Accroissement du catalogue 2005-2006

	2005		2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Bibliothèque centrale	6067	53,32	6005	53,53
Dép. I Bruxelles				
Palais royal	177	1,56	230	2,05
Bruxelles (Anderlecht)	597	5,25	1080	9,63
Total	774	6,80	1310	11,68
Dép. II Provinces flamandes				
Anvers	300	2,64	140	1,25
Beveren	22	0,19	422	3,76
Bruges	98	0,86	100	0,89
Gand	101	0,89	80	0,71
Hasselt	119	1,05	500	4,46
Courtrai	175	1,54	228	2,03
Louvain	272	2,39	211	1,88
Renaix	73	0,64	206	1,84
Total	1160	10,19	1887	16,82
Dép. III Provinces wallones				
Arlon	500	4,39	430	3,83
Huy	36	0,32	20	0,18
Liège	157	1,38	126	1,12
Louvain-la-Neuve	115	1,01	65	0,58
Mons	16	0,14	61	0,54
Namur	50	0,44	25	0,22
Saint-Hubert	320	2,81	624	5,56
Tournai	55	0,48	69	0,62
Eupen	2129	18,71	596	5,31
Total	3378	29,69	2016	17,97
Total général des Archives de l'État	11379	100,00	11218	100,00

1.5. SERVICE AU PUBLIC ⁴⁸

1.5.1. CONSULTATION EN SALLE DE LECTURE

1.5.1.1. Heures d'ouverture

Les salles de lecture des Archives de l'État dans les provinces sont ouvertes du mardi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Durant les mois de juillet et août, les salles sont fermées durant la pause de midi (de 12h00 à 13h00) et le samedi. En 2005, les salles de lecture dans les dépôts provinciaux furent accessibles au public durant environ 1750 heures. Elles le furent durant 1753,5 heures en 2006. Des exceptions viennent évidemment confirmer cette « règle générale ». Étant donné que la salle de lecture des Archives générales du Royaume était accessible le lundi jusqu'au 15 janvier 2006, elle comptabilisa 2104 heures d'ouverture en 2005. Depuis le 16 janvier 2006 cette salle est fermée le lundi, mais son accès a été prolongé jusque 18h00 le mardi. En 2006, on

⁴⁸ Il faut tenir compte du fait que les données relatives au service au public pour les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve sont comprises dans les résultats des Archives générales du Royaume en ce qui concerne la consultation des documents originaux et dans ceux des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) pour les microfilms.

enregistra donc un nombre d'heures d'ouverture en recul de 1820 heures aux Archives générales du Royaume. Trois raisons sous-tendent cette révision des heures d'accès : créer une uniformité dans tous les dépôts des Archives de l'État, permettre au personnel des Archives générales du Royaume de pouvoir suivre des formations internes le lundi et proposer une compensation aux lecteurs en leur permettant de travailler plus tard le mardi. Le dépôt de la section du Palais royal fut accessible durant 997 heures (la consultation se fait uniquement sur rendez-vous). Les Archives de l'État à Mons furent fermées du 1^{er} février au 24 avril 2006 et avaient enregistré 1299,5 heures d'ouverture l'année précédente.

Aucune analyse n'a été effectuée en 2005 et en 2006 à propos du taux d'occupation quotidien (nombre d'heures de travail effectif d'un lecteur en salle de lecture).

Le 25 juillet 2006, est paru au *Moniteur belge* l'arrêté ministériel approuvant le règlement des visiteurs des salles de lecture des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, qui est entré en vigueur à partir du 20 juin 2006⁴⁹. Cet arrêté a été pris afin d'uniformiser l'enregistrement des lecteurs et les procédures de fonctionnement des salles de lecture dans les dépôts des Archives de l'État, d'améliorer l'accès aux archives, de consigner les droits et les devoirs des visiteurs des salles de lecture et enfin de prendre des mesures en matière de protection et de sécurisation des documents d'archives. Un objectif complémentaire du règlement des visiteurs était de garantir à chaque visiteur des dépôts d'archives un traitement égal et équivalent dans chacune des 19 salles de lecture. Le règlement de la salle de lecture a eu d'importantes conséquences tant pour leur organisation que pour le personnel des Archives de l'État et pour les visiteurs. Un classeur de documentation a été mis à la disposition du collaborateur (collaboratrice) de la salle de lecture. Ce classeur a été peu à peu complété par des informations utiles ayant un rapport avec le dépôt des Archives de l'État concerné (chercheurs, conseils pratiques, plans d'urgence internes et procédures de sécurité, instructions téléphoniques, liste des services d'archives existant dans le ressort, modèles de formulaires, etc.)⁵⁰. Le registre des lecteurs informatisé a été actualisé. Dans les salles de lecture sont apparus de nouveaux tableaux d'information, des affiches et des pictogrammes, une boîte à suggestions, des boîtiers pour le rangement des cartes de lecteurs et du matériel diversifié en relation avec la protection des documents (coussins d'archives, crayons, gants). Des sacs en plastique transparents ont été mis à la disposition des visiteurs au comptoir d'accueil des salles de lecture. Les appareils de lecture de microfilms ont été contrôlés et réparés là où cela était nécessaire, les microfilms manquants ont été commandés, un espace a été aménagé pour y placer un appareil de scannage des documents. Dans certains dépôts d'archives, les vestiaires ont été équipés de casiers supplémentaires. En outre, les procédures pour l'envoi de reproductions électroniques ont été testées. La principale modification a concerné la réorganisation de l'espace situé à l'arrière de la salle de lecture. Vu que les visiteurs ne peuvent plus commander dorénavant qu'un seul numéro d'archives à la fois, il a fallu prévoir à proximité immédiate de la salle de lecture un espace suffisant pour le traitement de la demande et l'entreposage temporaire des boîtes d'archives.

⁴⁹ Un addendum est paru au *Moniteur belge* du 2 août 2006 (p. 37.608-37.609).

⁵⁰ Le classeur de documentation contient : la communication au personnel du 8 juin 2006, le règlement des visiteurs, la directive concernant la prise de photographies avec un appareil photographique personnel et la déclaration concernant la prise de photographies avec un appareil photographique personnel, l'arrêté ministériel du 23 mars 2005 et les modifications du 27 septembre 2005, le tarif sommaire concernant l'accès et les reproductions.

Le personnel et les collaborateurs bénévoles des Archives de l'État ont été instamment priés de porter un badge d'identification en permanence, de discuter avec leur chef de service de l'application pratique du règlement des visiteurs et de veiller à accueillir le public avec amabilité. La formation du personnel des salles de lecture a constitué une priorité. Cette formation s'est déroulée dans les dépôts d'archives respectifs, mais aussi durant des sessions de formation « accueil du public » qui ont été organisées aux Archives générales du Royaume.

La mise en œuvre du nouveau règlement des salles de lecture a été pour les Archives de l'État un exercice utile et surtout une bonne leçon. Sa préparation a été l'occasion de réfléchir de façon critique sur notre relation avec l'utilisateur, de s'interroger sur l'organisation du service au public (procédures) et d'y apporter des adaptations, de prendre une série de mesures pratiques qui permettent de favoriser une atmosphère de travail agréable, la sécurité des visiteurs et la bonne conservation des documents et enfin de mettre en œuvre des trajets de formation orientés vers un accueil convivial et professionnel des visiteurs des salles de lecture.

Un règlement des visiteurs est un document dynamique qui doit être mis à l'épreuve du service au public dans la pratique. Une évaluation et une révision seront nécessaires. La préparation de la révision de l'arrêté ministériel du 25 juillet 2006 a d'ailleurs déjà été entamée. Il est au moins aussi important d'investir dans la formation (permanente) du personnel, qui est le garant d'un accueil aimable et professionnel des chercheurs. Il résulte d'une enquête menée auprès du public en septembre-octobre 2005, à laquelle 1318 visiteurs des Archives de l'État ont participé, que ceux-ci apprécient beaucoup la qualité du service au public, la disponibilité et la compétence du personnel. Toutefois, les Archives de l'État veulent accorder une attention permanente à cet aspect et viser à une amélioration continue. La constatation « rester immobile, c'est reculer » vaut en effet également dans ce cas.

1.5.1.2. Personnel attaché à la salle de lecture

Trois personnes sont nécessaires pour rencontrer les conditions minimales de sécurité et assurer l'accueil du public en salle de lecture : une pour assurer le service et l'assistance aux lecteurs (fournir des informations), une pour la surveillance (respect du règlement des visiteurs), la gestion administrative de l'inscription ou de l'enregistrement et la tenue de la caisse et une pour la livraison des documents. Cette norme minimale n'a pas pu être atteinte dans tous les dépôts des Archives de l'État en 2005-2006. Des initiatives ont toutefois été prises pour lutter contre ce manque structurel de personnel en engageant du personnel supplémentaire et en réorganisant la surveillance des salles de lecture (cf. l'introduction du nouveau règlement de salle de lecture). Aux AGR le principe prévaut selon lequel chaque agent scientifique effectue à tour de rôle une permanence en salle de lecture pour donner un avis autorisé. Dans les dépôts des Archives de l'État dans les provinces, le personnel scientifique ne reste pas en permanence en salle de lecture, mais il est par contre toujours disponible pour les lecteurs, pour apporter de l'aide dans le cas de questions plus complexes ou pour des demandes relatives à des fonds nouvellement ouverts à la recherche⁵¹. L'accueil bilingue a pu mieux être assuré aux AGR grâce à l'engagement de personnel polyglotte. Aux Archives du Palais royal, l'archiviste et son

⁵¹ Dans les grands dépôts, comme par exemple à Beveren en 2005, une répartition des tâches avait été élaborée entre les membres du personnel. Certains collègues étaient disponibles pour les demandes relatives aux archives des services extérieurs du SPF Finances, un autre pour les archives de la justice, un autre encore pour les archives notariales et communales, etc.

adjoint accomplissent toutes les tâches liées au service en salle de lecture : enregistrer des lecteurs, surveiller, donner des informations, effectuer des copies ainsi que distribuer et remettre les documents en place.

Le service du samedi nécessite, comme les années précédentes, un grand engagement de la part du personnel. Dans différents dépôts, ce service peut être allégé grâce au soutien de plusieurs dizaines de bénévoles (voir la rubrique concernée).

1.5.1.3. Public en salle de lecture

Depuis 2004, chaque lecteur reçoit dans chaque dépôt une carte d'accès standardisée munie des données d'identification classiques, d'une photo et d'un code barre (Lucie Verachten, Direction Centrale). Ce système est resté inchangé en 2005 et 2006.

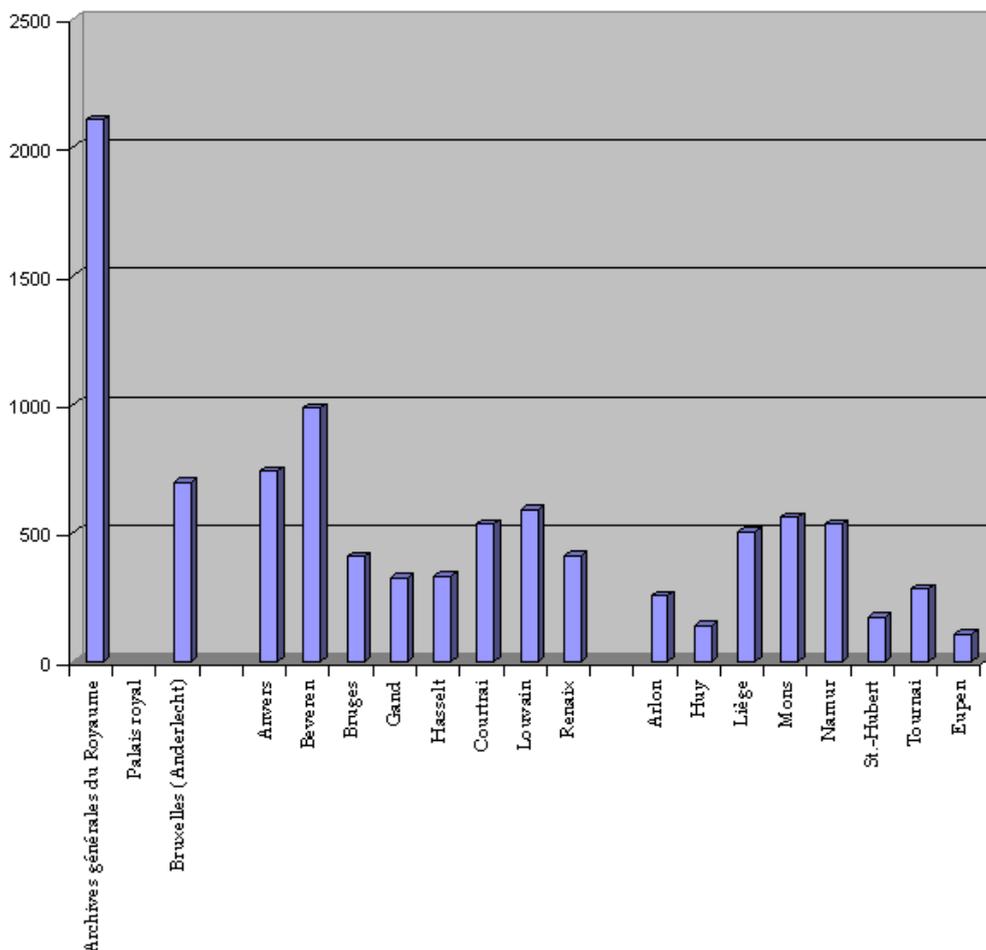
Évolution du nombre de lecteurs enregistrés (2004-2006)

Service d'archives	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dép. I Bruxelles							
Archives générales du Royaume			1170*	1104*	1114*	2108	1880
Palais royal Bruxelles (Anderlecht)	143	125	124	157	145	124	178
Total			[200**]	623*	697*	699*	786*
			1294	1884	1956	2931	2844
Dép. II Provinces flamandes							
Anvers	992	867	779	905	920	741	725
Beveren	421	598	751	829	905	987	1037
Bruges	488	479	467	528	544	408	345
Gand	338	303	322	263	262	325	362
Hasselt	384	390	344	342	455	334	236
Courtrai	533	596	615	613	422	533	499
Louvain			421	473	493	589	620
Renaix	404	467	422	464	371	411	421
Total	3560	3700	4121	4417	4372	4328	4245
Dép. III Provinces wallones							
Arlon	188	220	197	242	217	256	331
Huy	340	363	356	326	252	140	70
Liège	660	738	701	580	488	505	459
Mons	582	677	732	596	770	560	408
Namur	570	589	623	566	550	534	445
St.-Hubert	300	282	288	304	199	173	183
Tournai	284	207	172	291	278	282	296
Eupen	73	77	60	72	94	106	147
Total	2997	3153	3129	2977	2848	2556	2339
Total général des Archives de l'État			8544	9278	9176	9815	9428

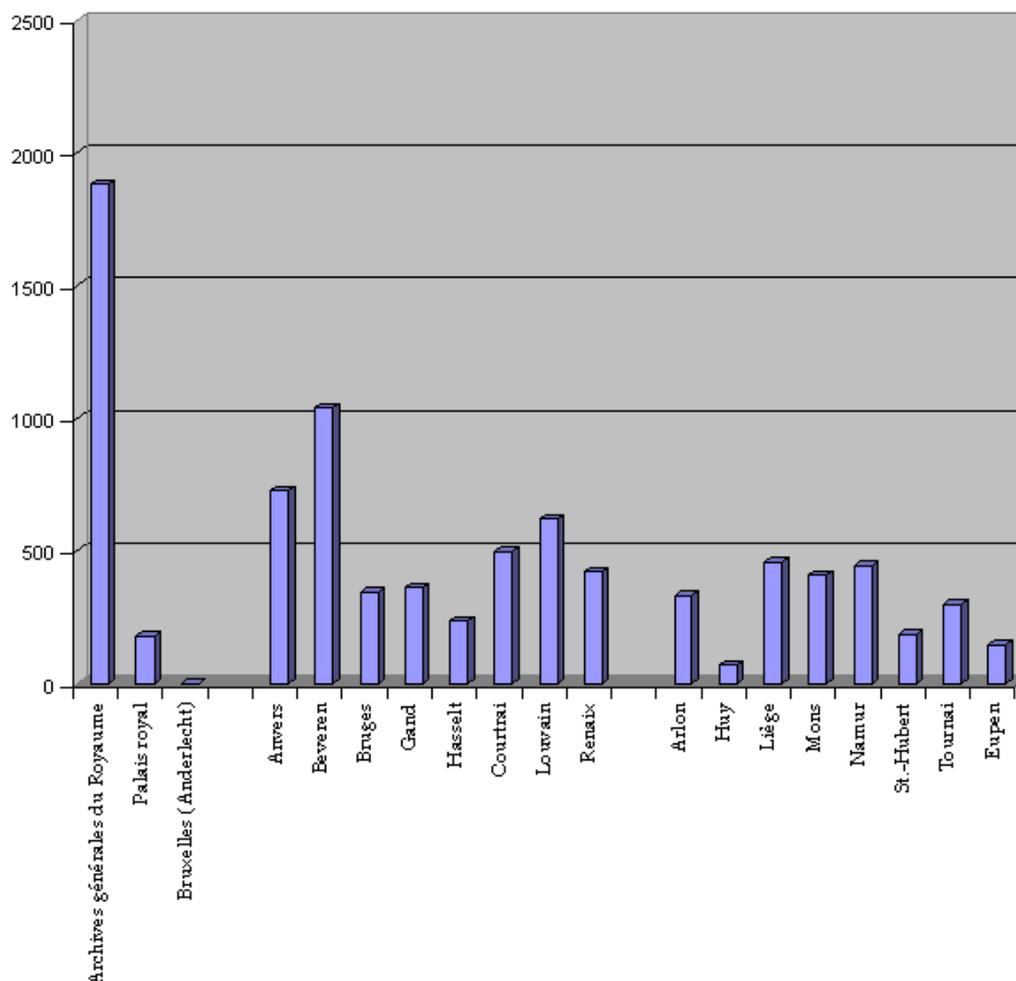
* Seuls les lecteurs munis d'une carte délivrée par le dépôt ont été comptabilisés.

** Le dépôt n'ayant été accessible que durant 2 mois, ces chiffres sont signalés pour mémoire.

On a comptabilisé un total de 9691 lecteurs enregistrés en 2005 et de 9428 en 2006 et ce pour l'ensemble des Archives de l'État. Malgré le fait qu'aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) l'on ait seulement dénombré les lecteurs munis d'une carte délivrée par ce dépôt, on constate une augmentation du nombre de lecteurs au sein du département I : 1956 en 2004, 2807 en 2005 et 2844 en 2006. Le nombre de lecteurs enregistrés dans les dépôts de Flandre et dans ceux du département III enregistre un recul. Cette diminution est sensible aux Archives de l'État à Bruges (544 en 2004, 345 en 2006), à Hasselt (455 en 2004, 236 en 2006), à Huy (252 en 2004, 70 en 2006) et à Mons (770 en 2004, 408 en 2006). La baisse enregistrée à Huy s'explique par le projet de déménagement temporaire du service vers les Archives de l'État à Liège (les lecteurs furent tenus au courant de ce projet) et celle de Mons est justifiée par le déménagement vers une nouvelle implantation (fermeture pendant le premier semestre 2006). Le nombre de lecteurs enregistré a par contre augmenté dans les dépôts de Beveren (905 en 2005, 1037 en 2006), Louvain (493 en 2004, 620 en 2006), Arlon (217 en 2004, 331 en 2006) et Eupen (94 en 2004, 147 en 2006).



2005



2006

Le département I (Bruxelles) accueillait 30,2% des visiteurs enregistrés dans les salles de lecture en 2003. Le département II (Archives de l'État en Flandre) comptait cette année-là 45,0 % de tous les visiteurs enregistrés et ceux comptabilisés au sein du département III (Archives de l'État en Wallonie) représentaient 24,8 % du total. Plus de la moitié de tous les lecteurs enregistrés (53,54%) furent inscrits dans cinq des dix-neuf salles de lecture : Archives générales du Royaume (19,94%) et Archives de l'État à Beveren (10,99%), Bruxelles (Anderlecht) (8,33%), Anvers (7,68%) et Louvain (6,57%). Étant donné que l'enquête des publics n'est pas réalisée de manière systématique (actuellement elle est uniquement bisannuelle : cf. le moniteur de qualité 2005), il n'est pas évident de connaître les raisons pour lesquelles les lecteurs se rendent plutôt dans ces salles de lecture, mais le score élevé enregistré par les dépôts de Bruxelles (Anderlecht) et Beveren est certainement justifié par l'offre de sources généalogiques (centres généalogiques). La réalisation par étapes de la salle de lecture numérique, ce qui signifie l'accès aux instruments et aux images via l'intranet (et donc dans toutes les salles de lecture), induira à terme une différence par dépôt entre les résultats des enregistrements de lecteurs. Le score élevé des AGR, où aucune source généalogique n'est consultable, s'explique par la richesse du nombre de fonds d'archives, tant pour l'Ancien Régime que pour la période contemporaine et par la présence des Archives de l'État de la province du Brabant wallon.

1.5.1.4. Séances de travail

Nombre de séances de travail effectuées par les lecteurs durant la période 2000-2006

Service d'archives	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dép. I Bruxelles							
Archives générales du Royaume			5502	5933	5499	5035	4272
Palais royal Bruxelles (Anderlecht)	687	518	482	447	410	450	544
			[1366*]	9314	10803	9837	9843
Total			7350	15694	16712	15322	14659
Dép. II Provinces flamandes							
Anvers	7347	7668	7210	7613	7870	6874	6270
Beveren	4475	6793	8500	9231	9521	9804	9595
Bruges	4619	4669	4780	4942	5359	4880	4008
Gand	2462	2772	2512	2776	2769	3175	3199
Hasselt	4430	4629	4384	4041	4194	3704	3352
Courtrai	5152	5840	6203	6014	6194	6331	5258
Louvain			3687	4353	4410	4485	5358
Renaix	2514	3208	2702	2505	2731	2679	2413
Total	30999	35579	39978	41475	43048	41932	39453
Dép. III Provinces wallones							
Arlon	2972	3448	2898	3192	3549	2954	3522
Huy	2761	2559	2908	2639	2181	2161	1987
Liège	8982	9228	9041	8306	7959	7670	7605
Mons	4605	5402	5372	5135	5091	4651	3548
Namur	5308	5496	5764	5279	4823	4323	4267
St.-Hubert	1800	1953	1880	1821	1623	1204	946
Tournai	4058	3288	1927	4114	3508	3338	3737
Eupen	671	767	570	951	1007	925	713
Total	31157	32141	30360	31437	29741	27226	26325
Total général des Archives de l'État			76322	88606	89501	84480	80437

* Le dépôt n'ayant été accessible que durant 2 mois, ces chiffres sont signalés pour mémoire.

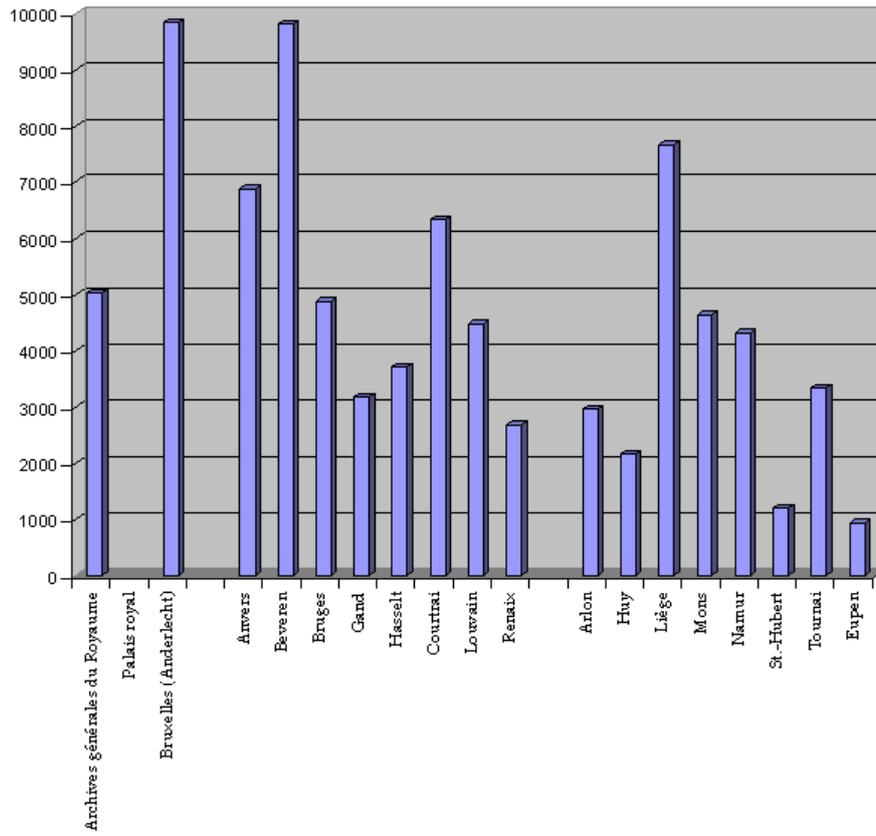
Une séance de travail correspond à la visite d'un lecteur enregistrée un jour déterminé. Cette donnée est moins univoque que le nombre de lecteurs enregistrés. Le nombre de séances de travail est en régression ces deux dernières années. L'évaluation totale de 89501 séances de travail en 2004 fut de 84030 en 2005 et de 80437 en 2006. Sur les 80437 séances de travail comptabilisées en 2006, 18,22% eurent lieu dans les salles de lecture du département I (Bruxelles), 49,05% dans celles des Archives de l'État en Flandre et 32,73% dans les dépôts de Wallonie. Les mêmes proportions avaient été constatées pour l'année 2004. Durant la période 2004-2006 un léger recul du nombre de séances de travail a été enregistré pour les dépôts de Bruxelles (Anderlecht), Anvers, Bruges, Hasselt, Courtrai, Mons, Saint-Hubert et Eupen. On note par contre une augmentation dans les dépôts des Archives du Palais royal et des Archives de l'État à Gand et à Louvain. Pour la majorité des dépôts (Beveren, Renaix, Arlon, Huy, Liège, Namur et Tournai) les résultats enregistrés sont stables.

Nombre de visites par lecteur⁵²

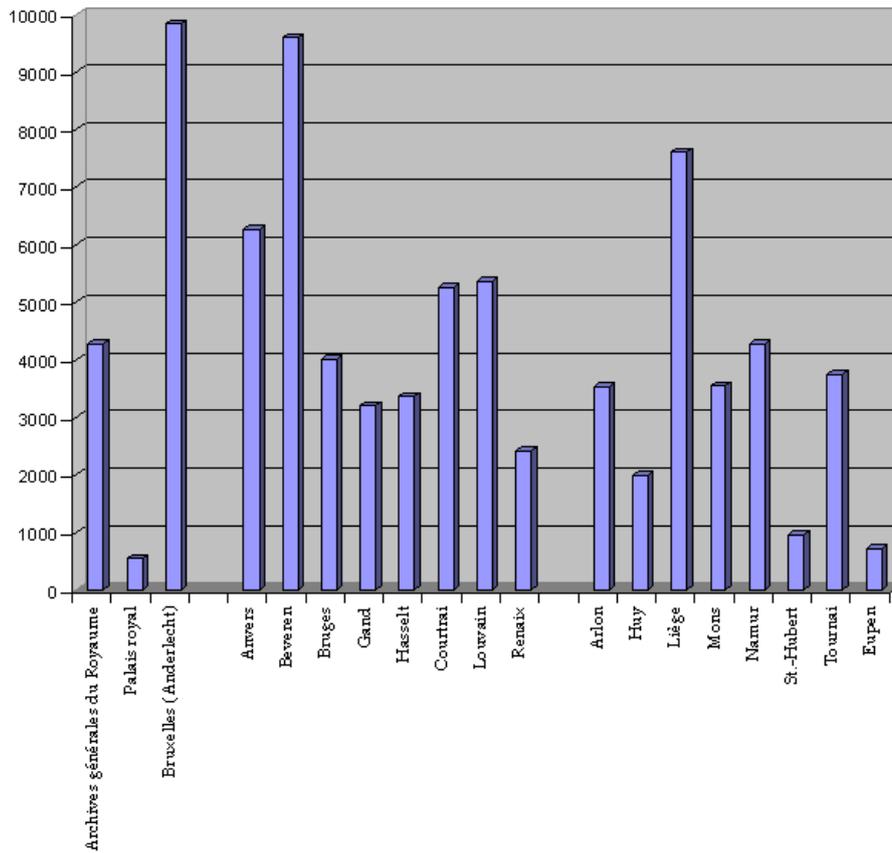
Service d'archives	2004	2005	2006
Dép. I Bruxelles			
Archives générales du Royaume	4,9*	2,39	2,27
Palais royal	2,8	3,6	3
Bruxelles (Anderlecht)	14,5*	14,07*	12,52*
Total			
Dép. II Provinces flamandes			
Anvers	8,6	9,3	8,6
Beveren	10,5	9,93	9,25
Bruges	9,9	11,96	10,17
Gand	10,6	9,77	8,84
Hasselt	9,2	11,08	14,2
Courtrai	14,7	11,88	10,54
Louvain	8,9	7,61	8,6
Renaix	7,4	6,5	5,7
Total	9,8	9,69	9,29
Dép. III Provinces wallones			
Arlon	16,4	11,50	10,60
Huy	8,7	8,68	10,40
Liège	16,3	15,18	16,56
Mons	6,6	8,22	8,69
Namur	8,8	8,09	9,58
St.-Hubert	8,2	6,90	5,20
Tournai	12,6	11,80	12,62
Eupen	10,7	8,73	4,85
Total	10,4	10,65	11,25

Le nombre de visites ou de séances de travail par lecteur peut révéler de grosses différences entre les dépôts. Les Archives de l'État à Liège connaissent le public le plus fidèle : chaque lecteur y effectua en moyenne 16,56 visites en salle de lecture en 2006. Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) et à Tournai présentent également des résultats élevés avec en moyenne respectivement 12,52 et 12,62 visites par lecteur. Alors que le nombre de séances de travail par lecteur connaît une certaine stabilité dans tous les dépôts depuis 2004, nous devons constater une hausse significative aux Archives de l'État à Hasselt (9,2 visites en 2004, 14,2 en 2006), et une diminution aux Archives de l'État à Eupen (10,7 visites en 2004, 4,85 en 2006).

⁵² Pour les AGR (2004) et pour les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) (2004-2006), le décompte du nombre de séances de travail par lecteur a été calculé sur base du nombre de lecteurs détenteurs d'une carte de lecteur délivrée respectivement par les AGR et par les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht).



2005



2006

1.5.1.5. Documents et microfilms consultés

Le nombre d'articles et de microfilms consultés constitue incontestablement un bon indicateur de l'activité de l'institution. Tant que le système Archeion de gestion des archives ne sera opérationnel dans toutes les salles de lecture, nous ne pourrons pas comparer les chiffres de consultation de différentes catégories d'archives (cartes et plans, archives des anciennes communautés, archives notariales, etc.) avec le dynamisme des consultations dans les différents dépôts des Archives de l'État. Les informations fournies pour 2006 permettent d'établir que plus de 204000 documents originaux (articles) ont été consultés dans l'ensemble des dépôts. Aux AGR, où Archeion est opérationnel depuis plusieurs années, le chiffre de 18658 articles est plus fiable⁵³. Les différences entre dépôts sont très importantes : Arlon (19486 articles), Liège (35395 articles), Mons (2250 articles), Beveren (7817 articles), etc. Un problème supplémentaire se pose pour l'estimation exacte du nombre de documents consultés car les microfilms sont pour la plupart disponibles en libre service. Des reproductions (photopies) des répertoires disponibles des registres paroissiaux et des tables des registres de l'état civil ainsi que les instruments de recherche et les manuels sont consultables en libre service dans la plupart des dépôts, ce qui complique l'enregistrement du nombre de consultations. La publication du règlement des salles de lecture en juin 2006 a permis d'améliorer la possibilité d'objectiver le nombre de documents consultés. Dans les dépôts de province on communiquait avant juin 2006 une boîte à la fois en salle de lecture, et ce, même si cette boîte comprenait plusieurs articles (donc plusieurs cotes) et que le lecteur n'avait indiqué qu'une seule cote sur son bulletin de commande (par exemple : la cote 125 du fonds de la Justice de paix de Berchem 2004 était commandée, mais le lecteur obtenait en consultation la boîte comprenant les n^{os} 125-128). Il était donc possible pour un lecteur de consulter plusieurs articles alors qu'il n'en avait commandé qu'un seul. Depuis l'introduction du nouveau règlement chaque lecteur ne peut consulter qu'un seul article à la fois et reçoit donc uniquement celui qu'il a commandé. Si l'implantation d'Archeion dans les dépôts des Archives de l'État suit le planning prévu (fin prévue en décembre 2007), les dépôts où ce système aura été introduit dans le courant 2007 pourront fournir des chiffres exacts au sujet du nombre de documents demandés et consultés. Pour les autres dépôts, cela ne sera possible que pour le rapport annuel 2008.

1.5.2. REPRODUCTION DE DOCUMENTS

La reproduction de documents fait partie des services au public. Les Archives de l'État imposaient cependant certaines restrictions parce que les photopies pouvaient abîmer les documents originaux. Les archives antérieures à 1500, les chartes, les documents reliés ainsi que les cartes et plans ne pouvaient pas être photopiés. Les salles de lecture ont été équipées d'un scanner de document performant (cf. infra : équipement), ce qui a permis à la direction de revoir les procédures en relation avec les demandes de reproductions dans les salles de lecture. Les conséquences de l'introduction des scanners de documents pour la réalisation des reproductions furent systématiquement communiquées au personnel et la procédure de demande de reproduction, selon le type de reproduction, fut expliquée dans une circulaire du 13 mars 2006. On opère une distinction entre les demandes de reproductions analogiques (impression sur papier) en salle de lecture, les demandes de reproductions numérisées en salle de lecture, les demandes externes « à distance » de reproductions analogiques (impression sur papier ou envoyée par fax) et enfin les demandes externes « à distance » de reproductions numériques. Le tarif de 2005 (A.M. du

⁵³ 16158 articles demandés au moyen du système de gestion d'archives, 2500 articles commandés « manuellement ».

23 mars 2005, M.B. du 15 avril) a été entièrement adapté. Cela signifie que pour une copie numérique (en niveaux de gris), on réclame le prix qui était auparavant demandé pour une photocopie. L'impression des reproductions numériques en salle de lecture peut être obtenue au moyen d'un appareil Xifax. Les documents numériques se règlent au grand comptant et font l'objet de la délivrance d'une preuve de paiement. L'implémentation du paiement en ligne des reproductions au moyen d'une carte de crédit est à l'étude et est prévue pour 2007.

Avec l'introduction des scanners de documents, l'intention était d'interdire l'usage des appareils photo personnels en salle de lecture. Les Archives de l'État avaient décidé cette « mesure stricte » pour plusieurs raisons :

- Lutter contre un usage impropre. Certains chercheurs constituent de gigantesques dépôts d'archives fantômes dont l'usage devient rapidement incontrôlable. Certaines images sont de cette manière diffusées sur Internet ou vendues sur CD-roms.
- Lutter contre la diminution des revenus des reproductions. Notre institution a besoin de ces revenus pour effectuer des investissements durables, pour engager du personnel contractuel, etc.
- Pour offrir des images de qualité aux lecteurs, ce qu'un appareil numérique à usage familial ne peut garantir.
- Pour proposer lentement mais sûrement grâce à une numérisation contrôlée de certaines sources un corpus d'images numériques de différents fonds qui pourrait servir à des projets éducatifs, mais aussi contribuer à rendre le site Internet plus attractif, ou encore servir de matériau à des formations, etc.

Sous la pression d'une protestation organisée par des généalogistes (au moyen d'Internet) et suite à une série de questions parlementaires adressées au Ministre de la Politique scientifique, cette mesure fut retirée de l'Arrêté Ministériel du 20 juin 2006. Une directive relative à la prise de photos personnelles a été annexée à cet Arrêté Ministériel. On y explique clairement quels sont les documents d'archives qui peuvent être photographiés au moyen d'un appareil numérique personnel, comment les photos doivent être prises, où et quand il est possible de prendre des photos et quel est l'usage que les lecteurs peuvent faire de leurs photos. Depuis l'application de cet Arrêté Ministériel, le « calme » est revenu. L'utilisation occasionnelle d'appareils photo numériques en salle de lecture a été autorisée, sous certaines conditions. L'offre suivante sera proposée à ceux qui souhaitent photographier une partie significative d'un fonds : les Archives de l'État feront des copies numériques en échange de l'ouverture à la recherche des documents concernés par le chercheur.

Au sujet du nombre de reproductions délivrées et du revenu des reproductions par dépôt pour les années 2005-2006, le lecteur se référera au chapitre relatif aux finances (revenus). L'avenir permettra de savoir si les conditions strictement limitées d'utilisation (ou de tolérance) de l'usage de l'appareil photo numérique personnel en salle de lecture auront un impact sur les revenus de l'institution. Il est à espérer que quand l'offre du service de reproductions numériques (et surtout la possibilité de délivrer des images numériques) aura été étoffée, les revenus provenant des reproductions augmenteront également.

1.5.3. PROCURER DES INFORMATIONS

Le personnel des Archives de l'État répond de manière intensive à des demandes orales et écrites. Le nombre de questions a augmenté de manière spectaculaire avec la popularisation du courriel. Les demandes par téléphone, extrêmement fréquentes, ne sont pas

enregistrées⁵⁴. Étant donné que le nombre de renseignements écrits fournis (également par courriel) n'a pas été enregistré ou comptabilisé systématiquement dans tous les dépôts des Archives de l'État, nous nous limiterons ici à quelques conclusions générales et à quelques impressions. Dans la plupart des dépôts, les demandes écrites d'information sont le plus possibles traitées par le personnel administratif. Il s'agit par exemple de demandes relatives à la généalogie, aux archives notariales, aux registres de commerce, à des reproductions, à la réservation, au prêt de documents, etc. Les questions provenant de l'étranger, celles concernant des recherches historiques complexes, les demandes de recherche ou les questions en rapport avec la surveillance d'archives (correspondance avec les producteurs d'archives) sont toujours traitées par le personnel scientifique. Étant donné que de nombreuses questions orales et écrites concernent la présence et la consultabilité de fonds d'archives, la généalogie et l'histoire locale, il a été décidé qu'en 2007 une rubrique « FAQ » (frequent asked questions) sera développée dans le cadre de la réorganisation du site Internet pour offrir des réponses à ce type de questions.

1.5.4. PRÊT TEMPORAIRE DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

Le prêt aux bibliothèques universitaires a été supprimé en 2004 pour des raisons de sécurité. En 2005 et 2006, les étudiants ont bénéficié de la possibilité de consulter les documents dans le dépôt des Archives de l'État le plus proche. Les prêts pour des séminaires sous la direction d'un enseignant restent possibles. En 2005, 1559 articles (y compris des microfilms) ont été prêtés, dont 1042 (66,83%) entre des dépôts des Archives de l'État, 219 (14,04%) à des archives de villes et de communes et 298 (19,11%) à diverses institutions et organisations (30), essentiellement dans le cadre d'expositions. Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont par exemple prêté trois dossiers du Commissariat général de la police judiciaire aux Services de la Sûreté de l'État pour l'exposition *Undercover* relative au travail de la Sûreté de l'État (exposition AGR, 3 novembre 2005-28 février 2006). Les Archives de l'État à Liège ont prêté un nombre limité de pièces (provenant des archives notariales et des greffes scabinaux) à un professeur liégeois pour un séminaire de philologie. Les Archives de l'État à Gand ont prêté environ 4 mètres d'archives communales de la commune de Sleidinge dans le cadre du projet de publication « Geschiedenis van Sleidinge ».

En 2006, 2858 articles firent l'objet de prêts, dont 2060 (72,07%) entre les dépôts des Archives de l'État, 143 (5%) aux archives de villes et de communes et 655 (22,91%) à d'autres organisations et institutions (41). Un peu moins de 100 mètres linéaires d'archives furent prêtés en 2005 et 1200 mètres linéaires en 2006.

Prêts en 2005

	Nombre d'institutions emprunteuses	Nombre d'emprunteurs	Nombre de prêts	Nombre d'articles empruntés	Nombre de mètres linéaires
Autres dépôt des Archives de l'État	20	34	51	1042	78,4
Archives de villes et de communes	13	20	26	219	14
Autres	30	40	76	298	6,6

⁵⁴ Un dépôt de taille moyenne reçoit quotidiennement entre 10 et 20 appels de lecteurs (potentiels), ce qui correspond à une moyenne annuelle de 220 à 240 appels par dépôt ou service.

	Nombre d'institutions emprunteuses	Nombre d'emprunteurs	Nombre de prêts	Nombre d'articles empruntés	Nombre de mètres linéaires
Autres dépôt des Archives de l'État	16	38	36	2060	405,5
Archives de villes et de communes	22	20	31	143	489
Autres	41	21	104	655	317,12

1.5.5. ACCUEIL DU PUBLIC

Un plan a été mis en place en 2005 pour interroger les lecteurs des Archives de l'État tous les deux ans sur la qualité du service qui leur est offert. L'organisation d'enquêtes publiques à ce sujet dans les différents dépôts, et ce tant en salle de lecture, que par courriel, courrier, téléphone ou par Internet, a été expliquée dans le plan stratégique et opérationnel (mai 2205) (point 3.2.9). K. Van Honacker était responsable de ce projet. En juin 2005, les 19 dépôts des Archives de l'État prirent part au *Moniteur de qualité 2005* piloté par la Nederlandse Vereniging voor Documentatie en archiefwezen DIVA, qui organise depuis 2000 l'étude des publics des services d'archives aux Pays-Bas. L'Observatoire des Publics des institutions scientifiques fédérales a apporté son soutien logistique et technique et a également supporté les coûts de l'enquête et du traitement des données, ainsi que ceux de la traduction en français du questionnaire. Le dépôt des Archives de l'État à Eupen s'est chargé de la traduction en allemand (E. Herrebout). Le projet a été présenté aux différents chefs de service durant l'été 2005. L'enquête a été réalisée dans les 19 dépôts en septembre et octobre. L'analyse des résultats a été assurée par le bureau d'études néerlandais Evidens. Le bureau d'études Evidens décida, en concertation avec DIVA, d'effectuer des rapports séparés pour les services d'archives belges et étrangers, avec malgré tout une comparaison globale des points forts et des points faibles les plus significatifs à la fin des deux rapports. Le rapport belge final, dont environ 93,5% des réponses émanaient des lecteurs des Archives de l'État, concernait les 19 dépôts des Archives de l'État et trois services d'archives flamands (Archives des villes de Geel et Lierre et AMVF-Letterenhuis). Les résultats généraux les plus importants furent les suivants : l'appréciation globale du service rendu par les Archives de l'État atteint le score relativement élevé de 8,4/10 (celui des Pays-Bas est de 7,9/10). Les points positifs sont les suivants : qualité du service, pour la plupart disponibilité et compétence du personnel, rapidité des réponses aux courriels et aux lettres, temps limité de livraison des photocopies, ainsi que le résultat des recherches (dans quelle mesure le lecteur trouve réponse à sa recherche). Les points plus faibles du service sont les suivants : l'imperfection du site Internet (<http://arch.arch.be>), la pauvreté des informations, des services et des produits accessibles via Internet et la qualité du matériel dans les salles de lecture (visionneuses pour microfilms). Le rapport soulignait également la diminution du nombre de lecteurs et l'augmentation du nombre de séances de travail (soit moins de lecteurs, mais qui viennent plus souvent). Les résultats de l'enquête ont été présentés aux participants le 8 décembre 2005 lors d'une journée d'études à Rotterdam⁵⁵. W. Ost a pris soin de la traduction en français du rapport qui sera encore examiné par le personnel de l'Observatoire des Publics. Le rapport final a été présenté aux chefs de services lors d'une journée d'études organisée le 16 février 2006. Les résultats de cette enquête furent présentés

⁵⁵ http://www.divakoepel.nl/files/Diva_2005_rap.pdf

au Ministre de la Politique scientifique Marc Verwilghen et à Ph. Mettens, président du Comité de direction, le 22 février 2006.

1.6. VALORISATION ET PROMOTION

1.6.1. VISIBILITÉ LOGO



En 2005, un bureau graphique a été choisi pour remettre un projet de nouveau logo des Archives de l'État plus dynamique. Un group de travail a étudié et évalué les propositions et opté pour le logo figurant ci-dessus, qui est utilisé depuis la fin 2005.

1.6.2. SERVICE AU PUBLIC

Pour autant que la disponibilité du personnel le permette, des visites guidées sont organisées dans certains dépôts des Archives de l'État. Les groupes de visiteurs sont très divers : cercles historiques et folkloriques, associations généalogiques, étudiants en histoire et en archivistique, classes d'élèves de l'enseignement secondaire, chercheurs belges et étrangers, etc. On trouvera ci-dessous des informations successivement sur l'accueil des groupes de visiteurs, l'organisation de journées portes ouvertes, la participation aux journées du patrimoine et la collaboration de membres du personnel scientifique à l'organisation de cours et de séminaires.

1.6.2.1 Accueil de groupes de visiteurs

En 2005, divers groupes de visiteurs ont été reçus et guidés dans les différents dépôts des Archives de l'État (environ 1177 personnes). Les Archives de l'État à Anvers ont ouvert leurs portes aux "Seniors actifs" du Jan Van Rijswijckcentrum Antwerpen (E. Houtman, 18 juillet), au groupe de travail généalogique du Cercle folklorique *Rumesta* (E. Houtman, 17 octobre) et à divers groupes d'étudiants en histoire de l'Université d'Anvers (H. Callewier, décembre 2005). Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont reçu des étudiants en histoire de l'UCL, des étudiants en histoire de l'art de la KUL et quelques groupes de généalogistes et d'étudiants en histoire moderne de l'ULB (novembre 2005). L'association *Musea Waasland MUWA* a été l'hôte des Archives de l'État à Beveren le 13 juin 2005. Les participants aux cours de l'"Université du temps libre" du Davidsfonds ont été les hôtes des Archives de l'État à Bruges (M. Nuyttens, 28-29 octobre). Les participants à la "Nuit de l'histoire" (11 mars) et les membres du *Zilveren Passer Blankenberge* (10 décembre) ont été reçus et guidés aux Archives de l'État à Bruges par M. Vandermaesen. Les Archives générales du Royaume ont eu le plaisir d'accueillir en 2005 les étudiants du 1^{er} baccalauréat en histoire de la KUB (Prof. dr. E. Defoort) (visite guidée par L. De Mecheleer le 2 mars), les

archivistes des Archives nationales de Budapest (L. De Mecheleer le 20 mai), ainsi que les collègues et collaborateurs de différents services d'archives bruxellois (L. De Mecheleer le 6 décembre). Le Lieutenant-Général Van den put, Chef de la Maison Militaire, a été reçu et guidé aux Archives générales du Royaume par L. De Mecheleer, L. Janssens et P.-A. Tallier le 28 octobre 2005. Ce dernier s'est chargé d'accueillir, le 23 septembre 2005, un groupe de chercheurs intéressés par l'histoire de la Première Guerre mondiale et a organisé des visites guidées pour des archivistes de Shangai (15 septembre) et pour des étudiants en histoire et en archivistique de l'ULB (respectivement les 24 octobre et 20 décembre). E. Herrebout s'est chargée d'accueillir et de guider aux Archives de l'État à Eupen les élèves des écoles primaires de la Ville d'Eupen (22 mars), le Vriendenkring de Rolduc (24 octobre), les collaborateurs de la Bibliothèque paroissiale Saint-Nicolas à Eupen (23 novembre), plusieurs classes de l'École Père Damien (24 novembre) et divers étudiants en histoire (7 décembre). Les étudiants de la formation en archivistique de l'école secondaire Sint-Amandsberg (professeur : M. Vermote) ont été guidés le 10 mai 2005 par W. Buntinx aux Archives de l'État à Gand. M. Carnier y a reçu le 13 décembre les collègues et amis des archives de la ville de Gand. M. Therry a invité le 3 janvier 2005 les fidèles lecteurs des Archives de l'État à Courtrai, des invités de la Ville de Courtrai et des représentants de cercles de généalogie, d'histoire et de folklore du ressort pour une réception de nouvel an à l'occasion de laquelle des informations ont été données sur le fonctionnement du service. Lors de la présentation des inventaires des archives notariales de l'arrondissement judiciaire de Courtrai (22 août 2005), E. Huys et M. Therry, en collaboration avec les étudiants jobistes R. Iskandarian et D. Therry, ont mis au point une présentation "Powerpoint" décrivant le fonctionnement des Archives de l'État et la nature des fonds qui y sont conservés. Cette présentation, qui est depuis lors actualisée en permanence, est utilisée pour l'accueil de groupes de visiteurs.

Les fonds et collections des Archives de l'État à Mons ainsi que le fonctionnement du service ont été présentés à un groupe d'étudiants en bibliothéconomie (14 janvier), au personnel des bibliothèques et des services d'archives des villes et des CPAS de La Louvière et de Charleroi (7 février), à l'archiviste du *Centre d'archives de l'Écomusée régional du Centre* à Houdeng-Aimeries (18 mars) et à l'archiviste du SAICOM (Sauvegarde des archives industrielles du Couchant de Mons) (19 avril). Les Archives de l'État à Namur ont reçu le 21 février 2005 un groupe d'écoliers de l'École communale primaire de La Plante et les Archives de l'État à Tournai ont accueilli deux groupes d'étudiants de l'enseignement supérieur : des étudiants en bibliothéconomie de la province de Hainaut (17 février) et des étudiants en secrétariat (24 novembre). E. Huys (Archives de l'État à Courtrai) a guidé le 14 mai 2005 les membres du *Cercle généalogique de la Vallée de la Lys et du Ferrain* d'Halluin aux Archives de l'État à Courtrai. Les Archives de l'État à Liège ont reçu des étudiants en archivistique (1^{er} février), un groupe de pensionnés de Verviers (23 mars) et les membres du *Centre liégeois de Documentation asbl* (22 février). Les Archives de l'État à Saint-Hubert ont reçu différents groupes d'élèves de la 4^e à la 6^e année d'enseignement secondaire (19 janvier, 18 et 30 mai, 15 septembre), ainsi que les membres de la Société archéologique de Namur (15 septembre) et du Cercle d'Histoire de Baisy-Thy (29 mai). Divers groupes d'écoliers ont également été guidés aux Archives de l'État à Huy (24 et 27 janvier et 30 mai).



*Visite du Ministre Renaat Landuyt et des représentants de la Régie des Bâtiments
aux Archives de l'État à Bruges – 20 janvier 2006.*

En 2006, Lieve De Mecheleer (section Services généraux) a guidé les membres du Vlaamse Club Basiliek aux Archives générales du Royaume (9 mars) et a reçu les étudiants en histoire de l'Université d'Anvers (prof. M. Beyen) (décembre 2006). G. Janssens et B. D'Hoore ont expliqué le fonctionnement des Archives du Palais royal à divers groupes de visiteurs : le 16 février les membres de la Genootschap voor Heemkunde 'De Swaene' d'Anderlecht, le 21 septembre le personnel des Archives de la Ville de Hal et le 17 novembre les participants à la Journée des archivistes brabançons, qui était organisée en collaboration par les Archives générales du Royaume et les Archives de la Ville de Bruxelles. P.-A. Tallier (section 3) a organisé quelques séminaires pour les étudiants du cours de géographie historique de l'ULB (29 mars), pour une délégation de divers services d'archives de la Ville de Shanghai (15 septembre) et pour les étudiants de la *Haute École P.-H. Spaak* (25 octobre). E. Houtman (Archives de l'État à Anvers) a reçu le 6 février 2006 le Heemkundige Kring de Lille. Le 20 mars 2006, P. Drossens a organisé une visite guidée des Archives de l'État à Beveren pour les membres d'un Rotary Club ; le 24 avril les étudiants du 1^{er} baccalauréat en histoire de l'Université d'Anvers (prof. dr. H. de Smaele) ont bénéficié d'une journée de visite organisée par P. Drossens, M. Preneel et C. Vancoppenolle, au cours de laquelle ils ont pu entrer en contact, dans le cadre du cours d'heuristique, avec divers types de fonds et de documents d'archives. Le 9 octobre 2006, les archivistes de Flandre Zélandaise ont tenu leur assemblée à Beveren et ont effectué une visite aux Archives de l'État l'avant-midi. J. Buyle, P. Drossens et C. Vancoppenolle ont reçu le 30 octobre le personnel et les bénévoles des archives de la Ville de Roulers. Les Archives de l'État à Bruges ont ouvert leurs portes au Ministre Landuyt et aux représentants de la Régie des Bâtiments (20 janvier 2006), aux membres du Davidsfonds de Sint-Michiels (visite guidée par M. Vandermaesen, 28 mars), au Heemkring de Ruddervoorde (M. Nuyttens, 24 avril), aux étudiants des Maricolen à Bruges (B. Roose, 26 avril), aux membres de la section

de Bruges du VVF (M. Nuyttens, 2 mai), au Leesclub d'Harelbeke (M. Nuyttens, 21 juin) et aux élèves de cinquième année du Collège de Furnes (M. Nuyttens, 12 octobre). Aux Archives de l'État à Gand, ont été reçus un groupe d'étudiants de l'école de bibliothécaires de Sint-Amandsberg (W. Buntinx, 7 mars et 14 octobre), des membres du personnel du Comité d'achat de Gand du SPF Finances (M. Carnier, 13 juillet) et des employés du CPAS de Gand (W. Buntinx, 30 novembre). B. Augustyn a guidé le 7 juin les membres du Conseil culturel de la Ville de Renaix aux Archives de l'État à Renaix. Les membres du Club Kiwanis d'Arlon ont été guidés aux Archives de l'État à Arlon le 30 mars. Le même dépôt a eu le plaisir d'accueillir la visite d'un groupe d'historiens locaux du Grand-Duché de Luxembourg (11 avril), de J.-P. Poncelet et de sa famille qui venaient visiter l'exposition "Jamot" organisée à l'occasion d'un don d'archives (3 novembre) et enfin d'un groupe d'élèves de la sixième année de l'enseignement secondaire (21 novembre). E. Herrebout (Archives de l'État à Eupen) a reçu comme de coutume quelques classes de l'École Père Damien d'Eupen (25 et 28 janvier) et les membres de l'Association royale "Le Vieux-Liège" (21 janvier). B. Dumont (Archives de l'État à Liège) a reçu le 13 janvier 2006 les membres du groupe de travail "Sécurité et bien être au travail" du SPP Politique scientifique et le 26 janvier les membres du personnel du journal *Le Jour-Liège*.



Le 13 septembre 2006, le Prince Leopold d'Arenberg et Manuel Barroso, président de la Commission européenne, ont rendu visite au Palais des Académies à l'exposition d'Arenberg, organisée par les Archives générales du Royaume (Claude de Moreau de Gerbehaye).

Les Archives de l'État à Mons ont régulièrement reçu en 2006 différents groupes de visiteurs: un groupe d'étudiants en histoire de l'UCL (dans le cadre du cours d'archivistique enseigné par les professeurs P. Servais et J.-M. Yante, 3 mai), les directeurs généraux de la Bibliothèque royale, des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces (28 juin), le personnel du service des archives de la Ville de La Louvière (16 juin), M^{me} C. Coulon, archiviste du *Conseil régional de la Région Rhone-Alpes* (10 août), le personnel du service des

archives de la Ville de Bruxelles (4 octobre), les participants à la *Journée franco-belge des archivistes* (30 novembre) et les chefs de service des services du personnel des directions de la Régie des Bâtiments en Wallonie (11 juillet). E. Bodart (Archives de l'État à Namur) a exposé le 20 mars aux étudiants du baccalauréat en histoire des FUNDP le fonctionnement des Archives de l'État et a présenté la nature des fonds conservés. Dans le courant du mois de mai, les Archives de l'État à Saint-Hubert ont reçu différents groupes d'écoliers de l'Institut Notre-Dame (5-12 mai). Des élèves de l'Institut Jules Bara ont visité le 29 juin 2006 les Archives de l'État à Tournai.

1.6.2.2 Journées portes ouvertes et journées du patrimoine

À côté des visites guidées pour les groupes de visiteurs, le personnel de différents dépôts des Archives de l'État a apporté sa collaboration à de petites expositions thématiques et à l'organisation de journées portes ouvertes. Les Archives de l'État à Anvers ont accueilli durant la Journée du patrimoine du 17 avril 2005 plus de 120 visiteurs pour une exposition sur "Le danger dans les archives" et sur les tâches et les missions des Archives de l'État (avec une présentation des méthodes de recherche). Durant le week-end des 17-18 septembre 2005 (Journées du patrimoine en Région bruxelloise), les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont organisé plusieurs visites guidées ont accueilli les visiteurs pour une exposition thématique (avec présentation de pièces uniques) ; en outre, des documents d'archives ont été lus à haute voix par quelques artistes lors de "lectures d'archives". Durant la Journée du patrimoine du 17 avril 2005, les visiteurs des Archives de l'État à Beveren ont pu visiter dans la salle de lecture une exposition consacrée à la vie et à la carrière judiciaire et pénitentiaire d'un assassin. L'exposition "Sur les pas d'un assassin" était conçue à partir de dizaines de documents d'archives conservés aux Archives de l'État à Beveren. Une deuxième exposition, consacrée à la conservation matérielle des archives (avec reportage photographique et visite guidée) s'est tenue dans les magasins d'archives. 290 personnes intéressées ont visité ces deux expositions. Pendant la Journée du patrimoine 2005, les Archives de l'État à Bruges ont présenté une exposition sur "La vie dangereuse d'Achilles [Van Acker]", qui a connu une grande affluence populaire : 1350 visiteurs enregistrés. Aux Archives de l'État à Bruges, à l'occasion des Journées du patrimoine, s'est tenue l'exposition "Land van Hout", qui a été visitée par environ 750 personnes (10-25 septembre). Lieve De Mecheleer et ses collègues ont préparé, à l'occasion de la Journée du patrimoine 2005, une exposition sur "Les archives en danger". Le 17 avril 2005, 127 personnes ont visité cette exposition dans le hall d'entrée des AGR. La salle de lecture et une partie des magasins des AGR pouvaient également être visités à cette occasion. Cette exposition éducative est restée accessible pendant plusieurs mois (notamment les 17 et 18 septembre : 388 visiteurs). Les Archives de l'État à Eupen ont présenté dans le *Kulturhistorische Begegnungsstätte Bak Walhorn* une exposition concernant le *Freie Reichsherrlichkeit Lontzen* (E. Herrebout, 10-11 septembre 2005, 45 visiteurs) et une exposition à Burg-Reuland sur les paroisses et la seigneurie de Reuland (A. Minke, 10-11 septembre, 150 visiteurs). Le 17 avril 2005, les Archives de l'État à Gand ont accueilli 1800 visiteurs pour une visite de la salle de lecture et d'une partie des magasins et pour une exposition consacrée à une série de documents précieux et à des documents concernant la guerre et la criminalité (Ancien Régime, Première et Deuxième Guerres mondiales). Pour illustrer le thème « Archives en danger », quelques documents abîmés et restaurés ont été montrés au public. Le même jour, les Archives de l'État à Hasselt ont proposé des présentations en rapport avec l'histoire des familles (118 visiteurs). L'exposition « Archives en danger » a attiré le 17 avril 312 visiteurs aux Archives de l'État à Louvain, tandis que l'exposition « Patrimoine en danger », organisée en collaboration par les Archives de l'État à Courtrai, la cellule communale du patrimoine, la bibliothèque communale et les musées, a accueilli 533

visiteurs. Durant la Journée du patrimoine du 17 avril, les Archives de l'État à Renaix n'ont pu attirer que 12 visiteurs. Avec 700 visiteurs, le week-end portes ouvertes des 14-16 mai aux Archives de l'État à Liège peut être considérée comme un succès. Les Archives de l'État à Saint-Hubert ont organisé les 10 et 11 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, une visite du dépôt et d'une exposition consacrée aux sources (202 visiteurs). Durant les Journées du patrimoine en Région bruxelloise, 280 visiteurs ont été accueillis aux AGR.



Journée du patrimoine aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht).

L. De Mecheleer a organisé en 2006 des visites guidées pour la Journée du patrimoine du 23 avril sur le thème "archives hautes en couleur" (85 visiteurs) et à l'occasion de la visite des membres du Zilveren Passer van het Pajottenland (avec J. Ockeley) (45 visiteurs). Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont collaboré aux Journées du patrimoine en Région bruxelloise (16-17 septembre), mais la participation a été assez décevante. Sous la direction de K. Van Honacker et H. Callewier, le personnel des Archives de l'État à Anvers a organisé le 23 avril une série de visites guidées du dépôt et la visite d'une exposition thématique sur le thème « archives hautes en couleur », présentant des cartes (de communes, de couvents, de familles) et des affiches (avec des programmes de festivités et de kermesses) (307 visiteurs). Les 15 et 23 avril, des présentations, des lectures d'archives et des visites guidées ont été organisées aux Archives de l'État à Beveren (225 visiteurs). Le thème choisi pour l'exposition concernait des documents d'archives riches en couleurs en rapport avec la commune de Beveren. Ce choix a également été inspiré par le fait que la commune de Beveren avait prêté aux Archives de l'État à Beveren des tableaux du peintre Albert Ciamberlani. La sixième Journée du patrimoine en Flandre du dimanche 23 avril 2006 fut à nouveau une aubaine pour les Archives de l'État à Bruges : 750 visiteurs ont afflué, parmi lesquels beaucoup étaient intéressés par les archives touchant l'architecture. Le thème de la « couleur » a donné lieu à une exposition sur « Les couleurs d'un

architecte », et cela à l'occasion de la fin de l'inventariage des archives de l'architecte Dewulf. L'occasion a été donnée aux enfants jusqu'à 12 ans de participer à un concours sur le thème « Dessine et colorie ta plus belle maison ». Grâce au sponsoring, un bon d'achat de livres dans une librairie locale a été remis aux lauréats. Les Archives de l'État à Gand ont présenté lors de la Journée du patrimoine une sélection des documents les plus colorés et les plus précieux : des manuscrits décorés de miniatures et de lettrines ornées dans des vitrines et une série de cartes figuratives colorées sur les tables. On dénombra quelque 950 visiteurs. Les documents qui attiraient immédiatement l'attention aux Archives de l'État à Hasselt étaient également des cartes, parmi lesquelles des cartes restaurées par un atelier de restauration néerlandais. Des petits groupes de 8 personnes furent invités à visiter les espaces de magasins et la bibliothèque (155 visiteurs). Les Archives de l'État à Courtrai ont surtout présenté des documents héraldiques, des cartes et des plans et ont proposé à la vente des cartes postales et le livre d'E. Warlop sur l'héraldique (330 visiteurs, dont une cinquantaine ont bénéficié d'une visite guidée dans les magasins). Aux Archives de l'État à Louvain, plus de 250 personnes ont visité une exposition présentant environ 15 cartes et plans provenant de la collection des Archives générales du Royaume et de la collection du dépôt concernant Louvain et ses environs. La disposition et la présentation des documents ont été préparées par E. Put. Au moment de leur départ, les visiteurs ont reçu gratuitement quelques cartes postales provenant du stock édité à l'occasion de l'ouverture du nouveau dépôt en 2001. Des publications ont été proposées à la vente, mais cette vente a connu un succès modeste. Pour la Journée du patrimoine du 23 avril, les Archives de l'État à Renaix ont accueilli 49 visiteurs pour une exposition sur les atlas.



Journée du patrimoine aux Archives de l'État à Beveren.



Journée du patrimoine aux Archives de l'État à Anvers.

Les Archives de l'État à Arlon ont organisé le 25 avril une soirée d'information et ont participé aux Journées du patrimoine des 9 et 10 septembre. L'exposition organisée par les Archives de l'État à Eupen à l'occasion des Journées du patrimoine a attiré 350 visiteurs. Comme de coutume, les Archives de l'État à Liège ont organisé une journée portes ouvertes durant le week-end de la Pentecôte (3-5 juin). 1000 visiteurs y ont été accueillis. À l'occasion des Journées du patrimoine des 9-10 septembre 2006, les Archives de l'État à Mons ont organisé des visites guidées des magasins et de la salle de lecture et les Archives de l'État à Namur ont apporté leur collaboration à une exposition consacrée aux beffrois en Belgique et dans le Nord de la France, qui a été présentée dans la vieille ville (510 visiteurs). Durant diverses journées portes ouvertes, 352 personnes ont participé à une visite guidée aux Archives de l'État à Saint-Hubert (18 et 30 avril, 9-10 septembre). Les Archives de l'État à Tournai ont collaboré à une exposition sur les pipes dans le cadre du "Week-end Wallonie Bienvenue" (16-17 septembre).

1.6.2.3 Leçons et séminaires

Les membres du personnel scientifique ont apporté leur collaboration à des séminaires organisés soit à l'extérieur des Archives de l'État, soit dans leurs locaux. K. Van Honacker a donné le 16 juin 2005 un cours ISAD(G) aux archivistes du Conseil de l'Union européenne. C. Van Coppenolle, M. Preneel, P. Drossens et D. Vandaele ont organisé le 18 mai un séminaire dans le cadre du cours d'heuristique des temps modernes (1^{er} baccalauréat en histoire, Université d'Anvers, 85 étudiants). M. Oosterbosch a présenté à des étudiants de la KUB des textes, accompagnés de commentaires, provenant des archives de la Chambre des Comptes (7 décembre, 40 étudiants). Dans le cadre du séminaire de Temps modernes (étudiants en 2^e année du baccalauréat en histoire) de la KULAK, E. Huys et M. Therry ont donné le 20 octobre 2005, à l'aide d'une présentation "Powerpoint", des informations sur les

activités des Archives de l'État à Courtrai et sur les fonds et les collections qui y sont conservés (26 étudiants). Cette opération a été répétée le 28 mars 2006. À l'occasion de l'ouverture de l'exposition "Liège et la Révolution de 1830", les Archives de l'État à Liège ont organisé, en collaboration avec l'asbl Celida, dans les bâtiments de la banque ING à Liège, une journée d'étude autour de ce même thème (6 orateurs, 211 participants). L'asbl Celida (président O. Hamal) a organisé aux Archives de l'État à Liège différentes conférences et excursions⁵⁶. Une même série de conférences a été organisée d'avril à novembre 2006. Enfin, P.-A. Tallier a donné dans les locaux des AGR deux séminaires pour les étudiants de l'ULB (24 octobre et 20 décembre 2005).

1.6.3. EXPOSITIONS

1.6.3.1 Organisation d'expositions



*Visite le 4 octobre 2005 de S.M. le Roi Albert II à l'exposition
De Belgische vertoning. Symbolen - rituelen en mythen.
La Belgique en scène. Symboles – rituels et mythes (1830-2005).*

À l'occasion de la célébration du 175^e anniversaire de la Belgique et des 25 ans du fédéralisme, les Archives générales du Royaume ont organisé une exposition sur le thème « La Belgique en scène. Symboles, rituels, mythes (1830-2005). De Belgische vertoning. Symbolen, riten en mythes ». Le concept en a été établi par un comité scientifique dont

⁵⁶ "Des outils actuels de recherche généalogique : les associations d'entraide et les sites internet" (conférence de F. Hick et A. Comelieu, 26 avril, 82 auditeurs), « Initiation aux ... » (conférence par M. Berthelot, 14 mai, 178 auditeurs), « Pistes originales en matière de généalogie » (conférence par M^{me} Dans et Y. Hamal, 22 novembre, 75 auditeurs), visite au département des manuscrits de l'Université de Liège et conférence par le Professeur C. Opsomer (28 juin, 81 auditeurs), "L'histoire du Limbourg" (conférence par B. Dumont à l'occasion de l'ouverture de l'exposition itinérante *Habsbourg en Limbourg*, 21 décembre 2005, 80 auditeurs).

faisaient partie, outre des membres du personnel des Archives de l'État, C. Kesteloot (CEGES) et R. Boijen (Musée royal de l'Armée). Les pièces d'exposition ont été rassemblées et sélectionnées par S. Dubois (Archives de l'État à Liège), G. Janssens (Archives du Palais royal), C. de Moreau de Gerbehaye (Archives de l'État à Louvain-la-Neuve) et J. Janssens (Archives générales du Royaume). Un nombre important des pièces exposées provenaient des divers dépôts des Archives de l'État. S. Dubois et J. Janssens ont également rédigé les textes du catalogue. La scénographie de l'exposition a été conçue par E. Collet et son équipe. L'exposition a été solennellement inaugurée le 26 mai 2005 et a été visitée le 4 octobre 2005 par S.M. le Roi Albert II.

Plus de 2000 personnes ont visité l'exposition. L'ouvrage publié à cette occasion s'est très bien vendu⁵⁷. Cette exposition très colorée a servi de cadre à la présentation de l'inventaire des "archives Harmel" (L.A. Bernardo y Garcia), le 24 août 2005. Un article consacré à cet événement est paru dans *La Libre Belgique* (27 juin). Le 13 octobre 2005, les personnes, les familles et les entreprises qui ont fait don de leurs archives aux AGR ou qui les y ont mises en dépôt ont été invitées à une visite de l'exposition en nocturne. Tous les collaborateurs scientifiques de l'ancienne section 3 ont apporté leur collaboration à cette manifestation⁵⁸.

Peu après, l'exposition a été démontée pour céder la place à une exposition sur le travail des Services de la Sûreté de l'État : "Undercover 175 ans de la Sûreté de l'État. 175 jaar Veiligheid van de Staat ». Cette exposition a été préparée par le personnel de la Sûreté de l'État, mais s'est tenue dans l'espace d'exposition des AGR (du 20 octobre 2005 au 10 mars 2006). L'exposition a été inaugurée le 3 novembre 2005 par K. Dassen, administrateur général, en présence de l'Ambassadeur des États-Unis, d'un représentant du Ministère de la Justice et de diverses personnalités de marque. En marge de cette exposition, les Services de la Sûreté de l'État ont organisé diverses activités, en particulier des visites nocturnes et guidées, qui ont suscité un vif intérêt.

Du 17 avril 2005 au 15 avril 2006 s'est tenue dans le hall des AGR une exposition éducative sur le thème « Archives en danger », conçue par Lieve De Mecheleer à l'occasion de la Journée du patrimoine 2005. La brochure accompagnant l'exposition expliquait au moyen d'illustrations les dangers matériels auxquels sont exposés les documents quel que soit leur support. Des pièces uniques relatant les 175 ans d'histoire de la Belgique et issues des fonds conservés par les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont été exposés dans la salle de lecture durant les Journées du patrimoine en Région bruxelloise des 17 et 18 septembre 2005 (131 visiteurs). Durant la Journée du patrimoine du 17 avril 2005, les Archives de l'État à Anvers ont présenté une petite exposition thématique consacrée à des documents abîmés et restaurés et à des pièces d'archives en rapport avec le « danger » (120 visiteurs). L'exposition "La Vie dangereuse d'Achilles", organisée par les Archives de l'État à Bruges à l'occasion de la Journée du patrimoine 2005, a accueilli 1250 visiteurs. L'exposition "Land van Hout" (10-25 septembre 2005) est le résultat d'une collaboration scientifique entre les Archives de l'État à Bruges et la cellule patrimoine de la Ville de Bruges (750 visiteurs). Dans la crypte de l'abbaye Saint-Bavon à Gand s'est tenue du 15 au 30 octobre 2005 l'exposition *Trésors des archives de Saint-Bavon et de l'évêché de Gand*. Cette exposition a été montée à l'occasion de la publication de l'inventaire des archives de Saint-Bavon et de

⁵⁷ DUBOIS S., JANSSENS J. m.m.v. A. MINKE., *De Belgische vertoning. Symbolen. Rituelen. Mythen (1830-2005)*, Brussel, 2005 (Educatieve dienst - Eerste Reeks, 22) - DUBOIS S., JANSSENS J., avec la collaboration de A. MINKE, *La Belgique en scène : symboles - rituels - mythes (1830-2005)*, Bruxelles, 2005 (Service éducatif - Première série, 23).

⁵⁸ L. A. Bernardo y Garcia, B. D'hoore, K. Devolder, M. Jacquemin, L. Janssens et C. Six.

l'évêché de Gand. L'exposition a été conçue par M. Carnier, qui s'est occupé en même temps de la rédaction du catalogue. Le nombre de visites a été très élevé. Des articles consacrés à l'exposition et à la publication de l'inventaire ont été publiés dans de nombreux journaux, entre autres *De Standaard* du 8 octobre 2005. Des interviews ont été diffusées à la radio et à la télévision (voir plus loin Activités de promotion). B. Dumont et S. Denoël ont préparé, dans le cadre des journées portes ouvertes des Archives de l'État à Liège, une exposition sur le thème « À la recherche de nos ancêtres ». Cette exposition, qui a été réalisée avec le soutien de l'asbl Celida, a reçu 1000 visiteurs. Du 29 septembre au 29 octobre, s'est déroulée dans les locaux de la banque ING (rue Georges Clemenceau) une exposition sur le thème "Liège et la Révolution de 1830 » (S. Denoël et S. Dubois). 147 pièces ont été exposées (15 vitrines et 25 cadres) et le nombre de visiteurs a été estimé à 4000 personnes. Le folder présentant l'exposition a été diffusé à 1800 exemplaires. L'exposition colorée et richement documentée "Habsbourg en Limbourg", inaugurée dans les locaux de la BRF le 4 novembre 2005 en présence de l'ambassadeur d'Autriche et du Ministre-Président de la Communauté germanophone, a été conçue par A. Minke et a été ensuite présentée dans d'autres lieux : aux Archives de l'État à Liège (décembre 2005), à la *Maison du Tourisme* de la commune de Herve (janvier 2006) et enfin au Centre épiscopal de Rolduc (Pays-Bas) (février 2006). Cette exposition a reçu la visite d'environ 5000 personnes. Aux Archives de l'État à Saint-Hubert, a été organisée les 10 et 11 septembre 2005, à l'occasion des Journées du patrimoine, une exposition de documents d'archives significatifs.

En 2006, à l'occasion de la Journée du patrimoine, une exposition sur le thème "La couleur dans les archives" a été organisée dans le hall d'entrée des AGR (L. De Mecheleer). L'exposition présentait surtout des cartes d'Ancien Régime et est restée accessible jusqu'au début de l'année 2007. Elle était accompagnée d'une brochure contenant de très nombreuses illustrations en couleurs. À partir du printemps 2006, la Croix-Rouge de Belgique (Luc De Munck), plusieurs collaborateurs des Archives de l'État (L.A. Bernardo y Garcia, G. Elaut, L. Vandeweyer, L. Janssens) et L. Guillaume, collectionneur d'objets et de documents relatifs à l'histoire de la Croix-Rouge, ont commencé la préparation de l'exposition "Héros anonymes, Mission héroïque. La Croix-Rouge de Belgique durant la Seconde Guerre Mondiale", qui fut solennellement inaugurée le 25 octobre 2006 par S.A.R. la Princesse Astrid, en présence de nombreuses personnalités de tous les coins du pays. À l'occasion de l'ouverture de l'exposition, le livre du même nom a été présenté à la presse⁵⁹. Cette riche exposition a été organisée à l'occasion du dépôt d'environ 300 mètres linéaires d'archives de la Croix-Rouge flamande aux Archives générales du Royaume (juillet 2004). La Croix-Rouge flamande a organisé des dizaines de visites guidées, notamment pour ses employés, des groupes de volontaires de la Croix-Rouge, des professeurs d'histoire, des donateurs, des partenaires de la Croix-Rouge, etc. L.A. Bernardo y Garcia (Archives générales du Royaume, section 5) a entamé en novembre 2006 la préparation d'une exposition qui devrait ouvrir ses portes en mars 2007 dans le hall d'entrée des AGR et qui devrait être consacrée à la célébration du cinquantième anniversaire du Traité de Rome (*Spaak, Rothschild, Snoy. De Val Duchesse au Traité de Rome*).

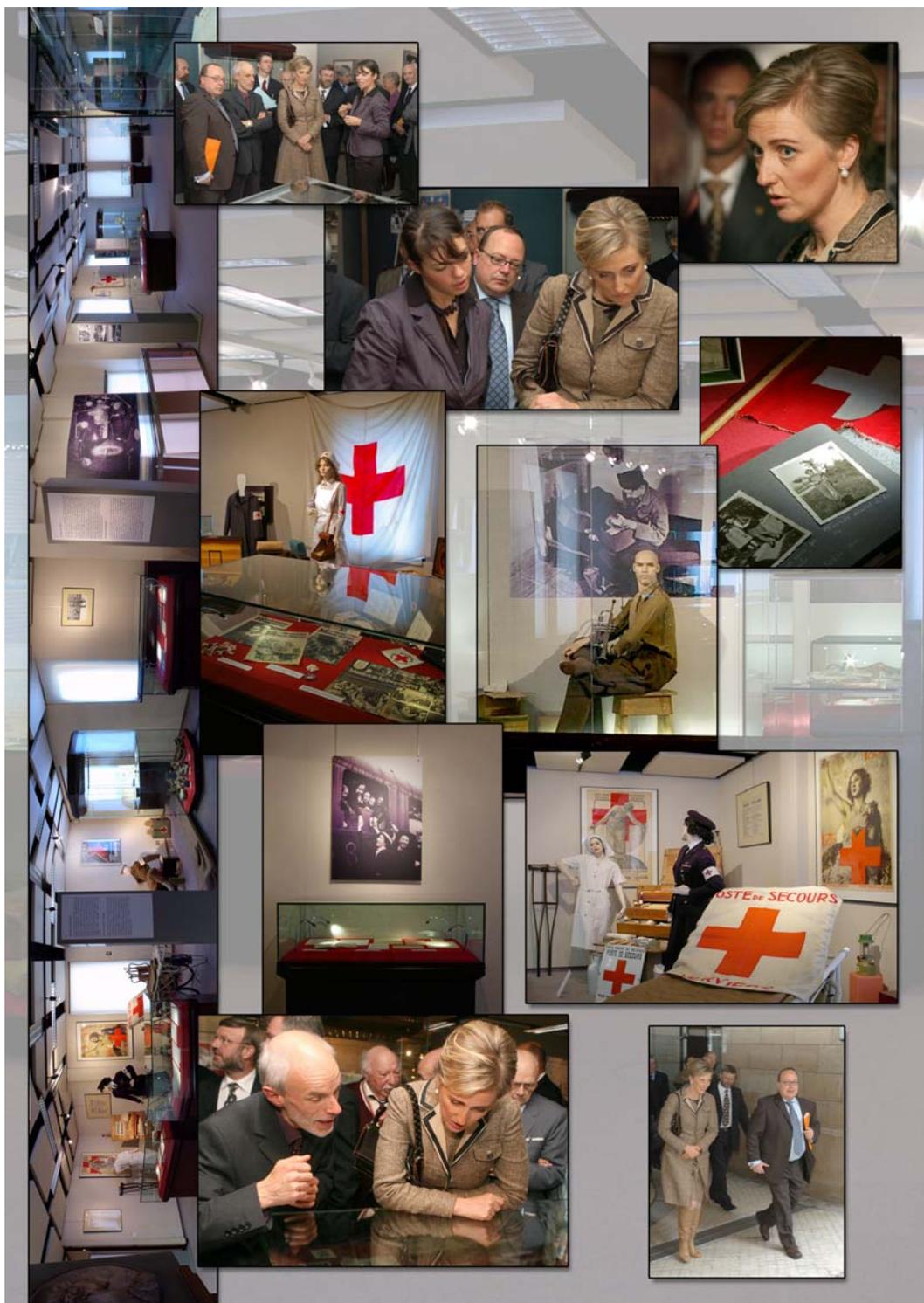
⁵⁹ BERNARDO Y GARCIA L.A. e.a., *Kleine helden, Grote missie. Het Belgische Rode Kruis tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Brussel, 2006 - BERNARDO Y GARCIA A L.A. e.a., *Héros anonymes, Mission héroïque. La Croix-Rouge de Belgique durant la Seconde Guerre Mondiale*, Brussel, 2006



Salle d'exposition des Archives de l'État à Bruges

Pour être complet, signalons encore l'exposition qui fut présentée aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) durant les Journées du patrimoine en Région bruxelloise des 16 et 17 septembre 2006, avec une sélection de pièces d'archives provenant de son propre dépôt. Les Archives de l'État à Arlon ont accueilli dans leurs locaux l'exposition *Présence juive entre Meuse, Moselle et Rhin à travers la carte postale* (20 octobre 2005-16 avril 2006), dans le cadre des manifestations organisées sur le thème *Traces juives du Pays d'Arlon, XIXe et XXe siècles*. Dans le cadre des 28^e Journées du patrimoine en Région wallonne, le même service d'archives a organisé les 9 et 10 septembre 2006, en collaboration avec l'historien local C. Moïs, une exposition consacrée aux réalisations de l'architecte provincial Albert Jamot (*Architecture et citoyenneté : la figure d'Albert Jamot*). L'exposition a fermé ses portes le 30 novembre 2006. Les documents exposés provenaient principalement de la série « bâtiments communaux » des archives provinciales, qui furent ouvertes à la recherche à ce moment. Durant les journées portes ouvertes des Archives de l'État à Liège (3-5 juin 2006), 1000 visiteurs se sont pressés pour visiter l'exposition « À la recherche de nos ancêtres », préparée par l'asbl CELIDA, en collaboration avec S. Dubois, B. Dumont et S. Denoël. Les Archives de l'État à Mons ont organisé durant les Journées du patrimoine des 9-10 septembre 2006 une exposition sous le titre « Hôtels de ville et maisons communales dans le Hainaut du Moyen Âge à nos jours » (50 visiteurs). La Journée du patrimoine du 18 avril 2006 a été placée à Saint-Hubert sous le signe des enfants. Une exposition didactique sur les archives, les supports d'information et les outils de l'écriture avait été préparée. Des documents variés, tant des originaux que des reproductions, accompagnés de légendes, ont été exposés. L'exposition est restée accessible jusqu'à la fin de l'année et a aussi été présentée (et étendue) durant le *Week-end Wallonie Bienvenue* (30 avril) et durant les Journées du patrimoine (pour adultes) du 9 septembre. Cette dernière manifestation a fait l'objet de deux reportages télévisés, le premier réalisé par D. Watelet dans le cadre de l'émission *Télétourisme* (diffusion au cours de la première semaine de septembre), le second réalisé par P. Delogne pour TV Lux (diffusion les 6 et 7 septembre). Les locaux des Archives de l'État à Tournai ont accueilli les 15 et 16 septembre l'exposition *Les pipes et les pipiers en Tournaisis*,

dans le cadre du *Week-end Wallonie Bienvenue* (60 visiteurs). Dans le Département II (Flandre), l'attention s'est surtout portée sur les expositions thématiques organisées durant la Journée du patrimoine du 23 avril.



"Héros anonymes, Mission héroïque. La Croix-Rouge de Belgique durant la Seconde Guerre Mondiale " Exposition Archives générales du Royaume, 2006-2007.

1.63.2 Collaboration à des expositions

Tout comme les années précédentes, les Archives de l'État ont prêté un grand nombre de documents pour des expositions organisées par des tiers. Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont prêté différents dossiers provenant du Commissariat général de la police judiciaire pour l'exposition *Undercover*, organisée par les Services de la Sûreté de l'État (3 novembre 2005-mars 2006). L'ancienne section 3 des AGR a organisé le prêt de cartes gravées et de plans manuscrits à la commune de Mol pour l'exposition *Mol in kaart en beeld* (Mol, 28 janvier-27 février 2005). Deux cartes et plans manuscrits ont été prêtés pour une exposition à Heist-op-den-Berg (17 octobre - 10 novembre 2005). La section 3 a prêté une lettre du Tsar Boris Godunov à l'empereur Rodolphe pour l'exposition *Europalia Russie: Du Tsar à l'Empereur. Moscou-Saint-Petersbourg* (Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, 11 octobre 2005 - 22 janvier 2006). Des prêts de documents provenant des AGR ont également été accordés au profit d'exposition sur divers sujets : Bruxelles 1914-1918, Moulins et malteries à Termonde, parcs et jardins historiques dans le Pajottenland, les comtes d'Ursel sur les champs de bataille de l'Europe, la fortification de Léau aux 17^e et 18^e siècles, etc. Les Archives de l'État à Anvers ont prêté 13 pièces (13^e-19^e siècles) pour l'exposition *Van Rubens tot Germinal* (Ekeren, 11 août), un atlas terrier du 18^e siècle pour l'exposition *Grenzen van Heist* (Heist-op-den-Berg, 11 octobre) et un document de 1940 à l'*Imperial War Museum* de Londres (prêt de longue durée). 22 cartes ont été prêtées par les Archives de l'État à Beveren à la commune de Beveren pour l'exposition *Beveren aangekaart. Groot-Beveren in vijf eeuwen cartografie* (5-21 février). Les Archives de l'État à Bruges ont prêté leur concours aux expositions *Portret en document* (Archives de la Ville de Bruges, 8 juin-10 septembre 2006, prêt de 4 états de biens et d'un acte notarié), *Blauwdruk België* (Kunsthof Sint-Pietersabdij à Gand, 8 juillet-13 novembre 2005, prêt d'une carte) et *De provincie West-Vlaanderen en het beheer van de buurtwegen* (La Panne, 30 octobre-4 décembre 2005, prêt de 6 pièces provenant des archives provinciales). Les Archives de l'État à Gand ont prêté le 1^{er} mars 2005 un cartulaire de la ville de Gand avec miniature à une grande banque bruxelloise pour l'exposition *Made in Belgium*, des plans et des dessins pour l'exposition *Gemalen en geplet. Molens en maalderijen in Dendermonde* (Termonde, 19 août), ainsi que diverses pièces et un imprimé ancien provenant des archives de l'évêché pour l'exposition *Klanken voor de kathedraal. Het muzikaal erfgoed van de Gentse Sint-Baafs* (Gand, 19 septembre). Les Archives de l'État à Hasselt ont prêté en 2005 des documents de la fabrique d'église de Herk-de-Stad et de l'abbaye d'Alden Biesen et les Archives de l'État à Louvain ont mis à la disposition de l'exposition *Las universidades hispanicas en tiempos del Quijote* (Madrid, novembre 2005) un testament et un acte de fondation d'un collège louvaniste. P.-J. Niebes et L. Honnoré ont apporté en 2006 leur collaboration à l'exposition *Images de Mons en Hainaut du XVI^e au XIX^e siècle*, organisée par la Ville de Mons et la Communauté française de Belgique : ils ont fourni ensemble 14 contributions au catalogue de l'exposition et se sont occupés du prêt des pièces conservées par les Archives de l'État à Mons. L. Honnoré a également été membre du comité scientifique de l'exposition *Mons à l'époque de la création du Cercle archéologique (1850-1860)*, a rédigé quelques contributions pour le catalogue de l'exposition et s'est occupé du prêt des pièces. Les Archives de l'État à Eupen ont mis une sélection de documents à la disposition des organisateurs de l'exposition *Neutral Moresnet 1816-1819* (Kelmis, 2-25 septembre) et 25 pièces à la disposition de la Ville d'Eupen pour la célébration du *25 Jahre Eupener Stadtmuseum* (24 octobre-31 décembre 2005). Les Archives de l'État à Namur ont collaboré aux expositions *Traces médiévales du quartier des tanneries* (Namur, 10-11 septembre 2005) et *175 ans de visites royales à Namur* (Namur, 8 décembre 2005-6 janvier 2006). Les Archives de l'État à Courtrai et à Liège ont prêté des pièces aux organisateurs de l'exposition *Made in Belgium* (Bruxelles, février 2005-février 2006) (voir plus haut). Quelques documents provenant du fonds de l'abbaye de Saint-Hubert ont été prêtés aux

organisateurs du 11^e *Salon wallon des métiers d'art* (16 juillet-9 octobre 2005). Enfin, les Archives de l'État à Arlon ont collaboré en 2005 à 3 expositions : *Sur la piste des loups* (Bibliothèque provinciale de Marche-en-Famenne, 3 mars), *Jean-Marie Gaspar* (Musée Gaspar à Arlon, 28 mai) et *Traces juives au pays d'Arlon. XIXe-XXe s.* (Musée Gaspar à Arlon, 21 septembre).



Aux Archives de l'État à Namur des expositions temporaires sont organisées à l'occasion de l'acquisition et de l'ouverture à la recherche de fonds d'archives (p. ex. en 2006 : exposition temporaire relative aux bâtiments communaux.)

En 2006 également, les organisateurs d'expositions en Belgique et à l'étranger ont pu compter sur le prêt temporaire de dizaines de pièces. Les Archives du Palais Royal ont mis des pièces à la disposition des expositions sur *Frans Masereel* (Gand, Museum paviljoen et Leopoldskazerne, 21 octobre 2005-15 février 2006), *la Reine Astrid* (Bruxelles, Musée BELvue!, 17 novembre 2005-28 février 2006), *175 ans de visites royales à Namur* (Namur, Espace Beffroi, 8 décembre 2005-2 janvier 2006), *Einstein, l'autre regard. Einstein, anders bekeken* (Bruxelles, Entrepôts royaux Tour & Taxis, 15 décembre 2005-1^{er} mai 2006), *Het Koninklijk Werk Ibis 1906-2006* (Bredene, 29 avril-28 mai 2006), *Remembering Herbert Hoover* (Bruxelles, Musée royal de l'Armée, 3 octobre -30 décembre 2006), *Kunstwerkstede De Coene. Meesterschap in art nouveau, art deco en design* (Courtrai, Stedelijk museum, 15 septembre 2006-7 janvier 2007), *20 ans au fil de l'eau. Un regard sur le 'Salon de l'Aquarelle de Belgique'* (Namur, Galerie du Beffroi, 27 octobre-19 novembre 2006) et enfin *175 ans de la Constitution et du Parlement* (Bruxelles, Parlement fédéral, 25 octobre-20 novembre 2006). Les Archives générales du Royaume ont prêté 116 pièces pour des expositions sur les sujets les plus divers. Nous ne mentionnerons ici que les expositions *Le Château de Monceau-sur-Sambre* (Hainaut Tourisme, janvier 2006), *Kleurrijke vlaggen en schilderijen* (Asse, Cultuurcentrum, avril 2006), *Nieuport versterkte stad* (Nieuwpoort, juillet 2006), *50^{ème} anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier* (Marcinelle, août 2006) et *De rijke Graafse archieven* (Grave (NL),

septembre 2006). Les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) ont prêté un *status animarum* pour l'exposition *Molenbeek, récits de ville* (11 février 2006-25 février 2007). Les Archives de l'État à Beveren n'ont pas prêté de pièces originales, mais ont mis des reproductions à la disposition entre autres de la Banque d'images du Pays de Waas et de l'exposition itinérante *Archief op het spoor* (février-juillet 2006). Les Archives de l'État à Bruges ont prêté en 2006 au total 76 pièces de diverses origines à des expositions qui se sont tenues à Assebroek, Bruges et Nieuport. Les Archives de l'État à Gand ont prêté 30 pièces à des institutions patrimoniales, entre autres aux archives de la commune de Hulst (NL) (exposition sur les soins de santé dans la ville avant 1900) (28 octobre 2006).



Affiche principale de l'exposition « Beffrois d'ici et d'ailleurs » à laquelle ont collaboré les Archives de l'État à Namur en septembre 2006.

Les Archives de l'État à Renaix ont prêté lors de la Journée du patrimoine 2006 deux pièces aux Archives communales d'Audenaerde pour l'exposition *Oudenaards Bruin*, qui portait sur la bière régionale et la production de crème chocolat au 18^e siècle. Les Archives de l'État à Arlon ont collaboré à l'exposition *Itinéraires et Espaces juifs* (Bruxelles, 29 septembre) et les Archives de l'État à Huy à une exposition organisée par le *Musée provincial des Arts anciens du Namurois* (17 juin-17 décembre 2006). Les Archives de l'État à Liège ont prêté en 2006 au total 11 pièces pour l'exposition *Heiliges Römisches Reich* à Magdebourg (28 août-10 décembre 2006), pour l'exposition *Au coeur du Cazier* (Marcinelle, 5 août-3 décembre 2006) et pour l'exposition *Lambert Lombard* (Liège, 21 avril-6 août 2006). Les organisateurs de trois expositions dans le chef-lieu de la province de Hainaut ont pu bénéficier du prêt de documents provenant des Archives de l'État à Mons. Les expositions étaient consacrées aux

thèmes suivants : *La Faïencerie de Nimy. De la Révolution à Louis-Philippe* (21 août 2006-18 janvier 2007), *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle* (14 septembre-22 décembre 2006) et *Mons à l'époque de la création du Cercle archéologique (1850-1860)* (26 juin-27 août 2006). À l'automne 2006, E. Bodart (Archives de l'État à Namur) a mis son expertise à la disposition de deux expositions auxquelles les Archives de l'État ont apporté leur concours (également par le prêt de pièces d'exposition) : l'exposition *Beffrois d'ici et d'ailleurs* (1^{er} au 25 septembre) et *Poste restante à Namur. Félicien Rops, indémodable Namurois* (14 octobre-30 décembre 2006). Cette dernière exposition a accueilli près de 4000 visiteurs. 14 pièces conservées par les Archives de l'État à Namur ont été mises à la disposition de la Ville de Rochefort, pendant les Journées du patrimoine des 9-10 septembre, pour une exposition sur l'église et l'hôtel de ville. Un document datant de 1331 a été exposé par les Archives de l'État à Saint-Hubert durant l'exposition *675^{ème} anniversaire de l'affranchissement de la ville de La Roche-en-Ardenne* (La Roche). Les collaborateurs des Archives de l'État à Tournai ont tenu un stand à l'occasion de la manifestation *Généa Tournai*, où des reproductions de documents ayant trait aux recherches généalogiques ont été montrés au public.

1.6.4. PUBLICATIONS

Nombre de publications éditées de 2000 à 2006 par série de publications⁶⁰

Série de publications	2000-2004	2005	2006
Aperçus et Guides	21		3
Inventaires	289	41	32
Instruments de recherche à tirage limité	213	3	1
Tableaux de gestion et tableaux de tri	47	11	2
Miscellanea archivistica. Manuale	8	3	
Miscellanea archivistica. Studia	38	2	2
Studia	28	2	10
Quellen und Forschungen	2		
Autres publications	114	5	
Études sur la Première Guerre mondiale		3	
Catalogues et dossiers		3	2
Total	760	73	52

En 2005 et 2006, les Archives de l'État ont publié respectivement 73 et 52 publications, principalement des inventaires (respectivement 41 et 32). Durant cette période, ont également été publiés trois aperçus de fonds d'archives, 13 tableaux de gestion et tableaux de tri et 12 études institutionnelles dans la série *Studia*. Une liste exhaustive des publications parues est jointe en annexe à ce rapport annuel. La politique de publication a subi quelques changements en 2005. La publication de *preprints* et d'instruments de recherche à tirage limité a été réduite au strict minimum. Afin de ne pas soumettre les éditeurs commerciaux à une concurrence déloyale, il a été décidé de ne plus éditer d'ouvrages pour

⁶⁰ Les instruments tant édités que non publiés ont été repris. Le terme 'inventaire' désigne un instrument de recherche systématique (l'inventaire au sens strict) précédé d'une introduction contenant l'organisation et les tâches du producteur d'archives ainsi que la construction et l'utilisation des archives, et terminé par une concordance entre les nouvelles et les anciennes cote (pour autant que cela soit nécessaire). Tous les autres instruments au niveau des fonds (listes de magasins et bordereaux de versement) sont considérés comme des instruments sommaires. Les index d'un inventaire d'archives ne forment pas un instrument séparé. Les instruments sont repris durant l'année où le classement des archives a été terminé (donc pas nécessairement l'année de publication)

des tiers. Des publications en rapport avec l'histoire des institutions et l'édition d'ouvrages offrant une contribution à l'ouverture à la recherche et à la valorisation de fonds qui sont conservés par les Archives de l'État restent possibles, mais uniquement dans le cadre d'une relation de collaboration.

Les 73 publications qui ont paru en 2005 représentent au total 10.124 pages, soit une moyenne de 139 pages par publication. En 2006, le nombre de pages publiées a atteint 15.601 pages, soit 300 pages par publication en moyenne. Par comparaison, durant la période 2000-2004, le nombre moyen de pages publiées a atteint 13.846 pages par an.

Nombre de pages publiées 2000-2006

	2000-2004	2005	2006
Nombre de publications	760	73	52
Nombre de pages	69231	10124	15601
Nombre moyen de pages par publication	91	139	300

On n'a pas précisé dans ce rapport annuel le nombre de publications réalisées par service des Archives de l'État vu les chiffres trop peu élevés. On s'attend à ce que, dans l'avenir, le nombre de publications ne diminue pas, mais augmente plutôt ; en outre, les instruments de recherche seront présentés sous une forme électronique structurée et intégrés dans une base de données relationnelles. Le chercheur continue à apprécier les versions publiées des guides d'archives, des inventaires et des études institutionnelles. Le tirage de ces publications diminuera peut-être.



Déstockage de publications, Archives générales du Royaume 23-24 septembre 2005.



Acheteurs de publications le samedi 24 septembre vers 9h45 (un quart d'heure avant l'ouverture).



Les publications sont mesurées à la caisse.



à la recherche dans les rayons



Le résultat ...

1.6.5. SITE WEB

L'actuel site internet des Archives de l'État est statique et donne principalement les adresses, de courtes descriptions des dépôts des Archives de l'État et des informations pratiques. Les seuls instruments de recherche disponibles sont le catalogue de la bibliothèque de la direction centrale, les aperçus d'archives de Beveren, Bruges, Gand, Courtrai, Louvain et Renaix, un aperçu des instruments de recherche aux Archives générales du Royaume, les guides d'archives de familles et de particuliers et 102 inventaires, ayant principalement trait aux archives de familles. Les possibilités de recherche y sont toutefois limitées. En 2005-2006, on a travaillé au renouvellement du site web, qui forme une partie de la salle de lecture digitale. La présentation d'instruments de recherche en constitue une partie importante. Les scientifiques, les chercheurs locaux et les généalogistes entre autres doivent pouvoir effectuer des recherches en ligne dans les divers instruments de recherche (guides, inventaires). L'important ici est d'intégrer les différentes données dans un vaste instrument de recherche. La base de données est 'complétée' par les résultats du programme de digitalisation-rétroconversion.

La facilité d'utilisation et l'offre d'informations utiles à destination de groupes cibles spécifiques sont au centre du projet de site internet. Les Archives de l'État ont deux types de clients différents : d'une part les producteurs d'archives (publics et privés) qui sont à la recherche d'informations sur la gestion et la conservation de leurs archives, ainsi que sur les modalités de versement des archives, et d'autre part les lecteurs qui ont un intérêt pour l'histoire, qui sont à la recherche d'informations historiques et qui souhaitent trouver ces informations d'une façon conviviale, mais surtout d'une façon efficace. Au premier groupe, on offrira un aperçu de la législation archivistique en vigueur, de même que des directives, des modèles, des guides de « bonnes pratiques » (tableaux de gestion et tableau de tri), etc.). Ces informations seront réécrites pour l'environnement web et présentées d'une façon structurée. Pour le deuxième groupe, à côté des moteurs de recherche, des « jalons de recherche » seront proposés pour différents types de recherches ou des recherches dans différents types de fonds. Le site web doit devenir un moyen de communication avec les « clients » et les clients potentiels des Archives de l'État. Selon une périodicité régulière, des nouveautés seront annoncées : fonds d'archives récemment ouverts à la recherche, parution de nouveaux inventaires, résultats de projets de recherche, etc.

Via le site web, il sera également possible de réserver des documents d'archives pour consultation en salle de lecture, d'acheter des reproductions de documents d'archives, de payer et de télécharger dans un environnement sûr. La base du site web est un CMS (*content management system*). On a opté pour une application *open source* (Joomla) dans laquelle les différents modules sont intégrés. Les moteurs de recherche sont basés sur des documents XML1 et sur des banques de données *open source*. Le *hardware* et l'entretien de ce site web coûtent aux Archives de l'État 9.000 € par an (2005-2007). Le 21 octobre 2005 a été recruté un nouveau membre du personnel présentant un profil de *webmaster & webdeveloper*. Les données disponibles ont été introduites dans le CMS. Ensuite, un certain nombre d'applications basées sur le web ont été développées et sont déjà utilisées dans le site web actuel (par exemple webrepro, gestion des commandes et des factures pour les dépôts d'archives via intranet ; lancement : premier semestre 2007).

Le site web n'a pas pu être mis en ligne en 2006. Le principal point d'achoppement était la disponibilité des (hyper)textes. Les informations existantes devaient en effet être converties dans un environnement web. Les textes techniques devaient être convertis en descriptions courtes, lisibles, compréhensibles. En outre, les textes devaient être disponibles dans les

trois langues nationales et si nécessaire traduits. La mise à jour du site web et le développement d'un concept de bulletin d'information électronique étaient les deux tâches principales de K. Van Honacker, qui est entrée en fonction le 1^{er} décembre 2006 en tant que chef de la section 3 (« Relations externes et coordination de la communication, de la valorisation et du service au public »).

1.6.6. PROMOTION PAR LES MEDIA

1.6.6.1 Collaboration à des émissions de radio et de télévision

Comme les années précédentes, les Archives du Palais royal ont à plusieurs reprises fourni des documents aux chaînes de télévision publiques (VRT, RTBF) et privées (VTM, RTL-TVI) pour la réalisation d'émissions traitant de la monarchie. À l'occasion de l'achèvement de l'inventaire des archives de l'abbaye Saint-Bavon et de l'évêché de Gand et de l'exposition correspondante (M. Carnier), W. Buntinx a été interviewé par Radio 2 (10 octobre 2005) et par la télévision régionale AVS (17 octobre 2005). Les journées portes ouvertes aux Archives de l'État à Liège durant le week-end de la Pentecôte des 14-16 mai 2005 et les visites guidées qui y furent organisées sous le titre « Le parcours des archives : de leur arrivée à leur consultation » (700 visiteurs) ont retenu l'attention de la presse écrite aussi bien que de la presse audiovisuelle (radio privée Radio Ciel, RTBF Nationale et RTBF Liège). L'ancienne section 3 a noué divers contacts avec la chaîne Canvas (R. Van Alboom) pour la préparation d'une émission consacrée aux réfugiés belges en Angleterre et avec les réalisateurs de Royalty (VTM) pour des enregistrements aux AGR sur Albert I^{er} (L. Vandeweyer). Le 10 novembre 2005, Radio Clara a diffusé une interview de L. Vandeweyer à propos de la Première Guerre mondiale.



Fête de la science le 14 mai 2005 Mont des Arts.

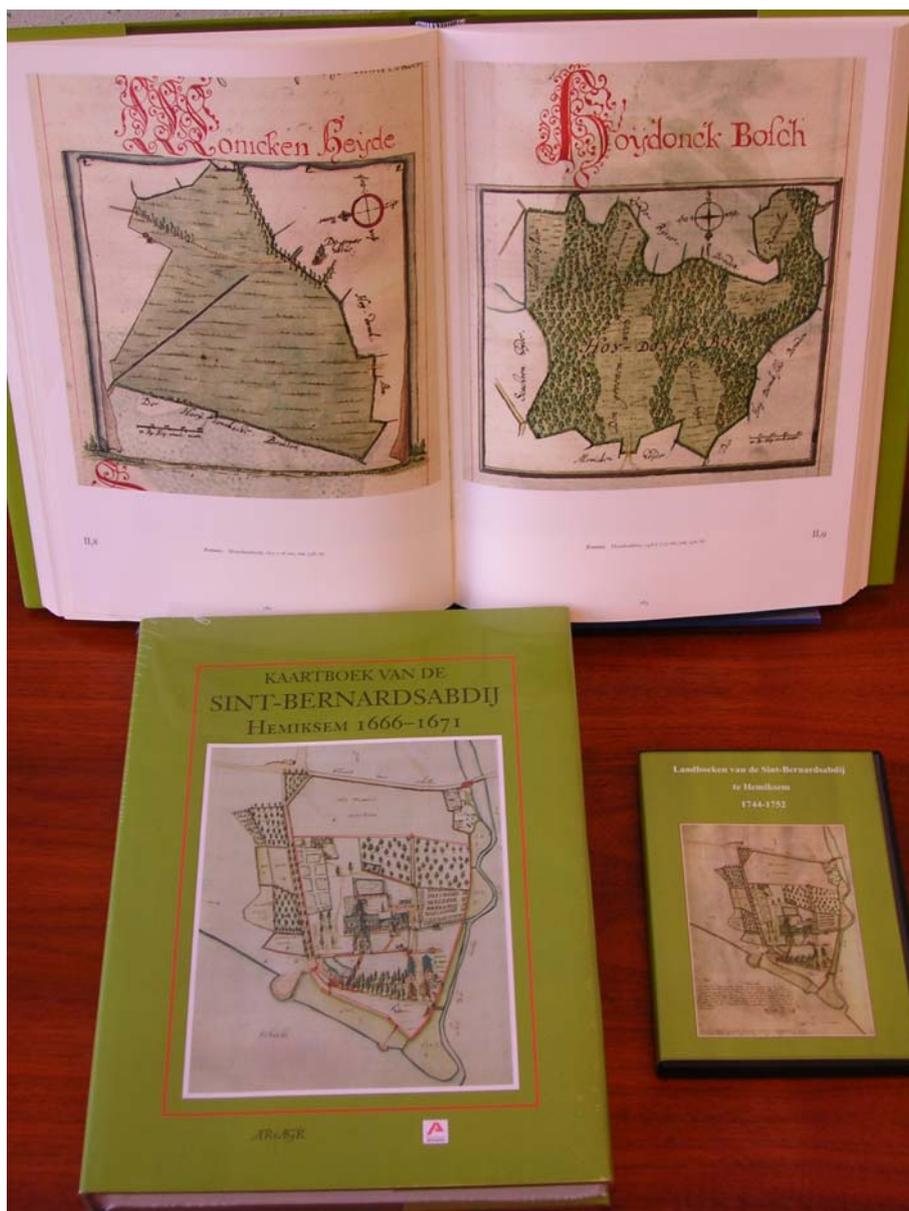
1.6.6.2 Promotion par la presse (spécialisée)

Les AGR (services généraux, L. De Mecheleer) ont collaboré en 2005 à une brochure sur le thème "Archieven in Brussel", publiée par la Commission communautaire flamande. L. De Mecheleer a publié une contribution sur le fonctionnement des Archives de l'État dans *Tijdingen. Mededelingenblad voor de Vrienden van het Archief en Museum van het Vlaams Leven te Brussel* (2005, 26, 4, p. 16-17). Des folders, des publications et des illustrations murales sur le travail des Archives de l'État ont été diffusés et exposés par Lucie Verachten et le personnel de la direction centrale (Direction centrale : chef de service L. Verachten) le 14 mai 2005 à l'occasion de la Fête de la science organisée par le SPP Politique scientifique au Mont des Arts. Notre stand a longuement été visité par M. M. Verwilghen, Ministre de la Politique scientifique. Du matériel de promotion a également été diffusé à l'occasion de la présentation à la presse de l'inventaire des « archives Harmel » (AGR, 24 juin 2005, organisation : L.A. Bernardo y Garcia et L. Janssens), à l'occasion de la réception aux AGR, le 13 octobre 2005, des donateurs et des déposants, durant les Journées du patrimoine en Région flamande en 2005 et 2006 et durant les Journées du patrimoine à Bruxelles (17-18 septembre 2005). G. Coppeters s'est occupé d'une importante rubrique « Nouvelles des archives » pour le Bulletin de l'Association belge d'histoire contemporaine (ABHC). S. De Smet et C. Vancoppenolle ont fourni une contribution pour le périodique du Cercle folklorique de Sint-Gillis-Waas à l'occasion de la visite que les membres de ce cercle ont effectuée le 12 novembre 2005 aux Archives de l'État à Beveren. À l'occasion de l'achèvement de l'inventaire des archives de l'abbaye Saint-Bavon et de l'évêché de Gand et de l'exposition correspondante, M. Carnier a accordé une interview à *De Standaard* (article 'Archief bisdom Gent ontsloten', 8 octobre 2005). L'hebdomadaire *Kortrijks Handelsblad* a consacré un article le 18 février 2005 aux Archives de l'État à Courtrai (interview avec M. Therry et E. Huys: "Neuzen in rijksarchief. 'Keurige' familiestambomen kunnen verrassen"; rectification par Marc Therry dans l'édition du 25 février 2005: "Rijksarchief: studenten en genealogen gelijk" dans la rubrique "Courrier des lecteurs"). À l'occasion de la Journée du patrimoine 2005, placée sous le signe du « danger », est parue dans le calendrier culturel mensuel *Dertien. Cultuurkalender voor Zuid-West-Vlaanderen* (5^e année, n° 3, 23.03 au 24.04.2005, édition spéciale à l'occasion de la Journée du patrimoine, p. [4]-[6]) une interview de M. Therry (article de L. Vanmarcke intitulé "Bij archieven is blijvende waakzaamheid geboden"). La presse écrite était massivement présente durant la conférence de presse organisée le 17 septembre 2005 à l'occasion de l'organisation du colloque « Liège et la Révolution de 1830 » et de l'exposition du même nom, tous deux organisés dans les locaux de la banque ING dans le centre de Liège⁶¹. L'événement a été évoqué dans les programmes de la radio Vivacité Liège, de La Première et de la Radio francophone catholique. Une équipe du service historique de la RTBF Charleroi s'est rendue aux Archives de l'État à Liège pour procéder à des enregistrements sur l'histoire de Belgique. La presse s'est aussi manifestée aux Archives de l'État à Namur à l'occasion de la vente du stock des publications généalogiques (26 novembre 2005), et de la présentation des archives de la seigneurie et du domaine de Beauraing (26 octobre 2005)⁶². G. Janssens a donné une interview à la revue *Science Connection. Magazine de la Politique scientifique fédérale* (en néerlandais et en français), qui est parue sous le titre « Les archives du Palais royal :

⁶¹ Articles parus dans *La Libre Belgique*, *La Gazette de Liège*, *Le Jour* et *La Meuse*.

⁶² *Vers l'Avenir* du 3 novembre 2005 (art. 'Beauraing. Précieuses archives sur la seigneurie' par Pierre Higuët), *Passe-Partout* du 3 novembre 2005 (art. 'Histoire Beauraing. Un passé à consulter sans modération' par Pierre Higuët) et *Beauraing et sa région* de février 2006 (art. 'Archives beaurinoises' par Georges Léonard).

décodeur de l'histoire monarchique du pays »⁶³. M. Therry a donné en 2005 diverses interviews à des journaux et à des périodiques à l'occasion de l'opération de sauvetage des dossiers du Contrôle de l'impôt sur les sociétés de Courtrai 2 (*De Standaard*, *Het Nieuwsblad* et *Het Volk*) et deux interviews sur le besoin d'extension pour les Archives de l'État à Courtrai (*Het Volk* et *Het Nieuwsblad*, éd. Courtrai, *Kortrijks Handelsblad* et *De Weekbode*). Les questions parlementaires sur l'absence d'une décision positive à propos de la construction du nouveau dépôt des Archives de l'État à Louvain-la-Neuve ont été l'occasion d'interviews de Claude de Moreau de Gerbehaye dans *Le Soir* et à la RTBF Télévision et Radio.



*Publication de l'atlas terrier de l'abbaye Saint-Bernard à Hemiksem.
Cette publication est aussi disponible sur DVD.*

⁶³ JANSSENS G., *Les archives du Palais royal décodeur de l'histoire monarchique du pays*, in *Science connection*, okt. 2004, p. 22-24 ; *Idem.*, *Het Archief van het Koninklijk Paleis. Behoeder van het geheugen van de monarchie*, in *Science connection*, okt. 2004, p. 22-24.

Nous mentionnons ici pour terminer que certains collègues ont fourni une contribution pour quelques publications périodiques de l'autorité fédérale bénéficiant d'une (très) large diffusion. Le périodique *Science Connection* du Service public fédéral de Programmation Politique scientifique a publié en 2005 un article de E. Houtman à l'occasion de la publication de l'atlas terrier de l'abbaye Saint-Bernard d'Hemiksem⁶⁴. Dans le numéro de février 2006 est paru un article consacré au projet de recherche, dirigé par R. Depoortere, sur l'histoire et les compétences des juridictions administratives en Belgique⁶⁵. La vaste problématique de la surveillance archivistique a été traitée dans un article de P.-A. Tallier, paru dans le numéro de décembre 2006⁶⁶. G. Elaut a rédigé une contribution sur l'exposition en cours aux AGR sur la Croix-Rouge durant la Seconde Guerre mondiale⁶⁷.

Dans la revue *Fédra* (Fedra), diffusée auprès de tous les fonctionnaires fédéraux, des explications ont été données à propos du projet de sélection et de versement de 22 km d'archives, en rapport principalement avec les dommages de guerre, dont avait hérité la Direction générale Sécurité civile (SPF Affaires intérieures) (*22 kilometers d'archives. 22 kilometer archief*, in *Fédra/Fedra*, octobre 2006, p. 4-6). Le mensuel du SPF Affaires intérieures a également consacré un article à cet important dossier (*La mémoire des calamités. Het geheugen van de calamiteit*, in *Interiors*, 2006/5, p.13). En vue d'informer le personnel du SPF Finances de la nature et de la valeur historique des archives produites autrefois par le ministère, une collaboration a été mise sur pied avec la rédaction du journal du personnel du SPF Finances. *Fininfo. Périodique d'information du service Public Fédéral Finances à destination de ses collaborateurs* (*Fininfo. Tijdschrift voor de medewerkers van de Federale Overheidsdienst Financiën*) a publié dans plusieurs numéros des contributions à ce sujet, afin de renforcer l'image des Archives de l'État en tant que partenaire du SPF Finances en matière de gestion d'archives. Les contributions ont été rédigées par des collaborateurs des Archives de l'État et sont parues en versions française et néerlandaise⁶⁸.

La série "Archiefkunde" connaît également une grande diffusion, principalement en Flandre. Le 8^e numéro de la série comprend une contribution de K. Van Honacker sur l'action archivistique culturelle des Archives de l'État⁶⁹.

⁶⁴ HOUTMAN E., *Une source de l'histoire des paysages : l'atlas terrier de l'abbaye de Saint-bernard à Hemiksem (1661-1671)*, in *Science connection*, dec. 2005, p. 45-47 ; *Idem.*, *Een bron voor de landschapsgeschiedenis: Het kaartboek van de Sint-Bernardsabdij in Hemiksem (1666-1671)*, in *Science connection*, dec. 2005, p. 45-47.

⁶⁵ DEPOORTERE R., SIRJACOBS I et VANDEN BOSCH H., *Le citoyen contre l'administration. La délicate histoire du contentieux administratif en Belgique*, in *Science connection*, febr. 2006, p. 28-29 ; *Idem.*, *De burger tegenover de administratie. De delicate geschiedenis van de bestuursgeschillen in België*, in *Science connection*, febr. 2006, p. 28-29.

⁶⁶ TALLIER P.-A., *Souvenirs de campagne : l'Etat perd la mémoire et pilonne son patrimoine. Le parcours du combattant des archivistes inspecteurs des Archives de l'Etat*, in *Science connection*, dec. 2006, p. 2-5 ; *Idem.*, *De staat vergeet zijn geheugen. De hindernissenkoers van de inspecteurs van het Rijksarchief*, dans *Science connection*, dec. 2006, p. 2-5.

⁶⁷ ⁶⁷ ELAUT G., *Héros anonymes et missions héroïques*, in *Science connection*, dec. 2006, p. 22-24 ; *Idem.*, *Kleine helden, grote missie*, in *Science connection*, dec. 2006, p. 22-24.

⁶⁸ *Fininfo* 2006, 3^e numéro: contribution sous la forme d'une interview: "Je me salis les mains aux Finances", p. 27 ; *Fininfo* 2006, 4^e numéro: *La Première Guerre mondiale et les Finances*, p. 32-34 ; *Fininfo* 2007, 1^{er} numéro: *Les cartes précadastrales. Les réalisateurs et leur clientèle*, p. 36-38.

⁶⁹ VAN HONACKER K., *Culturele archiefwerking in het Rijksarchief: een bestendig aandachtspunt binnen een complexe opdracht*, in *Uit de oude doos. Culturele archiefwerking in Vlaanderen*, Brussel, 2006, p. 85-94 (Archiefkunde 8).

1.7. LA RECHERCHE

1.7.1. LA RECHERCHE ARCHIVISTIQUE

1.7.1.1. Les contributions archivistiques

Aussi bien le personnel statutaire que contractuel des Archives de l'État fournit, à côté des publications qui paraissent dans les différentes séries des Archives de l'État, des contributions sur des sujets archivistiques qui paraissent dans des périodiques professionnels ou des actes de colloques. Ci-après, on trouvera le rapport de ces activités pour la période 2005-2006.

En 2005, Lieve De Mecheleer a publié dans la rubrique « nouvelles des archives de l'État » de l'info de l'association professionnelle VVBAD. En collaboration avec E. Aerts, elle a également consacré un article à Louis-Prosper à Gachard, le premier archiviste général du royaume⁷⁰. F. Antoine et L.A. Bernardo y Garcia ont publié sur l'internet une contribution au sujet de l'acquisition et de l'ouverture des archives politiques⁷¹. Au cours de la cinquième édition de la *Journée des archives* (UCL, 9-10 mai 2005), R. Depoortere a fait une conférence intitulée *L'archiviste, spécialiste de la conservation patrimoniale*, dans : *La formation des archivistes : relever les défis de la société de l'information*, qui paraîtrait en 2006 dans les actes de la journée. Sa contribution sur *Les Archives de l'État et le projet Quetelet.net : convergence et complémentarité*, dans : *Les chiffres du crime en débat. Regards croisés sur la statistique pénale en Belgique (1830-2005)* a été publiée dans les *Actes du colloque sur le projet Quetelet.Net, 26-27 mai 2005* (U.C.L., Louvain-la-Neuve, 2005, p. 159-169). V. Soens et C. Vancoppenolle ont présenté une contribution sur le projet IAVA: *Via IAVA terecht: het Vlaamse kunstenaarsarchief* (*Bibliotheek- en Archiefgids*, 2005, n° 3) relative aux archives d'artistes flamands. S. De Smet a finalisé la rédaction du texte de sa conférence sur le projet IAVA intitulée *Cooperation is the solution. The Belgian State Archives and the Ministry of Flanders* et présentée au congrès international 'Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest (de l'Antiquité à nos jours), entre gouvernance et mémoire' (Roubaix, 2-4 dec. 2004). Ils ont, en outre, présenté une contribution au sujet d'Ancien régime- of 'oude' archieven in het Rijksarchief te Beveren-Waas, pour les *Annalen van de Koninklijke Oudheidkundige Kring van het Land van Waas* et finalisé, avec C. Vancoppenolle, un article intitulé *Wat heeft het Rijksarchief Beveren te bieden voor heemkundige kringen?*, pour le *Tijdschrift van heemkundige kring De Kluize te Sint-Gillis-Waas*. S. De Smet, D. Vandaele, J. Derwael, P. Drossens et C. Vancoppenolle ont fourni leur collaboration à la journée d'étude. *Leveranciers en klanten. Valorisation van het archiefaanbod voor bedrijfshistorisch onderzoek* (Courtrai, KULAK, 17 octobre 2005) dont les actes sont parus en 2006. Lors de cette journée d'étude, C. Vancoppenolle a aussi présenté la deuxième édition du livre *Een succesvolle onderneming. Handleiding voor het schrijven van bedrijfsgeschiedenis* édité par les archives de l'État. J. Derwael, collaborateur du projet « Prospection, ouverture et valorisation des archives d'entreprises dans la Flandre occidentale » a rédigé un rapport sur l'état de la question des archives industrielles dans la province de la Flandre occidentale dans *Bibliotheek- en Archiefgids* (2005, p. 26-30). M. Nuyttens, en collaboration avec D. Beirens, a écrit un article au sujet de la gestion et de la

⁷⁰ DE MECHELEER L. en E. AERTS, Louis-Prosper Gachard, bouwheer van het Belgisch Rijksarchief, in W. DE VOS en A. CAHEN-DELHAYE (eds.), *België België. De tien instellingen van het Federaal Wetenschapsbeleid*, Brussel, 2005, p. 66-81; IDEM, Louis-Prosper Gachard, l'architecte des Archives du Royaume, in W. DE VOS en A. CAHEN-DELHAYE (eds.), *Belgique Belgique. Les dix établissements de la Politique scientifique fédérale*, Brussel, 2005, p. 66-81.

⁷¹ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation/expose%20stagiaires/exposestagiairescollecte.htm>

surveillance des archives de CPAS intitulé *Beheer van en toezicht op archief van OCMW's, gemeenten en provincies. Aflevering 3: Bewaring en definitieve bestemming voor documenten die te maken hebben met de financiële cyclus van gemeenten en OCMW's* dans *BinnenBand* (10^e année, 2005, n° 41, p. 20-23). Dans *Bibliotheek- en Archiefgids* (81 (2005), p. 30-32), E. Put a publié un rapport sur le colloque *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest du Moyen Age à nos jours. Entre gouvernance et mémoire* (Roubaix, décembre 2004) et il a écrit avec G. Janssens une introduction à l'archivistique qui a pour titre *Inleiding tot de archivistiek* (Acco-cursus. Louvain, 2005. 175 p.). Il a également écrit un article *Ordenen en beschrijven volgens het (Amerikaanse) boekje* paru dans le *Bibliotheek- en Archiefgids*, (81 (2005), 2, p. 36). En 2005, l'article *La protection des archives contre les actes de malveillance* est paru dans les actes de la quatrième *Journée des Archives* (Louvain-la-Neuve, 2004) dont le thème était *De la communicabilité à l'accessibilité des archives. La communication des archives*. Les Archives de l'État ont publié le rapport de L. Honnoré établi suite à sa participation au stage international des archives à Paris en 2004⁷². A. Minke a publié en 2005 l'étude des sources *Quellen zur Geschichte der Herrschaft Reuland und der Pfarre Weweler* (paru dans : *Zwischen Venn und Schneifel*, 41/10 (2005), p. 204-210).

1.7.1.2. L'organisation et la participation aux congrès, journées d'étude et commissions

Niveau international

L. Vandeweyer a donné une conférence concernant la microgeschiedenis en archief als steunpilaar bij de popularisering van het historisch onderzoek betreffende de eerste wereldoorlog au journées belgo-néerlando-rhénales à Brauweiler (7-8 juin 2005). M Van der Eycken (Archives de l'État à Hasselt) a été l'organisateur du Benelimconvent pour les archivistes (Tessenderlo et Scherpenheuvel-Zichem, 1^{er} juin 2005). M. Therry (Archives de l'État à Courtrai) a coopéré à la commission néerlando-flamande de guidance du projet DIVA-AVA « Lexique de terminologie des archives audiovisuelles » (depuis juillet 2005). S. Dubois a, dans le cadre du stage international des archives à Paris, organisé par la Direction des Archives de France, donné une conférence sur La récupération d'archives appartenant au domaine public (24 avril) et au sujet de la surveillance des archives organisée par les Archives de l'État (Organisation et missions des Archives de l'État en Belgique - 17 mai). Lors de la quatrième réunion annuelle de la section « Archives départementales » de l'Association des Archivistes français sur le thème de « Transferts de compétences, transferts d'archives » (Beauvais, 4 février 2005), E. Bodart (Archives de l'État à Namur) a présenté Les archives belges de l'État unitaire à l'État fédéral (de 1830 à nos jours). En 2005, A. Minke (Staatsarchiv Eupen) a coopéré à la journée d'étude du Westdeutsche Gesellschaft für Familienkunde e.V. à Prüm (D.) où il a tenu une conférence sur 'Die ostbelgischen Pfarreien und ihr Archivgut'. Cette même année, il a parlé à Aix de Organisation, Benutzbarkeit, Erschließung. Der Umgang mit Archivalien des Bistums und der Pfarreien in der Diözese Lüttich lors d'une journée d'étude organisée par le Geschichtsverein für das Bistum Aachen et le Limburgse geschied- en oudheidkundige genootschap autour du thème ' Die Sorge für Archivalien. Eine Herausforderung für die Kirche'. E. Herrebout (Staatsarchiv Eupen) a fait à Stuttgart (27-28 septembre 2005) à la 73^{ste} Deutscher Archivtag, une conférence au sujet de Georg Sante und die Deutsche Archivschutzkommission in Belgien während des Zweiten Weltkriegs. Lucie Verachten a

⁷² HONNORE L., Archives sociales, archives médicales, archives scientifiques. La pratique française. Compte rendu des visites de services d'archives effectuées dans le cadre du Stage technique international d'archives à Paris en 2004, Brussel, 2005 (Miscellanea archivistica. Studia, 166).

participé à la journée des utilisateurs DAE organisée par les Archives nationales (La Haye, à 18 nov. 2005). R. Depoortere a participé à une réunion du comité des affaires juridiques du Conseil international des archives (Hambourg, 30 mai-1 juin 2005). K. Van Honacker a été la présidente de deux groupes de travail au sujet de l'histoire orale lors des Brabantse Archivarissendag 2005 à Bois-le-Duc.

Les 21 et 22 janvier 2006, M. Oosterbosch a été invité par la direction des Archives nationales d'Algérie et par la Chambre nationale des Notaires d'Algérie à un séminaire international sur le thème « Archives Notariales : Gestion et Mémoire » (Alger, 21 et 22 janvier 2006). En tant que vice-président de la *section archives notariales de l'ICA*, il a fait l'allocution d'ouverture et un exposé au sujet de *Notariat et archives notariales en Belgique. Histoire et cadres institutionnels*. M. Oosterbosch a été aussi présent à la 11^e célébration jubilaire de la *Stichting tot Bevordering van de Notariële Wetenschap* (Nijmegen, 27 janvier 2006), où il a fait une conférence au sujet du *notariat médiéval et la science du droit*. L. De Mecheleer, G. Janssens et E. Put ont été les organisateurs d'une journée des archivistes brabançons qui s'est tenue à Bruxelles le 17 novembre 2006 et qui réunit annuellement archivistes belges et néerlandais autour de plusieurs thèmes communs. G. Janssens a donné une conférence intitulée *Der Flämische 'Master nach Master Archivistik: Kulturerbgutverwaltung und zeitgenössische Schriftgutverwaltung'* au cours des journées néerlandais-belgo-allemandes (Trèves, 16-17 mai 2006). Lors des mêmes journées, A. Minke (Staatsarchiv Eupen) a parlé au sujet des *Auswirkungen der Bologna-Reform auf das Studium der Archivistik an den Universitäten des französischsprachigen Landesteils Belgiens*. P.-A. Tallier et M. Amara ont été présents à la journée d'étude sur les sources de la première guerre mondiale (Craonne (F), 10 nov. 2006) où ils ont fait une conférence sur les sources relatives à la Première guerre mondiale conservées en Belgique. L. Honoré a organisé la *Journée franco-belge 2006*, consacrée au thème de *'L'externalisation de l'archivage'* (Mons, 30 nov. 2006) et à laquelle un nombre d'entreprises privées avaient été invitées. À peu près tous les collègues francophones y ont participé. L. Honoré a été le membre du comité d'organisation du colloque international sur les archives hospitalières et médicales qui s'est tenu les 15 et 16 mars 2007 à la Bibliothèque royale Albert Ier (organisation : Archives & Bibliothèques de Belgique, en collaboration avec les Archives de l'État). Le 9 octobre 2006, les archives de l'État à Beveren, accueillait le *Vlaams-Zeeuws archivarissenoverleg* où M. Preneel a parlé du sujet *Hoe komt het Rijksarchief in Beveren terecht ?* C. Vancoppenolle a été co-organisatrice de la réunion à laquelle différents membres du personnel scientifique de l'institution ont été présents. Pour finir, L. Verachten a tenu, à la journée de présentation du *Stichting Archiefprogrammatuur STAP* qui s'est tenue à Rotterdam le 31 janvier 2006, un exposé sur *Archiefbeheer met ABS-Archeion en retroconversie*. Le 6 juin 2006, elle a été invitée auprès de la *Koninklijke Vereniging van Archivarissen in Nederland KVAN* au cours d'une journée d'étude à Rotterdam, où elle a donné une conférence sur les expériences des Archives de l'État en Belgique dans la numérisation des instruments de recherche à l'aide de DAE et de CAE.

Lors de la XXXIX^e Conférence internationale de la table ronde des archives (CITRA) (20-26 novembre 2006), K. Velle a été nommé responsable de la commission d'audit du Conseil international des archives et C. de Moreau de Gerbehaye a participé aux travaux du groupe consacré aux vols d'archives. Ce dernier a également présenté à l'assemblée plénière les conclusions de la table ronde *Archives de la colonisation et de la décolonisation*. Lors de l'assemblée générale de l'Association internationale des archives francophones le 25 novembre, il a été élu vice-président.

Niveau national

L. De Mecheleer (AGR, Services généraux) a coordonné l'atelier *reprographie et prêt*, organisé au cours de la journée d'étude du VVBAD au sujet du règlement des archives (Gand, maison provinciale, 14 décembre 2005). K. Velle a parlé de la reproduction des archives.

P.-A. Tallier, F. Antoine, M. Vandervennet et L. Vandeweyer ont collaboré à une journée d'étude organisée en collaboration avec W. Vanneste (Archives de la Ville d'Anvers) au sujet du *modèle des listes de tri / Datamodel selectielijsten* (AGR, 27 sept. 2005). M. Jacquemin a rassemblé les contributions de la section Archives du congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique organisé à Louvain-la-Neuve (26-28 août 2004). R. Depoortere a collaboré au cinquième colloque archivistique organisé par l'UCL (9-10 mai 2005). Sa contribution s'intitulait : *L'archiviste, spécialiste de la conservation patrimoniale*. Lors de la journée d'étude du projet Quetelet.net (UCL., 26-27 mai 2005), R. Depoortere a exposé *Les Archives de l'État et le projet Quetelet.net : Convergence et complémentarité*. K. Van Honacker (Archives de l'État à Anvers) a été l'organisatrice de diverses réunions du cercle des archivistes de la province d'Anvers (KAPA). C. Vancoppenolle et les collaborateurs du projet IAVA (S. De Smet, P. Drossens, G. Leloup, M. Preneel, V. Soens et D. Vandaele) ont organisé une journée d'étude aux Archives de l'État à Beveren le 14 mars sur le projet IAVA. Ils ont donné des conférences et pris part aux ateliers. À la journée d'étude *Leveranciers en klanten. Valorisation van het archiefaanbod voor bedrijfshistorisch onderzoek* organisée par les Archives de l'État (projet Archives d'entreprises de la Flandre occidentale) en collaboration avec la KULAK (Courtrai, 7 octobre 2005) différents collègues ont fourni une collaboration : K. Velle a prononcé la conférence inaugurale, M. Nuyttens a donné un commentaire explicatif du projet, C. Vancoppenolle (co-organisatrice de la journée d'étude) a parlé des archives des séquestres et a donné une explication à la deuxième édition du livre "Een succesvolle onderneming", J. Derwael (co-organisateur de la réunion) a traité le thème de l'inscription et de la valorisation des archives d'entreprises (*Registratie en valorisatie van bedrijfsarchieven als bron voor de studie van de industrialisatie in de provincie West-Vlaanderen* »: *doelstellingen, methodologie en resultaten*). S. De Smet, D. Vandaele et J. Derwael ont donné un commentaire sur les sources et les producteurs d'archives moins connus pour la recherche historique sur les entreprises aux Archives de l'État, et plus particulièrement sur les archives des conseils de prud'hommes et les archives des tribunaux de commerce (S. le Smet), des archives des bureaux des hypothèques et de l'enregistrement et les dossiers d'expansion (D. Vandaele) et les dossiers impôts des sociétés (J. Derwael). M. Preneel a donné, au colloque *Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires* (Chaire Quetelet 2005, Louvain-la-Neuve, 26 octobre 2005), une conférence sur le thème *Over levendgeboren onwettige meerlingen in Wortel, Luikse emigratie naar Argentinië en epidemische meningitis in Zedelgem. "De Mouvement de la Population et de l'État Civil": een nauwelijks ontgonnen bron voor historische demografische statistiek in België*⁷³. Au cours de la séance académique tenue suite à la présentation de l'inventaire des archives de Saint-Bavon et du diocèse Gand (Gand, Cathédrale Saint-Bavon, 14 octobre 2005), l'exposé inaugural a été prononcé par K. Velle. E. Put a parlé de *Michel Cloet en het archief van het Bisdom Gent* et M. Carnier, auteur de différents instruments de recherche, a donné un commentaire sur le projet d'inventoriage. Au cours de la séance de présentation des inventaires des archives notariales de l'arrondissement judiciaire de Courtrai (Archives de l'État à Courtrai, 22 août 2005), K. Velle a fait l'exposé d'introduction, après quoi, M. Therry a exposé le fonctionnement des Archives de l'État et H. Van Isterdael a parlé du projet d'inventoriage. H. Van Isterdael (Archives de l'État à Louvain) a donné un exposé au sujet des missions et du fonction-

⁷³ <http://www.demo.ucl.ac.be/cq05/Textes/Preneel.pdf>.

nement des Archives de l'État au cours d'une réunion du cercle des archivistes communaux du sud du Brabant flamand (Louvain, 19 octobre 2005). E. Put a organisé, avec les Archives communales de Tirlemont, une journée d'étude du Brabantse Archiefkring BRAK (21 février 2005) consacrée à la politique patrimoniale en Flandre et il a coopéré à la journée d'étude *Onbekend maakt onbemind ? Religieuze archieven en didactisch erfgoed in Vlaanderen* (Wavre-Sainte-Catherine, 4 novembre 2005) avec un exposé sur *Schoolarchieven en onderwijsgeschiedenis: een archivalistische benadering*.

Le 17 mars 2005, P. Hannick et V. Pirlot ont organisé, aux Archives de l'État à Arlon, une réunion pour les archivistes et les secrétaires des CPAS de la province de Luxembourg. L. Honnoré (Archives de l'État à Mons) et M. Libert (Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht)) y ont commenté les directives des Archives de l'État à propos de la gestion des archives des CPAS. L'introduction a été assurée par P. Hannick. B. Dumont a pris la parole lors de la cinquième Journée d'Archives (Louvain-la-Neuve, 9-10 mai 2005) sur *La formation des archivistes. Relever les défis de la société de l'information* et pris également part à la table ronde autour du thème *La formation archivalique : un cahier de charges pour le XXI^e siècle*. E. Bodart (Archives de l'État à Namur) a participé à une table ronde au sujet des archives ecclésiastiques organisée par la section « Archives et recherches historiques » du groupe « Art, Culture et Foi » du diocèse de Tournai (Tournai, 28 oct. 2005). Il a parlé de *La gestion des archives paroissiales : le cas du doyenné de Namur*.

À la sixième *Journée d'archives*, organisée par le service des archives de l'UCL (21 avril 2006) autour du thème '*Archives d'entreprises, entre gestion et veille technologique*', C. Six a fait une conférence avec C. Vancoppenolle, sur *Les archives d'entreprises face aux lacunes de la législation*. P.-A. Tallier a participé au colloque organisé par l'Institut royal du Patrimoine artistique au sujet des collections de photos allemandes concernant la Première Guerre mondiale (10 février 2006). Le 6 mars 2006, tous membres du personnel scientifique avaient été invités à participer à une journée d'étude organisée par M. Van der Eycken aux AGR au sujet des plans d'urgences et de catastrophe. M. Carnier (Archives de l'État à Gand) a parlé de l'ouverture des archives communales par les Archives de l'État lors de la journée d'étude à Louvain, organisée par le Ministère de la Communauté flamande autour de *Erfgoed publiek. Publiek erfgoed*. Le 2 octobre 2006. M. Carnier a été invité à Ename pour une journée d'étude mise sur pied par la province de Flandre orientale sur le thème du patrimoine mobilier ecclésiastique.. Il a donné une conférence intitulée *Kerkfabrieken en parochies the do's en don'ts van een verantwoord archiefbeheer*. Le 18 février 2006, E. Put en collaboration avec le BRAK et la province du Brabant flamand a organisé une journée d'étude au sujet des archives des fabriques d'église et, le 26 septembre 2006, il a fait un exposé à la séance académique de présentation de l'inventaire des archives des jésuites des provinces flamandes (Université d'Anvers) intitulé *Boekhouding van zielzorg: het archief van de Nederduitse jezüetenprovincie en de katholieke hervorming in Vlaanderen*. K. Van Honacker a participé en décembre 2006 à quelques journées d'étude dans le cadre de sa nouvelle mission en tant que chef de la communication : *Tentoonstellingen maken met boeken en archieven* (Gand, Ecole des bibliothécaires, 4 et 18 déc.), *Op maat gesneden: kinderen, jongeren en erfgoed* (Bruxelles, Theater Arte & Culturele Biografie Vlaanderen, 7 déc.) et *Tussen openbaarheid en privacy* (Louvain, maison provinciale, 12 déc.).

1.7.2. LES PROJETS DE RECHERCHE

Plusieurs projets pluriannuels, financés avec les moyens propres ou subventionnés par le SPP Politique scientifique, sont en cours aux Archives de l'État. Les projets se rapportent à des recherches qui ne peuvent être effectuées par le personnel scientifique statutaire. Ils se

rapportent à l'étude institutionnelle, au répertoriage et à la prospection des sources d'archives et à l'indexation d'archives à l'aide de bases de données.

1.7.2.1. La recherche institutionnelle

R. Depoortere (Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht)) a eu la direction de deux projets pluriannuels en 2005. Un premier projet, qui a été terminé en 2005, se focalisait sur l'histoire, l'organisation, les compétences et le fonctionnement des juridictions administratives en Belgique (*Les juridictions administratives belges depuis 1795: histoire, organisation, compétences et fonctionnement* - réf. SPP Politique scientifique: MO/32/008 - chercheurs : I. Sirjacobs et H. Vanden Bosch). L'objectif du projet était la publication, en deux parties, d'un répertoire concernant un aperçu systématique et exhaustif de toutes les juridictions administratives qui ont fonctionné depuis 1795 sur le territoire belge. L'étude devait aussi apporter une synthèse de l'évolution des juridictions administratives dans notre pays et servir de base à la prospection et à la recherche des archives produites par ces juridictions aussi bien sous forme papier que sous forme digitale. Le résultat de ce projet est paru au début 2006.

Un deuxième projet concerne l'histoire, l'organisation, les compétences et le fonctionnement des institutions de la Région de Bruxelles-Capitale, projet de deux ans qui a été prolongé en 2005 par l'ajout d'un chercheur supplémentaire (ref. SPP Politique scientifique: WE/32/E04)⁷⁴ (collaborateurs au projet : D. Parée, P. Van Camp, X. Claus et A. Kesenne). Le répertoire, constitué de trois parties avec un sommaire systématique et exhaustif des institutions actuelles de la Région de Bruxelles-Capitale et l'étude relative à l'histoire des institutions sont parues en trois volumes. Le but de cette recherche institutionnelle était d'arriver à une identification des archives formées par les institutions respectives, quel que soit leur support.

Le projet d'étude des institutions de l'administration flamande, *Instellingenstudie en Archiefbeheer Vlaamse Administratie (IAVA)*, a débuté le 3 novembre 2001. Il a été financé par les moyens propres de l'institution et il a été poursuivi, s. dir. C. Vancoppenolle, jusqu'au 31 octobre 2005. Les collaborateurs du projet ont été successivement S. De Smet, P. Drossens, G. Leloup (à mi-temps à partir du 1^{er} septembre) et D. Vandaele (jusqu'au 31 octobre 2005). Le projet vise une enquête institutionnelle sur la naissance, l'organisation, les tâches et les compétences du Ministère de la Communauté flamande. Avec l'aide des archivistes du département II, les collaborateurs ont rédigé des plans de gestion des archives et des listes de tri et ils ont étudié les processus de formation d'archives au sein des sections de l'administration flamande. Les collaborateurs ont fourni des conseils et ils ont rédigé des directives en matière de gestion des archives. Entre-temps, cette recherche a conduit à la publication d'une série de plans de gestion des archives et de listes de tri accompagnées d'études préliminaires sur la formation des archives. Un aperçu des publications produites dans le cadre de ce projet se trouve dans l'annexe à ce rapport annuel. Dans le courant de 2005, grâce au financement du SPP Politique scientifique, un chercheur supplémentaire a été ajouté à un projet intitulé *Institutioneel onderzoek over het beleidsdomein onderwijs* (promoteur : C. Vancoppenolle), une scission du projet pluriannuel IAVA. Ce projet a eu pour but de répertorier le développement des tâches et la formation d'archives au sein du Département de l'Enseignement du Ministère de la Communauté flamande. Le projet était renouvelable annuellement et a finalement fonctionné durant une

⁷⁴ Loi du 18 juillet 1997 et AR du 19 août 1997.

période de trois ans (la dernière année : 2005 - collaborateurs de projet : P. Drossens et D. Vandaele).

Pendant deux ans (1^{er} janvier 2004 - 31 décembre 2005), V. Soens a été engagée dans le cadre du projet concernant les archives de la police et intitulé *De politiehervorming in België en de archieven* (SPP Politique scientifique, réf. MO/32/13, direction : K. Velle). Le but de cette recherche a été de répertorier la réforme de police durant la période 1998-2001 (naissance, organisation, tâches et compétences de la police intégrée à deux niveaux) et de dresser un tableau de tri actualisé pour les archives de la police locale. Le résultat de la recherche institutionnelle n'a pas encore été publié. Après de longues négociations, la liste de tri a été diffusée dans une circulaire commune du 9 février 2006 émanant des deux ministres compétents à savoir le ministre de la Justice et le ministre de l'Intérieur (*M.B.*, 7 avril 2006).

Le 1^{er} janvier 2000, le projet quadriennal Les organismes d'intérêt public ou parastataux en Belgique. Créations, action, fonctionnement. De instellingen van openbaar nut of parastatalen in België. Oprichting, bevoegdheden, s.dir J.-M. Yante (Ancien chef de section aux AGR et, depuis septembre 2001, professeur d'histoire à l'UCL) et P.-A. Tallier (chef de travaux aux Archives de l'État, puis chef de service aux AGR) a commencé aux AGR (SPP Politique scientifique, réf. MO/32/004). Le projet a employé différents collaborateurs et a pu être prolongé jusqu'en juin 2004, mais il n'a pas abouti à une publication. F. Plisnier a été ajoutée en tant que chercheur pour terminer le répertoire (30 sept. 2005-30 sept. 2006 - ref. SPP Politique scientifique: WE/32/F04 et WE/32/G04). Le projet a été prolongé d'un an jusqu'au 30 septembre 2007. Le volume introductif⁷⁵ et les trois premières parties du répertoire (Dictionnaire des organismes publics ou parastataux et Belgique) qui concernent les parastataux qui ont été actifs avant la loi du 16 mars 1954, ont été mis, entre-temps, sous presse.

B. Desmaele a dirigé un projet de recherche pluriannuel, également financé par le SPP Politique scientifique (ref. : MO/32/014) qui a commencé le 1^{er} octobre 2005. Ce projet a pour objet de fournir un *Répertoire d'institutions régionales et locales et Hainaut et Tournais - Tournais sous l'Ancien Régime*. L'étude présentera une série de notices reprenant l'histoire, l'organisation, les compétences et les activités des diverses institutions, ainsi qu'un aperçu des sources d'archives que ces institutions ont laissées (avec la mention des instruments de recherche existants) (collaborateur du projet : F. Mariage). Fin 2006, 22 notices étaient terminées.

Le projet *Pouvoirs politiques au comté de Namur. Le Répertoire des institutions régionales et locales, de l'an mil à 1795* (MO/32/009), s. dir. C. de Moreau de Gerbehaye (chef de la section Brabant wallon et depuis le 1^{er} juin 2006, chef du département III), a débuté le 1^{er} octobre 2003. Durant quatre ans, C. Henin (et plus tard M. Vandervennet) a rédigé des dizaines de notices concernant les institutions domaniales, financières et judiciaires du comté de Namur. Le projet s'est terminé le 30 septembre 2005. La publication (plus de 680 pages) paraîtra sous peu. Le 1^{er} octobre 2005, C. Henin a été engagée en tant que chercheur supplémentaire pour les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve (mais basée aux AGR). Elle a été chargée de l'établissement de l'aperçu des archives du Brabant wallon. Le 1^{er} octobre 2006, ce projet a été prolongé d'un an.

⁷⁵ PIRLOT V., *La décentralisation administrative comme mode de gestion des services publics de la Belgique indépendante à nos jours*, 350 p..

1.7.2.2. Prospection et répertoriage

Le 30 septembre 2005, s'est terminé aux Archives générales du Royaume, le projet Exploration des archives d'entreprises comme base de l'étude de l'internationalisation du secteur financier belge durant la période 1870-1918 (SPP Politique scientifique, réf. MO/32/007, puis WE/32/E04 (chercheur supplémentaire), dirigé par C. Vancoppenolle. Le but principal de ce projet était de rendre accessible à la recherche historique, le kilomètre et demi d'archives de sociétés qui ont été séquestrées après la Première Guerre mondiale par le gouvernement belge. Au fil des ans, les fonds se trouvaient pêle-mêle et étaient négligés. Le collaborateur au projet est F. Romano (employé depuis 1^{er} janvier 2006 aux Archives de l'État à Mons). Entre-temps, toutes archives des séquestres ont été ouvertes et accessibles au public.

Sous la direction d'E. Put (co-promoteur Prof. dr. M. D'hoker) le projet relatif au *Répertoire des écoles latines et de leurs archives en Flandre et à Bruxelles (ca. 1500 - 1795)* (Wildiersproject 3 FWO – réf. G.0265.03) a été poursuivi en 2005. L'objectif de ce projet consiste en un répertoriage systématique des écoles latines de l'Ancien Régime et des archives qu'elles ont laissées. Ceci doit aboutir à un ouvrage comprenant le répertoire des institutions et un guide d'archives. À côté de cela, on s'occupe de l'ouverture de base d'un certain nombre de fonds d'archives importants en provenance des écoles latines. Le 30 septembre 2006, le projet a pu être poursuivi grâce à une subvention octroyée par le SPP Politique scientifique (réf. WE/32/E04 et WE/32/F04). L'ouvrage de référence qui consiste en un répertoire d'institutions et un guide d'archives paraîtra dans le courant de 2007.

Le 1^{er} janvier 2004, débutait aux Archives de l'État à Bruges, s. dir. M. Nuyttens (promoteur C. Vancoppenolle), le projet quadriennal *Registratie en valorisatie van bedrijfsarchieven als bron voor de studie van de industrialisatie in de provincie West-Vlaanderen* financé par le SPP Politique scientifique (réf. MO/32/011). Les collaborateurs du projet ont été J. Derwael (jusqu'au 30 sept. 2006) et S. Dehaeck (à partir du 1^{er} octobre 2006). J. Derwael a été la cheville ouvrière de la journée d'étude intitulée '*Leveranciers en klanten. Valorisatie van het archiefaanbod voor bedrijfshistorisch onderzoek*' qui a été organisée le 7 octobre 2005 dans les bâtiments de la KULAK à Courtrai. Il a entretenu des contacts intensifs avec les chefs d'entreprises, les organisations patronales et les curateurs, qui ont mené aux transferts, aussi bien aux Archives de l'État qu'aux archives communales, de quelques fonds d'archives de sociétés importantes. Le guide des archives des entreprises en Flandre occidentale est attendu fin 2007. Le 1^{er} octobre 2006, un projet quadriennal similaire commençait aux Archives de l'État à Beveren, concernant, cette fois-ci, l'enregistrement et la valorisation des archives de sociétés en Flandre orientale. Les résultats (transferts, inventaires, etc.) sont seulement attendus à partir de 2007.

De Belgische landbouw in een stroomversnelling. Prospectie, ontsluiting en valorisering van landbouwarchieven en -getuigenissen (1800-2000) est un projet de recherche plurianuel qui a été financé par le SPP Politique scientifique (ref. : MO/32/012), par les Archives de l'État (E. Aerts) et par l'Interfacultair Centrum voor Agrarische Geschiedenis (KU Leuven - Y. Segers). L'exécution en a été confiée successivement à W. Lefebvre (jusqu'au 31 août 2005), C. Matthys (1^{er} sept. 2005-30 sept. 2006) et E. Martens (à partir du 1^{er} octobre. 2006). Le projet se déroule aux Archives de l'État à Louvain. Il a un triple but : 1° effectuer une prospection vers les archives relatives à l'agriculture et conservées aussi bien dans les institutions d'archives publiques que privées, les services publics, les centres de recherche et d'éducation et les syndicats et associations professionnelles ; 2° la recherche d'archives concernant l'agriculture chez les particuliers et à 3° élaborer une base de données de

témoignages oraux qui aidera à combler les lacunes dans les archives existantes. Le premier volet s'est déroulé jusqu'à la fin 2005 et a été consacré en grande partie à l'établissement d'un guide pour les archives du monde agricole qui a été présenté le 9 février 2007 au cours d'une après-midi d'étude organisée par l'ICAG et l'asbl Agrarische Geschiedenis CAG⁷⁶. En janvier 2006, le deuxième volet du projet a débuté avec comme but principal la recherche et l'acquisition des archives chez les particuliers et la prise d'interviews oraux.

Pour terminer, il faut mentionner le projet du Guide des sources d'archives relatives à l'histoire de la Première Guerre mondiale en Belgique et au Congo belge / Gids van de bronnen met betrekking tot de Eerste Wereldoorlog in België en Belgisch Congo, projet de recherche quadriennal qui a débuté le 1^{er} octobre 2006, sous la direction de P.-A. Tallier (SPP Politique scientifique, réf. M0/32/015). Les collaborateurs sont M. Amara et H. Vanden Bosch. Ce guide d'archives fournira un aperçu de tous les producteurs d'archives (des ministères, en passant par les villes et les communes, jusqu'aux hommes politiques, aux personnes, aux organisations de secours privées et aux sociétés belges), de tous les fonds d'archives qu'ils ont produits et qui sont primordiaux pour la connaissance de l'histoire de la première Guerre mondiale. Ce guide d'archives rendra possible la recherche thématique sur cette époque.

Le 1^{er} octobre 2005, J. Janssens a travaillé en tant que chercheur supplémentaire dans le cadre du projet *Cultuur, wetenschap en onderwijs tussen 1794 en 1814: een archiefgids* (promoteurs : K. Velle et Prof. dr. L. François - réf. SPP Politique scientifique WE/32/F04). Le but de ce projet est de répertorier des producteurs d'archives et des fonds d'archives en vue de la composition d'un guide d'archives thématique de la période française qui doit offrir les nouvelles possibilités de recherche aux historiens de la culture, des sciences et de l'enseignement. Fin 2006, les notices sur les écoles centrales départementales et d'autres établissements scolaires, les académies, les jardins botaniques de Bruxelles et de Gand et les bibliothèques départementales étaient terminées. Les sources d'archives concernant l'enseignement primaire, les fêtes républicaines, les sociétés savantes, les musées et la typographie seront traitées plus tard. Le projet a été prolongé d'un an le 1^{er} octobre 2006, mais J. Janssens a quitté l'institution le 31 janvier 2007. Il a été remplacé par B. Willems.

B. Dumont et S. Dubois (Archives de l'État à Liège) ont introduit, en 2006, une demande de projet auprès du Conseil scientifique pour le financement d'un guide de sources concernant les institutions centrales, régionales et locales de la principauté de Liège. Le projet a été approuvé et a débuté le 1^{er} janvier 2007 (*Pouvoirs politiques et administrations dans la principauté de Liège du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime (985-1795) : Guide des sources relatives aux institutions publiques centrales, régionales et locales*).

1.7.2.3. La base de données actes scabinaux liégeois

Sous le titre 'Création d'une base de données informatique de l'équivalent des répertoires d'hypothèques actuels à partir des registres aux Œuvres des Échevins de Liège', B. Dumont (Archives de l'État à Liège) mène, depuis 2004, un projet du F.R.F.C. (réf. 2.4.544.04) pour lequel, en dehors des Archives de l'État, le Ministère de la Région wallonne-Division du patrimoine et l'Université de Liège-Département des Sciences historiques sont également promoteurs. La recherche est réalisée par S. Denoël. Le but de ce projet est l'ouverture des actes et contrats des échevins de Liège, l'un des fonds les plus riches des Archives de l'État.

⁷⁶ MATTHYS C. en LEFEBVRE W., *Gids van landbouwarchieven in België (1795-2000)*, Leuven, 2006 (paru dans la série ICAG studies).

L'utilisation d'une base de données pour ce faire semble être la solution idéale. Dans le courant de 2005, les données de 20 registres scabinaux ont été encodées dans la base de données et environ 6000 actes ont été analysés (période 1480-1500). En 2006, les données de 40 registres supplémentaires ont été traitées et environ 20.000 actes ont été analysés et décrits. Entre-temps, le projet a été prolongé pour deux ans (1er jan. 2006-31 décembre. 2007).

1.7.3. LA RECHERCHE HISTORIQUE OCCASIONNELLE

Dans le courant de 2005, E. Houtman a préparé l'enquête sur le matériel cartographique et les possessions domaniales de l'abbaye de Saint-Bernard à Hemiksem en vue de la publication de l'atlas terrier de cette abbaye. Entre-temps, l'ouvrage a été publié par les Archives de l'État avec l'aide financière du gouvernement provincial anversois. C. Vancoppenolle a finalisé la rédaction définitive de la deuxième édition du livre *Een succesvolle onderneming. Handleiding voor het schrijven van een bedrijfsgeschiedenis* qui a été présenté en octobre 2005. A. Minke a fourni une contribution sur la Communauté germanophone pour le catalogue de l'exposition « *La Belgique en scène. Symboles - Rituels - Mythes (1830-2005)* », paru suite à l'exposition du même nom organisée aux AGR (voir plus haut). Dans le cadre de la préparation de la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives de l'État à Bruges, B. Roose a effectué une recherche historique sur les bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains à Bruges.

1.7.4. LA PRÉPARATION DES DOCTORATS

Le projet de doctorat de J. Janssens (en service aux AGR depuis novembre 2001) '*Onderwijs en opvoeding in de Centrale Scholen*', s'est terminé en octobre 2005 (réf. SPP politique scientifique : WI/32/B01). Il a participé activement à la préparation de l'exposition et à la rédaction du livre consacré à '*La Belgique en scène. Symboles - Mythes - Rituels. 1830-2005*' qui a été organisée en 2005 aux Archives générales du Royaume dans le cadre du 175^e anniversaire de l'indépendance belge et du 25^e anniversaire du fédéralisme. À partir du 1^{er} octobre, J. Janssens a travaillé en tant que chercheur supplémentaire (voir plus haut). J. Der Kinderen est entré en fonction le 1^{er} octobre 2004 dans le cadre d'un projet de doctorat sur *Les notables belges dans les institutions représentatives et l'administration du Royaume des Pays-Bas* - réf. SPP politique scientifique : WI/32/B01), mais il a quitté l'institution avant terme (30 sept. 2006). Les moyens financiers restants ont été perdus. Le 1^{er} octobre 2006, a commencé, le projet de doctorat de S. De Smet sur les institutions du pays de Waas sous l'Ancien Régime (Archives de l'État à Beveren, promoteurs : G. Janssens et Prof. dr. R. Vermeir) (ref. SPP Politique scientifique : WI/32/G03).

2. MOYENS

Dans ce chapitre sont analysés les moyens dont disposent les Archives de l'État pour l'exécution de leurs tâches.

2.1. PERSONNEL

2.1.1. STRUCTURE D'ORGANISATION

Jusqu'à fin avril 2005, l'institution était dirigée par un Archiviste général faisant fonction, H. Coppens, chef du département II, Archives de l'État dans les provinces flamandes. En son absence, C. de Moreau de Gerbehaye remplissait la fonction d'Archiviste général suppléant. Le 1^{er} mai 2005, K. Velle prit ses fonctions pour un mandat de six ans (fonction de management N-1)⁷⁷. La direction des départements était assurée par G. Janssens (chef de département suppléant du département I, jusqu'en août 2006 et jusqu'à cette période le seul chef de section du département ⁷⁸), H. Coppens (chef du département II) et A. Minke (chef suppléant du département III, jusqu'au 1^{er} juin 2006). La direction générale était assurée en concertation par une réunion du staff, auquel participait, outre l'Archiviste général et les chefs de département (suppléants), L. Verachten (chef des services de la direction centrale jusqu'au 31 oct. 2006), M. Libert (assistant aux Archives de l'État à Bruxelles, jusqu'au 31 oct. 2006), C. Delhovren (chef de la comptabilité) et C. Merckaert (assistante de direction). Les chefs de département suppléants R. Depoortere (dépt. I), M. Vander Eycken (dépt. II) et C. de Moreau de Gerbehaye (dépt. III) étaient aussi associés au fonctionnement des réunions de staff. La première réunion de staff sous K. Velle s'est tenue le 19 mai 2005.

Aux Archives générales du Royaume, les fonctions de chefs de section suppléant, telles que H. Coppens les avaient instaurées au 1^{er} juin 2004, furent maintenues en attendant la publication d'un nouvel organigramme de l'institution, auquel on travailla fébrilement au cours de l'été 2005 dans le cadre de la préparation du plan stratégique et opérationnel et en attendant la vacance d'emploi des nouvelles fonctions dirigeantes. M. Oosterbosch resta chef de service pour la section 'Archives publiques de l'Ancien Régime', P.-A. Tallier resta chef de service pour la section 'Archives publiques contemporaines' et coordonna les inspections des institutions fédérales et L. Janssens resta chef de service de la section 'Archives privées'. L. De Mecheleer conserva la direction des services généraux et était responsable de la salle de lecture des AGR. L. Verachten continua à s'occuper des services de la direction générale.

Au département II, les Archives de l'État dans les provinces flamandes, les dirigeants restèrent en place. Seule la fonction de chef de la section Flandre orientale n'était pas occupée. Avec la démission d'E. Aerts (à partir du 1^{er} octobre 2006)⁷⁹ et la nomination de M. Van der Eycken comme chef du département I (à partir du 1^{er} septembre 2006), trois postes de chef de section devaient être pourvus. Au département III, le corps dirigeant était

⁷⁷ Les Archives de l'État se composaient alors de trois départements: le département I (Archives générales du Royaume et Archives de l'État Région de Bruxelles-Capitale), le département II (Archives de l'État dans les provinces flamandes) et le département III (Archives de l'État dans les provinces wallonnes). Le département I avait 6 sections, le département II, 5 sections et le département III, 6 sections (A.M. du 10 sept. 2002 fixant les organigrammes des établissements scientifiques fédéraux relevant du Ministre qui a la Politique scientifique dans ses attributions).

⁷⁸ Avec le transfert de B. D'Hoore, attaché sous mandat, à la section Palais royal (le 1^{er} février 2006), G. Janssens reçut plus de marge pour la direction du département.

⁷⁹ E. Aerts démissionna pour devenir professeur d'histoire à la KULeuven.

initialement au complet, avec six chefs de section en service : A. Minke à Eupen (pour l'arrondissement judiciaire d'Eupen), P. Hannick à Arlon (section Luxembourg), A. Vanrie à Namur (section Namur), B. Dumont à Liège (section Liège), B. Desmaele à Tournai (section Hainaut) et C. de Moreau de Gerbehaye (section Brabant wallon⁸⁰). La situation changea radicalement avec la mise à la retraite d'A. Vanrie (au 31 mai 2005)⁸¹ et P. Hannick (au 31 déc. 2005)⁸² et la promotion de C. de Moreau de Gerbehaye au grade de chef du département III (au 1^{er} juin 2006). L'institution devait préparer les dossiers de vacance d'emploi pour les fonctions de trois chefs de section au département III.

Par A.M. du 20 octobre 2005 (*M.B.*, 4 nov.), un nouvel organigramme de l'institution fut accepté; celui-ci entra en vigueur au 1^{er} octobre 2005. Le nouvel organigramme était nécessaire pour l'exécution du plan stratégique et opérationnel, où l'accent était mis entre autres sur le renforcement de certaines tâches essentielles se rapportant à la surveillance archivistique, à la digitalisation et à l'archivage électronique et à la communication (externe).

Les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État dans les provinces se composent désormais de 18 sections, réparties sur quatre entités : les services nationaux de coordination ou sections transversales avec un rayon d'action national (sous la direction directe de l'Archiviste général du Royaume)⁸³, le département I (AGR et Archives de l'État en Région de Bruxelles-Capitale, 4 sections⁸⁴), le département II (Archives de l'État dans les provinces flamandes, 5 sections⁸⁵) et finalement le département III (Archives de l'État dans les provinces wallonnes, 6 sections⁸⁶) (art. 1^{er} de l'arrêté). Ce nouvel organigramme était le résultat d'une concertation de plusieurs mois avec les différents dirigeants et bénéficiait du soutien de tous les membres du Conseil scientifique. Étant donné que sur base de cet organigramme, 9 des 21 fonctions dirigeantes n'étaient pas remplies au 1^{er} janvier 2006 (2 chefs de département et 7 chefs de section), il a fallu élaborer la vacance d'emploi des fonctions dans le cadre de l'exécution du cadre du personnel 2005-2006. Compléter les postes des fonctions dirigeantes sera d'ailleurs un souci constant (cf. le départ d'E. Aerts à Anvers et la promotion de C. de Moreau de Gerbehaye et de M. Van der Eycken, par laquelle les postes de chef des sections Brabant wallon et Limbourg sont devenus vacants). Peu à peu, et grâce au soutien du Conseil scientifique, du service RH du SPP Politique scientifique et du cabinet du Ministre de la Politique scientifique, deux nouveaux chefs de département purent entrer en fonction au cours du second semestre 2006 (C. de Moreau de Gerbehaye au 1^{er} juin et M. Van der Eycken le 4 sept.) et l'institution put se réjouir de la

⁸⁰ La section Brabant wallon fut créée par arrêté ministériel du 17 décembre 1999 avec siège à Louvain-la-Neuve. En attendant le déménagement, les fonds et les collections du Brabant wallon sont conservés aux Archives générales du Royaume où ils sont gérés par le chef de section.

⁸¹ A. Vanrie a été remplacé par E. Bodart, attaché sous mandat.

⁸² P. Hannick a été remplacé par V. Pirlot, attaché sous mandat.

⁸³ Section 1: "Surveillance, avis et coordination de la collecte et de la sélection"; section 2: "Digitalisation et archivage électronique"; section 3: "Relations externes et coordination de la communication, de la valorisation et des services au public".

⁸⁴ Section 4: "Service au public AGR et gestion des collections AGR 1 (collecte, gestion du dépôt, ouverture à la recherche): Ancien Régime"; section 5: "Gestion des collections aux Archives générales du Royaume 2 (acquisition, gestion du dépôt, ouverture à la recherche): période contemporaine"; section 6: « Palais royal » et section 7: « Archives de l'État à Bruxelles ».

⁸⁵ Sections 8 à 12, respectivement dans les provinces de Flandre occidentale, Flandre orientale, Anvers, Limbourg et Brabant flamand.

⁸⁶ Sections 13 à 18, respectivement dans les provinces de Liège, Luxembourg, Hainaut, Namur, Brabant wallon et l'arrondissement judiciaire d'Eupen.

nomination (par ordre chronologique) de C. Vancoppenolle comme chef de la section 9 (Flandre orientale - en service le 4 sept.), R. Depoortere comme chef de la section 1 (en service le 4 sept.), L. Verachten comme chef de la section 2 (en service le 1^{er} déc.), K. Van Honacker comme chef de la section 3 (en service le 1^{er} déc.), M. Libert comme chef de la section 4 (en service le 1^{er} déc.) et P.-A. Tallier⁸⁷ comme chef de la section 5 (en service le 1^{er} nov.). Malgré ce pas important dans la réorganisation, 6 postes dirigeants étaient encore vacants au 31 décembre 2006 : un à Bruxelles (chef de la section Bruxelles), deux dans le département II (provinces d'Anvers et de Limbourg), et trois dans le département III (Luxembourg, Namur et Brabant wallon). Ces postes devraient se remplir dans le cadre de l'exécution des plans de personnel 2006 et 2007.

Ce n'est qu'après ces nominations qu'on a pu élaborer la réorganisation des services. G. Janssens devint, dans le cadre du fonctionnement du staff, à nouveau chef suppléant du département I, A. Minke à nouveau chef suppléant du département III (à partir du 1^{er} juillet 2006). M. Nuyttens succéda à M. Van der Eycken en tant que chef suppléant du département II. L. Janssens était disposé à remplacer M. Libert (qui était, depuis le départ d'Anderlecht de R. Depoortere, chef de service des Archives de l'État à Bruxelles) à partir du 1^{er} décembre 2006. L. Janssens devint responsable du service à Anderlecht et de la préparation du second pilier des Archives de l'État à Bruxelles, à savoir les Archives de l'État de la rue du Houblon - rue Vandenbrande, mieux connu sous le nom de site *Haseldonckx*. À Bruxelles, les différents membres du personnel furent affectés à d'autres sections. Trois recrutements urgents pour la section 3 étaient en perspective. Les nouveaux chefs de section ont été chargés de la rédaction d'un texte de vision et de la redéfinition des tâches du personnel administratif et technique. Après un grand nombre de réunions de concertation et d'entretiens avec le personnel et grâce à beaucoup de bonne volonté et d'engagement de tous les intéressés, l'organigramme d'octobre 2005 a connu un début d'exécution en décembre 2006.

Au moins tout aussi important pour le renouveau de l'organisation des Archives de l'État était le recrutement de personnel à compétences diverses, dont l'institution avait un pressant besoin : un responsable (niv. A) pour la direction *ressources humaines* (P. Wery, en service depuis le 6 juin 2006), un responsable (niv. A) pour '*facility*', '*safety*' et '*security*' (ing. E. Deweerdt, en service depuis le 12 juin 2006), divers collaborateurs supplémentaires pour le projet de digitalisation (voir ci-après) et un responsable pour la politique de bien-être (niv. A: conseiller en prévention) (W. Dils, en service du 10 oct. 2005 au 30 sept. 2006; remplacé ensuite par B. Schorpion, un conseiller en prévention interne à temps partiel, mis à notre disposition par l'asbl Ibeve (en service depuis le 15 oct. 2006). R. Depoortere et H. Van Isterdael restaient responsables en tant que directeurs de la formation pour tout ce qui concerne la formation du personnel. Ils prirent, en concertation avec les chefs de département, diverses initiatives pour la formation que vous trouverez plus en détail ci-après.

2.1.2. RÉPARTITION DES TÂCHES

La répartition des tâches au sein des Archives de l'État, telle qu'elle figure dans le rapport annuel 2004, a en grande partie été conservée. Les chefs de département sont responsables de la coordination des services faisant partie du département. Ils suivent les dossiers stratégiques (Archeion, service au public, problématique des bâtiments, logistique),

⁸⁷ Chargé également depuis novembre de la représentation de l'institution dans le groupe d'experts 'archives' de la *Commission internationale du service international de recherches de Bad Arolsen* CISIR.

représentent le département dans divers organes de gestion (entre autres au staff) et sont responsables du contrôle de la qualité des publications. Les chefs de service en provinces sont restés responsables de la coordination générale des travaux (tâches essentielles) du service (en matière de service au public (service salle de lecture, correspondance), relations externes, gestion de dépôt, politique d'acquisition, surveillance archivistique, etc.), de la direction du personnel, de la gestion matérielle et financière. La gestion financière des sections à Bruxelles est assurée par le service (central) comptabilité et économat.

L'entrée en fonction des chefs de service, l'organisation et le peuplement des services nationaux de coordination avaient naturellement une répercussion sur la répartition des tâches au sein de l'institution, surtout en ce concerne la surveillance archivistique. À la réunion du staff du 18 octobre 2006, une note fixant la répartition des tâches concernant la surveillance archivistique (entre autres des accords sur les tâches entre les archivistes en province et de la section 1, le fonctionnement des groupes de travail, etc.) a été approuvée. En général, des tentatives furent entreprises pour rationaliser et uniformiser les processus de travail et surtout pour apprendre aux collègues à travailler ensemble, au-delà des frontières linguistiques, en collaborant par exemple à des dossiers de principe (instructions sur l'achat de documents, règlement de la salle de lecture, etc.), en élaborant ensemble des trajets de formation et en assurant le suivi, en rédigeant et en traduisant des instructions, etc. Nous avons pu constater que la volonté de collaborer est grande. Sans cette collaboration, l'exécution du plan opérationnel est pratiquement impossible. Divers collègues ont pris à cœur le rôle d'intermédiaire entre les départements et les services, et cela peut être considéré comme encourageant.

La collaboration est également vitale pour la réalisation de la salle de lecture digitale dans tous les dépôts des Archives de l'État. Le projet 'salle de lecture digitale' a de manière plus ou moins explicite été incité depuis Bruxelles à partir de 2005 (cf. les notes internes et les formations organisées par L. Verachten). Les relations avec les gestionnaires des bâtiments (Régie des bâtiments, service des bâtiments des villes (Courtrai, Renaix, Tournai, Huy), le syndic de l'abbaye de Saint-Hubert, etc.) restèrent une responsabilité partagée entre l'Archiviste général, les chefs de département et les chefs de service. K. Velle s'occupa principalement de la relation avec le Directeur général de la Régie et avec les cabinets et responsables politiques, les fonctions dirigeantes s'occupèrent des contacts quotidiens avec les gestionnaires des bâtiments d'archives et de la préparation des dossiers (plans des besoins e.a.). Au niveau de la comptabilité, diverses initiatives furent prises dans le cadre de la simplification administrative, de la transparence et du contrôle. L'engagement de dizaines d'étudiants jobistes au cours des mois d'été 2005 et 2006 eut des répercussions sur l'ensemble des tâches des chefs de service qui étaient chargés de la préparation, du suivi (répartition des tâches) et de l'évaluation des travaux de ce personnel supplémentaire. Certains chefs de services prirent l'initiative d'engager des collaborateurs art. 60 (CPAS), des stagiaires (des écoles de bibliothèque, de la formation archivistique inter-universitaire etc.) et de bénévoles (surtout dans les dépôts des Archives de l'État du département II). La préparation et le suivi de ces dossiers procura aussi un supplément de travail aux chefs de service. Finalement, les chefs de service ont été incités à partir de 2006 à dresser des fiches de tâches pour les différents collaborateurs et à juger les travaux des archivistes sous mandat.

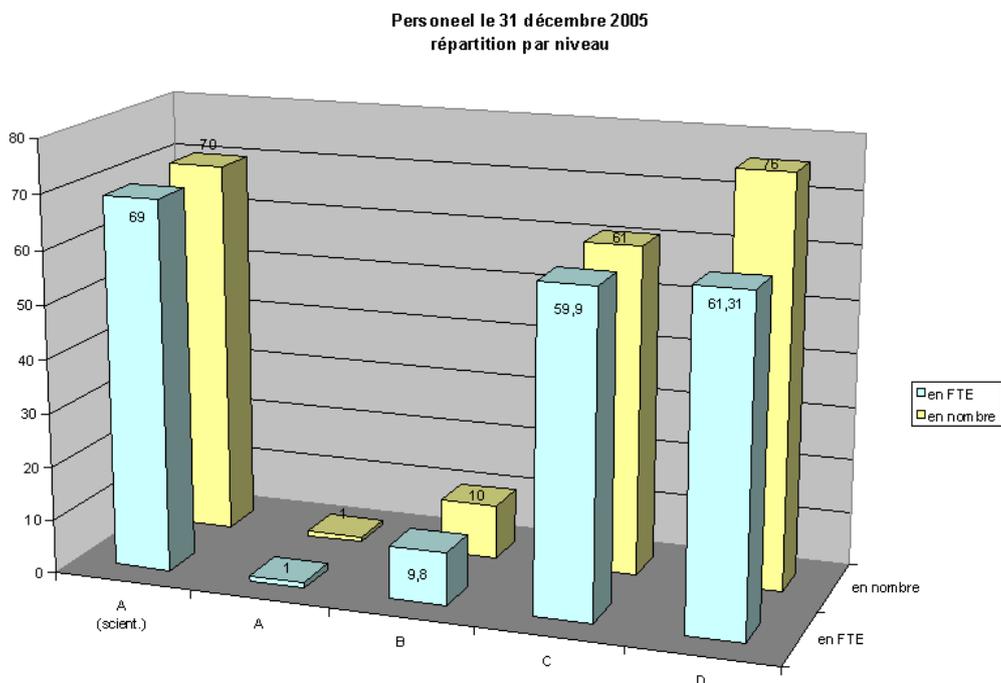
2.1.3. SITUATION DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2005, les Archives de l'État pouvaient compter sur 230 membres du personnel, dont 218 en service actif, 5 en interruption de carrière et 7 concierges pour un total de 201,01 unités à temps plein. Au 31 décembre 2006, l'institution comptait 235 membres du personnel, dont 228 en service actif, une personne en interruption de carrière et 6 concierges (211,37 équivalents à temps plein)⁸⁸. Dans le courant de 2005, l'institution a pu se réjouir de la venue de 19 nouveaux collaborateurs, dont 3 personnes avec le statut art. 60 (2 à Beveren, 1 à Mons). 15 personnes, dont quatre agents statutaires, ont quitté l'établissement au cours de l'année. En 2006, 24 nouveaux agents entrèrent en service, dont 2 personnes art. 60 et 4 statutaires niv. A (dont 2 non-scientifiques). En cette même année, 16 personnes, dont 6 statutaires, ont quitté l'établissement. Il n'a pas été tenu compte, dans ce calcul, des membres du personnel qui ont changé de statut en cours d'année (d'un contrat de remplacement à un contrat à durée indéterminée, d'un contrat à durée déterminée à un contrat à durée indéterminée, de contractuel à statutaire ou de contractuel d'un projet x à contractuel sur ressources propres, etc.)

Le tableau ci-après présente un aperçu pour 2005 et 2006, de la répartition du nombre de membres de personnel par catégorie et en équivalent à temps plein.

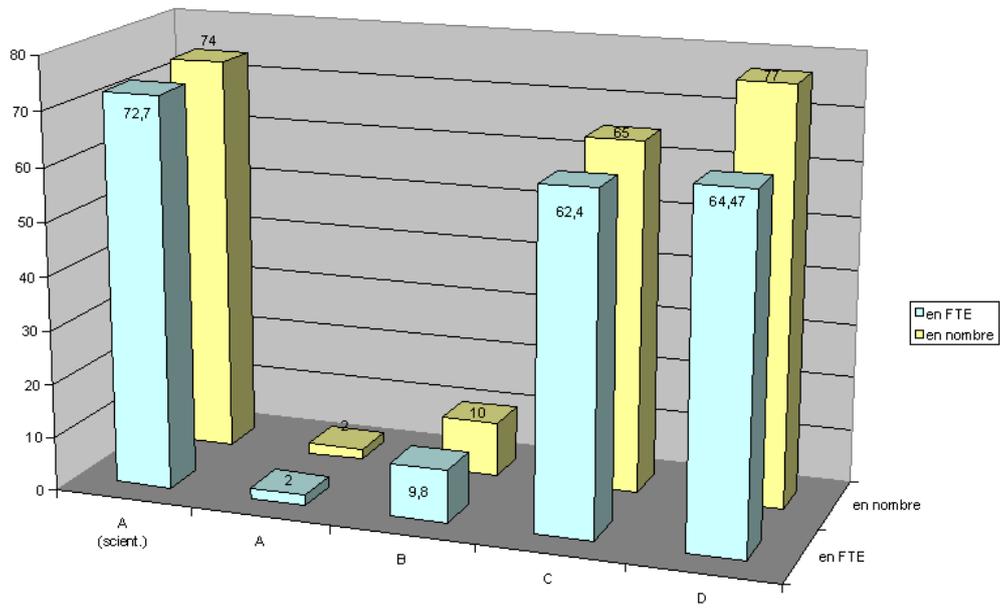
Répartition par niveau (nombre / nombre ETP)

	A (scient.)		A		B		C		D	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Nombre	70	74	1	2	10	10	61	65	76	77
Nombre ETP	69	72,70	1	2	9,8	9,8	59,9	62,4	61,31	64,47

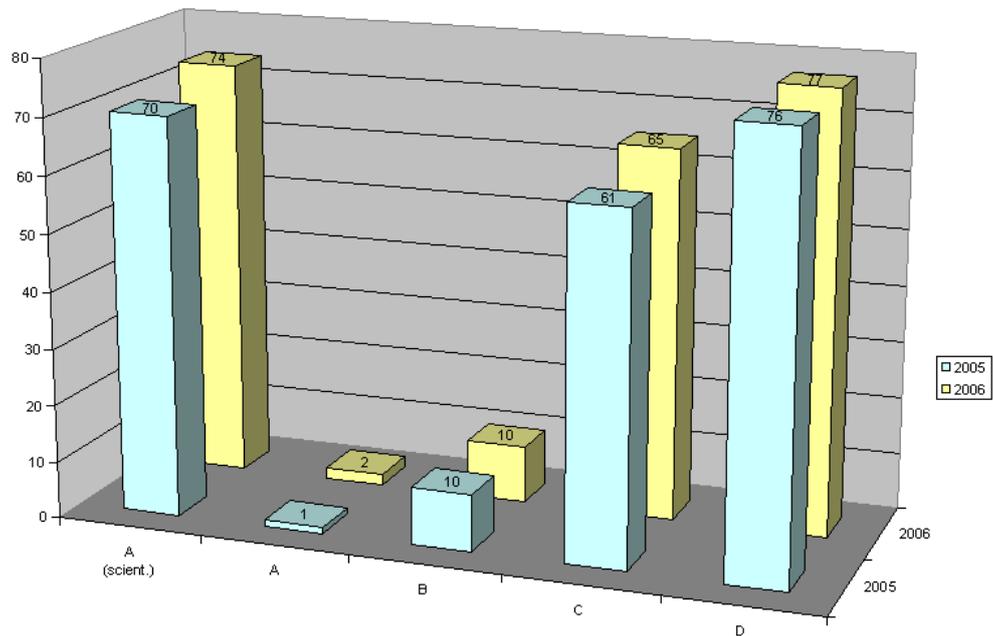


⁸⁸ Le personnel qui a quitté le service au 1er janvier 2007 n'est pas compris dans ce chiffre.

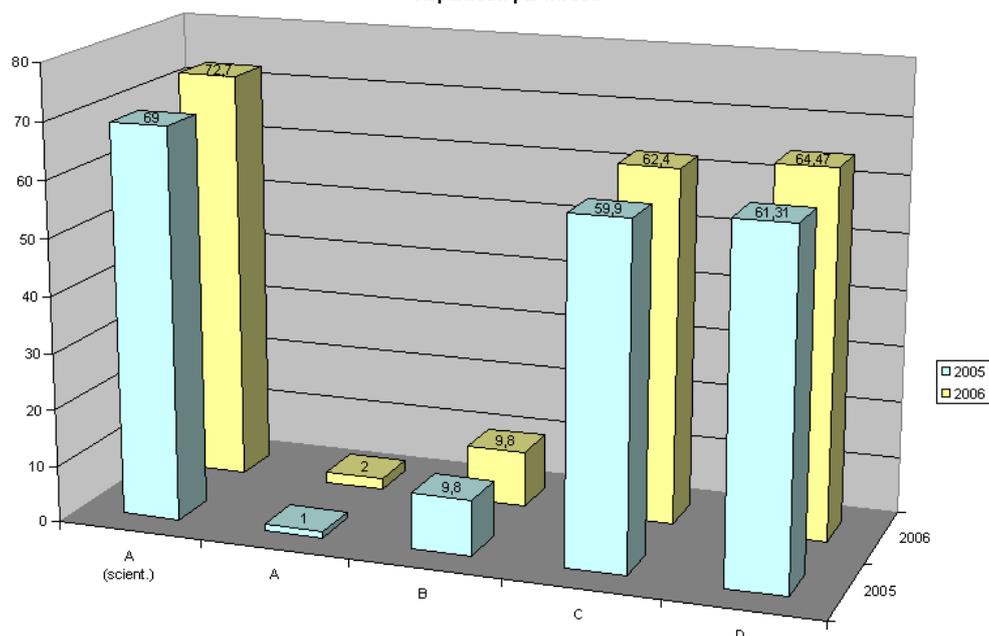
**Personnel le 31 décembre 2006
répartition par niveau**



**Évolution du personnel en nombre 2005-2006
Répartition par niveau**



Évolution du personnel en FTE 2005-2006
Répartition par niveau



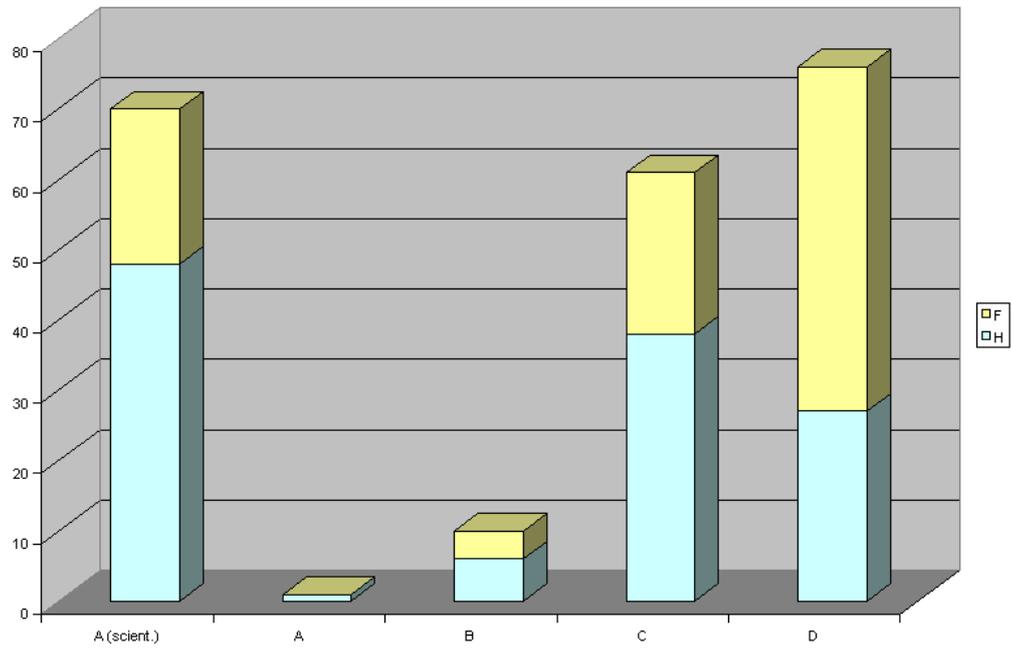
En ce qui concerne les caractéristiques spécifiques à l'âge de l'effectif du personnel, on peut remarquer que l'âge moyen du personnel scientifique (quel que soit le statut) varie autour des 41 ans. Les membres du personnel de niv. D et C sont en moyenne plus âgés : entre 45 et 46 ans pour la première catégorie et autour de 43 ans pour la seconde.

Répartition du personnel selon l'âge 2005-2006

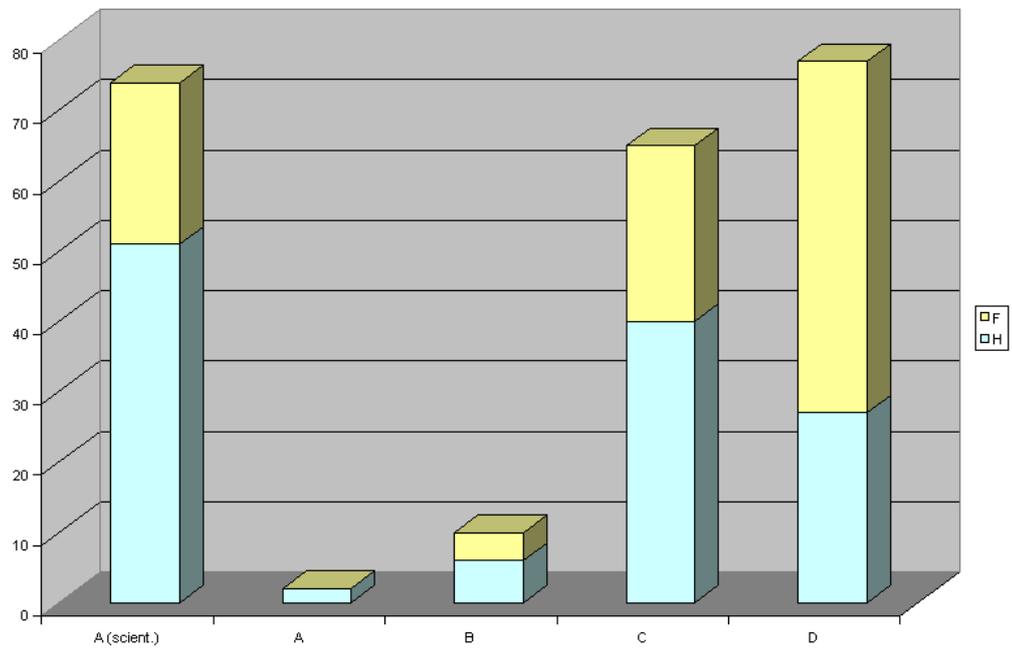
	Minimum		Maximum		Moyenne	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
A (scient.)	24,58	23,98	65,00	64,38	41,02	40,83
A	41,30	35,22	41,30	40,55	41,30	37,88
B	28,56	28,10	53,76	54,72	41,54	42,31
C	25,38	21,43	61,59	62,31	43,37	42,93
D	22,71	23,69	64,67	63,86	45,21	46,04

En ce qui concerne le rapport homme-femme, un important mouvement de rattrapage est nécessaire dans la catégorie 'personnel scientifique' : il y a plus du double de scientifiques masculins que féminins en service. Les différences sont moins prononcées pour la catégorie de personnel de niv. C, tandis qu'il y a pratiquement deux fois plus de femmes que d'hommes en service avec un statut de niv. D.

Répartition homme / femme en nombre 2005
répartition par niveau



Répartition homme / femme en nombre 2006
répartition par niveau



Répartition homme/femme en nombres absolus 2005-2006

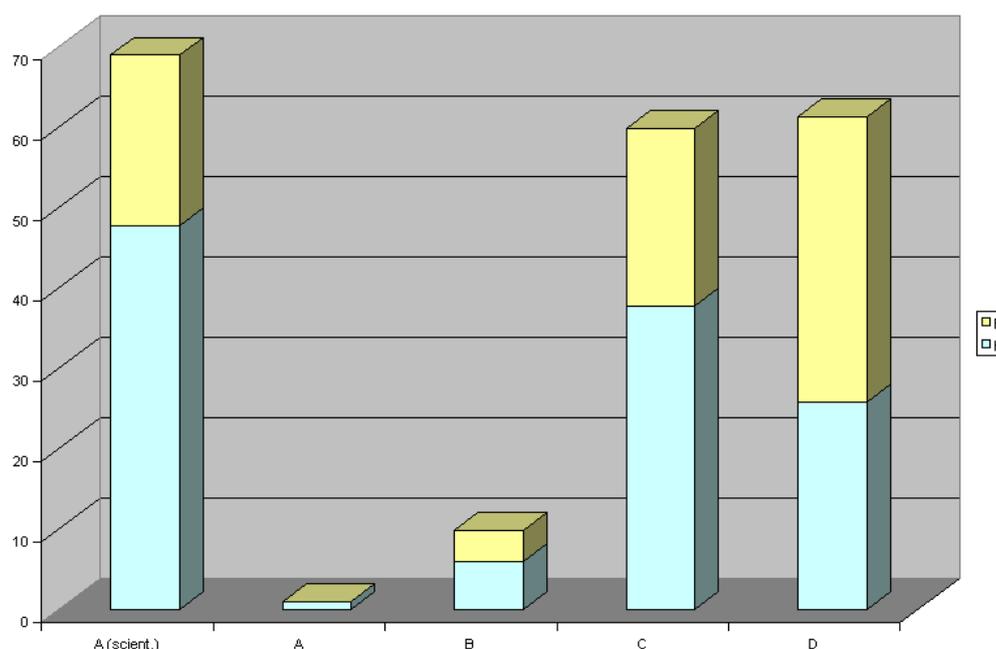
	2005		2006	
	H	F	H	F
A (scient.)	48	22	51	23
A	1	0	2	0
B	6	4	6	4
C	38	23	40	25
D	27	49	27	50
Total	120	98	126	102

La répartition homme/femme en équivalent à temps plein donne évidemment une toute autre image. Les différences entre l'emploi des agents scientifiques entre 2005 et 2006 ne sont pas importantes. Aussi bien en équivalent à temps plein qu'en nombre absolu, il y a une prépondérance d'hommes. La répartition en hommes et femmes en ETP pour les catégories D et C est acceptable.

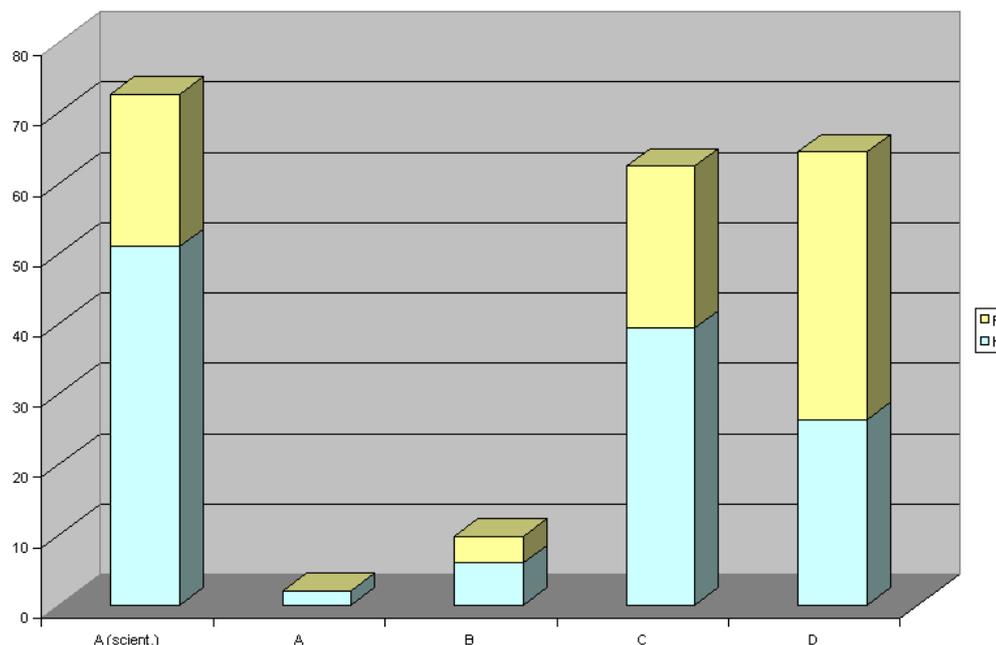
Répartition homme/femme en ETP 2005-2006

	2005		2006	
	H	F	H	F
A (scient.)	47,8	21,2	51	21,7
A	1	0	2	0
B	6	3,8	6	3,8
C	37,8	22,1	39,40	23
D	25,8	35,51	26,4	38,07
Total	118,4	82,61	124,8	86,57

**Répartition homme / femme en FTE 2005
répartition par niveau**



Répartition homme / femme en FTE 2006
répartition par niveau



En ce qui concerne le rapport entre le nombre de membres du personnel répartis selon le type de contrat, les considérations suivantes peuvent être faites. Un peu moins de la moitié d'entre eux sont des fonctionnaires statutaires : 93 en 2005 (dont 43 agents scientifiques⁸⁹) et 105 en 2006 (dont 50 scientifiques). Les membres du personnel de niveau C constituent, après les agents scientifiques, le groupe de fonctionnaires statutaires le plus important : 39 en 2005 et 40 en 2006. Pour le personnel contractuel, nous faisons une distinction entre les contractuels engagés pour une durée indéterminée (aussi bien contrat AGR que SPP, asbl Celida) et les contractuels à durée déterminée (aussi bien contrat AGR que SPP).⁹⁰ Le nombre de personnes employées avec un contrat à durée indéterminée varie entre 95 (2005) et 86 (2006) unités. Le nombre de personnes employées avec un contrat à durée déterminée augmenta légèrement de 26 unités en 2005 à 31 unités en 2006.

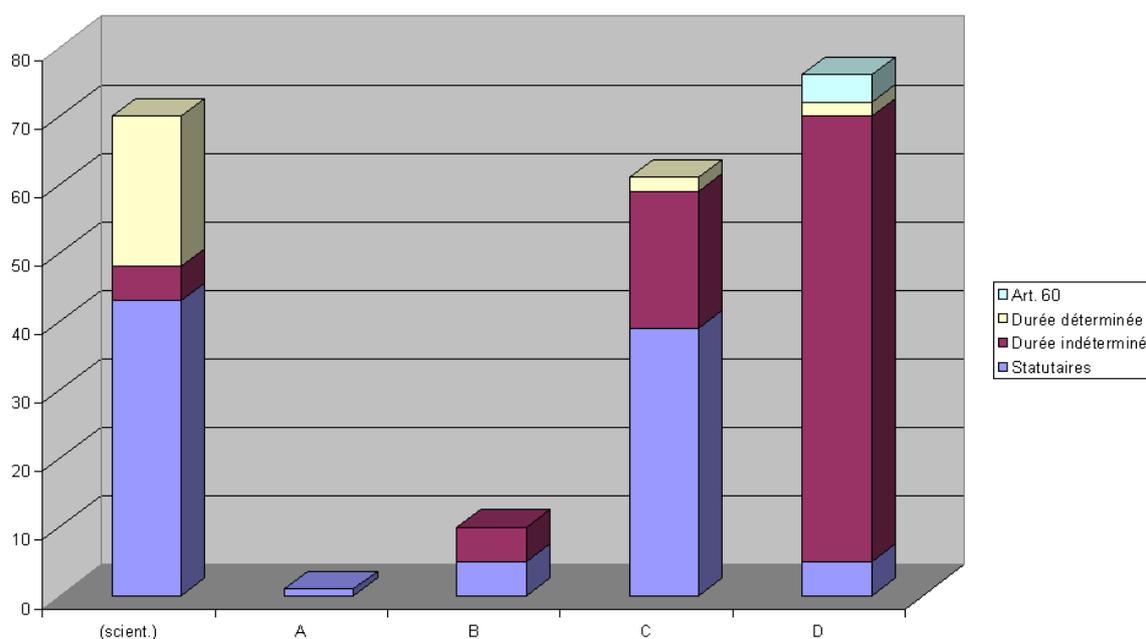
⁸⁹ Y compris les archivistes sous mandat.

⁹⁰ Le personnel avec un contrat de remplacement sur base des 4/5 est compris dans la catégorie "durée indéterminée", le personnel avec un contrat de remplacement 100 % sur base d'interruption de carrière est incorporé dans la catégorie 'durée déterminée'. Les détachés de l'enseignement ont également un statut "à durée déterminée" (renouvelable annuellement), tandis que le personnel détaché d'autres services (Communauté germanophone, RESTO, Palais des Congrès) appartiennent à la catégorie "durée indéterminée". Le personnel au statut "art. 60" est renseigné dans une catégorie séparée.

Nombre de membres du personnel par catégorie et par statut 2005-2006

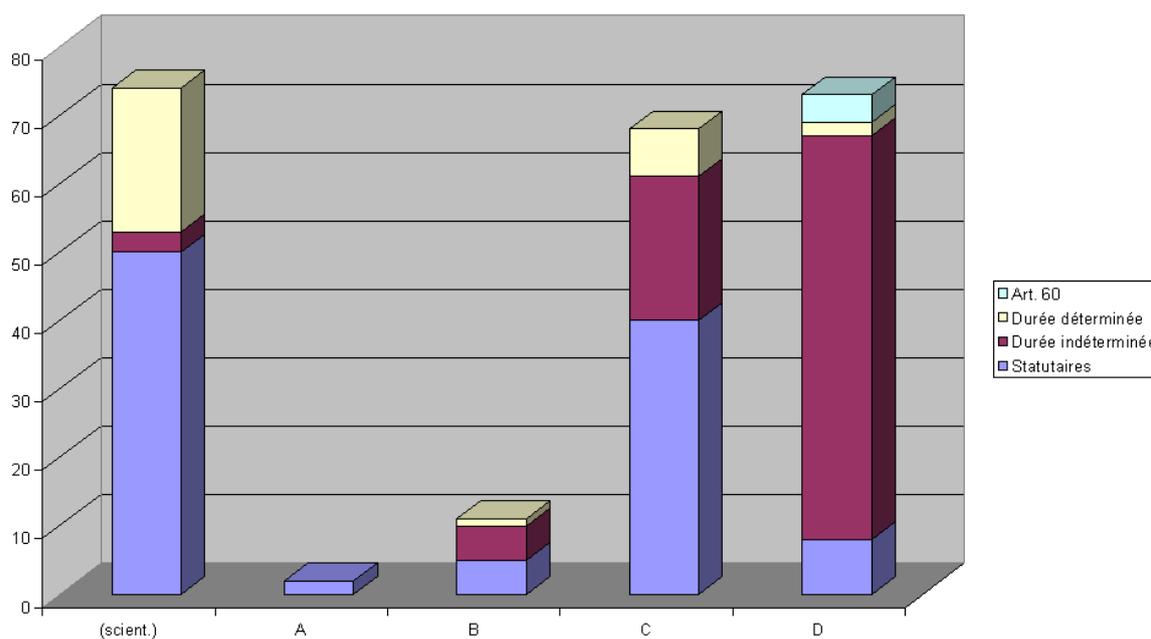
	STATUTAIRE		DURÉE INDÉTERMINÉE		DURÉE DÉTERMINÉE		ART. 60 ⁹¹	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
A (scient.)	43	50	5	3	22	21		
A	1	2						
B	5	5	5	5		1		
C	39	40	20	21	2	7		
D	5	8	65	59	2	2	4	4
Total	93	105	95	86	26	31	4	4

Nombre de membres du personnel par catégorie et par statut 2005



⁹¹ Il s'agit de personnes qui sont mises au travail par les CPAS des communes environnantes dans les dépôts respectifs des Archives de l'Etat dans le cadre de l'art. 60 § 7 de la loi sur les CPAS. Elles sont principalement chargées d'activités dans le cadre de la conservation et de l'ouverture à la recherche.

Nombre de membres du personnel par catégorie et par statut 2006

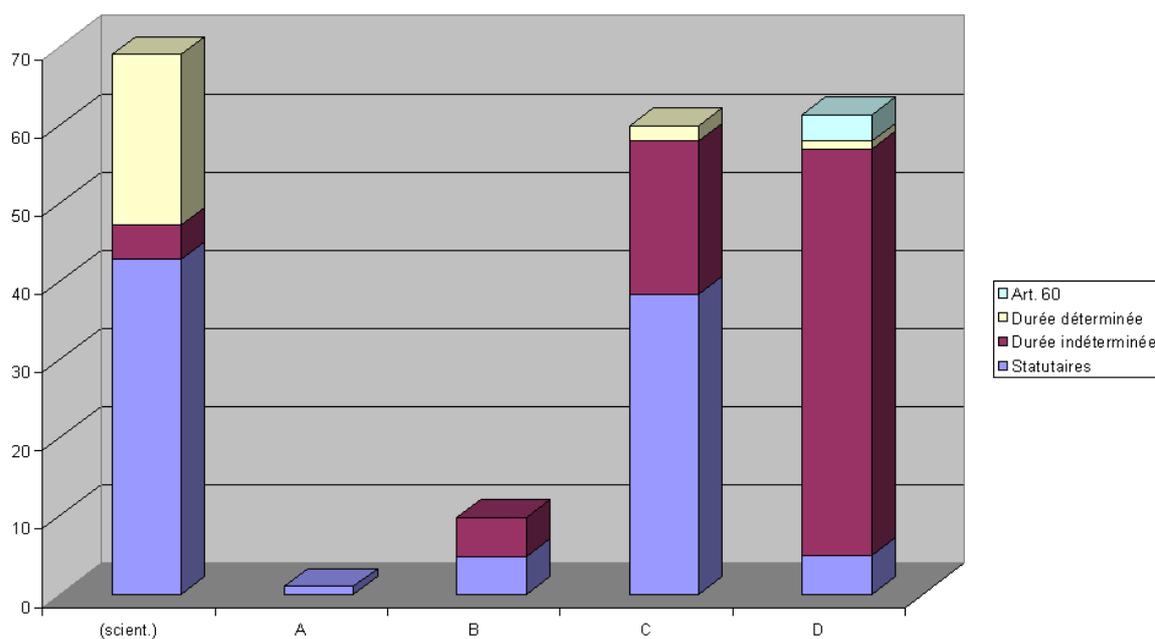


Quand nous examinons l'emploi des statutaires (en ETP), nous constatons que le nombre d'agents scientifiques a fortement augmenté de 42,80 ETP en 2005 à 49,10 ETP en 2006. Pour les autres catégories de personnel statutaire, on ne note une croissance que pour la catégorie D. Aucune évolution significative n'est constatée dans l'emploi, en ETP, ni pour les statutaires de niv. B et C ni pour les contractuels. Les rapports sont restés stables au cours de ces deux années.

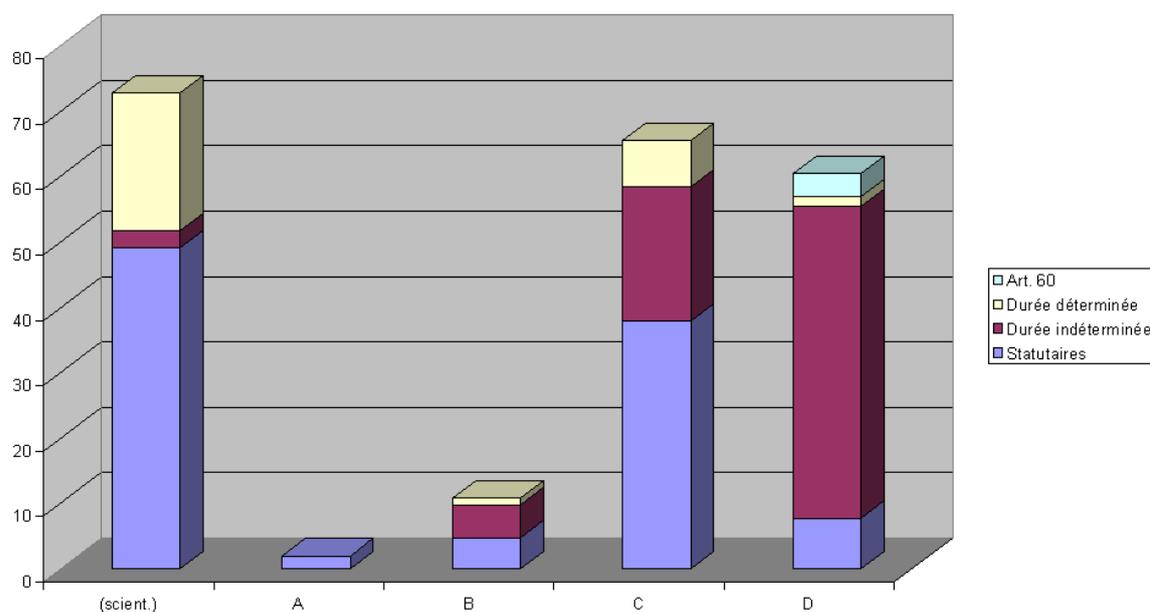
Nombre d'agents (en ETP) par catégorie et par statut 2005-2006

	STATUTAIRE		DURÉE INDÉTERMINÉE		DURÉE DÉTERMINÉE		ART. 60	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
A (scient.)	42,80	49,10	4,40	2,60	21,80	21,00		
A	1	2						
B	4,80	4,80	5	5		1		
C	38,40	37,90	19,50	20,50	2	7		
D	5	7,80	51,91	47,57	1	1,50	3,40	3,60
Total	92	101,60	80,81	75,67	24,80	30,50	3,40	3,60

Nombre d'agents (en ETP) par catégorie et par statut 2005



Nombre d'agents (en ETP) par catégorie et par statut 2006



Tout aussi important est la répartition de l'emploi entre les différents départements où l'on doit immédiatement tenir compte de l'emploi, dans les deux derniers mois de 2006, dans les services de coordination nouvellement créés (sections 1-3). En général (toutes catégories de personnel confondues) considérablement moins de personnel travaillait dans les services généraux en 2006 qu'en 2005 (32 au lieu de 40 en 2005). 49 personnes travaillaient dans les sections à Bruxelles (les sections transversales et les sections du département I) en 2005 ; ce chiffre s'élevait à 68 en 2006. Le nombre d'agents dans les départements II et III resta environ le même, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Nombre d'agents par catégorie et par département 2005-2006

	D.G.		Coord.		Dép. I		Dép. II		Dép. III	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
A (scient.)	3	1		9	24	21	25	22	18	21
A	1	2								
B	6	7					1	1	3	3
C	19	13		8	12	15	14	15	16	17
D	11	9		1	13	14	28	28	24	21
Total	40	32		18	49	50	68	66	61	62

L'emploi par département, calculé en ETP, donne l'image suivante : l'emploi dans les services généraux diminua aussi légèrement en ETP en 2006 (en comparaison avec 2005) et l'emploi dans les départements I, II et III resta pratiquement stable au cours de ces deux ans.

Nombre d'agents, en ETP, par catégorie et par département 2005-2006

	D.G.		Coord.		Dép. I		Dép. II		Dép. III	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
A (scient.)	2,8	1		8,60	23,4	20,80	24,8	21,80	18	20,50
A	1	2								
B	6	7					0,8	0,80	3	3
C	18,6	12,6		8	12	14	13,8	14,80	15,5	16
D	10,65	8,66		1	11,6	12,50	19,82	22,07	19,24	16,24
Total	39,05	31,26		17,6	47,00	47,30	59,22	59,47	55,74	55,74

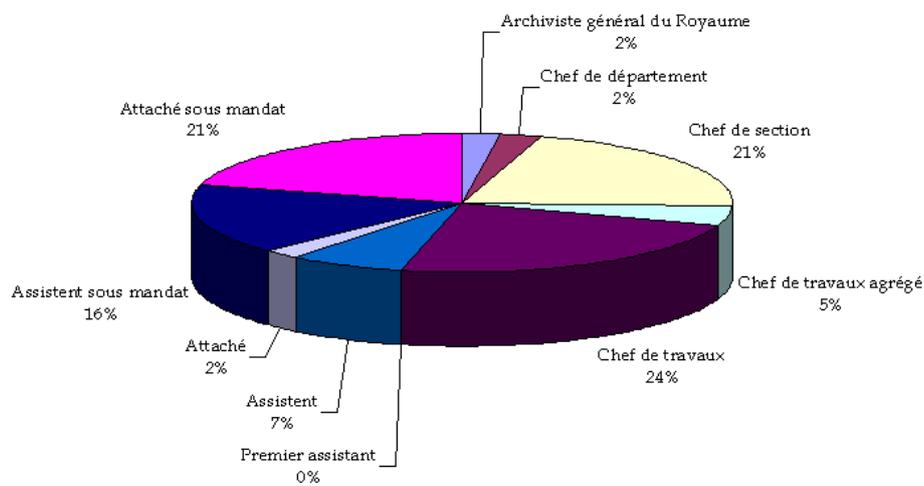
Au sein de la catégorie personnel scientifique statutaire, il faut faire une distinction, conformément au statut du personnel scientifique de 1965, entre le personnel dirigeant (Archiviste général du Royaume, chefs des départements, et des sections) et les différentes catégories d'agents scientifiques (du grade de chef de travaux agrégé à attaché sous mandat). Fin 2005, 43 scientifiques statutaires travaillaient aux Archives de l'État (dont 11 dirigeants⁹²), fin 2006 50 (dont 16 dirigeants)⁹³. Les autres agents scientifiques (voir plus haut) étaient engagés sur une base contractuelle. L'institution a fait de sérieux efforts ces dernières années pour engager autant que possible du personnel scientifique contractuel en soutien de certaines tâches essentielles, plus spécialement pour combler les retards en matière d'ouverture à la recherche, l'introduction de données dans le système Archeion et l'encadrement du projet de digitalisation. Les collaborateurs de projet, chargés de la recherche institutionnelle, la rédaction d'un guide d'archives ou la préparation d'un doctorat, n'étaient mobilisés que de manière restreinte pour l'accomplissement des tâches essentielles. En général, 20 % de leur temps était consacré à la surveillance archivistique, à l'ouverture à la recherche et la mise à la disposition du public.

⁹² Pour comparaison: l'organigramme de 2002 prévoyait 21 fonctions dirigeantes.

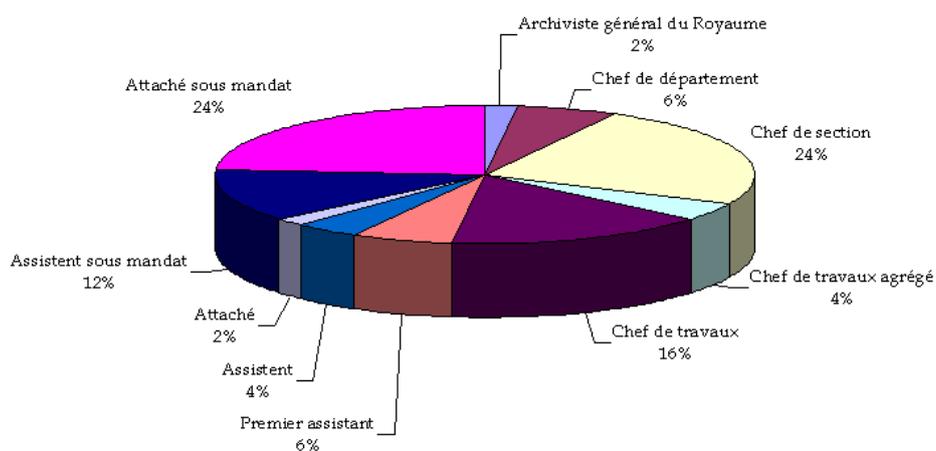
⁹³ Pour comparaison: l'organigramme de 2005 prévoit 22 fonctions dirigeantes.

Nombre d'agents scientifiques (statutaires) 2005-2006

	31.12.2005	31.12.2006
Archiviste général du Royaume	1	1
Chef de département	1	3
Chef de section	9	12
Chef de travaux agrégé	2	2
Chef de travaux	10	8
Premier assistant		3
Assistent	3	2
Attaché	1	1
Assistent sous mandat	7	6
Attaché sous mandat	9	12



2005



2006

Personnel scientifique (statutaire) par département 2005-2006

	D.G.		Coord.		Dép. I		Dép. II		Dép. III	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Archiviste général du Royaume	1	1								
Chef de département						1	1	1		1
Chef de section				3	1	3	3	3	5	3
Chef de travaux agrégé							2	2		
Chef de travaux	1				4	4	6	4		
Premier assistant								1		2
Assistent							3	2		
Attaché					1					1
Assistent sous mandat					3	3	1	1	3	2
Attaché sous mandat				3	4	4	1		4	5

2.1.4. FORMATION

Comme par le passé, la formation continue a été coordonnée par deux directeurs de formation, à savoir H. Van Isterdael pour le personnel néerlandophone et R. Depoortere pour le personnel francophone.

2.1.4.1. Organisation de la formation interne

L'institution a fait ces dernières années de sérieux efforts, dans le cadre aussi de l'exécution du plan opérationnel, pour former son personnel de façon permanente. Ci-après suit un aperçu des initiatives prises dans le courant de 2005 et 2006 ou des parcours de formation débutés antérieurement, mais toujours en cours.

Vers un service personnalisé

En 2004 s'est effectué la préparation d'une formation "Vers un service personnalisé" pour le personnel non scientifique travaillant en salle de lecture. H. Van Isterdael (Archives de l'État à Louvain) en avait la direction. Le 13 décembre 2004, l'IFA accepta la proposition des Archives de l'État pour coordonner le cours. L'IFA entreprit tout d'abord de questionner les clients de certains dépôts des Archives de l'État ayant pour but la rédaction d'une analyse des points forts et des points faibles et d'être en état, après un second questionnaire un an plus tard, de mesurer l'effet du cours sur l'attitude des participants. Le questionnaire adressé aux visiteurs des salles de lecture s'est déroulé à Louvain, Bruxelles (Anderlecht) et Mons. Les participants au cours reçurent deux journées complètes de formation. Pour les agents néerlandophones (trois groupes, 38 personnes, instructeur Marc Neckebroek), la formation s'est déroulée le 14 et 21 mars, le 4 et 11 avril et le 9 et 27 mai. Pour les agents francophones (trois groupes, 41 personnes, instructeur Christian Staquet): 4 et 11 avril, 18, 25 et 30 mai et 6 juin. Un rapport détaillé des questionnaires aux clients (par écrit et interviews), organisé en février - mars 2005, a été dressé par Géraldine Binard de l'IFA avec les remarques des participants au cours dans le but d'améliorer le service personnalisé. Le 24 novembre 2005, M. Neckebroek a tenu un exposé devant les chefs de service du département II sur le questionnaire, la formation et les points prioritaires pour améliorer le service personnalisé. En février-mars 2006, le résultat de la formation a été mesuré en interviewant les visiteurs de la salle de lecture. Une réunion de conclusion de cette formation a été organisée le 15 mai 2005 pour les collègues francophones.

Conservation

Dans le cadre du budget IPO 2005 (ministre de la fonction publique, budget pour les formations spécifiques), où les institutions scientifiques pouvaient participer pour la première fois, les Archives de l'État ont introduit un projet dans le cadre du thème : « Projets de formation qui peuvent stimuler / soutenir la transmission de l'expertise interne ». Les Archives de l'État ont proposé une formation 'collaborateur de conservation'. La conservation matérielle des archives confiées aux Archives de l'État est d'ailleurs une des tâches essentielles de l'institution. Toute la connaissance de base sur les aspects matériels de la conservation et de la restauration du papier était en effet perdue. Le projet a été approuvé par A.R. du 8 juillet 2005 qui accordait aussi un montant de 12.700 € à la formation. Les responsables de la formation ont choisi dès le début pour la formule *train-the-trainer*, qui devait garantir la transmission de la connaissance et des bonnes pratiques au sein de l'organisation. Après concertation entre les responsables de la formation et les chefs de département, deux groupes d'agents (un groupe néerlandophone et un francophone, un nombre restreint de scientifiques et de non scientifiques) ont reçu l'occasion d'y participer. La formation des 12 participants néerlandophones s'est déroulée d'octobre 2005 à janvier 2006. La formation fut confiée à un groupe d'experts internationaux. La coordination de la formation était dans les mains de Lieve Watteuw, expert international renommé. Les participants ont reçu une formation de dix jours avec en clôture une visite à l'atelier de restauration des Archives de Zélande à Middelburg. La formation fut appréciée par tous les participants et des contacts structurels furent liés avec des experts dans le domaine de la conservation et de la restauration pour aboutir finalement à la publication d'un manuel illustré intitulé *(Z)onder stof en (z)onder water. Basiscursus archiefbehoud voor de medewerkers van het Rijksarchief* (auteurs: M. Carnier et M. Preneel), une édition dans la série *Miscellanea Archivistica Manuale* (2007). En 2006 la connaissance acquise sous la direction de Lieve Watteuw a été évaluée et des firmes ont été invitées à présenter leurs produits. Une étude de marché (avec comparaison des prix) réalisée par Patrick Haelters s'ensuivit.

Une formation semblable pour les collègues francophones a été coordonnée par R. Depoortere et s'est déroulée du 5 décembre 2005 à février 2006. Les enseignants, les experts français et belges, les archivistes, les restaurateurs et les chercheurs spécialisés dans le domaine de la contamination biologique, avec des thèmes comme l'aménagement des bâtiments d'archives, le matériel en matière de conservation préventive, bref, tout un amalgame pour présenter un programme bien chargé, aussi bien du point de vue théorique que pratique. Des exercices pratiques ont complété la série de leçons, avec entre autres, un examen approfondi des documents d'archives endommagés et l'apprentissage d'un diagnostic exact. La visite, sous la direction d'Anne Liénardy, d'un atelier de restauration de documents graphiques de l'*Institut de La Cambre* constitua le point d'orgue de cette formation. La publication de M. Carnier et M. Preneel fut traduite en français et est aussi parue en 2007.

Pour être complet, il faut ajouter que parallèlement au trajet de formation "conservation", le budget pour les activités de conservation, suite au budget adapté de 2006, a été divisé en deux volets. Les dépôts respectifs des Archives de l'État pouvaient consacrer 5 % de leur budget aux travaux de reliure et 15 % à la restauration (au total un budget de 137.000 € était disponible). En outre, une provision de 100.000 € a été constituée pour l'équipement d'un atelier à aménager pour des travaux simples de conservation aux AGR.

Digitalisation

Vu l'importance de la croissance des compétences techniques du personnel des salles de lecture, une formation a été organisée, à la suite de l'achat des scanners de documents, sur

la digitalisation des documents et l'emploi des scanners de documents (L. Verachten). Des sessions de formation techniques supplémentaires ont aussi été organisées dans les Archives de l'État dans les provinces.

Règlement de la salle de lecture

L'introduction du règlement de la salle de lecture en juin 2006 était l'occasion d'offrir aux collaborateurs chargés de l'accueil des lecteurs une formation avant tout pratique concernant les implications de ce règlement sur le fonctionnement quotidien de la salle d'étude. Le 8 mai 2006, une journée d'étude sur l'introduction de la nouvelle directive en salle de lecture était organisée pour les collaborateurs néerlandophones chargés du service au public avec des explications d'une part et des jeux de rôles d'autre part. Le 15 mai 2006, une formation semblable était organisée pour les collaborateurs et collaboratrices francophones.

Accessibilité des archives

En 2005 et 2006, les Archives de l'État à Beveren ont à nouveau organisé des formations internes pour le personnel scientifique et technique sur l'usage des instruments de recherche et les procédures d'inscription, de mutation et de transfert d'archives. En septembre et octobre 2005, plusieurs sessions de formation eurent lieu aux AGR sur l'introduction des données dans Archeion.

Premiers secours dans les entreprises

Début 2006, il a été décidé, sur le conseil du conseiller en prévention, de donner l'occasion à certains collaborateurs de suivre une formation 'premiers secours dans les entreprises' au centre provincial de la Croix-Rouge (formation de secourisme). Cette formation était nécessaire parce que les Archives de l'État sont, par excellence, une institution orientée vers le public et doit donc se préparer à tout incident possible, aussi bien en ce qui concerne le bien-être de son personnel propre que de celui de ses visiteurs. Chaque service a inscrit deux personnes dont au moins une qui soit active en salle d'étude. La formation comportait 20 heures de cours théoriques et pratiques et 4 heures d'examen réparti sur deux demi-jours. Les personnes réussissant l'épreuve reçurent un certificat valable pour deux ans. Le prix d'inscription comportait 200 € par personne. Tous les candidats ne purent pas suivre la formation en 2006 pour cause de manque de place dans certains centres provinciaux. 16 néerlandophones provenant de chaque dépôt des Archives de l'État et des Archives générales du Royaume suivirent le cours. Quinze ont obtenu l'attestation de premiers secours dans les entreprises. Après s'en être informé, il apparaît qu'il n'y a pas en Flandre pour l'instant de demande de la part du personnel pour suivre cette formation. En 2006, 3 collègues francophones ont terminé avec fruit la formation. Les autres candidats, 7 francophones et 2 germanophones ont reçu l'occasion de suivre la formation dans le courant du premier semestre 2007. Pour être complet, il faut signaler que le personnel des Archives de l'État compte en ses rangs divers pompiers volontaires, qui n'ont évidemment pas suivi la formation et qui, plus que d'autres, sont capables d'agir de manière adéquate en cas de crise ou d'intervention sérieuse.

Autres

P.-A. Tallier a organisé le 27 septembre 2005, en collaboration avec M. Preneel, une formation autour de l'emploi des "modèles de données" (Archives de la Ville d'Anvers) pour la rédaction des tableaux de tri (18 participants). R. Depoortere a pourvu une formation 'introduction à l'archivistique' (3 h.) et 'conservation des archives' (12 h.) pour 12 membres du personnel des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht). Une formation a été donnée au personnel des Archives de l'État à Beveren sur les archives pénitentiaires (P.

Drossens, 14 févr., 3 h.) et sur les archives de la période antérieure à 1795 (S. De Smet, 20 juin 2005, 3 h.). Une formation interne 'lutte anti-incendie' a été organisée (11 juillet) durant une demi-journée aux Archives de l'État à Saint-Hubert. B. Desmaele (Archives de l'État à Tournai) a donné une leçon sur la conservation des documents électroniques (4 h.) et sur la préparation à l'introduction des données dans Archeion (5 h.) aux membres du personnel. En 2006, L. De Mecheleer (chef de service services généraux) a organisé quelques formations pour le personnel administratif et technique (fonctionnement de la salle de lecture et séries de sources les plus importantes (6 févr.) et inscription des lecteurs via Archeion (13 mars)). Les chefs de services et collègues en provinces prirent des initiatives semblables : M. Preneel (Archives de l'État à Beveren, conservation, Archeion, règlement salle de lecture, emploi scanner de document), B. Roose (Archives de l'État à Bruges, conservation), etc. R. Depoortere a organisé fin 2006 diverses sessions de formation sur la surveillance archivistique et la rédaction de rapports d'inspection et tableaux de tri.

Accords de collaboration

Pour être complet dans cette rubrique, il faut signaler que les Archives de l'État, tout comme les années précédentes, ont fourni leur collaboration à la formation *Master na Master Archivistiek: Erfgoed- en Hedendaags Documentbeheer* (V.U.B, en collaboration avec UGent, KUL et UA) pour l'encadrement des étudiants dans leurs tâches d'inventoriage. Les stages comportent environ 300 heures par stagiaire et se déroulent normalement de novembre à avril ou mai. Pratiquement l'ensemble des Archives de l'État des départements I et II guident des étudiants. L'encadrement des stagiaires constitue un effort supplémentaire pour les archivistes des Archives de l'État, mais cela vaut la peine. La plus-value de l'institution est constituée de l'ouverture à la recherche de fonds (et la publication éventuelle d'un instrument de recherche) et offre la possibilité de 'découvrir' de talentueux jeunes qu'on peut éventuellement engager à la fin de leurs études, ce qui s'est déjà produit plusieurs fois par le passé. Au département III, l'encadrement des stagiaires 'bibliotheconomie' se fait de manière occasionnelle et temporaire. M. Vandermaesen et P. Drossens reçurent régulièrement des petits groupes de collaborateurs des 'équipes d'archives mobiles' du SPP Justice aux Archives de l'État à Beveren.

2.1.4.2. Participation à des formations

On encourage le personnel à suivre des cours de formations à l'IFA (Institut de formation de l'Administration fédérale) qui sont reliés à leurs tâches. En 2005, trois collaborateurs ont suivi un cours de langue néerlandaise ou française. Un collaborateur a suivi une formation de base 'gestion du temps' (6 h.), un autre une formation de base 'bac à courrier'. En 2006, H. Deceulaer a suivi des cours d'espagnol à l'Institut Cervantes et C. Six des cours d'allemand. Un membre du personnel de l'asbl Celida, avec qui les Archives de l'État ont un accord de collaboration, a suivi des formations Windows, Internet et Word XP. C. Vancoppenolle a suivi en 2006 une formation 'gestion de contrat' à l'Institut de formation de l'Administration fédérale.

En 2006, la décision a été prise de ne plus obliger les archivistes sous mandat à suivre un certain nombre de cours à l'IFA (e.a. droit administratif et constitutionnel, langues, etc.), malgré l'intérêt que représente cette formation pour un agent fédéral. L'option a été prise d'offrir davantage de formations internes aux stagiaires (e.a. sur les principes de base de l'archivistique, sur les procédures internes, etc.), donnés par des archivistes expérimentés. L'expérience nous apprend que cette formation interne s'associe davantage aux tâches essentielles des archivistes sous mandat et qu'elle sort directement ses effets sur la qualité des résultats obtenus. Après la confirmation au rang A, tous les archivistes statutaires

reçoivent suffisamment d'opportunités de suivre des formations, même à l'étranger, pour autant que celle-ci ait un lien direct avec les missions au sein de l'institution. Nouveau en 2006, un budget de 100.000 € était inscrit au budget pour la formation.

La plus grande partie des tests de compétence et des formations certifiées a été organisée en 2004. Des membres du personnel technique et administratif ont également suivi des cours en 2005 et 2006, en vue de passer leur test de compétence (niv. D et niv. C). 65 agents de niveau D ont été classés en 2006 dans une famille de fonction; 58 d'entre eux ont suivi une formation certifiée. Les dossiers étaient gérés par le service RH qui s'est occupé des inscriptions via le système ITMA. Le service ICT s'est chargé de l'adaptation de la base de données du personnel afin de faciliter l'introduction des données utiles du dossier électronique du personnel.

2.1.4.3. Participation à des journées d'étude dans le cadre de la formation⁹⁴

R. Nijssen et M. Van der Eycken ont suivi le 24 novembre 2005 une journée d'étude sur les plans catastrophes (Malines). Divers collègues flamands étaient présents à la journée d'étude du 14 mars 2005, organisée aux Archives de l'État à Beveren, sur le projet IAVA, à la journée d'étude à Courtrai sur les archives d'entreprise et sur la recherche historique relative aux entreprises (7 oct.), à la demi-journée d'étude sur *Het archief van Sint-Baafs en bidsom Gent* (Gand, 14, oct.) et à la journée d'étude du VVBAD à Gand sur *Het archiefreglement in de praktijk* (14 déc.). M. Therry était présent à la journée d'étude *Water in de kelder. Wat te doen bij waterschade?*, organisée par la 'Culturele Biografie Vlaanderen' (Malines, 27 oct. 2005). H. Van Isterdael a suivi une formation de deux jours sur 'Beter communiceren (verbaal, non-verbaal) met collega's en/of klanten' et une session 'productinformatie' [information sur le produit] auprès de la firme Vandenbroele sur la digitalisation de l'État civil. L. De Mecheleer a suivi diverses formations concernant la gestion du patrimoine et le service au public. F. Antoine a pris part à un colloque sur "*De erfenis van 1830. België, Nederland en het her-denken van de scheiding, 1830-2005*" (Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen en Kunsten van België, 28 jan. 2005), "*Lokale en Provinciale Politiek*" (faculté sciences politiques, UGent, 16 mars) et "*Les prémices de l'identité belge avant 1830*" (Bruxelles, AGR, 29 sept.). P.-A. Tallier a pris part au colloque '*Vers une relance du mécénat en Belgique*' (Parlement fédéral, Bruxelles, 3 juin 2005). C. Six et M. Jacquemin étaient présents à la journée d'étude à Roubaix sur les archives sportives ('*Sport: from archive to history*', 9 juin 2005). E. Huys (Archives de l'État à Courtrai) et G. Coppieters (AGR) étaient présents à la journée d'étude '*Publiek domein. Over archiefinstellingen en hun publiekswerking*', organisée par la "Culturele Biografie Vlaanderen" (20 jan. 2005). E. Huys et M. Therry prirent part à la journée d'étude "*Bouwen en verbouwen van archiefbewaarpplaatsen*", organisée par la "West-Vlaams Archievenplatform WAP" (Ostende, 21 mars). K. Van Honacker a assisté à des demi-journées d'étude sur le service au public à Bruxelles (20 jan.) et Anvers (28 jan.), était présente, comme beaucoup d'autres collègues flamands à la "Brabantse Archivarissendag" (Bois-le-Duc (NL), 18 nov.) et à la journée d'étude DIVA sur le 'monitoring van bezoekers' (Rotterdam, 8 déc.). E. Houtman était présent à une journée d'étude à Averbode, organisée par le "Forum voor Kerkelijke Archieven in Vlaanderen" Fokav (29 avr.) et H. Callewier, M. Carnier et E. Houtman ont suivi les exposés au cours d'une journée d'étude sur les archives religieuses et le patrimoine didactique (Fokav, O.-L.-V.-Waver, 4 nov. 2005). A la journée d'étude sur les archives scolaires, organisée par la 'Fokav', il y avait la présence de R. Nijssen (4 nov.). Une dizaine de collègues étaient présents au symposium belgo-néerland-allemand '*Personen, Geschiede, Archive*' à Brau-

⁹⁴ On ne fait pas mention ici des congrès et des colloques déjà mentionnés auparavant.

weiler (7-8 juin 2005) et à la 'Vlaams-Zeeuw Archivarissenoverleg' à Goes le 24 octobre 2005. M. Preneel, M. Carnier, V. Soens et L. Druetz ont participé à la 5^{ème} Journées des archives, organisée à Louvain-la-Neuve et consacré à la formation des archivistes (*La formation des archivistes*, 9 mai 2005). C. Vancoppenolle a suivi avec D. Vandaele les exposés tenus à la journée d'étude '*Patrimoniale informatie, een buitenkans voor de academische wereld*' (Bruxelles, 24 févr.) et prit part au colloque sur l'histoire de la Banque nationale (Bruxelles, 22 nov.). B. Roose était présente à la journée d'étude sur '*Architectuur- en atelierarchieven*' (KADOC, Louvain, 27 mai). M. Therry était présent aux deux réunions placées sous le signe de la gestion des archives audiovisuelles, notamment le colloque '*La conservation des archives sonores*' (Mons, Mundaneum, 25 nov.) et au symposium sur les archives audiovisuelles, organisée par la section AVA de DIVA (KNAW, Amsterdam, 7 déc.). Divers collègues ont représenté les Archives de l'État au 'BeNeLim-convent' (assemblée du Limbourg belge-néerlandais) qui s'est tenue le 1^{er} juin 2005 à Tessengerlo-Averbode. H. Van Isterdael et E. Put étaient présents à la journée d'étude sur la politique du patrimoine, organisée par BRAK (Tirlemont, Archives de la Ville, 21 févr.).

H. Deceulaer et K. Van Honacker ont prit part le 17 mars 2006 à une journée d'étude sur les archives de noblesse à Hingene et le premier nommé a également participé à la journée d'étude '*Economy and Society of the Low Countries in the Pre-Industrial Period*' (Anvers, 21 avr.). Une dizaine de collègues belges étaient présents au 'Nederlands-Duits-Belgisch Archievenoverleg' à Trèves (16-17 mai 2006) qui était consacré au processus de Bologne et aux formations archivistiques, aux plans catastrophes et aux coûts et profits dans les archives. G. Coppieters et L.A. Bernardo y Garcia ont représenté les Archives de l'État au colloque '*Action, Mémoire et Histoire. Les archives des hommes politiques contemporains*' (Paris, 20-21 oct.). C. Six était présente au colloque international consacré à Siegfried Bing (Bruxelles, Musée royal des Beaux-Arts de Belgique, 14-15 mai). Les collègues francophones se sont réunis aux Archives de l'État à Mons le 30 novembre 2006 autour du thème '*Externalisation de l'archivage*' dans le cadre de la '*Journée d'études franco-belge*'. P.-A. Tallier a suivi le séminaire *Histoire et mémoire*, organisé par le CEGES (Bruxelles, 21 juin 2006). M. Nuyttens était présent à la session d'information sur '*Archieven en het openbaar domein*', organisée par C. de Moreau de Gerbehaye le 31 janvier 2006. H. Van Isterdael était présent à une session d'information sur la lutte anti-incendie (Groot-Bijgaarden). Plusieurs collègues ont effectué le 1^{er} décembre 2006 une visite de travail au nouveau magasin KADOC II à Heverlee. K. Van Honacker a organisé une demi-journée d'étude aux AGR sur le moniteur de qualité 2005 (16 févr.) qui pouvait compter sur la présence des représentants de tous les dépôts des Archives de l'État. Elle-même a assisté à un grand nombre de journée d'étude sur '*Publiekswerking*' (Malines, 2 févr.), '*Erfgoed en publieksontsluiting*' (Louvain, 16 mars), '*Beheer en restauratie vanarchieven*' (Ekeren, 22 mars), '*ISAAR*' (CPF) (Anvers, 28 avril), '*Erfgoededucatie in SO*' (Bruxelles, 5 oct.) et '*Virtueel publiek en cultuurparticipatie*' (Anvers, 20 oct.). M. Carnier, E. Put, S. De Smet, P. Drossens et M. Preneel ont également participé à la journée d'étude du VVBAD autour de '*ISAAR*' (CPF). M. Preneel a suivi les exposés et le débat à la journée d'étude '*Openbaarheid en privacy*' (12 déc.). M. Vandermaesen a participé à la journée d'étude du 'Forum voor Afgestudeerden Archivistiek FAAD' (20 mai) et M. Nuyttens était présent à une journée d'étude sur les catastrophes (Bruxelles, AGR, 6 mars) et '*Zorg geboden*' (Bruges, 17 nov.). B. Roose a assisté à quelques journée d'étude sur la préservation et la conservation et sur les archives de l'architecture. J. Derwael a assisté à la journée d'étude sur '*Archives d'entreprises entre gestion patrimoniale et vieille technique*' (Louvain-la-Neuve, 21 avr.) et au colloque '*Een tipje van de sluier. Kortrijkse Kunstwerkstede Gebroeders De Coene*' (Courtrai, 24 nov. 2006). C. Vancoppenolle a représenté l'institution à la journée d'étude autour du projet OSIRIS (Ministère des Finances) (5 déc.) et a participé à la journée d'étude du VVBAD sur le déménagement des archives (*De eerste doos...*, Archives

de la Ville, Anvers, 12 déc.), à laquelle E. Put, parmi d'autres, a prêté sa collaboration. Elle a aussi assisté à une demi-journée d'étude sur la conservation aux Archives de la Ville de Saint-Nicolas (27 nov.). E. Put a participé et était orateur à la journée d'étude du VVBAD '*Vertaalslagen: de afhandeling van vragen van archiefbezoekers in klassieke en digitale onderzoeksomgevingen*' (Anvers, 11 sept. 2006).

2.1.4.4. Visite d'étude dans des dépôts d'archives étrangers.

Du 6 avril au 15 juin 2005, C. Six, S. Dubois et F. Antoine ont suivi le stage international d'archives à Paris. R. Depoortere a effectué une visite de travail au magasin du *Staatsarchiv Hamburg* le 31 mai 2005. K. Van Honacker a visité le 1^{er} juillet 2005 les archives communales de Rotterdam. Divers collègues ont effectué une visite de travail aux Archives de Zélande à Middelburg (7 juillet, 20 oct.). B. Desmaele a visité les nouveaux magasins des *Archives départementales du Nord* (Lille, 23 août). E. Put s'est rendu à 'Notre Dame University' (US, Indiana) où il a donné le 4 avril 2005 deux conférences, dont une sur un sujet archivistique : '*Archival intelligence and postmodern archival science*'. S. Dubois s'est rendu à Washington pour des recherches à la 'Library of Congress' dans le cadre d'un projet d'inventoriage des archives de la famille de Mercy-Argenteau (17 août-7 sept. 2005). C. de Moreau de Gerbehaye a visité le dépôt des Archives départementales des Yvelines le 31 mars 2005.

Le 16 janvier 2006, K. Van Honacker, M. Preneel, M. Carnier, H. Van Isterdael, E. Put et F. Verheeke ont effectué une visite de travail aux Archives de Zélande à Middelburg (NL) dans le cadre d'une formation 'soin matériel'. Ce même jour, K. Velle et M. Nuytens ont effectué une visite de travail aux '*Archives départementales du Nord*' à Lille. G. Janssens a visité début novembre 2006 l' '*Archivo Nacional de la República de Cuba*' dans le cadre d'une mission à l'étranger, organisée par le Ministre de la Politique scientifique. K. Van Honacker a participé au workshop '*Handvest Dienstverlening*' (Rotterdam, 15 nov.). S. De Smet était présente au symposium '*De Scheldeforten Lillo en Liefkenshoek*' (Rotterdam, 29 sept. 2006). G. Janssens a participé au symposium international, organisé par l' '*Academia europea de Yuste*', sur « L'avenir de l'Europe » ('*La Europa social y de los Ciudadanos*') et a donné une conférence sur le sujet '*Records are crucial for holding us accountable*' (Yuste, 19 juin 2006).

2.1.5. COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Un grand nombre de tâches ont été effectuées en 2005 et 2006 par une multitude de 'collaborateurs occasionnels' dans le cadre de projets bien déterminés. Il s'agit des bénévoles, des collaborateurs art. 60, pour qui les Archives de l'État ont conclu un accord avec l'administration du CPAS d'une commune située dans le voisinage d'un dépôt des Archives de l'État, des personnes qui doivent subir une peine de travail d'intérêt général et finalement les étudiants jobistes. Les bénévoles peuvent effectuer un travail utile dans des domaines où les Archives de l'État, avec leur effectif actuel, ne peuvent accorder la priorité. L'engagement des bénévoles est extrêmement utile pour une plus grande accessibilité des archives en dressant principalement des inventaires analytiques sur des archives sérielles. En 2005, plusieurs bénévoles se sont chargés aux Archives de l'État à Anvers de continuer l'ouverture à la recherche des états de biens et documents apparentés des archives des échevinages et des administrations locales, des actes de notaires du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle, de la collection de faire-part de décès, des registres de milice, des registres échevinaux et paroissiaux. Les Archives de l'État à Anvers abritent pratiquement en permanence un groupe autour de huit collaborateurs bénévoles. Une dizaine d'autres travaille essentiellement à la maison. Aux Archives de l'État à Beveren, Hasselt et Louvain, les bénévoles ont surtout apporté leur soutien au personnel de la salle de lecture le samedi.

Aux Archives de l'État à Bruges, le projet "actes de mariage de Flandre occidentale" (des dizaines de bénévoles qui travaillent surtout à la maison) s'est prolongé sous la direction de N. Cornille. Fin 2005, l'information provenant de 9.500.000 actes a été introduite dans la base de donnée. Aux Archives de l'État à Gand, un bénévole a ouvert à la recherche la vaste collection de faire-part de décès. Un bénévole s'est chargé à Hasselt des listes de registres des chartes. Aux Archives de l'État à Louvain, un bénévole s'est occupé d'estampiller les archives (1 jour par semaine); à Renaix, grâce à l'engagement d'un bénévole, les déclarations de succession ont été rendues accessibles. Un visiteur fidèle des Archives de l'État à Arlon a ouvert à la recherche les registres paroissiaux de Bouillon et des communes environnantes et, à Namur, un inventaire d'une partie des archives de l'Administration des mines a vu le jour. Un groupe de bénévoles, actifs aux Archives de l'État à Saint-Hubert, a préparé un dossier pédagogique autour du thème *Une seigneurie ecclésiastique en Ardenne: l'abbaye de Saint-Hubert pendant les temps modernes*. R. Doms a effectué un travail de bénévolat à la bibliothèque centrale des Archives de l'État. J. Ockley a commencé l'ouverture à la recherche des archives communales contemporaines d'Asse et un groupe de chercheurs locaux enthousiastes ont continué l'ouverture à la recherche des archives du notariat du Brabant wallon (à l'origine, sous la direction d'A. Vanrie, ensuite sous l'œil attentif de C. de Moreau de Gerbehe).

Aux Archives de l'État à Beveren, de gros efforts ont été consentis pour proposer, via le CPAS de Saint-Nicolas, une tâche riche de sens aux collaborateurs art. 60 (100 %) et aux collaborateurs dans le cadre du 'springplankproject' (projet tremplin) (22 h./semaine, ensuite semaine à 4/5). Deux personnes art. 60 ont été actives à Beveren en 2005, l'une jusqu'au 1^{er} mars, l'autre au 31 juillet 2005. À partir du 27 juillet, trois personnes, et une quatrième à partir du 19 septembre, ont pu entrer dans le programme d'emploi "springplankproject". 323 heures de contact ou d'encadrement ont été totalisées pour l'encadrement de ces collaborateurs. 5 heures d'encadrement ont été enregistrées pour l'encadrement du membre du personnel art. 60 aux Archives de l'État à Mons.

En 2005, on ne trouvait qu'aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) des condamnés à des travaux d'intérêt général (prestations :395 h.; encadrement par le personnel : 30 h.) et à Beveren (8 personnes, prestations: 371 h.; encadrement : 58 h.). Aux Archives de l'État à Arlon, on comptait pour 303 h. de peines pour travaux d'intérêt général (3 personnes, encadrement: 1 h. par jour/personne).

En 2005, 41 étudiants jobistes ont été engagés pour effectuer un travail surtout matériel. Trois étudiants étaient employés par la Direction générale et chargés de la structuration des guides, en préparation aux instruments de recherche on-line pour le site web (guides d'archives pour Namur, Bruges, Beveren, Anvers et Renaix) et de la préparation de la vente de stock le 23-24 septembre. Dix étudiants ont effectué des travaux aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État à Bruxelles. Leurs tâches étaient très diversifiées : reconditionnement des archives des séquestres et archives de la Police des étrangers, étiquetage des fardes et des boîtes, introduction dans l'ordinateur d'inventaires et de descriptions archivistiques, dépoussiérage et aplanissement des archives du Grand Conseil de Malines, etc. Les 18 étudiants employés aux Archives de l'État en Flandre et les 10 étudiants des Archives de l'État du département III reçurent des tâches analogues : marquage de boîtes, conditionnement et déménagement de fonds d'archives, étiquetage. Eux aussi furent chargés de tâches d'ouverture à la recherche simple, de tâches de contrôle dans les magasins ou de classement dans la bibliothèque. En 2006, un contrat fut proposé à 88 étudiants. 19 étudiants furent incorporés par L. Verachten (Direction générale) dans le projet "digitalisation des registres paroissiaux du Brabant wallon et de Namur" et pour la réorganisation du stock de publications. Les 13 étudiants du département I furent chargés

de la conservation matérielle, de la numérotation et de l'étiquetage des paquets, du classement de dossiers et de l'introduction de données dans les banques de données. Au département II (27 étudiants), l'accent était surtout mis sur le rattrapage du retard en matière de (re)conditionnement, de (re)classement et de (ré)inventoriage des archives ; au département III (29 étudiants), sur la conservation matérielle, le tri et le classement d'archives non classées, l'introduction de fiches, le récolement et le contrôle des fonds.

2.1.6. LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES SUR DES NOUVEAUX CHEMINS

Le plan opérationnel de l'institution accorde une attention particulière à la politique des ressources humaines (RH). Outre des points prioritaires relativement nouveaux, déjà abordés en 2005, comme le bien-être au travail, la formation et la création d'une atmosphère agréable de travail, des initiatives furent surtout prises en 2006 pour améliorer le service RH. Les nouvelles initiatives, surtout prises au cours du second semestre 2006, avaient pour objectif de renforcer le service RH par l'engagement de deux nouveaux collaborateurs (niv. A en juin et niv. C en nov. 2006).

Le 16 janvier 2006, un nouveau règlement de travail et un règlement d'ordre intérieur ont été introduits. Les deux textes ont été approuvés par les membres du Comité de concertation de base. Au même moment, chaque membre du personnel a reçu aussi un nouveau badge personnel. L'introduction, à partir de l'exercice 2005 (mais exécution en 2006), du plan du personnel (enveloppe du personnel et enveloppe des moyens propres) nous a obligés à mieux définir et à justifier les priorités en matière de recrutement et de promotion. La banque de données du personnel (fiches électroniques du personnel) a été adaptée et complétée. L'automatisation des données a été améliorée. Des profils ont été dressés au préalable pour tout recrutement d'un agent contractuel et un jury de sélection dressant des rapports de manière uniforme sur le classement des candidats a été composé. Pour le recrutement de statutaires, on a tenu compte d'un certain nombre d'exigences nouvelles de qualité qui nous fut imposé par des autorités supérieures (SPP Politique scientifique, Selor). Le signalement concernant l'appréciation des candidats pour un poste d'attaché ou d'assistant statutaire ou les promotions au sein du cadre scientifique, s'est fait à partir de 2006 de manière plus minutieuse et standardisée. Afin de réduire l'obligation administrative concernant les recrutements du personnel auprès des services opérationnels respectifs, des mesures furent prises pour simplifier la gestion des différentes phases des recrutements. Les dossiers portant sur les recrutements ont été uniformisés. Un système de monitoring a été introduit concernant les rémunérations par projet ou par ligne budgétaire et par mois. Les formulaires et les fichiers modèles, gérés par le personnel du service RH, furent rassemblés au sein d'un directory commun. Dans le cadre de l'optimisation du traitement des données concernant les présences et les absences, les collaborateurs du service RH reçurent une formation sur le système 'Amano' (contrôle des temps de travail). Dans le courant de 2006, différentes mesures ont été prises pour améliorer l'accueil des nouveaux collaborateurs. H. Coppens s'est chargé de la rédaction d'une brochure d'accueil qui était prête fin 2006 et qui a été diffusée début 2007 (également via intranet). Fin 2006, les agents de niv. D furent classés dans des familles de fonction et inscrits à des formations certifiées. D'autre part, on s'est préparé à l'introduction du système MEDEX (contrôle des absences pour maladie) et le système ITMA a été introduit pour toutes les formations (certifiées ou non certifiées). Un groupe de travail s'est penché sur l'inventaire des tâches et compétences relatives à une série de fonction des catégories de personnel C et D (Archives de l'État). De plus, le service du personnel a apporté son soutien logistique à l'organisation d'événements organisés pour le personnel (grandes réceptions de Nouvel-An, barbecue en juillet 2006).



Barbecue pour le personnel juillet 2006.

2.2. BÂTIMENTS

2.2.1. ÉTAT DES BÂTIMENTS



Archives de l'État à Mons

Direction centrale et Département I (Archives générales du Royaume et Archives de l'État à Anderlecht)

Le bâtiment des **Archives générales du Royaume** dans la Rue de Ruysbroeck date d'il y a presque quarante ans et est presque entièrement rempli d'archives. Les AGR souffrent également de l'absence d'ateliers pour la conservation et le traitement matériel des archives. En 2005 déjà, on conçoit le plan d'aménager au niveau 0 des espaces pouvant accueillir un atelier de restauration et une salle de classement. Dans le courant de 2005-2006, un accord fut conclu avec la Régie des Bâtiments en vue de réaliser des petits travaux d'adaptation et de rénovation (ascenseurs, élimination de l'amiante, climatisation des bureaux et magasins, installation de rayonnages mobiles, remplacement des portes coupe-feu et des réseaux d'éclairage, prévention des infiltrations d'eau, aération du local abritant le « serveur », adaptation du système d'alerte incendie, remplacement d'installations sanitaires, remplacement de portes d'accès etc.). L'accord susmentionné n'a été réalisé qu'en partie seulement.

Les Archives générales du Royaume disposent encore d'un bâtiment auxiliaire situé **Rue du Houblon** à Bruxelles. Cette ancienne imprimerie fut aménagée par la Régie des Bâtiments pour accueillir temporairement (jusqu'en septembre 2005) des archives de la Commission européenne et servir de dépôt auxiliaire pour le Musée des Instruments de musique et les Archives générales du Royaume. La Régie des Bâtiments a des plans concrets en vue d'améliorer les conditions de conservation des archives et d'aménager des bureaux, une

salle de lecture et une extension des magasins. Après un « lobbying » intense auprès d'instances diverses le Service de l'Urbanisme a délivré l'attestation qui permit de débiter la phase dite trois (aménagement de la salle de lecture, des bureaux et des installations sanitaires) des travaux, mais, jusqu'à ce jour, les crédits indispensables à la réalisation de ceux-ci n'ont pas encore été décidés. Rien de concret non plus à propos de la climatisation, de l'installation de rayonnages compacts et de la sécurisation spéciale du bâtiment. Au courant du mois d'octobre 2005, les Archives générales du Royaume reçurent les clefs du garage et de l'entrée de la partie dite Vandenbranden (bâtiment Haseldonckx). Ainsi, elles eurent accès aux grandes portes de garage, aux ascenseurs et aux installations sanitaires. Le personnel salua surtout l'accès aux ascenseurs qui facilitait grandement les transports qui avaient lieu trois fois par semaine. La remise officielle du bâtiment eut lieu le 1^{er} janvier 2006. Dans le courant de cette année, les mesures de sécurité les plus élémentaires furent prises et une série de factures payées. Avant l'ouverture de la deuxième implantation des Archives de l'État à Bruxelles, il fallut attendre le recrutement de personnel supplémentaire (plan du personnel 2007) - chargé entre autre de la réorganisation des magasins, du déménagement de fonds en provenance des AGR et de l'équipement des bureaux et des locaux ouverts au public -, mais, surtout, la réalisation de toute une série de travaux promis par la Régie des Bâtiments.

Le bâtiment sis à **Anderlecht** fut occupé en 2002. Cependant, il ne satisfait pas aux exigences minimales pour la conservation d'archives. Ni en 2005 ni en 2006 le bâtiment n'a fait l'objet des indispensables améliorations structurelles. Seules quelques aménagements urgents ont été effectués afin de parer au plus pressé (sécurité incendie dans la cage d'escalier et quelques magasins, adaptation du chauffage central aux normes de sécurité en vigueur, quelques travaux d'aménagement dans les caves [dispositif anti-odeur], de petits travaux d'aménagement en vue de prévenir les infiltrations d'eau dans les magasins et d'améliorer l'aération de la salle de lecture).

Département II - Archives de l'État en Flandre

Depuis les années 1990, des plans existent pour la transformation du bâtiment des Archives de l'État à **Anvers**. La capacité des magasins passerait de 8 à 22 km courants et la salle de lecture pourrait accueillir 120 places. Le nombre de bureaux et de salles polyvalentes pour le public augmenterait considérablement. Les plans, y compris ceux de l'occupation des espaces, des travaux d'intérieur et de l'infrastructure ITC sont prêts depuis le mois d'avril 2004 et le permis de bâtir, déjà délivré en avril 2003, a été prolongé de deux ans en juillet 2006. Il semble difficile d'obtenir une autre prolongation au-delà de cette échéance. Un appel d'offre fut lancé, mais ni en 2005 ni en 2006 on ne débuta les travaux. Au moment d'achever ce rapport annuel, on attend toujours la libération des crédits permettant l'exécution des travaux précités.

Les Archives de l'État à **Beveren** occupent une ancienne caserne. Entre 1973 et 1986 une série d'anciens bâtiments furent démolis et de nouveaux magasins construits. Seul le bâtiment abritant la salle de lecture et les bureaux fut conservé. Bien que quatre phases de construction - trois magasins et un bâtiment avec salle de lecture et bureaux - aient été initialement prévues, seules les deux premières, comprenant la construction de deux magasins, ont à ce jour été réalisées. Les magasins en question furent occupés respectivement en 1977 et 1981. La rénovation de la partie occupée par les bureaux et la salle de lecture (bloc 61) fut réalisée en 2005 à la satisfaction générale. De plus, en 2005 également, grâce à l'intervention de la Régie des Bâtiments, des travaux de restauration

(installations sanitaires, cages d'ascenseur, portes coupe-feu) purent être entrepris dans les magasins.

Les Archives de l'État à **Bruges**, dont les magasins sont arrivés à saturation, cherchent depuis longtemps déjà une nouvelle implantation. Il est prévu, que d'ici quelques années, elles emménageront dans la Langestraat et près de la Predikherenrei à Bruges à proximité du nouveau Palais de Justice. Il s'agit d'une part d'une restauration (hôtel Verriest dans la Langestraat) et d'autre part d'une nouvelle construction près de la Predikherenrei, à proximité du nouveau palais de justice. La Régie des Bâtiments a baptisé le projet « De Predikheren ». Le Ministre M. Verwilghen, en charge de la Politique scientifique, visita le site le 18 février 2005. Le nouveau dépôt des Archives de l'État à Bruges disposerait d'environ 30 km de rayonnages ainsi que de spacieux bureaux et locaux destinés au public (40 places à la salle de lecture des originaux et 60 pour les archives numérisées). Depuis 1999, un certain nombre de travaux préparatoires ont été réalisés. Il en résulta une note en rapport avec le programme des travaux et un scénario établi en 2004 par la Régie des Bâtiments contenant toutes les données techniques. Depuis lors, les plans de construction ont reçu, après quelques légères modifications, leur forme définitive. Le traitement de ce dossier s'est accéléré fin 2006. Début 2007, il était prêt pour une décision de principe en Conseil des Ministres.

Les Archives de l'État à **Gand**, qui occupent actuellement le « Geraard de Duivelsteen », un bâtiment datant du 13^{ème} et restauré au 19^{ème} siècle, ainsi qu'une annexe de 1904 abritant la salle de lecture et les bureaux, doivent déménager parce que les bâtiments précités seront vraisemblablement affectés à une autre destination. Suite à des travaux de rénovation en 2002-2003, le rez-de-chaussée (salle de lecture et installations sanitaires) et le premier étage (bureaux) du bâtiment administratif sont en excellent état. Le deuxième étage, la cage d'escalier et les caves (= conciergerie) se trouvent par contre toujours en très mauvais état. En 2005, des travaux d'aménagement indispensables ont été effectués⁹⁵. Depuis 2004 cependant, la Régie est à la recherche d'un nouvel emplacement. En 2005, les Archives de l'État ont établi un programme des besoins prévoyant 35 à 40 km de rayonnages ainsi que des espaces adaptés pour le public, des bureaux et des ateliers. Plusieurs opportunités furent examinées : Kouterpoort, Zuiderpoort, Bagattenstraat (ancien garage Volvo, propriété de l'État) et Bagattenstraat (bâtiment du cadastre, propriété de l'État à compléter par l'ancien garage Saab, à acquérir par l'État). Ces différents emplacements furent visités par les Archives de l'État, les avantages et les inconvénients de chacun d'eux examinés et, à l'automne 2006, le dossier fut préparé par la Régie des Bâtiments, en collaboration avec les Archives de l'État, pour être soumis au Conseil des Ministres pour décision de principe. La préférence des Archives de l'État va aux deux sites de la Bagattenstraat, entre autre pour leur proximité de l'Université (département d'Histoire).

Le bâtiment des Archives de l'État à **Hasselt** est un dépôt moderne et bien équipé qui a été occupé en 1999. En 2005, la Régie des Bâtiments entreprit des petites réparations aux installations sanitaires et à l'équipement. En même temps, on exécuta d'importantes réparations à la toiture plate du bâtiment à rue.

⁹⁵ On remplaça deux pompes de circulation des chaudières du chauffage central du magasin. Le système d'aération défectueux fut réparé. Le vase d'expansion du chauffage du bâtiment administratif fut remplacé. Il en alla de même des courroies de transmission de l'ascenseur hydraulique de ce même bâtiment.



Les Archives de l'État à Gand situées au château fort « Geraard de Duivelsteen »

En mars 2003, la Ville de Courtrai résilia la convention qu'elle avait conclue le 7 avril 1964 avec le Ministre de l'Éducation nationale et de la Culture et qui prévoyait l'installation des Archives de l'État à **Courtrai** dans un bâtiment communal. La Ville ayant fait savoir qu'elle envisageait la conclusion d'un contrat de bail avec la Régie des Bâtiments accepta toutefois de prolonger la convention de 1964 respectivement pour un an en février 2004, février 2005 et février 2006. Entre-temps, elle fit examiner le programme des besoins des Archives de l'État pour 2005-2015 et notamment la possibilité de le réaliser dans le cadre du bâtiment existant. Le 28 septembre 2005, il s'avéra que la Ville était encline à investir dans ce bâtiment en échange d'un contrat de bail de longue durée. La capacité des magasins passerait d'env. 5 à env. 7,5 km et le nombre de places en salle de lecture de 40 à 60. En mars 2006, les Archives de l'État établirent une liste des travaux à effectuer en vue de fournir à la Régie des Bâtiments les éléments nécessaires pour fixer le montant du loyer et élaborer un projet de contrat de bail. Fin 2006, les tractations au sujet de ce contrat étaient toujours en cours.

La création des Archives de l'État à **Louvain** fut une conséquence du partage de la province de Brabant en 1995. Elles sont installées au rez-de-chaussée du Collège de Villers, appelé aussi Institut Carnoy. Le bâtiment date des années 1757-1764 et fut complètement restauré en 1991-1995. Les Archives de l'État l'occupèrent en décembre 2001. L'espace disponible pour les magasins est réduit et, suite à des problèmes d'humidité, en partie inutilisable. Actuellement, tout l'espace disponible est utilisé au maximum. Des rayonnages remplis d'archives sont installés dans les couloirs jusque devant les toilettes. L'état des caves est inquiétant. Le nombre d'inondations augmente sans que l'on puisse y remédier. Suite à des procédures judiciaires en cours, cet état des choses ne peut en effet être modifié. L'eau dans les caves provoque également des problèmes avec l'alarme incendie. Au cours des années 2005 et 2006, il y eut à plusieurs reprises des fausses alertes. La firme chargée de la sécurité considère la situation comme désespérée et refuse toute intervention aussi longtemps que le problème des inondations n'a pas été résolu. La construction d'un nouveau bâtiment avec env. 60 km de rayonnages fut achevée en 2005, mais on attend toujours les crédits pour la finition. Ceci explique que cinq ans après l'ouverture des Archives de l'État à Louvain, des archives concernant le Brabant flamand sont toujours conservées aux Archives de l'État à Beveren. L'adjudication des travaux relatifs aux bureaux eut lieu le 9 février 2006.



Inondations aux Archives de l'État à Louvain.

En application de l'AR du 28 novembre 1963, la Ville de **Renaix** accueillait les Archives de l'État dans l'arrondissement d'Audenaerde. Installées en 1964 « op de Hoge Mote », elles sont établies depuis 1993 dans un bâtiment scolaire situé dans la Van Hovestraat. Le 8 août 2003, la Ville de Renaix mit fin à la convention de 1964 avec l'État pour les mêmes motifs que Courtrai. En décembre 2005, des démarches furent entreprises pour traiter avec la Ville en vue d'une meilleure installation des Archives de l'État notamment en synergie avec d'autres institutions patrimoniales tel le musée communal, en contrepartie de la conclusion

d'un contrat de bail avec la Régie des Bâtiments, à l'instar de ce qui est prévu à Courtrai et à Tournai. Les tractations sont toujours en cours.

Département III - Archives de l'État en Wallonie et en Communauté germanophone

Les Archives de l'État à **Arlon** sont installées depuis 1980 dans un bâtiment relativement neuf. D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés aux ascenseurs en 2005. Au printemps 2006, les façades furent nettoyées et le côté extérieur des châssis de fenêtres repeint.

Les Archives de l'État à **Liège** sont installées depuis 1988 dans un bâtiment érigé en 1986. Ce bâtiment moderne est équipé de 35 km de rayonnages et pourvu d'une grande salle de lecture aérée ainsi que d'autres espaces pour le public. En 2005-2006 seuls des travaux d'entretien furent effectués.

En application de l'AR de 1963, la Ville de **Huy** mit à la disposition des Archives de l'État un bâtiment destiné à accueillir les archives de l'arrondissement judiciaire de Huy. Le travail dans un site historique protégé, trop exigü et ne répondant pas aux normes de sécurité est toutefois devenu intenable, malgré les petits travaux d'aménagement que la Ville a fait effectuer en 2004. Suite à un avis négatif du Chef de département suppléant (rapport d'A. Minke du 27 juin 2005) sur les conditions de travail aux Archives de l'État à Huy et un audit accablant concernant la sécurité du bâtiment par deux experts en prévention d'incendie (rapport de M. Marchoul de RACM Consult et de J.C. Quertinmont du Service des pompiers de Bruxelles du 8 décembre 2005), la Commission de gestion et le Conseil scientifique demandèrent au Ministre de la Politique scientifique de résilier d'urgence la convention liant l'État à la Ville de Huy. Le cabinet préconisa cependant de nouvelles négociations avec la Ville et la recherche d'une solution à court terme (travaux d'extension et d'aménagement). Le 27 janvier 2006, un programme actualisé des besoins des Archives de l'État fut transmis à la Ville. L'examen de ce programme fut décidé par le collège en sa séance du 30 janvier. La Ville promit d'entreprendre une étude des besoins techniques et financiers. Le 9 juin 2006, le collège prit une décision de principe pour établir un calendrier des travaux de rénovation du couvent des Frères mineurs et des travaux d'aménagements (budget 2007). Les travaux devraient être achevés en 2011. En attendant leur réalisation, il fut décidé de transférer le service des Archives de l'État temporairement aux Archives de l'État à Liège. Le 18 décembre 2006, le collège marqua son accord pour le transfert à Liège des archives conservées dans le dépôt de Huy, y compris celles appartenant à la Ville. Le déménagement aura lieu au printemps 2007.

Le nouveau bâtiment des Archives de l'État à **Mons** aux Grands Prés fut pratiquement achevé en 2004. Il devait abriter 36 km d'archives et pouvoir accueillir plus de 100 lecteurs. Les Archives de l'État en devinrent formellement l'utilisateur le 1^{er} juillet 2005. A l'automne 2005, on poursuivit l'équipement du bâtiment (mobilier etc.). Le déménagement des archives, de la bibliothèque et du mobilier se déroula pendant les derniers mois de 2005 et au début de 2006. Le 25 avril 2006, la salle de lecture fut ouverte au public. L'inauguration solennelle du nouveau bâtiment des Archives de l'État eut lieu le 29 mai, en présence du Vice-Premier Ministre D. Reynders.



En salle de lecture des Archives de l'État à Mons il y a 125 places disponibles

Les Archives de l'État à **Namur** furent installées en 1930 dans un bâtiment industriel. Malgré de multiples interventions des chefs de service successifs en vue d'un déménagement dans un endroit plus approprié, les Archives de l'État doivent toujours se satisfaire de ce bâtiment trop exigu et non adapté à une gestion rationnelle des archives. Depuis une vingtaine d'années, les Archives de l'État à Namur ne sont plus en état de faire face à leurs obligations légales et les risques liés à une sécurisation insuffisante aussi bien pour le personnel que le public et les archives est énorme. Le Ministre de la Justice a été alarmé par le fait que, faute de place, les notaires ne peuvent plus déposer leurs minutes et répertoires aux Archives de l'État à Namur. Il a dès lors fallu chercher une solution avec la Régie des Bâtiments. Au courant de la seconde moitié de l'année 2006, la Régie des Bâtiments établit un dossier comprenant le programme des besoins des Archives de l'État en vue d'une décision de principe du Conseil des Ministres (début 2007).

Les Archives de l'État à **Saint-Hubert** disposent d'un tiers des bâtiments de l'ancienne abbaye. Les frais de fonctionnement sont partagés avec la province de Luxembourg et la Région wallonne qui louent, à leur tour, une partie du bâtiment. Le déménagement de la Région wallonne a incité les Archives de l'État à négocier une redistribution des locaux avec les fonctionnaires provinciaux. D'autres négociations ont eu lieu avec la Régie des Bâtiments en vue de l'exécution d'indispensables travaux d'aménagement (électricité, protection anti-incendie, entretien etc. ...).

Les Archives de l'État à **Tournai** fonctionnent comme dépôt d'arrondissement conformément aux dispositions de l'AR de 1963. Le bâtiment actuellement mis à la disposition des Archives de l'État par la Ville de Tournai ne satisfait plus aux exigences de stockage des archives et d'accueil du public. La Ville a proposé entre-temps aux Archives de l'État d'emménager dans les bâtiments de l'ancienne maison d'édition Casterman qui peuvent contenir entre 12 et 15 km de rayonnages, à condition que la Régie des Bâtiments en devienne le locataire. En novembre 2005, un programme des besoins a été transmis à la

Régie. Après négociation entre les Archives de l'État, les services communaux et la Régie, le dossier a été finalisé fin 2006 en vue d'une décision de principe du Conseil des Ministres en rapport avec la rénovation du site industriel Casterman et la conclusion d'un contrat de bail d'une durée de 20 ans.

Le « Staatsarchiv **Eupen** » a été créé en 1988 et est installé dans un bâtiment appartenant à la Ville d'Eupen. Des négociations étaient en cours depuis 2001 en vue de la prise en location de ce bâtiment par la Régie. Le traitement du dossier s'accéléra à l'automne 2006 et le gouvernement régularisa la situation par décision du Conseil des Ministres le 19 octobre 2006.

Les Archives de l'État à **Louvain-la-Neuve** furent créées en 1999. Les plans pour un nouveau bâtiment étaient achevés depuis 1998 déjà. Le bail emphytéotique entre la Régie des Bâtiments et l'Université catholique de Louvain fut conclu en 2000. Les travaux furent achevés fin 2006. L'ouverture est prévue pour 2007.



Les archives de l'État à Louvain-la-Neuve: les travaux.

2.2.2. SURFACE

Ensemble, tous les bâtiments des Archives de l'État en Belgique comptent 104.457 m² (situation au 31 décembre 2006). Ceci représente une augmentation d'environ 4000 m² par rapport à la situation fin 2004. Les trois quart environ (71,51%), soit 74.696 m², sont occupés par des magasins. Les espaces destinés au public occupent 9.211 m² (8,81%) soient 4.319 m² pour les salles de lecture et 4.892 m² pour les salles d'exposition, espaces d'accueil et autres locaux polyvalents. Bureaux, ateliers et locaux servant au traitement matériel des archives occupent 6.895 m². Les 13.868 m² restants (13,10%) regroupent des locaux techniques, les installations sanitaires, les corridors et les ascenseurs. Pour ce qui est de la surface, les Archives générales de Royaume (23.637 m²) viennent en tête, suivies de près par les Archives de l'État à Beveren (19.231 m²) et, à une plus grande distance, par les Archives de l'État à Liège (11.334 m²), le dépôt auxiliaire de la Rue du Houblon à Bruxelles (6.820 m²), le nouveau bâtiment des Archives de l'État à Mons (7.675 m²) et les Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) (6.040 m²). Les autres dépôts comptent entre 4000 et 1000 m².

Surface totale des Archives de l'État au 31.12.2006

Dépôts	Magasins	Salle de lecture	Salles d'exposition	Bureaux, ateliers et autres techniques	ruimten, sanitair	Totale oppervlakte	%
Dép. I Bruxelles							
AGR	14760	575	869	2544	4889	23637	22,63
Rue du Houblon	6375	246	72	62	65	6820	6,53
Palais royal	601	65	0	0	10	676	0,65
Bruxelles (Anderlecht)	4315	795	0	395	535	6040	5,78
Total	26051	1681	941	3001	5499	37173	35,59
Dép. II Provinces flamandes							
Anvers	1310	153	0	237	325	2025	1,94
Beveren	16692	271	0	454	1815	19231	18,41
Bruges	1802	141	100	190	598	2800	2,68
Gand	2400	77	0	188	583	3247	3,11
Hasselt	2615	170	83	181	732	3781	3,62
Courtrai	1500	119	30	125	746	2520	2,41
Louvain	411	365	0	293	357	1425	1,36
Renaix	769	91	0	89	129	1078	1,03
Total	27499	1386	213	1757	5283	36107	34,57
Dép. III Provinces wallones							
Arlon	2998	116	162	302	58	3636	3,48
Huy	462	54	0	20	81	617	0,59
Liège	7108	264	1656	825	1481	11334	10,85
Mons	5289	413	728	441	804	7675	7,35
Namur	2374	141	685	119	0	3319	3,18
St.-Hubert	1269	112	42	124	267	1814	1,74
Tournai	662	107	22	117	142	1050	1,01
Eupen	984	45	443	189	71	1732	1,66
Total	21146	1252	3738	2137	2904	31177	29,85
Total général des Archives de l'État	74696	4319	4892	6895	13686	104457	100,00
%	71,51	4,13	4,68	6,60	13,10	100,00	

2.2.3. CAPACITÉ DE STOCKAGE DES DÉPÔTS D'ARCHIVES

Au total, les Archives de l'État en Belgique disposent de près de 344.000 m courants de rayonnages. La grande différence avec la capacité de stockage renseignée dans le rapport annuel de 2004 (295 km archives et bibliothèques réunies) s'explique d'une part par l'absence du dépôt auxiliaire de la Rue du Houblon pour lequel on ne disposait pas, à l'époque, de chiffres fiables et d'autre part par l'augmentation considérable des rayonnages aux Archives de l'État à Mons (13 km au 31 décembre 2004, env. 33 km dans le nouveau bâtiment fin 2006). S'y sont également ajoutés des rayonnages existants mais non encore utilisés en 2004, mais qui, à l'époque déjà, satisfaisaient à toutes les exigences en la matière. Près de 249 km sont actuellement occupés par les archives et les bibliothèques. Ce chiffre s'écarte pour une série de raisons du volume total de l'information historique gérée par l'institution. Cet écart peut s'expliquer comme suit: la façon de compter le volume des fonds d'archives (c'est-à-dire le nombre d'unités de conditionnement) n'est pas la même que celle de compter la surface occupée (c'est-à-dire le nombre d'unités de conditionnement augmenté des petits espaces libres se retrouvant à la fin de chaque fonds). De plus, il s'agit de tenir compte d'une marge d'erreur. Les archives et les livres ne peuvent pas toujours être placées dans un ensemble continu et ici il faut attirer l'attention sur les conséquences d'inombrables déménagements internes, d'opérations de conditionnement etc. Un espace de stockage pour archives et bibliothèques n'est pas statique mais dynamique. Un bon indice pour l'efficacité du stockage est fourni par le nombre de mètres courant au m². Sous ce rapport, les Archives de l'État en Belgique souffrent d'une série de handicaps: la plupart des bâtiments sont vieux et le compactus reste l'exception. On en trouve seulement dans les Archives de l'État à Hasselt et à Mons. De ce fait, les moyennes se situent presque partout en-dessous de la norme minimale qui est de 5 à 7 m courant au m².

En vue de nouvelles acquisitions il reste donc une réserve de quelques 95 km seulement. De manière générale, on peut dire que les espaces des Archives de l'État sont occupées à 72% et qu'il reste 28% d'espaces libres. La réserve précitée de 95 km et répartie de façon inégale à travers le pays: 37 km à Bruxelles (surtout dans le dépôt de la Rue du Houblon), 28 km dans les Archives de l'État en Flandre (surtout grâce à Beveren) et presque 30 km dans les Archives de l'État en Wallonie (surtout à Mons et à Liège).

Ces chiffres ainsi que le tableau qui suit appellent les remarques suivantes. Les chiffres concernant la capacité de stockage et l'espace encore disponible aux AGR sont approximatifs. Les 5 km de rayonnages disponibles sont réservés pour des fonds qui doivent arriver en 2007 de la Rue du Houblon (env. 4 km) et pour faire face aux conséquences des opérations de (re)conditionnement (le volume d'archives non conditionnées augmente après ouverture à la recherche et conditionnement de 1,5 à 2 fois). De plus, il s'agit de prendre en compte l'accroissement de la bibliothèque (150 à 200 mètres courant par an). Les magasins des Archives du Palais royal sont saturés depuis longtemps. On est à la recherche d'espaces de stockage supplémentaires. Le dépôt auxiliaire de la Rue du Houblon qui est appelé à devenir, à la suite des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), le deuxième service complet des Archives de l'État dans la capitale (Archives de l'État à Bruxelles, site Haseldonckx), n'est pas encore complètement équipé. Plusieurs étages doivent encore être dotés de rayonnages (fixes ou en compactus). On espère que les capacités de stockage suffiront pour pouvoir accueillir dans les années à venir les nombreux km d'archives susceptibles d'être gardés de façon permanente qui se trouvent encore dans les SPF et parastataux. En 2007 par exemple, on va finaliser le transfert d'environ 10 km d'archives produites par la Direction générale du SPF Affaires intérieures (archives

concernant les dommages de guerre) et il y a également des pourparlers visant au transfert d'archives concernant les cours de justice militaire.

Capacité de stockage des Archives de l'État en mètres courants au 31.12.2006 ⁹⁶

Dépôts	Capacité totale en m. linéaire	Occupé par archives et livres en m. cour.	Réserve disponible en m. cour.
Dép. I Bruxelles			
Archives générales du Royaume	70000	64904	5096
Rue du Houblon	38000	7000	31000
Palais royal	3000	3000	0
Bruxelles (Anderlecht)	17252	16149	1103
Total	128252	91053	37199
Dép. II Provinces flamandes			
Anvers	6041	5805	236
Beveren	64000	41684	22316
Bruges	8304	7575	729
Gand	8100	7730	370
Hasselt	13065	10655	2410
Courtrai	6221	5110	1111
Louvain	1407	1407	0
Renaix	4617	3778	839
Total	111755	83744	28011
Dép. III Provinces wallones			
Arlon	16080	11483	4597
Huy	2402	2402	0
Liège	27811	19623	8188
Mons	32740	19002	13738
Namur	9179	9143	36
St.-Hubert	8312	5949	2363
Tournai	3658	3178	480
Eupen	3685	3249	436
Total	103867	74029	29838
Total général des Archives de l'État	343874	248826	95048

Pour ce qui est des données concernant le Département II (Flandre), il apparaît que la construction de nouveaux dépôts (Gand, Bruges) ainsi que la finalisation de projet en cours et annoncés (Louvain, la rénovation profonde d'Anvers, la rénovation et l'agrandissement de Courtrai) sont absolument nécessaires. L'année 2007 sera très importante en vue de mettre les nombreux dossiers de construction et de rénovation à l'ordre du jour (politique). Le citoyen n'acceptera pas plus longtemps que des archives produites au sein d'un ressort déterminé soient conservées en dehors de celui-ci. En ce qui concerne les capacités de stockage dans le Département III, les besoins sont les plus criants aux Archives de l'État à Namur qui, depuis des années déjà, doivent faire face à un manque de place gênant, des problèmes de sécurité graves et l'impatience grandissante de notaires et d'institutions publiques diverses qui souhaitent déposer leurs archives (justice, finances). Les Archives de l'État à Tournai et à Eupen sont, elles aussi, arrivées à saturation. Dans les années à venir,

⁹⁶ Les chiffres en italiques sont approximatifs.

une extension des magasins des Archives de l'État à Liège paraît également nécessaire. A l'heure actuelle, en Wallonie, seules les Archives de l'État à Mons disposent de capacités de stockage suffisantes et ce au moins pour les 30 années à venir.

Le calcul linéaire des capacités de stockage ne tient pas compte des armoires à cartes et plans. Pour le stockage des cartes, plans et dessins, les Archives de l'État en Belgique disposent de 4072 tiroirs d'une largeur d'environ 100 à 110 cm, d'une profondeur de 80 à 100 cm et d'une hauteur de 5 à 10 cm.

Capacité de stockage en armoires à cartes et plans au 31.12.2006

	Nombre de tiroirs	Nombre de tiroirs libres	Nombre de tiroirs (en %) remplis de cartes
Service d'archives			
Dép. I Bruxelles			
Archives générales du Royaume	1206	17	98,59
Palais royal	216	5	97,69
Bruxelles (Anderlecht)	0	0	
Total	1422	22	98,45
Dép. II Provinces flamandes			
Anvers	290	128	55,86
Beveren	90	41	54,44
Bruges	370	0	100,00
Gand	109	0	100,00
Hasselt	135	44	67,41
Courtrai	70	5	92,86
Louvain	24	9	62,50
Renaix	122	28	77,05
Total	1210	255	78,93
Dép. III Provinces wallones			
Arlon	414	141	65,94
Huy	10	0	100,00
Liège	90	11	87,78
Mons	690	99	85,65
Namur	196	81	58,67
St.-Hubert	20	7	65,00
Tournai	20	1	95,00
Eupen	75	0	100,00
Total	1440	340	76,39
Total général des Archives de l'État	4072	617	84,85

2.2.4. ESPACES DESTINÉS AU PUBLIC

Les salles de lecture les plus spacieuses se trouvent aux Archives de l'État à Mons avec 125 places et aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) avec 121 places. Suivent les Archives de l'État à Beveren (72 places), les Archives générales du Royaume (71 places), les Archives de l'État à Liège (61 places), Hasselt (53 places) et Anvers (49 places). Les Archives de l'État à Eupen (21 places) et Huy (14 places) ferment la marche. Au total, les Archives de l'État en Belgique peuvent mettre 903 places assises à la disposition de leurs visiteurs.



Salle de lecture pour microfilms aux Archives de l'Etat à Beveren (40 places).



Aux Archives de l'Etat à Namur chaque mètre carré est utilisé.



*Le cadre familial de la salle de lecture des Archives de l'Etat à Eupen.
La Staatsarchiv Eupen peut recevoir 21 visiteurs.*

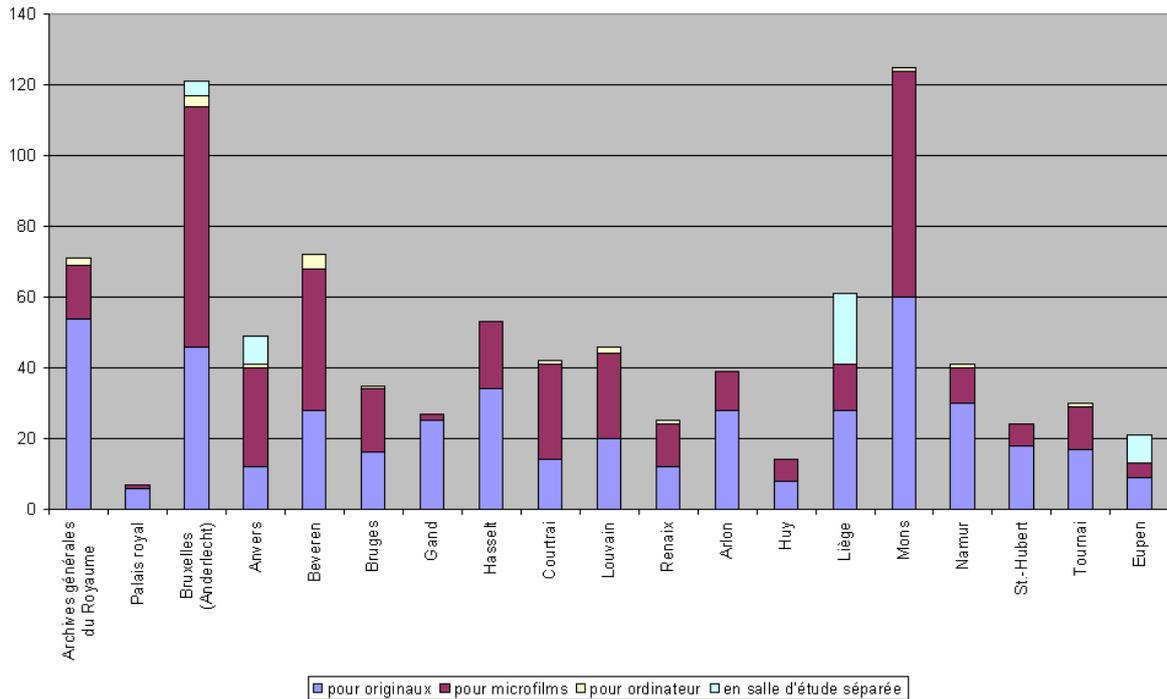


*La salle de lecture pour la consultations de documents aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert,
situées dans une aile de l'abbaye, offre de la place pour 18 lecteurs.*

Plus de la moitié de ces 903 places (465 soit 51,14 %) se trouvent dans des salles de lecture classiques servant à la consultation d'originaux. Le nombre de places devant appareil de lecture de microfilms est de 380 (42,08 %). Le nombre de places devant ordinateur reste encore peu important (18 soit 1,99 %). Cependant, suite à l'équipement systématique des salles de lecture avec des ordinateurs, ce chiffre augmentera considérablement dans les années à venir (cf. salle de lecture numérisée) et ce au détriment des places devant appareil de lecture pour microfilms. La première salle de lecture équipée d'ordinateurs sera celle des nouvelles Archives de l'État à Louvain-la-Neuve dont l'ouverture est prévue pour l'automne 2007. Des salles d'étude séparées restent l'exception, mais lors de la conception de nouveaux bâtiments (Louvain-la-Neuve, Namur, Tournai, Gand, Louvain, Bruges etc.) des salles de séminaires et des espaces de recherche ont été prévus.

Nombre de places assises dans les salles de lecture au 31.12.2006

Service d'archives	Nombre de places assises						Superficie des salles de lecture	Nombre de m ² par place assise
	pour originaux	pour microfilms	pour ordinateur	en salle d'étude séparée	total	%		
Dép. I Bruxelles								
Archives générales du Royaume	54	15	2		71	7,86	575	8,10
Palais royal	6	1			7	0,78	65	9,29
Bruxelles (Anderlecht)	46	68	3	4	121	13,40	795	6,57
Total	106	84	5	4	199	22,04	1435	7,21
Dép. II Provinces flamandes								
Anvers	12	28	1	8	49	5,43	152,9	3,12
Beveren	28	40	4		72	7,97	270,6	3,76
Bruges	16	18	1		35	3,88	141	4,03
Gand	25	2			27	2,99	76,7	2,84
Hasselt	34	19			53	5,87	170	3,21
Courtrai	14	27	1		42	4,65	119	2,83
Louvain	20	24	2		46	5,09	364,9	7,93
Renaix	12	12	1		25	2,77	91,2	3,65
Total	161	170	10	8	349	38,65	1386,2	3,97
Dép. III Provinces wallones								
Arlon	28	11			39	4,32	116	2,97
Huy	8	6			14	1,55	53,8	3,84
Liège	28	13		20	61	6,76	264	4,33
Mons	60	64	1		125	13,84	413	3,30
Namur	30	10	1		41	4,54	141	3,44
St.-Hubert	18	6			24	2,66	112	4,67
Tournai	17	12	1		30	3,32	107	3,57
Eupen	9	4		8	21	2,33	45,3	2,16
Total	198	126	3	28	355	39,31	1252,1	3,53
Total général des Archives de l'État	465	380	18	40	903	100,00	4073,3	4,51
%	51,14	42,08	1,99	4,40	100,00			



2.3. "SECURITY, SAFETY, FACILITY"

En 2006, une campagne de rattrapage a été mise en route dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de la « facility ». Sur base des analyses des risques effectuées par les corps locaux des pompiers et deux experts plusieurs Archives de l'État furent contrôlées par rapport à leur protection anti-incendie.

Un protocole de gestion concernant les frais occasionnés par l'utilisation commune de locaux aux Archives de l'État à Bruxelles II (Haseldonckx) a été établi entre les Musées royaux d'Art et d'Histoire et les Archives générales du Royaume. Pour ce qui est des investissements, on se bornera à signaler l'achat d'une machine à couper *Summacut D60* pour réaliser en régie propre les pictogrammes de sécurité. Ces pictogrammes seront placés dans le courant de l'année 2007. Un pas important au niveau de la protection anti-incendie a été fait par l'uniformisation de l'ensemble des extincteurs. Un appel d'offre a été lancé en vue de conclure un contrat d'entretien avec une firme unique, de ramener le nombre de types d'extincteurs de 32 à 2, d'organiser une formation pour l'utilisation des extincteurs et d'obtenir, dans le cadre du contrat, une version électronique des plans des différents bâtiments. Ces plans serviront à dresser des plans de secours internes.

En rapport avec la sûreté, on a commencé à tester une fois par mois les signaux d'évacuation aux Archives générales du Royaume. Ces tests ont montré que plusieurs sirènes étaient à remplacer et qu'il fallait en placer de nouvelles dans différents endroits du bâtiment. Les besoins nouveaux ont été répertoriés et les appareils supplémentaires achetés.

Des outils PBM ont été acquis en vue de réaliser, copier et développer des microfilms ainsi que pour plier et remplir des boîtes d'archives. En rapport avec la sécurité, on a acheté un système de contrôle des accès pour les Archives de l'État à Bruxelles II (Haseldonckx) et les Archives générales du Royaume. Ce système pourra être étendu à l'ensemble des Archives de l'État. Pour ce qui est du secteur *facility*, on signalera le rafraîchissement de la peinture dans 9 bureaux aux Archives générales du Royaume. Les travaux se poursuivront en 2007.

Le partage du mobilier provenant de l'ancien Service des Congrès a apporté à l'institution plusieurs centaines de chaises et quelques dizaines d'armoires et de tables divers. Ce mobilier en excellent état sera réparti entre les différentes Archives de l'État dans le courant de l'année 2007.

2.4. ÉQUIPEMENT

Dans le courant des années 2005 et 2006, des investissements « lourds » ont été réalisés par l'achat de matériel ICT. Les raisons de ces investissements sont principalement l'augmentation du personnel (cf. achat d'ordinateur et d'imprimantes couleur⁹⁷) et surtout la mise en œuvre du projet de la salle de lecture numérique (achat de scanners: 417.304 € en 2005 et 23.183 € en 2006⁹⁸), ainsi que l'aide aux services d'appui (location d'une photocopieuse avec scanner pour la Direction centrale). En 2006 ont été achetés dans le cadre d'un projet (section budgétaire 1) deux reader-scanners pour les salles de lecture des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht) et à Beveren (coût 21.770 €). En 2006 également a été acquis un « backup server » (« tape library ») pour la somme de 52.814 € (projet-section 1).

Dans le cadre du soutien logistique d'opérations de déménagement d'archives, 80 « dollys » supplémentaires (48.884 €) et transpalettes (2.206 €) ont été acquis en 2005-2006. Moyennant la dotation 2005 du mobilier pour un montant total de 29.990 €, on a été acheté, notamment des chaises ergonomiques pour plusieurs dépôts d'Archives de l'État (13.910 €). En 2006, ont été déboursés 9.369 € pour l'achat de mobilier (principalement pour la salle de lecture des Archives de l'État à Saint-Hubert) et 6.233 € pour des chaises ergonomiques. Pour faciliter le travail des archivistes et de leurs collaborateurs (surveillance, communication etc.), l'ensemble des Archives de l'État a été équipé en 2005 de caméras digitales (6.922 €).

Dans le cadre de la conservation et de la préservation des archives, les magasins de l'ensemble des Archives de l'État a été doté d'hygromètres supplémentaires pour un montant total de 20.389 € (16.876 € en 2005 et 3.513 € en 2006). Moyennant la dotation 2005-2006, ont été acquis: des rayonnages supplémentaires (pouvant accueillir env. 1 km d'archives) pour un montant total de 21.435 € à destination des Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), des rayonnages pour un montant de 9.865 € à destination des AGR et une armoire à cartes et plans pour le « Staatsarchiv Eupen » (3.736 €). En 2006, on a acheté des aspirateurs pour un montant de 8.062 €, dont deux aspirateurs industriels placés dans les Archives de l'État à Mons et à Beveren.

Pour ce qui est de la sécurité, les investissements suivants ont été réalisés dans le bâtiment des AGR: achat d'une machine à couper *Summacut D60* pour le découpage des pictogrammes de sécurité qui vont être placés dans toutes les Archives de l'État (2.945 €), l'installation de poteaux sur le trottoir de la Rue de Ruysbroeck (pour empêcher les voitures de se garer à hauteur de la salle d'exposition) (740 €), le remplacement des piles et du dispositif de chargement du système d'évacuation et d'alarme) ainsi que le remplacement des piles et le renouvellement de l'éclairage de secours (3.800 €), l'achat d'un système de contrôle des accès qui pourra être étendu à l'ensemble des Archives de l'État (5.808 €) et quelques adaptations du système anti-intrusion (1.119 €).

⁹⁷ En 2005, moyennant la dotation, on a acquis des ordinateurs pour un montant total de 35.610 € et l'ensemble des Archives de l'État a été équipé d'imprimantes couleur (17.676 €). En 2006 ont été déboursés 8.998 € pour l'achat d'ordinateurs et 1.985 € pour l'acquisition d'imprimantes couleur.

⁹⁸ Achetés via un projet (série budgétaire 1).

Pour l'imprimerie (AGR), les investissements suivants ont été réalisés en 2006 (les derniers investissements dataient de 2004): une relieuse à colle Heidelberg Eurobind 500 avec compresseur (48.850,12 €), une machine XEROX Docucolor 250 C/P avec Docu SP et « professional finisher » (43.151,17 €), un aspirateur Electrostar STARMIX 1600 WATT avec filtre, sacs à papiers et 2 porteurs pour sacs à papier (711,48 €). La même année, les Archives de l'État ont acheté une tondeuse pour le dépôt de Beveren (12.980 €), en vue de l'entretien des espaces verts.

2.5. FINANCES

2.5.1. RECETTES DES DIFFÉRENTS DÉPÔTS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

Chaque dépôt des Archives de l'État dispose d'un budget limité propre qu'il peut, moyennant un certain nombre de restrictions, gérer de manière autonome.

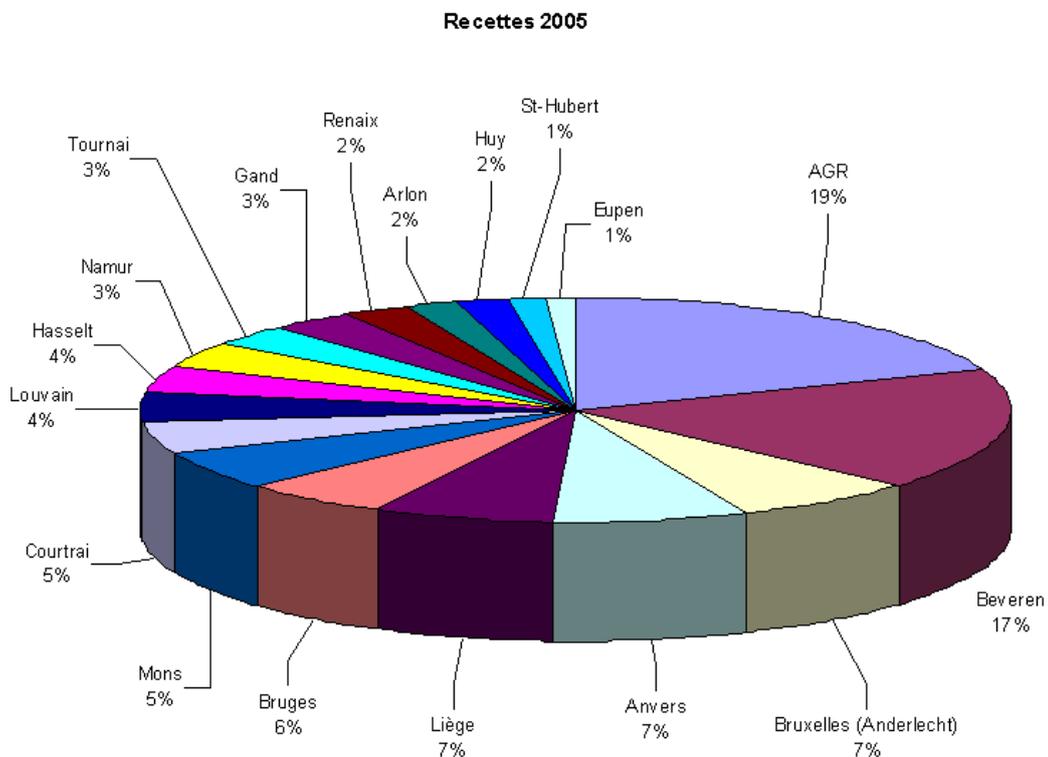
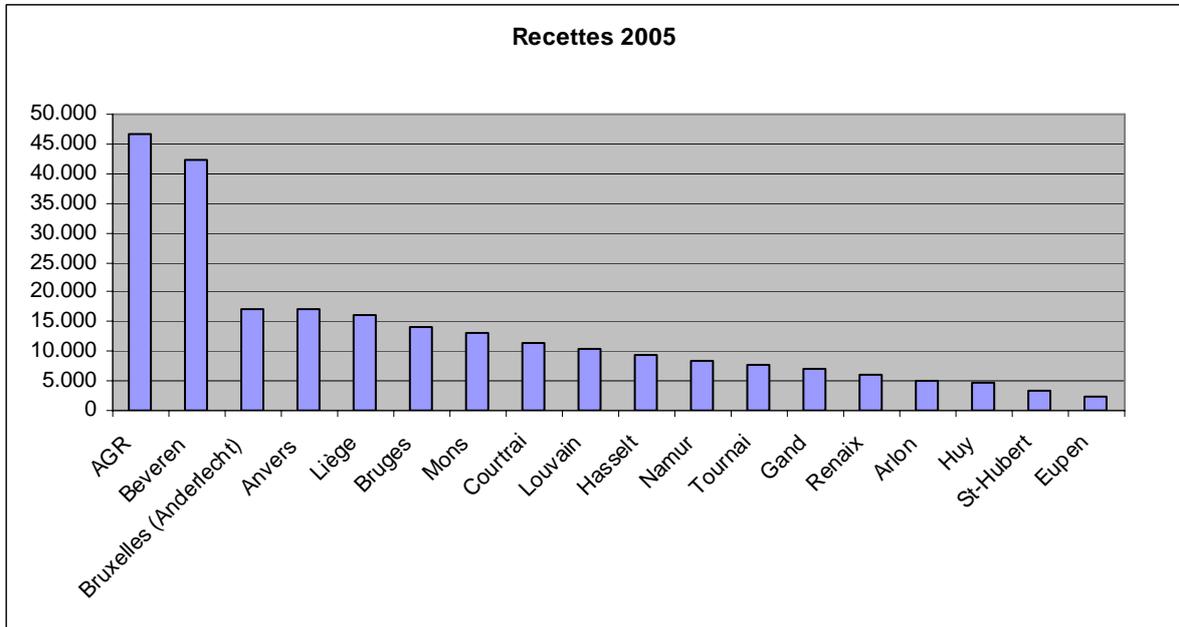
Les cartes de lecteurs, respectivement vendues à 20 € et à 10 € (étudiants), sont la principale source de revenu. La carte de lecteur donne accès à tous les dépôts belges des Archives de l'État durant un an. Les visiteurs des salles d'étude qui viennent faire des recherches au maximum un jour par semaine payent 5 €. Un autre poste important de recettes sont les paiements pour des reproductions et les revenus relatifs au paiement des droits d'auteur pour la reproduction de documents dans une publication, les indemnités pour le prêt de pièces à des expositions externes, la vente de publications, de cartes postales et de moulages de sceau. De plus, il y a encore les revenus provenant de la vente occasionnelle de boîtes et de fardes neutres et les montants forfaitaires facturés pour le traitement des archives pour le compte de tiers (le plus souvent des administrations et des notaires) (voir la colonne "facturation" dans les tableaux ci-après). Tandis que la dispense de renseignements est gratuite, un tarif fixe est par contre imputé pour l'exécution de recherches souvent astreignantes.

103.900 € (42,84 %) proviennent de la vente de cartes de lecteur, 37.587 € (15,50 %) des reproductions et 4.629 € (1,90 %) de la vente de publications. La vente de boîtes et de fardes d'archives et la facturation pour traiter des archives pour des tiers (e.a. notaires) ont rapporté 95.349 € (39,31 %). En comparaison avec 2004, 36.905 € de recettes supplémentaires ont été générées en 2005.

Aperçu des recettes générées par dépôt des Archives de l'État en 2005

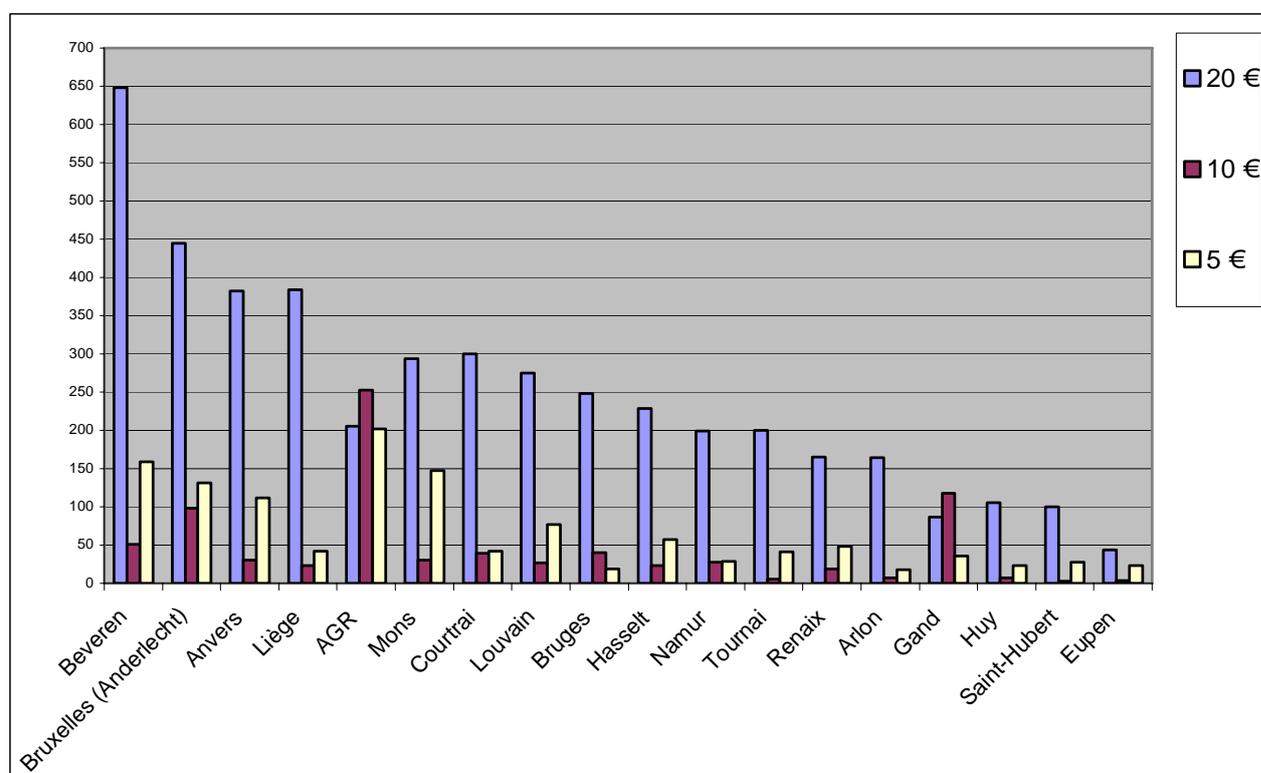
	Cartes d'accès à 20 €	Cartes d'accès à 10 €	Cartes d'accès à 5 €	Reproductions en salle de lecture	Publications	Facturation	Autres	Total
Dép. I Bruxelles								
Bruxelles (AGR)	4.100	2.530	1.010	3.302,30	460,25	35.571,45		46.513,75
Bruxelles (Anderlecht)	9.100	980	655	3.629,05		2.217,20	124,00	17.165,50
Total	13.200	3.510	1.665	6.931,35	460,25	37.788,65	124,00	63.679,25
Dép. II Provinces flamandes								
Anvers	7.640	300	560	2.975,10	190,00	5.495,65		17.160,75
Beveren	12.960	510	795	4.547,50	280,00	23.096,01	30,00	42.218,51
Bruges	4.960	400	95	1.069,70	147,00	7.357,55		14.029,25
Gand	1.740	1.180	180	1.632,90	475,50	1.589,16	221,80	7.019,36
Hasselt	4.580	230	285	1.057,60	388,50	2.735,45	214,00	9.490,55
Courtrai	6.000	390	210	2.842,10	297,60	1.339,55	312,75	11.392,00
Louvain	5.500	270	385	1.886,75	164,00	2.054,25		10.260,00
Renaix	3.300	190	240	1.200,50	70,54	1.029,45	2,50	6.032,99
Total	46.680	3.470	2.750	17.212,15	2.013,14	44.697,07	781,05	117.603,41
Dép. III Provinces wallones								
Arlon	3.280	70	90	1.302,15	216,62	201,40	1,25	5.161,42
Huy	2.100	70	115	1.588,80	31,25	678,78		4.583,83
Liège	7.680	230	210	4.012,25	299,74	3.600,74	62,50	16.095,23
Mons	5.880	300	735	2.027,90	200,00	4.100,58	6,50	13.249,98
Namur	3.980	280	145	2.198,70	1.020,00	783,13	35,00	8.441,83
St.-Hubert	2.000	30	140	919,85	10,50	369,67	19,50	3.489,52
Tournai	4.000	50	205	627,00	205,00	2.700,77		7.787,77
Eupen	880	40	115	767,30	172,40	428,17		2.402,87
Total	29.800	1.070	1.755	13.443,95	2.155,51	12.863,24	124,75	61.212,45
Total général des Archives de l'État	89.680	8.050	6.170	37.587	4.629	95.349	1.030	242.495

En 2005, 36,59 % des recettes étaient générées par les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État à Beveren (88.732,26 €). Plus de la moitié des recettes étaient générées par les Archives du Royaume (les Archives du Palais royal comprises) et les Archives de l'État à Beveren, Bruxelles (Anderlecht) et Anvers (123.058,51 € ou 50,74 %).



Vente de cartes de lecteur 2005

Service d'archives	20 €	10 €	5 €	Total nombre de cartes	Total en €
Beveren	648	51	159	889	14.265,00 €
Bruxelles (Anderlecht)	445	98	131	674	10.735,00 €
Anvers	382	30	112	540	8.500,00 €
Liège	384	23	42	449	8.120,00 €
Bruxelles (AGR)	205	253	202	692	7.640,00 €
Mons	294	30	147	472	6.915,00 €
Courtrai	300	39	42	433	6.600,00 €
Louvain	275	27	77	393	6.155,00 €
Bruges	248	40	19	310	5.455,00 €
Hasselt	229	23	57	315	5.095,00 €
Namur	199	28	29	260	4.405,00 €
Tournai	200	5	41	246	4.255,00 €
Renaix	165	19	48	236	3.730,00 €
Arlon	164	7	18	189	3.440,00 €
Gand	87	118	36	243	3.100,00 €
Huy	105	7	23	135	2.285,00 €
ST-Hubert	100	3	28	132	2.170,00 €
Eupen	44	4	23	77	1.035,00 €
Total	4474	805	1234	6685	103.900,00 €



Une légère augmentation des recettes provenant des cartes de lecteurs est à noter en 2005 en comparaison avec l'année 2004 (+ 9.940 €). Cette augmentation est principalement due à la

vente de cartes de lecteur dans les dépôts des Archives de l'État à Beveren, Bruxelles (Anderlecht), Liège et Courtrai.

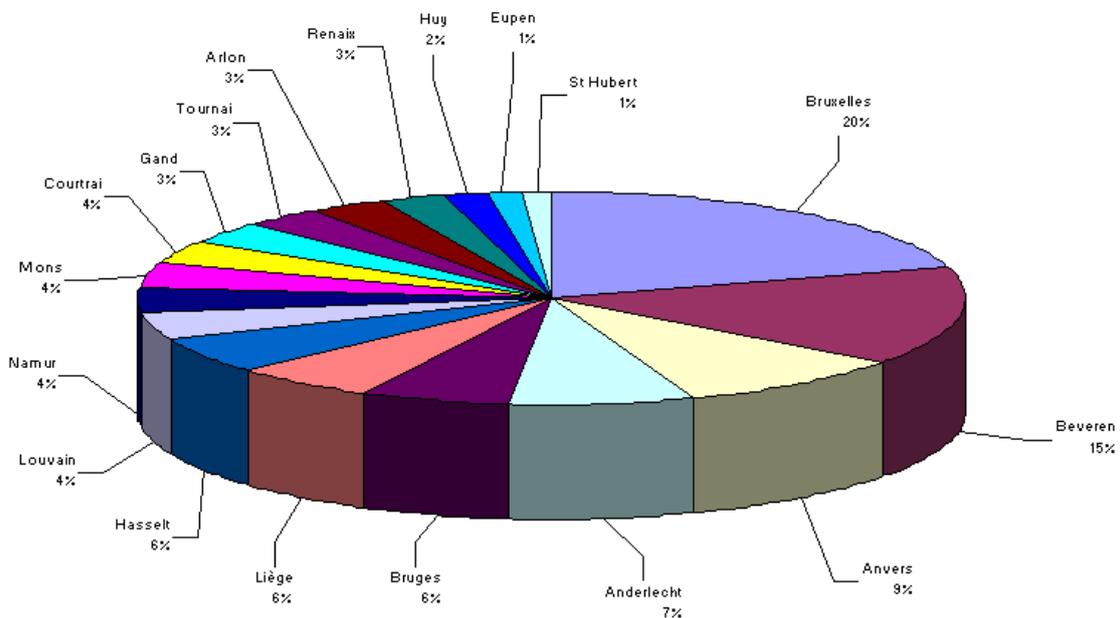
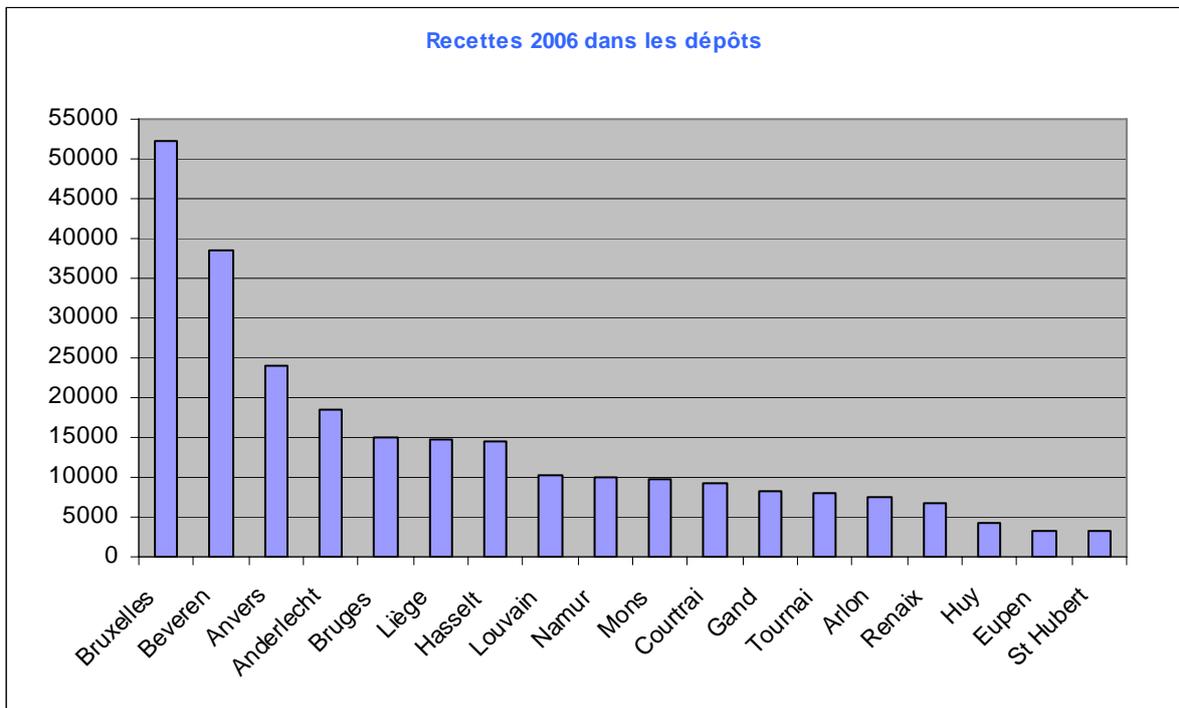
	2004	2005	%	2004 // 2005
Beveren	13.005,00 €	14.265,00 €	13,73%	1.260,00 €
Bruxelles (Anderlecht)	9.390,00 €	10.735,00 €	10,33%	1.345,00 €
Anvers	7.822,50 €	8.500,00 €	8,18%	677,50 €
Liège	6.255,00 €	8.120,00 €	7,82%	1.865,00 €
Bruxelles (AGR)	8.032,50 €	7.640,00 €	7,35%	-392,50 €
Mons	6.307,50 €	6.915,00 €	6,66%	607,50 €
Courtrai	4.815,00 €	6.600,00 €	6,35%	1.785,00 €
Louvain	5.415,00 €	6.155,00 €	5,92%	740,00 €
Bruges	5.692,50 €	5.455,00 €	5,25%	-237,50 €
Hasselt	4.807,50 €	5.095,00 €	4,90%	287,50 €
Namur	4.567,50 €	4.405,00 €	4,24%	-162,50 €
Tournai	4.192,50 €	4.255,00 €	4,09%	62,50 €
Renaix	3.367,50 €	3.730,00 €	3,59%	362,50 €
Arlon	3.210,00 €	3.440,00 €	3,31%	230,00 €
Gand	2.265,00 €	3.100,00 €	2,98%	835,00 €
Huy	2.040,00 €	2.285,00 €	2,20%	245,00 €
St-Hubert	1.762,50 €	2.170,00 €	2,09%	407,50 €
Eupen	1.012,50 €	1.035,00 €	0,99%	22,50 €
Total	93.960,00 €	103.900,00 €	100%	9.940,00 €

En 2006, les Archives de l'État ont généré des recettes pour un montant total de 258.157,19 €: 105.105 € (40,71 %) provenant de la vente de cartes de lecteur, 38.601 € (14,95 %) des reproductions et 37.588,49 € (14,56 %) de la vente de publications. Une augmentation sensible est surtout à noter par rapport aux années précédentes dans la vente de publications. La vente de boîtes et de fardes d'archives et la facturation pour traiter des archives pour des tiers (e.a. notaires) ont rapporté 75.124 € (29,10 %), ce qui représente une baisse importante par rapport à 2005. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'archives traitées pour le compte du Ministère de la Communauté flamande. En comparaison avec 2005, 15.662 € de recettes supplémentaires ont été générées en 2006.

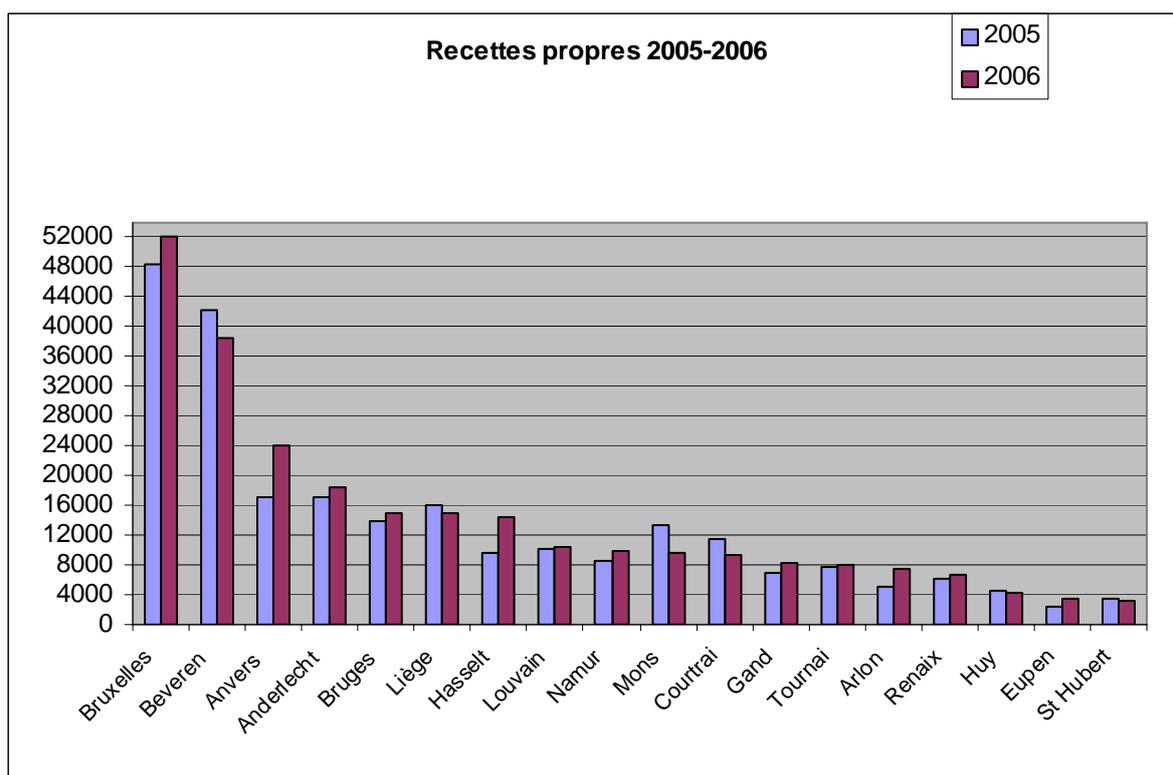
Aperçu des recettes générées par dépôt des Archives de l'État en 2006

	Cartes d'accès à 20 €	Cartes d'accès à 10 €	Cartes d'accès à 5 €	Reproductions en salle de lecture	Publications	Facturation	Autres	Total
Dép. I Bruxelles								
Bruxelles (AGR)	3.360	2.820	920	10.761,40	34.355,13		10	52.226,53
Bruxelles (Anderlecht)	9.640	1.540	680	3.015,79	565,50	2.952,73	7,24	18.401,26
Total	13.000	4.360	1.600	13.777,19	34.920,63	2.952,73	17,24	70.627,79
Dép. II Provinces flamandes								
Anvers	7.600	410	500	2.984,30	384,50	12.154,33	62	24.095,13
Beveren	11.920	390	940	3.851,90	30	21.379,91	0	38.511,81
Bruges	4.880	340	195	991,40	54,50	8.443,55	48,85	14.953,30
Gand	1.960	1.490	195	1.365,30	235,50	2.698,24	409,50	8.353,54
Hasselt	3.920	220	320	1.129,60	278,50	7.646,90	874,80	14.389,80
Courtrai	5.480	260	290	1.693,35	103,74	1.395,05	50	9.272,14
Louvain	6.100	610	270	2.094,05	50	1.205,65	35,60	10.365,30
Renaix	3.700	230	350	848	28,96	1.595,15	7,50	6.759,61
Total	45.560	3.950	3.060	14.957,90	1.165,70	56.518,78	1.488,25	126.700,63
Dép. III Provinces wallones								
Arlon	3.980	130	435	1.203,70	368,60	1.331,95	47,50	7.496,75
Huy	1.860	80	70	1.457,20	6,50	764,22	5	4.242,92
Liège	6.820	210	210	3.159,27	63,46	4.379,36	0	14.842,09
Mons	5.000	150	555	845,80	127,50	3.065,83	0	9.744,13
Namur	4.700	410	430	1.435,40	579,50	2.289,43	102	9.946,33
St.-Hubert	1.940	0	160	422,55	2,50	534,61	72,40	3.132,06
Tournai	4.760	100	200	432,60	135	2.438,70	5	8.071,30
Eupen	1.020	130	225	909,75	219,10	849,34	0	3.353,19
Total	30.080	1.210	2.285	9.866,27	1.502,16	15.653,44	231,90	60.828,77
Total général des Archives de l'État	88.640	9.520	6.945	38.601,36	37.588,49	75.124,95	1.737,39	258.157,19

En 2006, 51,60 % des recettes ont été générées par les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État à Beveren, Anvers et Bruxelles (Anderlecht) (133.234,73 €).



En comparaison avec l'année précédente, une augmentation sensible des recettes est à noter en 2006 pour un certain nombre de dépôts des Archives de l'État. Ceci était notamment le cas aux Archives générales du Royaume et aux Archives de l'État à Anvers et à Hasselt, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), Bruges, Namur, Gand, Arlon et Renaix.



Vente des cartes de lecteur en 2006

	20 €	10 €	5 €	0 €	Total nombre de cartes	Total en €
Beveren	596	39	188	42	865	13.250,00 €
Bruxelles (Anderlecht)	482	154	136	28	800	11.860,00 €
Anvers	380	41	100	11	532	8.510,00 €
Liège	341	21	42	0	404	7.240,00 €
Bruxelles (ARA)	168	282	184	40	674	7.100,00 €
Louvain	305	61	54	13	433	6.980,00 €
Courtrai	274	26	58	44	402	6.030,00 €
Mons	250	15	111	3	379	5.705,00 €
Namur	235	41	86	4	366	5.540,00 €
Bruges	244	34	39	2	319	5.415,00 €
Tournai	238	10	40	0	288	5.060,00 €
Arlon	199	13	87	2	301	4.545,00 €
Hasselt	196	22	64	18	300	4.460,00 €
Renaix	185	23	70	4	282	4.280,00 €
Gand	98	149	39	5	291	3.645,00 €
St.-Hubert	97	0	32	1	130	2.100,00 €
Huy	93	8	14	7	122	2.010,00 €
Eupen	51	13	45	24	133	1.375,00 €
Total	4432	952	1389	248	7021	105.105,00 €

Par rapport à 2005, le montant généré de la vente des cartes de lecteur est quasiment le même en 2006. On note une légère augmentation de 1.205 €, qui est surtout due à un accroissement du nombre de cartes de lecteur vendues aux Archives de l'État à Bruxelles (Anderlecht), Namur et Arlon. La baisse du nombre de cartes de lecteur vendues aux Archives de l'État à Mons est surtout due à la fermeture temporaire de la salle de lecture et au déménagement du service vers un autre emplacement.

Vente des cartes de lecteur 2005-2006

	2005	2006	2006%	2005 // 2006
Beveren	14.265,00 €	13.250,00 €	12,61%	-1.015,00 €
Bruxelles (Anderlecht)	10.735,00 €	11.860,00 €	11,28%	1.125,00 €
Anvers	8.500,00 €	8.510,00 €	8,10%	10,00 €
Liège	8.120,00 €	7.240,00 €	6,89%	-880,00 €
Bruxelles (AGR)	7.640,00 €	7.100,00 €	6,76%	-540,00 €
Louvain	6.155,00 €	6.980,00 €	6,64%	825,00 €
Courtrai	6.600,00 €	6.030,00 €	5,74%	-570,00 €
Mons	6.915,00 €	5.705,00 €	5,43%	-1.210,00 €
Namur	4.405,00 €	5.540,00 €	5,27%	1.135,00 €
Bruges	5.455,00 €	5.415,00 €	5,15%	-40,00 €
Tournai	4.255,00 €	5.060,00 €	4,81%	805,00 €
Arlon	3.440,00 €	4.545,00 €	4,32%	1.105,00 €
Hasselt	5.095,00 €	4.460,00 €	4,24%	-635,00 €
Renaix	3.730,00 €	4.280,00 €	4,07%	550,00 €
Gand	3.100,00 €	3.645,00 €	3,47%	545,00 €
St.-Hubert	2.170,00 €	2.100,00 €	2,00%	-70,00 €
Huy	2.285,00 €	2.010,00 €	1,91%	-275,00 €
Eupen	1.035,00 €	1.375,00 €	1,31%	340,00 €
Total	103.900,00 €	105.105,00 €	100,00%	1.205,00 €

2.5.2. RÉSUMÉ DU COMPTE ANNUEL

Conformément à l'Arrêté ministériel du 9 juillet 2003, le budget des Archives générales du Royaume et des Archives de l'État dans les provinces est divisé en 5 sections. La section 0 concerne l'ensemble des opérations courantes et en capital financées par la dotation générale et les recettes propres non affectées et couvrant les dépenses de subsistance et les dépenses spécifiques. La section 1 concerne l'ensemble des opérations financées par affectation de recettes. Dans la section 2 est repris l'ensemble des opérations financées par des subventions spécifiques provenant d'administrations fédérales et d'autres organismes publics fédéraux et de sociétés anonymes de droit public. La section 3 a trait à l'ensemble des opérations financées par d'autres personnes morales de droit public (autres que celles visées à la section 2) ou par des contrats avec des personnes morales de droit privé, et opération de mécénat. La section 4 est le fonds de réserve.

2005

En 2005, la dotation des Archives de l'État (section 0) s'élevait à 4.177.000 € (7.119.000 € en 2004). Les recettes propres s'élevaient à 463.301,31 € (456.418 € en 2004). Ce dernier montant comprend 242.495,11 € de recettes réalisées par les dépôts des Archives de l'État dans les provinces dont 103.900 € provenant de la vente de cartes de lecteur. La vente des cartes

représente un peu moins de 23% du total des recettes propres; 220.806,20 € de recettes réalisées par les différents services de la direction générale et proviennent notamment de la vente de publications, de boîtes et de fardes d'archives neutres, de placements, etc. Les Archives de l'État à Beveren enregistrèrent, dans le cadre du projet IAVA (section 1), 43.576,30 € de recettes suite à la vente de matériel de conservation.

Les dépenses réalisées sous la section 0 (dotation) sont ventilées entre les postes suivants : personnel, fonctionnement, équipement, bibliothèque et crédit provisionnel (réserve). En 2005, la somme de 1.671.763 € fut consacrée au personnel contractuel (cela représente un peu plus de 40% de la dotation)⁹⁹. 1.069.657 € était dépensé pour l'énergie (25 % de la dotation), 245.0096 € pour l'équipement de subsistance (mobilier de bureau et matériel informatique), 10.025 € pour l'achat de documents d'archives, 312.962 € pour le fonctionnement spécifique (reliure de livres et de périodiques, restauration, achat de matériel de conservation), 37.361 € pour l'équipement spécifique (comme hygromètres, appareillage de numérisation et rayonnages) et 160.129 € pour l'achat de livres et de périodiques (3,45 %)¹⁰⁰.

2006

Le montant total des recettes engagées, pour l'ensemble des sections, s'élevait, en 2006, à 6.431.266,08 € dont 4.240.000 € provenant de la dotation, 616.101,01 € des recettes propres, 7.578,19 € de dons et sponsoring et 1.567.586,88 € de diverses subventions. Le montant total des dépenses engagées, pour l'ensemble des sections, s'élevait, en 2006, à 5.652.103,98 € dont 2.431.541,06 € était consacré à la rémunération du personnel contractuel (43,00 %), 2.026.112,44 € au fonctionnement (35,84 %), 232.075,54 € à l'équipement de subsistance (4,10 %), 6.268,00 € à l'achat d'archives (0,11 %), 369.878,78 € au fonctionnement spécifique (6,54 %), 382.787,36 € à l'équipement spécifique, (6,77 %), 164.126,66 € à l'achat de livres et de périodiques (2,90 %) et 39.314,14 € au crédit provisionnel (0,69 %).

Vous trouverez ci-après un aperçu de la réalisation du budget 2006 selon les différentes sections budgétaires.

En ce qui concerne la section 0, le montant total des recettes engagées s'élevait en 2006 à 4.785.832,21 € dont 4.240.000 € provenant de la dotation et 545.832,21 € des ressources propres. Au budget de la section 0, un montant total des dépenses engagées s'élevait à 4.136.329,39 €, dont 1.689.221,90 € pour le personnel, 1.879.210,61 € pour le fonctionnement, 156.550,62 € pour l'équipement de subsistance, 6.268,00 € pour l'achat d'archives, 196.495,79 € pour le fonctionnement spécifique, 11.007,24 € pour l'équipement spécifique (rayonnages, aspirateurs industriels), 158.261,09 € pour l'achat de livres et de périodiques) et 39.314,14 € pour le crédit provisionnel.

Le montant total des recettes engagées en section s'élevait au cours de l'année 2006, à 473.060,55 €, dont 66.815,70 € provenant de recettes propres, 7.578,19 € de dons et sponsoring et 398.666,66 € de subventions diverses. Le montant total des dépenses engagées en cette section s'élevait à 964.076,43 € dont 285.969,52 € pour les dépenses de personnel, 132.921,10 € pour le fonctionnement, 73.797,91 € pour l'achat d'équipement de subsistance,

⁹⁹ En 2004, les dépenses de personnel comportaient encore 2.336.169 €, soit 48,40 % des dépenses totales.

¹⁰⁰ En 2004, 215.720 € était dépensés aux 'collections' (livres, périodiques, achat d'archives), soit 4,5 % des dépenses totales.

173.382,99 € pour le fonctionnement spécifique, 295.064,91 € pour l'équipement spécifique et 2.940,00 € pour le poste de dépense "bibliothèque". Pour être complet, il nous reste à signaler que les Archives de l'État à Beveren ont généré des recettes pour un montant total de 65.015,70 € de la vente du matériel de conservation. Ces recettes étaient liées à l'exécution d'un projet défini sous la section 1.

Le montant total des recettes engagées en section 2 s'élevait, en 2006, à 1.111.812,18 €, correspondant au montant des subventions accordées aux Archives de l'État. Le montant total des dépenses engagées en cette section s'élevait à 504.204,16 € dont 420.045,81 € destiné au personnel, 5.811,66 € au fonctionnement, 1.727,01 € à l'achat d'équipement de subsistance, 76.715,21 € à l'équipement spécifique et -95,53 € au poste de dépense "bibliothèque".

Le montant total des recettes engagées en section 3 s'élevait, en 2006, à 60.561,14 € dont 3.453,10 € provenant des recettes propres et 57.108,04 € de subventions. Le montant total des dépenses engagées en cette section s'élevait à 47.494,00 €, dont 36.303,83 € pour le personnel, 8.169,07 € pour le fonctionnement et 3.021,10 € pour le poste de dépense "bibliothèque".

La section 4 présentait en début d'exercice un montant reporté de 494.889,83 €. Ce montant n'ayant pas été utilisé, il est à reporter à l'exercice suivant.

Montants réalisés 2004-2006

	2004			2005			2006		
	Montant	index	%	Montant	index	%	Montant	index	%
Recettes									
Section 0 recettes propres	456418	82	8,50	475715	85	7,86	558983	100	8,08
Section 0 dotation	4119000	97	76,74	4177000	99	69,04	4240000	100	61,26
Total section 0	4575418	95	85,24	4652715	97	76,90	4798983	100	69,34
Recettes section 1	128045	26	2,39	126281	26	2,09	485761	100	7,02
Recettes section 2	551105	36	10,27	1122310	73	18,55	1527050	100	22,06
Recettes section 3	112997	103	2,11	148749	136	2,46	109361	100	1,58
Recettes toutes sections	5367566	78	100	6050055	87	100	6921155	100	100
Dépenses									
Dépenses section 0	3885688	86	80,42	4498302	100	74,84	4516773	100	70,94
Dépenses section 1	270979	21	5,61	911967	71	15,17	1290390	100	20,27
Dépenses section 2	577920	113	11,96	518310	101	8,62	511879	100	8,04
Dépenses section 3	96979	203	2,01	81809	171	1,36	47784	100	0,75
Total toutes sections	4831566	76	100	6010388	94	100	6366826	100	100

Dépenses	Montant	Index	%	Montant	index	%	Montant	Index	%
Personnel									
section 0	1570934	93	67,24	1671763	99	70,70	1695601	100	
section 1	215113	75	9,21	214006	75	9,05	285969	100	
section 2	476870	114	20,41	437676	104	18,51	420046	100	
section 3	73252	202	3,14	41141	113	1,74	36304	100	
Total	2336169	96	100	2364586	97	100	2437920	100	38,29
Fonctionnement									
section 0	1944536	83	97,83	2276499	97	88,85	2340010	100	
section 1	9556	3	0,48	228729	71	8,93	322650	100	
section 2	10639	180	0,54	17644	298	0,69	5921	100	
section 3	22983	200	1,16	39297	342	1,53	11480	100	
Total	1987715	74	100	2562169	96	100	2680061	100	42,09
Équipement									
section 0	154498	53	52,92	356342	122	40,25	291252	100	
section 1	46310	7	15,86	466916	69	52,74	678831	100	
section 2	90411	105	30,97	62015	72	7,00	85912	100	
section 3	744	0	0	0			0	100	
Total	291962	28	100	885373	84	100	1055995	100	16,59
Collections¹⁰¹									
Section 0	215720	2980	100	10996	152	100	7238	100	0,11
Bibliothèque									
Section 0	Zie collect			182702	102	97,51	179434	100	
Section 1	0			2316	79	1,24	2940	100	
Section 2	0			975			0	100	
Section 3	0			1371	42	0,73	3238	100	
Total	0			187364	101	100	185612	100	2,92
Total toutes sections	4831566		100	6010388	94	100	6366826	100	100

¹⁰¹ En 2004, les livres et périodiques sont repris dans la ligne budgétaire « collections ». Des 215.720 €, il y avait pour 9.735 € pour le poste collections.

3. ANNEXE : Publications 2005-2006

2005

- 4422 CARNIER M.
Inventaris van het archief van de officialiteit van het bisdom Gent, (1445) 1559-1801
- 4423 VAN ISTERDAEL H.
Inventarissen van de archieven van de heer (1325-1670), het leenhof (1482-1683), de schepensbank (1675-1796) en het laathof van Sint-Pieters-Rode (1792-1795)
- 4424 VANRIE A.
Archives du Palais d'Arenberg à Bruxelles : Inventaire de la série des cartes, plans, tableaux et documents iconographiques
- 4425 HONNORÉ L., LIBERT M., NUYTTENS M.
Archief gevormd door de Openbare Centra voor Maatschappelijk Welzijn : selectielijst en ordeningsplan
- 4426 HONNORÉ L., LIBERT M., NUYTTENS M.
Archives produites par les Centres publics d'Action sociale : plan de classement et tableau de tri
- 4427 NIJSSEN R.
Inventaris van de archieven van de schepensbank (1550-1789), van de laathoven van Klein Stevoort, van Jeuk en van Mommegeers (1630-1793) en van het cijnschouwen van Schauburgh (1656-1664) in Stevoort
- 4428 PRENEEL M.
Archief en openbaarheid : een handleiding voor de rijksarchieven in Vlaanderen
- 4429 VAN ISTERDAEL H. en VAN STEELANT A.
Inventarissen van notariële archieven van het gerechtelijk arrondissement Kortrijk inclusief het archief van de tabellioen van Izegem
- 4430 NUYTTENS M.
Inspectieverslag betreffende het archief van openbare ziekenhuizen in de provincie West-Vlaanderen : Met voorstel van richtlijnen voor het beheer en de selectie van ziekenhuisarchieven
- 4431 MARÉCHAL G. (rédaction finale par); MINGNEAU F. (traduction française, partiellement revue par les auteurs); BODART E. (revue et complétée par)
Conservation et élimination des archives communales : Directives et recommandations. Tome II
- 4432 MARÉCHAL G. (rédaction finale par); MINGNEAU F. (traduction française par, partiellement revue par les auteurs); BODART E. (revue et complétée par)
Conservation et élimination des archives communales : Directives et recommandations. Tome III
- 4433 BODART E.
Inventaire des archives de la famille van der Straten Waillet et Ponthoz
- 4434 CALLEWIER H.
Inventaris van het oud archief van de Sint-Jacobskerk te Leuven (1273-1803) met inbegrip van het archief van de rentmeester van het Sint-Pieterskappittel te Leuven (1552-1797)

- 4435 PRENEEL M.
Inventarissen van de archieven van het enige Hypotheekkantoor van Antwerpen (1794-1913), het Eerste (1913-1951), het Tweede (1913-1962), het Derde (1929-1951) en het Vierde (1879-1963) Hypotheekkantoor van Antwerpen en van het Vierde Hypotheekkantoor van Antwerpen in Londen (1915-1919)
- 4436 HAECK T. en VANDAELE D. (bewerkt door)
Inventarissen van de archieven van het Kantoor der Registratie van Geraardsbergen (1795-1979), van het Kantoor der Registratie van Ninove (1796-1969) en van het Kantoor der Registratie van Denderleeuw (1950-1964) en hun rechtsvoorgangers
- 4437 HAECK T.
Inventarissen van de archieven van het Kantoor der Registratie van Lokeren (1795-1973), en van het Kantoor der Registratie van Zele (1901-1974) en hun rechtsvoorgangers
- 4438 OCKELEY J.
Inventaris van de verzameling kaarten berustend op de Directie van het Kadaster van Brabant. I. Het Kadaster met teeltblokken (Cadastre par masse de culture)
- 4439 DE SMET S. m.m.v. CARNIER M.
Beleidsdomein Huisvesting : Archiefbeheersplan : afdeling Financiering huisvestingsbeleid
- 4440 DE SMET S., m.m.v. NIJSSEN R.
Beleidsdomein Ruimtelijke Ordening : Archiefbeheersplan : afdeling Bouwinspectie
- 4441 VERACHTEN L.
Digitaal en archief. 1. Inleiding
- 4442 VERACHTEN L.
Digitaal en archief. 2. Electronic Records Management: een overzicht van definities en vereisten
- 4443 JAUMAIN S., AMARA M., MAJERUS B. et VRINTS A. (sous la direction de)
Une guerre totale? La Belgique dans la Première Guerre mondiale : Nouvelles tendances de la recherche historique
- 4444 VAN DER EYCKEN M.
Inventaris van het archief van de cisterciënzerinnenabdij van Herkenrode te Kuringen
- 4445 NUYTTENS M.
Inventaris van het archief van de familie Ysenbrandt en aanverwante families (schenking van Caloen de Basseghem de Formanoir) (1603-1868)
- 4446 DROSSENS P.
Inventarissen van de archieven van de Rechtbank van Eerste Aanleg te Veurne. Rechtbank algemeen (1803-1888), burgerlijke rechtbank (1800-1963) en correctionele rechtbank (1800-1939)
- 4447 HONNORÉ L.
Archives sociales, archives médicales, archives scientifiques : La pratique française
- 4448 DUBOIS S., JANSSENS J. m.m.v. MINKE A.
De Belgische vertoning : symbolen - rituelen - mythen (1830-2005)
- 4449 DUBOIS S., JANSSENS J., avec la collaboration de A. MINKE
La Belgique en scène : symboles - rituels - mythes (1830-2005)
- 4450 BERNARDO Y GARCIA L.A.
Jalon de recherche : Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine conservées aux Archives générales du Royaume

- 4451 NIEBES P.-J.
Inventaire des archives de la justice de paix du canton de Mons
- 4452 VAN DE MOERE G.
Klappers op de parochieregisters van Middelburg in Oost-Vlaanderen
- 4453 PARÉE D. et/en VAN CAMP P. (Avec la collaboration de/met de medewerking van VAN ONGEVALLE H. Sous la direction de/onder leiding van DEPOORTERE R.)
Les institutions bruxelloises : histoire, compétences, organisation et fonctionnement = De Brusselse instellingen : geschiedenis, bevoegdheden, organisatie en werking
- 4454 DE PARADÉ C., OREC L. en VAN HONACKER K. (eindredactie)
Inventaris van het archief van het Hof van Beroep te Antwerpen. Burgerlijke griffie. Overdracht 2004 (1955-1983)
- 4455 CUYL N., OREC L. en VAN HONACKER K. (eindredactie)
Inventaris van het archief van de Arbeidsrechtbank te Antwerpen. Overdracht 2004 (1849-1974)
- 4456 OREC L., VAN HONACKER (eindredactie)
Inventaris van het archief van de Rechtbank van Koophandel te Antwerpen. Handelsregister. Overdracht 2004A (1928-2003)
- 4457 OREC L. en VAN HONACKER K. (eindredactie)
Inventaris van het archief van de Rechtbank van Koophandel te Antwerpen. Overdracht 2004B (1930-1989)
- 4458 DE SMET S.
Inventaris van het archief van de familie Rotthier, met inbegrip van de archieven van de heerlijkheid Ter Elst en de heerlijkheden Zillebeke, Rasegem en Massene (1612-1816)
- 4459 DERWAEL J.
Inventaris van de vennootschapsdossiers van het kantoor controle vennootschappen 2 te Kortrijk (1904-2001)
- 4460 DERWAEL J.
Inventaris van het archief van schildersdoekenfabrikant Claessens V.A. NV te Waregem (1906-200)
- 4461 DROSSENS P. m.m.v. THERRY M.
Beleidsdomein Wetenschap : Archiefbeheersplan Vlaamse Raad voor Wetenschapsbeleid
- 4462 DE SMET S.
Beleidsdomein Ruimtelijke Ordening : Archiefbeheersplan : afdeling Ruimtelijke Planning
- 4463 HAECK T. en VANDAELE D. (bewerkt door)
Inventarissen van de archieven van het eerste Kantoor der Registratie van Oudenaarde (1796-1969), het tweede Kantoor der Registratie van Oudenaarde (1902-1975), het kantoor der Registratie van Ronse (1796-1968), het Kantoor der Registratie van Brakel (1808-1969), het Kantoor der Registratie van Kruishoutem (1796-1969) en hun rechtsvoorgangers
- 4464 HAECK T. en VANDAELE D. (bewerkt door)
Inventarissen van de archieven van het Eerste Kantoor der Registratie van Sint-Niklaas (1795-1964), het Tweede Kantoor der Registratie van Sint-Niklaas (1809-1959), het Derde Kantoor van Registratie van Sint-Niklaas (1920-1965), het Kantoor der Registratie van Beveren (1796-1965), het Kantoor der Registratie van Hamme (1796-1964), het Kantoor der Registratie van Temse (1942-1965) en hun rechtsvoorgangers

- 4465 JANSSENS L.
Inventaris van het archief van (Lucien) Jules Vannérus (1877-1959)
- 4466 VAN COPPENOLLE C., met medewerking van SAS B.
Een succesvolle onderneming : Handleiding voor het schrijven van een bedrijfsgeschiedenis : Herwerkte uitgave
- 4467 DE SMET S.
Beleidsdomein Ruimtelijke Ordening : Archiefbeheersplan : afdeling Monumenten en Landschappen en bijhorende raden en commissies
- 4468 SOENS V.
Inventaris van archief van de afdeling Beeldende Kunst en Musea van het Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap (overdracht 2004), 1965-1999
- 4469 CEURVELS G. en DE LILLE G. (inleiding en bewerking door AERTS E.)
Inventaris van de personeelsdossiers van de Bijzondere Verrekenkas voor Gezinsvergoedingen ten bate van de arbeiders in de Diamantnijveheid 1931-1968
- 4470 JANSSENS L.
Archieven van het Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid. Serie inventarissen 3: Secretariaat-Generaal van het Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid. Serie Koninklijke Besluiten betreffende de eretekens (1897-1970) (nr. 361)
- 4471 VELLE K. (eindredactie door)
Inventarissen van het archief van de Rechtbank van Koophandel te Gent. Overdrachten 2002-2003
- 4472 BUYCK J., ROTTHIER I. en VELLE K. (eindredactie door)
Inventaris van de archieven van het parket te Hasselt (1900-1974), de hoven van assisen van de provincies Antwerpen (1854-aanvulling) en Limburg (en rechtsvoorgangers) (1796-1884), de arbeidsrechtbank te Antwerpen (1847-1974), de arbeidsrechtbank te Dendermonde (1921-1923) (aanvulling), de werkrechtshoofden te Antwerpen (1929-1973), de rechtbank van koophandel te Sint-Niklaas (1810-1977), de politierechtbank te Kortrijk (1850-1921), de consultatieve commissie te Sint-Niklaas (1944-1946), het Joods vluchtelingencentrum te Merksplas (1938), het interneringscentrum voor vreemdelingen te Merksplas (1940-1946), de rijksweldadigheidskolonies Hoogstraten-Merksplas-Rekemwortel ([1870]-1948) en de strafinrichting te Merksplas ([1870]-1975). Diverse overdrachten
- 4473 HEUSEQUIN S. en VELLE K.
Inventaris van het archief van het parket van de procureur des Konings te Leuven (oud bestand)
- 4474 VANDERMAESEN M. en VELLE K.
Inventaris van het archief van de politierechtbank te Oostende. Overdracht 2002
- 4475 VAN HOOFF C. en VELLE K.
Inventaris van het archief van het arbeidshof te Antwerpen. Overdracht 2002
- 4476 LUYCKX T. en OREC L. i.s.m. VELLE K.
Inventaris van het archief van de arbeidsrechtbank te Turnhout. Overdracht 2002
- 4477 VANDERMAESEN M. en VELLE K.
Inventarissen van het archief van het vrederegerecht te Torhout. Overdrachten 2002-2003
- 4478 DEFAUW K.
Inventaris van het archief van de gemeente Zaffelare (1795-1850) (1959)

- 4479 LAURENT R.
Inventaire de la collection de moulages de sceaux des Archives générales du Royaume à Bruxelles. II. Moulages Nos 1001 à 2000
- 4480 HOUTMAN E.
Kaartboek Sint-Bernards
- 4481 VAN ISTERDAEL H.
Inventarissen van het archief van de heer (15e eeuw-1793), van het leenhof (1604-1796) en van de schepenbank (1604-1797) van Sint-Lievens-Esse en Schonenberge en van de heerlijkheid Ter Varent (1704-1789)
- 4482 D'HOORE B.
Inventaris van het archief van de familie Gillès de Pélichy en aanverwante families (1497-2001) (Bewaargeving vzw Association Familiale Gillès de Pélichy et de Gillès)
- 4483 CARNIER M.
Schatten uit het archief van Sint-Baafs en bisdom Gent. Tentoonstelling in de crypte van de Sint-Baafskathedraal te Gent van 15 tot en met 30 oktober 2005
- 4484 DE SMET S.
Inventaris van de archieven van de sociale huisvestingsmaatschappij Geluk in ons Huis te Baasrode (1920-2000) en Volkswelzijn te Sint-Gillis-bij-Dendermonde (1923-2002)
- 4485 DE SMET S.
Inventaris van het archief van de afdeling Monumenten en Landschappen van het Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap. Dossiers inzake het bekrachtigen van de provincie- en gemeentewapens en -vlaggen (1837-1997)
- 4486 CARREIN K., MESTDAGH J., VANCOPPENOLLE C. (eindredactie)
Fonds van sekwesterafarchieven. Fonds des archives des séquestres. XVI. Inventaris van het archief van Deutsche Bank. Succursale de Bruxelles (1904-1933)
- 4487 BENVINDO Bruno
Des hommes en guerre
- 4488 STANDAERT Olivier
La mémoire d'une " Ville Martyre "
- 4489 DE SMET Sylvie
Beleidsdomein Huisvesting : Archiefbeheersplan : afdeling Woonbeleid
- 4490 CARNIER Marc, DE SMET Sylvie, LUYCKX Tamara
Inventaris van het archief van de arbeidsrechtbank te Gent (1809-1974)
- 4491 DE SMET Sylvie, DROSSENS Paul
Inventaris van het archief van de administratie Wetenschap en Innovatie en haar rechtsvoorgangers (1976-2000)
- 4492 LELOUP Geert m.m.v. VAN ISTERDAEL Herman
Beleidsdomein Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap : Archiefbeheersplan : Directoraat-generaal administratie Kancelarij en voorlichting : Administratie Kancelarij en voorlichting, departement coördinatie, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap
- 4493 LELOUP Geert m.m.v. VAN ISTERDAEL Herman
Beleidsdomeinen Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, binnenlandse aangelegenheden, institutionele aangelegenheden : Archiefbeheersplan : Afdeling Kancelarij en bijhorende raden en commissies : Administratie kancelarij en Voorlichting, Departement Coördinatie, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap

4494 LELOUP Geert m.m.v. VAN ISTERDAEL Herman
*Beleidsdomein Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap : Archiefbeheersplan : Afdeling
Communicatie en Ontvangst : Administratie Kanselarij en voorlichting, Departement
Coördinatie, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap*

2006

- 4495 VELLE Karel, DROSSENS Paul
Inventaris van het archief van de Raad van de Orde van Advocaten te Dendermonde
- 4496 VANDERVENNET Martine
Inventaire des archives du Service de Promotion de la recherche technologique du Ministère des Affaires économiques
- 4497 DERWAELE Joachim
Inventaris van het archief van drukkerij Danneels NV en Multisac NV te Poperinge en van het familiearchief Danneels (1941-1989)
- 4498 DECEULAER Harald en TALLIER Pierre-Alain
Inventaris van de series notulen van de directieraad van het Ministerie van Volksgezondheid 1944-2001
- 4499 GEURS Veerle
Inventaris van de schepenbank van Zaffelare ((1410) 1554-1796) en van de heerlijkheid Ten Rosen (1610-18e eeuw)
- 4500 LEUNE J.M.G.
Lillo en Liefkenshoek
- 4501 LEUNE J.M.G.
Lillo en Liefkenshoek
- 4502 LEUNE J.M.G.
Lillo en Liefkenshoek
- 4503 LEUNE J.M.G.
Lillo en Liefkenshoek
- 4504 LEUNE J.M.G. (red.), HART D.A., UIL H.
Lillo en Liefkenshoek
- 4505 LEUNE J.M.G. (red.), HART D.A., PADMOS J.
Lillo en Liefkenshoek
- 4506 LEUNE J.M.G. (red.), D'HOOGHE W., LEUNE-WIJNEN D.A.C.M., PADMOS J., UIL H.
Lillo en Liefkenshoek
- 4507 D'HOKER Mark, DEPAEPE Marc, SIMON Frank, HELLINCKX Bart, HENKENS Bregt, VAN GORP Angelo
De statistieken van het onderwijs in België, het algemeen secundair onderwijs, 1945-2000 = Les statistiques de l'enseignement en Belgique, l'enseignement secondaire de formation générale, 1945-2000
- 4508 D'HOKER Mark, DEPAEPE Marc, SIMON Frank, HELLINCKX Bart, HENKENS Bregt, VAN GORP Angelo
De statistieken van het onderwijs in België, het algemeen secundair onderwijs, 1945-2000 = Les statistiques de l'enseignement secondaire en Belgique, l'enseignement secondaire de formation générale, 1945-2000
- 4509 NIEBES Pierre-Jean
Inventaire des archives des justices de paix des cantons de Chièvres, Enghien et Lombise

- 4510 DROSSENS Paul m.m.v. HOUTMAN Erik en PUT Eddy
Beleidsdomein Cultuur, Selectielijst, Afdeling Volksontwikkeling en Bibliotheekwerk, hoofdbestuur
- 4511 DE SMET Sylvie
Inventarissen van de archieven van de schepbank van Kieldrecht-Doel (1579-1797), de heerlijkheid Zandvliet (1646-1656), de heerlijkheid Saaftinge (1620-1700) en de Sint-Sebastiaansgilde te Kieldrecht (1699-1965)
- 4512 DROSSENS Paul, VAN DE VIJVER Ariane, VELLE Karel
Inventarissen van de archieven van de rechtbank van eerste aanleg te Leuven. Rechtbank algemeen (1855-1978), burgerlijke rechtbank (1914-1940) en correctionele rechtbank (1900-1971)
- 4513 WAUTERS Sofie m.m.v. DE SMET Sylvie
Inventaris van het archief van de schepbank (1521-1796 (1831)), de griffiers (1634-1796 (1812)) en de heer (1589-1796) van Berlare
- 4514 JACQUET-LADRIER Françoise, BODART Emmanuel
Inventaire des archives du tribunal de commerce de Namur (1799-1934)
- 4515 CARNIER Marc, PRENEEL Marij
Inventaris van het archief van de Kamer van ambachten en neringen van Oost-Vlaanderen (1928-2003)
- 4516 CALLEWIER Hendrik
Inventaris van het archief van de Sint-Andrieskerk te Antwerpen met inbegrip van het archief van de Sint-Philippus- en Sint-Jacobuskerk (kasteelkerk) (1382) 1529-1927
- 4517 VANDERVENNET Martine
Inventaire des archives du Ministère des Affaires économiques ; Secrétariat général; archives du secrétaire général Jean-Charles Snoy et d'Oppuers 1944-1955
- 4518 VANDERVENNET Martine
Inventaire des archives du Service public fédéral économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie ; Fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers 1881-1994
- 4519 SIX Caroline
Inventaire des archives de la Compagnie de Tramways et d'Éclairage de Tientsin (1901-1979) filiale de la Société de Traction et d'Électricité absorbée par la Société belge d'Entreprises en Chine
- 4520 SIRJACOBS Isabelle, VANDEN BOSCH Hans
Les juridictions administratives en Belgique depuis 1795 = De administratieve rechtscolleges in België sinds 1795
- 4521 CALLEWIER Hendrik
Inventaris van het archief van de Nederduitse Provincie der Jezuiten (Provincia Belgica, vervolgens Provincia Flandro-Belgica) en van het archief van het professenhuis te Antwerpen (1388) 1564-1773
- 4522 BERNARDO Y GARCIA Luis, DE MUNCK Luc, ELAUT Geertrui, VANDEWEYER Luc en VRANCKEN Lutgart
Kleine helden, Grote missie
- 4523 BERNARDO Y GARCIA Luis, DE MUNCK Luc, ELAUT Geertrui, VANDEWEYER Luc en VRANCKEN Lutgart
Héros anonymes, Mission héroïque

- 4524 DERWAEL Joachim (red.)
Leveranciers en klanten. Valorisatie van het archiefaanbod voor bedrijfshistorisch onderzoek
- 4525 DEVOLDER Kathleen
Inventaris van de Koninklijke en Ministeriële Besluiten van het Bestuur van de Nijverheid : Ministerie van Binnenlandse Zaken - Direction générale de l'Agriculture et de l'Industrie (1859-1883); Ministerie van Landbouw, Nijverheid en Openbare Werken - Administration de l'Agriculture et de l'Industrie (1886-1888), Direction de l'Industrie (1890-1894); Ministerie van Nijverheid en Arbeid - Bestuur van de Nijverheid (1896-1898), Bestuur van het Nijverheids- en Beroepsonderwijs (1898-1907)
- 4526 DEVOLDER Kathleen
Inventaris van de series Koninklijke en Ministeriële Besluiten : Ministerie van Onderwijs. Bestuur van het Middelbaar en van het Normaalonderwijs, Bestuur van het technisch Onderwijs, Bestuur Beheer Personeel (1960-1991)
- 4527 DEVOLDER Kathleen
Inventaris van het archief van het Ministerie van Binnenlandse Zaken : Octrooien (1828-1856)
- 4528 PIRLOT Vincent
Inventaire de la collection de Journaux bruxellois de Nicolas-Eugène Bourger (1773-1890)
- 4529 DEVOLDER Kathleen, PRENEEL Marij
Inventaris van het archief van het Nationaal Instituut voor de Statistiek : De algemene volkstelling van 31 december 1947 (1947-1954)
- 4530 DEVOLDER Kathleen
Inventaris van het archief van het Bestuur van Land- en Tuinbouw, Ministerie van Landbouw (1927-1953), Neerlegging 1962
- 4531 BODART Emmanuel
Inventaire des fabriques d'église et des autres institutions paroissiales de Profondeville et de Godinne déposées en 2003 et 2004 aux Archives de l'État de Namur
- 4532 DEVOLDER Kathleen
Inventaris van het archief van het Bestuur van de Posterijen (1894-1968). Tweede reeks
- 4533 DEVOLDER Kathleen
Gegaveerde en gedrukte kaarten en plattegronden
- 4534 PLISNIER Flore
Inventaire des archives de la Société nationale pour la restructuration des secteurs nationaux (SNSN) 1982-2002 [1964-2002]
- 4535 BRION René et MOREAU Jean-Louis
Inventaire des archives de la Société générale de Belgique S.A. Deuxième versement 1822-1982
- 4536 BRUNEEL Claude et BERNARD Bruno (eds.)
"Les prémices de l'identité belge avant 1830 ?"
- 4537 LELOUP Geert
Instellingsarchief van het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika : Archiefsselectielijst
- 4538 DERWAEL Joachim
Inventaris van het archief van Drukkerij Danneels en Multisac NV te Poperinge en van het familiearchief Danneels (overdracht 2006) (1912-2001)

- 4539 D'HOORE Baudouin
Inventaire des archives de la famille de Berlaymont
- 4540 BRION René et MOREAU Jean-Louis
Inventaire des archives des groupes Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, Compagnie du Katanga (alias "Finoutremer") (1887-1984)
- 4541 BRION René et MOREAU Jean-Louis
Inventaire des archives de la B.B.E. (Banque belge pour l'Étranger) puis Compagnie belge pour l'Étranger et de ses filiales 1902-1977
- 4542 HOUTMAN Erik
Overzicht van de archieven en verzamelingen van het Rijksarchief te Antwerpen
- 4543 PRENEEL Marij
Overzicht van de archieven in het Rijksarchief te Beveren : Archiefvormers van het ressort Vlaanderen
- 4544 OOSTERBOSCH Michel
Inventaris van het archief van de Grote Raad voor de Nederlanden te Mechelen, Procesbundels Beroepen uit Holland 1460-1740
- 4545 ANTOINE François
Inventaire des archives du Commissariat général de l'Intérieur (1813-1818)
- 4546 HONNORÉ Laurent
Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Mons

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	5
1. MISSIONS	9
1.1. SURVEILLANCE DES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLICS ET COLLECTE DE LEURS ARCHIVES	9
1.1.1. Actions générales.....	9
1.1.1.1. Instructions générales et avis en matière de gestion d'archives	9
1.1.1.2. Surveillance orientée sur certaines catégories de producteurs d'archives	10
1.1.1.3. Education et formation des responsables archivistes.....	12
1.1.2. Aperçu des activités d'inspection et de tri.....	12
1.1.3. Protection des archives appartenant au domaine public.....	20
1.2. AVIS AUX PRODUCTEURS D'ARCHIVES PRIVÉS ET COLLECTE DE LEURS ARCHIVES	22
1.3. CONSERVATION	26
1.3.1. État des collections au 31.12.2006.....	26
1.3.1.1. Aperçu des archives conservées aux Archives de l'État	26
1.3.1.2. Aperçu des archives des Archives de l'État données en prêt de longue durée et restituées aux provinces et communes	38
1.3.2. Accroissement des collections	39
1.3.2.1. Acquisitions.....	39
1.3.2.2. Cession et élimination.....	46
1.3.3. La gestion des fonds.....	47
1.3.3.1. Le relevé de fonds.....	48
1.3.3.2. Récolement	49
1.3.3.3. Gestion de la documentation des fonds	53
1.3.3.4. Gestion des dépôts	54
1.3.4. Sécurité.....	63
1.3.5. Conservation et restauration.....	64
1.3.5.1. Traitements réalisés par le personnel	65
1.3.5.2. Restaurations exécutées par des ateliers privés	70
1.3.5.3. Reliure d'archives et de publications exécutées par des relieurs privés ..	72
1.3.6. Conservation sur un autre support.....	73
1.3.6.1. Microfilmage	73
1.3.6.2. Numérisation	74
1.3.6.3. État d'avancement de la numérisation de documents d'archives au 31 décembre 2006.....	76
1.4. L'OUVERTURE DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE A LA RECHERCHE	78
1.4.1. Vue d'ensemble des activités d'ouverture.....	79
1.4.2. Les aperçus des fonds et l'implémentation d'Archeion.....	80
1.4.3. Les guides et jalons de recherche	81
1.4.4. Les instruments de recherche basés sur les fonds et unités archivstiques	82
1.4.5. Les instruments analytiques	88
1.4.6. La préparation sur le plan du contenu des projets de microfilmage et de digitalisation.....	88
1.4.7. La numérisation des instruments.....	89
1.4.8. Autres activités pour l'ouverture des archives	92

1.4.9.	L'état de la question en ce qui concerne la bibliothèque et les archives imprimées.....	95
1.4.9.1.	Le catalogue informatisé de la bibliothèque.....	97
1.4.9.2.	L'état de la collection gérée par la bibliothèque.....	98
1.5.	SERVICE AU PUBLIC	100
1.5.1.	Consultation en salle de lecture.....	100
1.5.1.1.	Heures d'ouverture	100
1.5.1.2.	Personnel attaché à la salle de lecture	102
1.5.1.3.	Public en salle de lecture	103
1.5.1.4.	Séances de travail	106
1.5.1.5.	Documents et microfilms consultés	109
1.5.2.	Reproduction de documents.....	109
1.5.3.	Procurer des informations.....	110
1.5.4.	Prêt temporaire de documents d'archives	111
1.5.5.	Accueil du public.....	112
1.6.	VALORISATION ET PROMOTION	113
1.6.1.	Visibilité Logo	113
1.6.2.	Service au public.....	113
1.6.2.1	Accueil de groupes de visiteurs	113
1.6.2.2	Journées portes ouvertes et journées du patrimoine.....	117
1.6.2.3	Leçons et séminaires	120
1.6.3.	Expositions	121
1.6.3.1	Organisation d'expositions	121
1.6.3.2	Collaboration à des expositions.....	126
1.6.4.	Publications	129
1.6.5.	Site web.....	133
1.6.6.	Promotion par les media	134
1.6.6.1	Collaboration à des émissions de radio et de télévision	134
1.6.6.2	Promotion par la presse (spécialisée)	135
1.7.	LA RECHERCHE.....	138
1.7.1.	la recherche archivistique.....	138
1.7.1.1.	Les contributions archivistiques.....	138
1.7.1.2.	L'organisation et la participation aux congrès, journées d'étude et commissions	139
1.7.2.	Les projets de recherche	142
1.7.2.1.	La recherche institutionnelle.....	143
1.7.2.2.	Prospection et répertoriage	145
1.7.2.3.	La base de données actes scabinaux liégeois.....	146
1.7.3.	La recherche historique occasionnelle	147
1.7.4.	La préparation des doctorats	147
2.	MOYENS.....	149
2.1.	PERSONNEL	149
2.1.1.	Structure d'organisation.....	149
2.1.2.	Répartition des tâches	151
2.1.3.	Situation du personnel.....	153
2.1.4.	Formation	164
2.1.4.1.	Organisation de la formation interne	164
2.1.4.2.	Participation à des formations.....	167
2.1.4.3.	Participation à des journées d'étude dans le cadre de la formation.....	168

2.1.4.4.	Visite d'étude dans des dépôts d' archives étrangers.	170
2.1.5.	Collaborateurs occasionnels.....	170
2.1.6.	La politique des Ressources Humaines sur des nouveaux chemins.....	172
2.2.	BÂTIMENTS.....	174
2.2.1.	État des bâtiments	174
2.2.2.	Surface.....	182
2.2.3.	Capacité de stockage des dépôts d'archives.....	183
2.2.4.	Espaces destinés au public	185
2.3.	“SECURITY, SAFETY, FACILITY”	189
2.4.	ÉQUIPEMENT	190
2.5.	FINANCES.....	191
2.5.1.	Recettes des différents dépôts des Archives de l'État	191
2.5.2.	Résumé du compte annuel.....	199
3.	ANNEXE : Publications 2005-2006.....	203